BULLETIN 2005/2
DE LA BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG



BULLETIN 2005/2



SOMMAIRE

1	LA SI	TUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE	10
	11 La sit	cuation économique dans la zone euro	12
		Les taux d'intérêt à court terme	12
		Les taux d'intérêt appliqués par les IFM	13
		Les rendements des titres publics à long terme	14
		Les marchés boursiers	15
	1.1.5	Le taux de change de l'euro	16
	1.1.6	L'évolution des prix à la consommation	17
	1.1.7	L'évolution de la production, de la demande et du marché du travail	18
	1.1.8	Le commerce extérieur	21
	1.1.9	La balance des paiements	22
		1.1.9.1 Le compte des transactions courantes	22
		1.1.9.2 Le compte financier	23
	1.2 La sit	ruation économique au niveau de la Grande Région	24
	1.3 La sit	cuation économique au Luxembourg	26
	1.3.1	L'évolution des prix et des coûts	26
		1.3.1.1 Les prix à la consommation et projection d'inflation	26
		1.3.1.2 Les prix à la production industrielle	32
	1.3.2	La comptabilité nationale	33
	1.3.3	3 L'industrie	39
	1.3.4	La construction	43
	1.3.5	Le commerce et les autres secteurs	43
	1.3.6	L'enquête de conjoncture auprès des consommateurs	44
	1.3.7	Le marché du travail	44
		1.3.7.1 L'emploi	44
		1.3.7.2 Le chômage	46
		1.3.7.3 Les coûts salariaux	47
	1.3.8	B Le secteur financier	48
		1.3.8.1 L'évolution de l'effectif dans le secteur financier	48
		1.3.8.2 Les établissements de crédit	49
		1.3.8.3 Les organismes de placement collectif	64
	1.3.9	Le commerce extérieur	66
	1.3.1	0 La balance des paiements	66
		1.3.10.1 Le compte courant	66
		1.3.10.2 Le compte financier	67
	1.3.1	1 Les finances publiques	72

2	A	NALYSES	76
	2.1	Sektorale Spezialisierung und Produktivität der Luxemburger Wirtschaft im internationalen Vergleich	79
		2.1.1 Einleitung	79
		2.1.2 Mehr-Länder Vergleich der Spezialisierung der Luxemburger Wirtschaft	79
		2.1.3 Ausmaß und Entwicklung der gesamtwirtschaftlichen Konzentration in den verschiedenen Ländern	84
		2.1.4 Geschwindigkeit des Strukturwandels	85
		2.1.5 Einfluss des Strukturwandels auf die Arbeitsproduktivität	85
		2.1.6 Schlussfolgerung	87
		2.1.7 Anhang	87
	2.2	Estimation du taux d'intérêt réel naturel pour la zone euro et pour le Luxembourg	89
	2.3	La rigidité des prix. Une étude sur données microéconomiques de prix à la consommation au Luxembourg	91
	2.4	La politique de change actuelle du Cap-Vert et ses alternatives	94
3	Si	TATISTIQUES	96
4	A	CTUALITÉS	146
	4.1	Actualités	148
	4.2	Liste des circulaires de la BCL	150
	4.3	Publications de la BCL	152
	4.4	Publications de la Banque centrale européenne (BCE)	156
	4.5	Liste des abréviations/List of Abbreviations	159

Toute communication ou suggestion peut être adressée à la

Banque centrale du Luxembourg Secrétariat général 2, boulevard Royal L-2983 Luxembourg

Télécopie: (+352) 4774-4910

e-mail: sg@bcl.lu

Luxembourg, le 2 septembre 2005

EDITORIAL

L'inflation nuit de diverses manières à la croissance économique et à l'emploi.

Tout d'abord, elle complique l'identification des changements des prix relatifs, qui sont masqués par des fluctuations du niveau global des prix, dès lors, les entreprises et les consommateurs sont plus susceptibles de prendre des décisions erronées de consommation et d'investissement. En brouillant l'information sur les prix relatifs, l'inflation perturbe la canalisation par le marché des ressources vers leur utilisation la plus productive. Ainsi, elle diminue le bien-être des ménages et donc le potentiel productif de l'économie.

En second lieu, l'inflation conduit les créanciers à demander une prime pour couvrir le risque encouru par les actifs nominaux à long terme. Cette prime de risque intégrée au taux d'intérêt réel réduit l'efficacité de l'allocation des ressources par les marchés de capitaux, ce qui pénalise l'investissement.

Troisièmement, dans un contexte d'inflation élevée, les agents économiques sont incités à stocker des biens réels; ces derniers constituent alors une meilleure réserve de valeur que la monnaie ou certains actifs financiers. La constitution de stocks de biens n'est toutefois pas une décision d'investissement efficace. Elle entrave par conséquent la croissance économique.

Quatrièmement, les systèmes fiscaux peuvent engendrer certains effets pervers, qui perturbent le comportement des agents économiques. Ces distorsions sont intensifiées par l'inflation, dans la mesure où les systèmes fiscaux ne comportent normalement pas l'indexation des barèmes d'imposition à l'inflation.

Cinquièmement, l'inflation a l'effet d'un impôt sur la détention d'espèces. Elle diminue la demande d'espèces par les ménages et occasionne ainsi des coûts de transaction plus élevés.

Sixièmement, l'inflation engendre une redistribution arbitraire de la richesse et des revenus (effets de redistribution des créanciers vers les débiteurs, par exemple). Les groupes les plus faibles de la société souffrent le plus de l'inflation, dans la mesure où il leur est difficile de se prémunir contre celle-ci. Par conséquent, l'inflation nuit à la cohésion sociale et la stabilité politique.

Le récent renchérissement du pétrole a alimenté l'inflation au Luxembourg. Cette hausse du cours du pétrole affecte directement l'indice des prix à la consommation par le biais de sa composante énergétique (comprenant entre autres les prix du fioul domestique et des carburants). Les prix à la consommation peuvent également être affectés indirectement par le biais d'une augmentation des prix à la production. En effet, confrontées à la hausse du coût des matières premières, les entreprises peuvent tenter de préserver ou rétablir leurs marges bénéficiaires en augmentant leurs prix de vente. Outre ces effets directs et indirects, habituellement qualifiés d'effets de premier tour, il y a un risque d'effets de second tour qui pourraient intensifier les tensions sur les prix à la consommation. Ces effets de second tour sont liés aux hausses de salaires obtenues pour compenser la baisse du revenu réel résultant des effets directs et indirects. L'indexation automatique favorise la survenance d'effets de second tour sur les prix à la consommation

Une hausse des cours du pétrole a aussi un impact négatif sur l'activité économique par la détérioration des termes de l'échange dans une économie importatrice de pétrole comme le Luxembourg. L'érosion des marges bénéficiaires se traduit par une contraction de la demande intérieure. De plus, la demande externe est également susceptible de s'affaiblir puisque les principaux partenaires commerciaux du Luxembourg sont aussi importateurs nets de pétrole. Face à cet affaiblissement de la demande externe, l'inflation risque en sus de détériorer la compétitivité-prix des exportations luxembourgeoises.

Concrètement, **l'inflation annuelle du Luxembourg** mesurée par l'indice des prix à la consommation national (IPCN) a progressé en juillet et août 2005 pour s'établir respectivement à 2,6% et 2,7%, après avoir fléchi en mai et juin. Le taux d'août 2005 est le plus élevé depuis août 2001. Les cours du pétrole ont constitué le principal facteur inflationniste au cours des derniers mois. En effet, le rythme de variation annuel des prix des produits pétroliers a fluctué entre 13,4% et 21,8% au cours de la période allant d'avril à août 2005, ce qui représente un coût pour l'économie du Luxembourg. L'inflation sous-jacente, après s'être maintenue à 1,7% au cours de la période allant de mai à juillet 2005, a augmenté à 1,9% en août. La hausse des prix des services demeure soutenue, avec 2,7% en juillet et août 2005, contre respectivement 2,3 et 2,5% en mai et juin. La contribution de cette composante à l'inflation globale demeure de ce fait importante, avec quelque 0,9 point de pourcentage. Ces développements impliquent que la prochaine tranche indiciaire interviendra plus tôt que prévu, à savoir en octobre 2005, alors qu'elle était initialement escomptée pour la fin de l'année 2005. L'indexation automatique des salaires d'octobre 2005 exercera à son tour une pression à la hausse sur les prix des services.

Les différentiels d'inflation du Luxembourg par rapport à la zone euro et aux pays limitrophes se sont détériorés depuis fin 2004 en ce qui concerne à la fois l'IPC total et l'IPC hors produits alimentaires non transformés et énergie. Cette détérioration résulterait essentiellement du recul des tensions inflationnistes sous-jacentes au sein de la zone euro et dans nos pays limitrophes.

Selon les dernières projections de la BCL, l'inflation annuelle globale devrait culminer au troisième trimestre 2005 en raison du maintien du prix du pétrole à un niveau élevé. L'inflation tendrait par la suite à décélérer, mais ce reflux serait très graduel. Contrairement aux résultats obtenus lors des exercices de projection précédents, l'inflation demeurerait nettement supérieure à 2% sur l'horizon de projection. Ainsi, l'inflation moyenne devrait s'établir à quelque 2,4% en 2005.

Cette inflation élevée comporte des risques pour l'économie luxembourgeoise, surtout si les principaux partenaires commerciaux du Luxembourg parviennent à mieux maîtriser les effets du choc pétrolier. Dans cette perspective, un encadré inclus dans le présent bulletin confirme la récente détérioration de la **compétitivité** de l'économie luxembourgeoise. Cette conclusion reflète une augmentation plus rapide de l'indice des prix à la consommation, de l'indice des prix à la production, du déflateur du PIB et des coûts salariaux au Luxembourg comparativement à ses principaux partenaires commerciaux.

Le taux de **chômage** moyen pendant les sept premiers mois de 2005 s'est établi à 4,6% après 4,1% au cours de la même période de l'année précédente. Sur base «désaisonnalisée», une hausse du taux de chômage s'est manifestée au cours des premiers mois de 2005 (partant de 4,4% en janvier, il a atteint 4,7% en juillet). Cette évolution suggère que le sentier intra-annuel de baisse emprunté par le taux de chômage non ajusté est de nature saisonnière et ne découle donc pas d'une amélioration de fond de la situation.

8

Les récentes données officielles indiquent que le **déficit de l'administration centrale au sens large** – y compris les fonds spéciaux – serait de 2,5% du PIB en 2004. En l'absence d'un ralentissement marqué du rythme de progression des dépenses de l'Etat, ce déficit tendrait à persister – voire même à s'accroître – au cours des prochaines années. En conséquence, l'endettement brut de l'Etat central progresserait significativement dès 2007.

Ce bulletin comprend également quatre analyses plus spécifiques. La première analyse traite de la spécialisation et de la productivité sectorielle de l'économie luxembourgeoise en comparaison internationale. La deuxième analyse fournit une estimation du taux d'intérêt réel naturel pour la zone euro et pour le Luxembourg, alors que la troisième analyse examine la rigidité des prix à la consommation au Luxembourg en se basant sur des données microéconomiques. La quatrième et dernière analyse présente la politique de change actuelle de la République du Cap-Vert et ses alternatives.

Yves Mersch

Chapitre 1

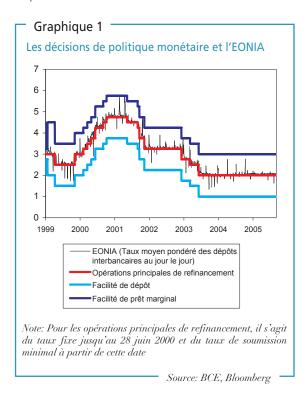
LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

1	LA	A SIT	ГЦАТІ	ON ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE	1 🗆
	1 1	La citu	iation áco	promiguo dans la zono ouro	12
	1.1				12
					13
					14
					15
					16
				-	17
					18
					21
					22
					22
					23
	1.2	La situ	ıation éco	onomique au niveau de la Grande Région	24
	1.3	La situ	ıation éco	onomique au Luxembourg	26
		1.3.1	L'évoluti	ion des prix et des coûts	26
			1.3.1.1	Les prix à la consommation et projection d'inflation	26
			1.3.1.2	Les prix à la production industrielle	32
		1.3.2	La comp	otabilité nationale	33
		1.3.3	L'industr	rie	39
		1.3.4	La const	économique dans la zone euro aux d'intérêt à court terme aux d'intérêt appliqués par les IFM endements des titres publics à long terme harchés boursiers aux de change de l'euro lution des prix à la consommation lution de la production, de la demande et du marché du travail mmerce extérieur llance des paiements 1. Le compte des transactions courantes 2. Le compte financier économique au niveau de la Grande Région économique au luxembourg lution des prix et des coûts 1. Les prix à la consommation et projection d'inflation 2. Les prix à la production industrielle mptabilité nationale astrie nstruction mmerce et les autres secteurs uéte de conjoncture auprès des consommateurs arché du travail 1. L'emploi 2. Le chômage 3. Les coûts salariaux cteur financier 1. L'évolution de l'effectif dans le secteur financier 2. Les établissements de crédit 3. Les organismes de placement collectif mmerce extérieur llance des paiements 0.1 Le compte courant 1.1 Le compte courant 1.2 Le compte financier	43
		 1.3.3 L'industrie 1.3.4 La construction 1.3.5 Le commerce et les autres secteurs 1.3.6 L'enquête de conjoncture auprès des consommateurs 1.3.7 Le marché du travail 1.3.7.1 L'emploi 1.3.7.2 Le chômage 1.3.7.3 Les coûts salariaux 1.3.8 Le secteur financier 1.3.8.1 L'évolution de l'effectif dans le secteur financier 1.3.8.2 Les établissements de crédit 			43
		1.3.6	L'enquê	te de conjoncture auprès des consommateurs	44
		1.3.7	Le marc	hé du travail	44
			1.3.7.1	L'emploi	44
			1.3.7.2	Le chômage	46
			1.3.7.3	Les coûts salariaux	47
		1.3.8	Le secte	ur financier	48
			1.3.8.1	L'évolution de l'effectif dans le secteur financier	48
			1.3.8.2	Les établissements de crédit	49
			1.3.8.3	Les organismes de placement collectif	64
		1.3.9	Le comr	nerce extérieur	66
		1.3.10) La balan	nce des paiements	66
			1.3.10.1	Le compte courant	66
			1.3.10.2	2 Le compte financier	67
		1 3 11	Les finar	nces publiques	72

1.1 LA SITUATION ÉCONOMIQUE DANS LA ZONE EURO

1.1.1 Les taux d'intérêt à court terme

Les taux directeurs de l'Eurosystème sont restés inchangés tout au long de la période sous revue. Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a estimé que le niveau des taux directeurs demeure approprié pour garantir la stabilité des prix à moyen terme au sein de la zone euro et le taux de soumission minimal pour les opérations principales de refinancement a donc été maintenu à 2%; de même, les taux d'intérêt de la facilité de dépôt et de la facilité de prêt marginal sont restés inchangés à 1% et 3% respectivement.

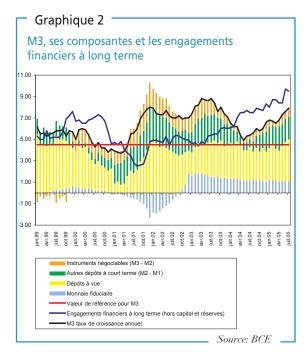


L'activité économique dans la zone euro demeure modérée malgré des taux d'intérêt historiquement bas. Ainsi, le PIB en volume a progressé de 0,3% en glissement trimestriel au deuxième trimestre 2005, après avoir enregistré une hausse de 0,4% lors du trimestre précédent. La croissance a d'ailleurs été soutenue par les bons résultats des entreprises, par la persistance de la croissance mondiale ainsi que par les améliorations de l'efficacité productive et de la compétitivité-prix des exportateurs de la zone euro. Néanmoins, le niveau élevé et en hausse des cours du pétrole a pesé sur la demande intérieure et sur la confiance des consommateurs, freinant ainsi l'activité économique qui à long terme devrait s'améliorer progressivement.

La persistance du niveau élevé et en hausse des cours du pétrole continue aussi à exercer des pressions à la hausse sur l'évolution des prix et pourrait déboucher sur des effets de second tour. Hormis les risques qui découlent de l'évolution des prix du pétrole, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne met en garde contre les risques relatifs à la fiscalité indirecte et aux prix administrés. Le Conseil des gouverneurs continue par ailleurs à souligner l'importance de la discipline budgétaire et la nécissité de poursuivre les réformes structurelles.

Concernant l'analyse monétaire, la forte croissance de l'agrégat large M3 observée depuis mi-2004 s'est largement poursuivie. Au deuxième trimestre 2005 la progression annuelle de M3 s'est établie à 7,2% en moyenne – demeurant largement supérieure au niveau de liquidité nécessaire au financement d'une croissance non inflationniste – pour atteindre 7,9% en juillet.

Au cours de la période sous revue, l'évolution de l'agrégat large a été influencée par deux forces antagonistes. D'une part, le faible coût d'opportunité de la détention d'actifs monétaires liquides, qui découle du bas niveau des taux d'intérêt, continue d'exercer un effet stimulant sur la progression de M3. D'autre part, l'incidence des taux d'intérêt historiquement bas a été atténuée par le processus de réaménagement de portefeuille, qui s'est néanmoins quelque peu ralenti au cours des derniers mois. Ce ralentissement est largement attribuable à l'évolution des titres d'OPCVM monétaires (inclus dans les «instruments négociables (M3 - M2)»), dont la croissance a cessé de reculer récemment; en période d'incertitude accrue, lorsque les actifs à plus long terme sont considérés comme étant trop risqués, ces titres peuvent être utilisés en tant qu'instruments de placement d'encaisses monétaires. En dépit de ce ralentissement récent, l'hypothèse de normalisation des portefeuilles a été corroborée, dans la mesure où des encaisses monétaires ont été converties en actifs à plus long terme et plus risqués. La décomposition de M3 met également en exergue une contribution moins importante des «instruments négociables (M3 - M2)» depuis mi-2003.



L'accélération de la croissance monétaire continue donc à s'expliquer par l'impact stimulant du bas niveau des taux d'intérêt qui l'emporte sur l'effet modérateur du réaménagement des portefeuilles. Les taux d'intérêt historiquement bas ont également alimenté la croissance des prêts au secteur privé qui ont été soutenus davantage encore par l'amélioration des conditions d'offre de crédit. L'évolution des prêts immobiliers, dont le taux de croissance annuelle a dépassé 10% aux deux premiers trimestres de l'année en cours, a été particulièrement dynamique; en juillet 2005, le taux de croissance annuelle des prêts au logement s'est établi à 10,5%.

1.1.2 Les taux d'intérêt appliqués par les IFM

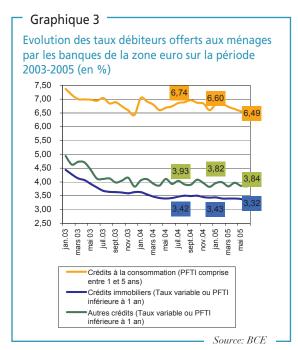
Les taux d'intérêt auxquels il est fait référence ci-dessous, sont ceux offerts par les banques de la zone euro à leur clientèle domestique.

Durant le premier semestre 2005, le coût des crédits immobiliers, à taux variable ou dont la période de fixation du taux d'intérêt (PFTI) est inférieure à un an, s'est déprécié de 11 points de base, passant de 3,43% en décembre 2004 à 3,32% en juin 2005. Ce segment de PFTI ne sert pas de référence commune pour l'ensemble des banques de la zone euro dans la mesure où, dans certains pays, les consommateurs optent pour des contrats dont le taux d'intérêt est fixé pour la durée totale du crédit, tandis que dans d'autres ce sont plutôt les taux variables qui servent de référence. Nous

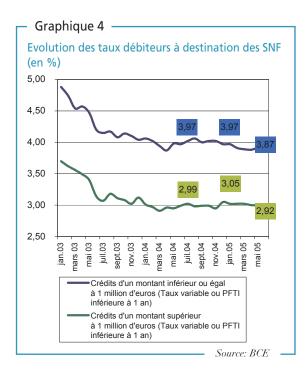
pouvons toutefois souligner que le coût du financement immobilier auprès des banques de la zone euro reste historiquement très bon marché.

Le coût des crédits autres qu'immobiliers avec une PFTI inférieure à un an s'est apprécié de deux points de base entre décembre 2004 (3,82%) et juin 2005 (3,84%). Ces crédits ne sont pas utilisés de la même manière dans l'ensemble des pays de la zone euro en raison, notamment, de différences réglementaires ou techniques (comme par exemple une plus ou moins grande spécialisation dans le *private banking* ou dans le *retail banking*).

Notons enfin que le coût des crédits à la consommation, avec une PFTI comprise entre un et cinq ans, a reculé de 11 points de base entre décembre 2004 (6,60%) et juin 2005 (6,49%).



Le coût des crédits aux sociétés non-financières (SNF), dont la PFTI est inférieure à un an, s'est réduit de 10 points de base entre décembre 2004 et juin 2004. Il s'établit à 3,87% pour les crédits de faible montant (moins d'un million d'euros) et à 2,92% pour les crédits plus importants (plus d'un million d'euros). L'écart moyen entre ces deux tranches de crédits est assez stable, autour de 100 points de base.

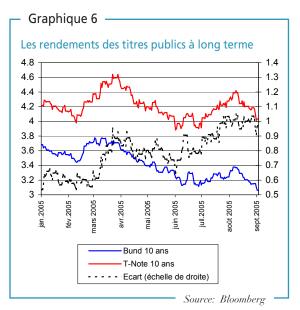


Sur le plan des taux créditeurs, si la rémunération des dépôts des ménages est restée stable entre décembre 2004 et juin 2005 (à 1,95%), celle des dépôts des sociétés non-financières s'est dépréciée de sept points de base, à 2,01%. Historiquement, cette dernière connaît une évolution plutôt erratique.



1.1.3 Les rendements des titres publics à long terme

Au cours des huit premiers mois de l'année en cours, les rendements obligataires à long terme ont poursuivi la baisse entamée en mi-2004 dans la zone euro, où ils n'ont cessé d'atteindre de nouveaux plus bas historiques tout au long de la période sous revue¹. Aux Etats-Unis, l'évolution des rendements obligataires a été nettement plus contrastée, de sorte que l'écart entre les rendements obligataires à long terme aux Etats-Unis et dans la zone euro s'est encore creusé, pour se situer à quelque 97 points de base au début du mois de septembre. Ainsi, à la date du 1er septembre 2005, le rendement du Bund à 10 ans s'est inscrit à 3,065%, soit 62 points de base en dessous du niveau de début d'année et celui des obligations américaines à 4,031% - ce qui constitue une baisse de 19 points de base par rapport à janvier 2005.



Jusqu'à la mi-février, les obligations à long terme dans la zone euro et les titres publics américains ont diminué de concert. A l'issue de cette évolution, les rendements du Bund à 10 ans se situaient à des niveaux très bas. Cette évolution n'est pas seulement imputable à une révision à la baisse des anticipations de croissance et d'inflation aux Etats-Unis et à des perspectives de croissance moins optimistes dans la zone euro. Elle reflète également l'achat accru d'obligations par les investisseurs institutionnels, qui veillent à respecter les nouvelles réglementations prudentielles et comptables.

¹ Il s'agit des obligations allemandes uniquement; les minima historiques enregistrés en 1901 et 1902 ne sont pas pris en compte.

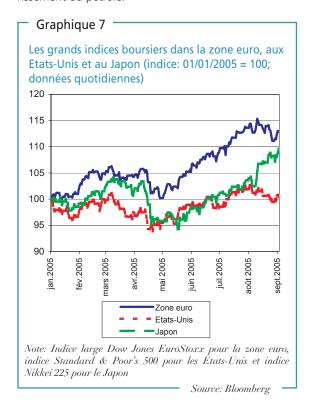
Le rebond des rendements à la mi-février 2005 est attribuable dans une large mesure aux déclarations du président du Comité fédéral de l'open market, sur base desquelles les opérateurs de marché ont conclu que le resserrement monétaire serait plus marqué que prévu. Au mois de mars, les évolutions des rendements obligataires à long terme ont été divergentes, découlant sans doute des perspectives économiques différenciées aux Etats-Unis et dans la zone euro. De ce fait, l'écart entre les rendements obligataires américains et ceux de la zone euro s'est creusé de quelque 40 points de base entre fin février et fin mars pour s'établir à plus de 90 points de base, avant de fléchir à nouveau sans toutefois atteindre les bas niveaux enregistrés antérieurement.

Au deuxième trimestre 2005, les rendements obligataires à long terme se sont repliés jusque début juin. Ces développements étaient liés à la publication de données moins favorables que prévu, notamment les données d'avril concernant le marché du travail américain; suite à des préoccupations relatives à la qualité de signature de quelques entreprises, les réaménagements de portefeuille vers les valeurs refuge – c'est-à-dire le glissement vers les obligations du secteur public au détriment des actions et des obligations du secteur privé – ont poussé les rendements des emprunts publics vers le bas. Aux Etats-Unis, l'apaisement des inquiétudes concernant l'évolution des prix contribuait également à une baisse des rendements. En juin, les rendements obligataires ont enregistré d'importantes fluctuations, sans toutefois interrompre leur tendance baissière dans la zone euro. Si aux Etats-Unis les données relatives à l'activité économique étaient plutôt contrastées, dans la zone euro les opérateurs de marché semblaient moins optimistes.

Or, en juillet et début août les rendements des titres publics à long terme ont inversé le recul des mois précédents, surtout aux Etats-Unis où la hausse fut particulièrement prononcée. De ce fait, le différentiel entre les rendements obligataires américains et ceux de la zone euro a augmenté considérablement lors de cette période. L'amélioration des perspectives relatives à l'évolution de l'activité économique fut renforcée par le discours de M. Greenspan sur l'état de l'économie américaine. En outre la décision de la Chine d'introduire plus de flexibilité dans son régime de change fit surgir quelques craintes quant à une éventuelle baisse de la demande pour les titres publics américains. Ensuite, au cours du mois d'août, la flambée des cours du pétrole a fini par pousser les rendements obligataires à la baisse. A la flambée des prix pétroliers s'ajoutaient d'ailleurs des données décevantes sur les ventes au détail et la confiance des consommateurs aux Etats-Unis.

1.1.4 Les marchés boursiers

Au Japon et dans la zone euro, les grands indices boursiers ont poursuivi la tendance haussière observée depuis mi-2004, tandis que la performance du Standard and Poor's 500 fut plus contrastée lors des huit premiers mois de l'année en cours. La progression de l'indice européen a continué à dépasser largement celle des indices américain et japonais tout au long de la période sous revue. Si le Dow Jones EuroStoxx et le Nikkei 225 ont progressé respectivement de 13,03% et 8,86% entre début janvier et début septembre 2005 pour s'établir à 302,26 et 12 506,97 points, le Standard and Poor's 500 se situait environ au même niveau qu'en début d'année, pour atteindre 1 221,59 points. La forte progression du Dow Jones EuroStoxx découle principalement de la bonne performance continue des entreprises de la zone euro qui a exercé un effet compensateur sur l'impact boursier du renchérissement du pétrole.



En janvier, la persistance du niveau élevé et en hausse des cours du pétrole pesait sur les cours des actions. Cependant, dans la zone euro les données favorables relatives aux bénéfices des entreprises exerçaient un effet modérateur sur l'impact qui découlait de l'évolution des prix pétroliers. A la faveur de sensibles améliorations des résultats des entreprises, les trois indices boursiers ont ensuite poursuivi leur progression jusqu'à la mi-mars.

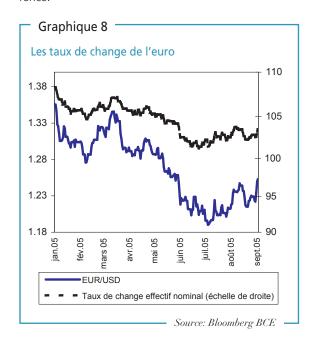
Toutefois, le renchérissement du pétrole commençait à peser sur les cours, qui ont replongé en avril. Les trois indices boursiers se sont contractés dans un contexte d'incertitude accrue, en dépit d'une baisse continue des rendements obligataires à long terme. Les données relatives au marché du travail américain étaient à nouveau perçues comme décevantes. En outre, la contraction des cours était sans doute liée au réaménagement de portefeuille vers les valeurs refuge². Dans la zone euro, l'effet adverse découlant de la publication de données indiquant une modération de l'activité économique était mitigé par la persistance de la forte rentabilité des entreprises, tandis qu'au Japon l'aggravation des tensions politiques a nui à la progression du Nikkei 225. Les cours se sont ensuite redressés pour amorcer une hausse prolongée, surtout dans la zone euro et au Japon, malgré quelques fluctuations en mai suite à la publication de données macroéconomiques contrastées.

Début juin, les cours boursiers ont poursuivi la progression entamée au mois précédent, une fois encore à la faveur de l'excellente performance des entreprises. Même si la nouvelle flambée des prix pétroliers a temporairement interrompu la tendance haussière des cours à la fin juin, les résultats favorables des entreprises ont largement inversé l'effet du renchérissement des prix pétroliers et de la hausse des rendements obligataires à long terme. Les attaques terroristes à Londres n'ont eu qu'un effet passager sur les marchés financiers. Si au mois d'août les cours se sont légèrement repliés suite au renchérissement considérable du pétrole, le Nikkei 225 a enregistré quelques gains importants suite au regain d'optimisme des investisseurs; les signaux positifs relatifs à l'activité économique au Japon ont contribué à la bonne performance de l'indice japonais, qui a progressé dans un climat pourtant caractérisé par des tensions politiques accrues.

1.1.5 Le taux de change de l'euro

Depuis le début de l'année, l'euro s'est déprécié de 7,77% par rapport au dollar américain, pour s'établir à 1,2501 à la date du 1^{er} septembre 2005. Néanmoins, l'euro reste proche de sa moyenne de 2004, car il s'était fortement apprécié vers la fin de l'année écoulée. Si l'évolution des taux directeurs et des rendements obligataires a généralement joué en faveur d'une appréciation de la devise américaine, celle-ci s'est inscrite en baisse depuis juillet 2005.

Le taux de change effectif nominal³ a baissé de 5,09% entre début janvier et début septembre 2005. Bien que ce recul reflète largement les développements du taux de change bilatéral de l'euro face au dollar, il masque néanmoins une évolution nettement moins homogène face aux autres devises incluses dans le panier de référence.



Début janvier 2005, l'euro s'est replié face au dollar suite à la publication d'un compte-rendu de la réunion du Comité fédéral d'open market qui alimentait des craintes quant aux perspectives d'inflation aux Etats-Unis. La dépréciation de l'euro par rapport au dollar continuait jusqu'à la mi-février, sur base d'inquiétudes en déclin concernant les déficits structurels aux Etats-Unis. Ces craintes ont ensuite repris de la vigueur, tandis que diverses spéculations ont émergé quant à une éventuelle diversification des portefeuilles de réserves de change par plusieurs banques centrales asiatiques. Ces deux évolutions ont pénalisé le dollar entre la mifévrier et la mi-mars. Dans la deuxième quinzaine du mois de mars, l'euro s'est à nouveau inscrit en baisse, sous l'influence d'un différentiel croissant entre les taux directeurs de la zone euro et des Etats-Unis.

Tout comme le taux de change de l'euro face au dollar, le taux de change effectif nominal s'est inscrit en baisse à partir de janvier 2005. Au cours du premier trimestre, ce dernier s'est déprécié de quelque 2,7%. L'euro s'est

 $^{2 \}hspace{0.5cm} \textit{Il s'agit d'un glissement vers les obligations du secteur public au détriment des actions et des obligations du secteur privé.}$

³ Il s'agit du taux de change de l'euro par rapport aux devises des vingt-trois principaux partenaires commerciaux de la zone euro.

donc non seulement déprécié par rapport au dollar et aux monnaies asiatiques ancrées à ce dernier, mais aussi face à plusieurs autres devises principales dont la livre sterling.

A partir de fin mars, l'euro a varié dans une fourchette assez étroite par rapport au dollar américain, malgré quelques fluctuations liées aux perspectives de croissance jugées peu favorables d'abord aux Etats-Unis et ensuite dans la zone euro. Néanmoins, la dépréciation de l'euro s'est accentuée au cours du deuxième trimestre. Dans le contexte d'une nouvelle hausse des taux directeurs aux Etats-Unis et de nouvelles données indiquant une baisse du déficit commercial américain en mai, la dépréciation de l'euro a été renforcée par les sentiments négatifs relatifs aux référendums en France et aux Pays-Bas. Le différentiel croissant des rendements obligataires à long terme lié à la hausse continue des taux directeurs aux Etats-Unis a contribué à l'appréciation du dollar; le 4 juillet 2005, l'euro s'est établi à 1,1902 USD, son niveau le plus bas au cours de la période sous revue.

Quant à l'évolution du taux de change effectif nominal au deuxième trimestre de l'année en cours, elle a en règle générale suivi l'évolution du taux euro-dollar. Néanmoins, au cours du trimestre, l'euro s'est aussi replié face au yen et à la livre sterling, ainsi que face à quelques devises asiatiques ancrées au dollar et à certaines devises des nouveaux Etats membres de l'Union Européenne.

En juillet, l'euro a entamé une nouvelle période d'appréciation prolongée face à la devise américaine, en partie suite à la réapparition des craintes relatives au déficit du compte courant américain. Malgré l'écart croissant entre les rendements obligataires à long terme en faveur du dollar et l'amélioration des perspectives relatives à l'évolution de l'activité économique, qui fut d'ailleurs renforcée par le discours de M. Greenspan sur l'état de l'économie américaine, l'euro s'est inscrit en hausse en juillet. La décision de la Chine d'introduire plus de flexibilité dans son régime de change n'a exercé qu'un effet passager sur les cours. Début août, la hausse des taux directeurs américains a quelque peu freiné la dépréciation du dollar. Cependant, dans la deuxième moitié du mois, l'euro s'est à nouveau replié pour s'approcher de sa moyenne de 2004.

Entre début août et début septembre, le taux de change effectif nominal de l'euro s'est apprécié de 0,21%. Au cours de cette période, l'euro s'est apprécié face à plusieurs devises autres que le dollar, dont la livre sterling et le yen japonais.

Il convient de rappeler que depuis l'élargissement du 1er mai 2004, les devises de six nouveaux Etats membres ont adhéré au Mécanisme de change européen II (MCE II). Le 28 juin 2004, l'Estonie, la Lituanie et la Slovénie ont rejoint le MCE II. Les cours pivots vis-àvis de l'euro ont été fixés à EUR/EEK 15,6466 pour la couronne estonienne, EUR/LTL 3,45280 pour le litas lituanien et EUR/SIT 239,640 pour le tolar slovène. La couronne estonienne et le litas lituanien sont restés pratiquement inchangés tout au long de la période sous revue, tandis que le tolar slovène n'a évolué que dans une fourchette très étroite tout en s'appréciant légèrement contre l'euro. Le 2 mai 2005, Chypre, la Lettonie et Malte ont également intégré le MCE II. Les cours pivots de ces monnaies par rapport à l'euro ont été arrêtés à EUR/CYP 0,585274 pour la livre chypriote, EUR/LVL 0,702804 pour le lats letton et EUR/MTL 0,429300 pour la lire maltaise. Si la livre chypriote s'est appréciée au cours du mois de mai, elle s'est ensuite stabilisée; la lire maltaise et le lats letton sont demeurés quasiment inchangés.

1.1.6 L'évolution des prix à la consommation

L'inflation de la zone euro mesurée par l'IPCH a atteint 2,1% en juin et 2,2% en juillet 2005, après être ressortie à 2,0% en mai. Ce rythme plus soutenu de l'inflation annuelle résulte essentiellement de la hausse sensible des cours du pétrole exprimés en dollars et de la dépréciation du taux de change de l'euro face au dollar. Le rythme de progression annuel des prix de l'énergie s'est en effet établi à quelque 11,8% en juillet 2005, contre respectivement 6,9% en mai et 9,4% en juin.

La progression annuelle des prix des produits alimentaires non transformés a fléchi au cours des derniers mois pour s'établir à 0,3% en juillet.

Le taux de variation annuel de l'IPCH hors énergie et produits alimentaires non transformés a été assez modéré, revenant de 1,6% en mai à 1,4% en juin et juillet 2005, ce qui a quelque peu atténué les pressions inflationnistes. Les prix des produits manufacturés hors énergie exprimés en glissement annuel ont d'ailleurs été stables en juillet.

Selon l'estimation rapide d'Eurostat, l'inflation de la zone euro mesurée par l'IPCH s'est établie à 2,1% en août 2005. Bien que la ventilation détaillée ne soit pas disponible actuellement, il est fort probable que le rythme annuel de croissance des prix de l'énergie ait augmenté, sous l'effet de la récente hausse des cours pétroliers.

Tableau 1 Evolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et de ses composantes dans la zone euro (variations annuelles en pourcentage)

	2002	2003	2004	2004 juil.	2004 août	2004 sept.	2004 oct.	2004 nov.	2004 déc.	2005 janv.	2005 fév.	2005 mars	2005 avril.	2005 mai	2005 juin	2005 juil.	2005 août
IPCH global	2,3	2,1	2,1	2,3	2,3	2,1	2,4	2,2	2,4	1,9	2,1	2,1	2,1	2,0	2,1	2,2	2,1
dont:																	
Biens	1,7	1,8	1,8	2,1	2,1	1,8	2,2	2,0	2,0	1,6	1,8	1,9	2,1	1,6	1,9	2,1	
Alimentation	3,1	2,8	2,3	2,6	2,1	1,4	1,2	1,0	2,0	1,5	1,9	1,5	1,3	1,3	1,2	1,1	
- Produits alimentaires non transformés	3,1	2,1	0,6	0,7	-0,2	-1,5	-1,2	-1,0	0,0	-0,6	0,7	1,3	0,8	1,0	0,6	0,3	
- Produits alimentaires transformés	3,1	3,3	3,4	3,8	3,6	3,3	2,8	2,3	3,2	2,8	2,6	1,6	1,7	1,5	1,5	1,6	
Produits manufacturés	1,0	1,2	1,6	1,8	2,1	2,0	2,7	2,5	2,0	1,7	1,8	2,2	2,4	1,8	2,2	2,6	
- Produits manufacturés hors énergie	1,5	0,8	0,8	0,7	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,5	0,2	0,4	0,3	0,4	0,3	0,0	
- Energie	-0,6	3,0	4,5	5,9	6,5	6,4	9,8	8,7	6,9	6,2	7,7	8,8	10,2	6,9	9,4	11,8	
Services	3,1	2,5	2,6	2,7	2,7	2,6	2,6	2,7	2,7	2,4	2,4	2,5	2,2	2,5	2,2	2,3	
IPCH hors énergie et produits alimentaires non transformés	2,5	2,0	2,1	2,1	2,2	2,0	2,0	1,9	2,1	1,8	1,6	1,6	1,4	1,6	1,4	1,4	

Source: Eurostat

Les récentes projections établies par les services de la BCE indiquent que la progression moyenne de l'IPCH s'inscrirait dans une fourchette comprise entre 2,1% et 2,3% en 2005, pour se situer entre 1,4% et 2,4% en 2006. Par rapport aux projections macroéconomiques de l'Eurosystème publiées en juin 2005, les intervalles de projection pour l'inflation ont été revus fortement à la hausse en raison de la hausse des cours du pétrole. Ces projections en matière de prix reflètent également l'hypothèse d'une persistance de la modération salariale. Dans l'ensemble, le Conseil des gouverneurs de la BCE ne voit toujours pas de signes indiquant clairement un renforcement des tensions inflationnistes sous-jacentes d'origine interne dans la zone euro.

1.1.7 L'évolution de la production, de la demande et du marché du travail

Après avoir ralenti tout au long de l'année 2004, la croissance trimestrielle du PIB a connu un léger sursaut au premier trimestre de 2005 (0,4%) qui a été suivi d'un essoufflement au cours du deuxième trimestre (0,3%).

Comme l'atteste l'examen des différentes composantes du PIB dans son optique dépenses, la composition de la croissance du PIB au deuxième trimestre 2005 dresse un tableau mitigé. A l'image de la conjoncture relativement favorable à l'extérieur de la zone euro, les composantes les plus dynamiques demeurent les exportations et les importations (2,1% en glissement trimestriel pour chacune de ces composantes). Leurs contributions à la croissance du PIB de respectivement +0,8pp et -0,8pp

se sont en revanche neutralisées. La progression du PIB s'explique alors intégralement par celle de la demande domestique, mais ce sont les variations de stocks qui contribuent pour environs deux-tiers à cette croissance. La consommation finale des ménages a même diminué de 0,1% et, les investissements n'ont progressé que faiblement (+0,2%) en partie sous l'effet de la hausse des cours du pétrole.

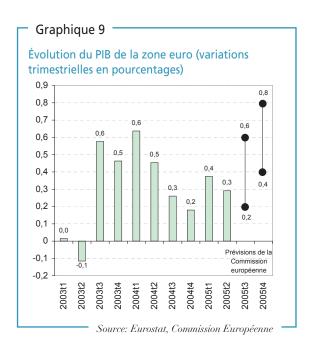
Dans une optique prospective, le scénario de base d'une amélioration conjoncturelle n'a en revanche pas fondamentalement changé, en dépit du «trou d'air» qui a affecté l'activité économique de la zone euro au cours du second trimestre de 2005. Dans ses prévisions à court terme, la Commission Européenne table notamment sur une accélération de la croissance du PIB au deuxième semestre de l'année (voir graphique).

Les dernières projections d'été de la Banque centrale européenne, datant de début septembre, s'inscrivent également dans ce schéma de redémarrage progressif de la croissance, tout en étant en retrait par rapport à l'exercice de projections précédent. En effet, les intervalles relatifs à la progression annuelle du PIB sur l'horizon couvert par les projections ont été rabaissés, s'établissant désormais dans des fourchettes de 1,0% et 1,6% pour 2005 et de 1,3% et 2,3% pour 2006. Ce moindre dynamisme, par rapport aux projections de juin, s'explique avant tout par de légères révisions des séries historiques ainsi que de l'impact de la hausse du prix du pétrole sur l'activité économique. Parmi les composantes de la demande domestique, la croissance

annuelle de la consommation privée devrait progresser graduellement en 2005 et 2006 à la faveur d'une croissance du revenu disponible réel dans le sillage d'une hausse plus soutenue de l'emploi. En revanche, l'accélération demeure fort modeste, et en retrait par rapport aux projections précédentes, en raison des retombées négatives de la hausse du prix du pétrole sur le revenu disponible des ménages. De même, dans un climat d'incertitudes et de préoccupations en ce qui concerne la soutenabilité à long terme des régimes de soins de santé et de pensions, le comportement attentiste des ménages ne favorise guère un dynamisme plus important de la consommation privée.

La progression annuelle de la consommation publique devrait, quant à elle, demeurer modérée, tandis que la croissance annuelle de la formation brute de capital fixe devrait se situer entre 0,4% et 2,0% pour ensuite s'accélérer en 2006 sous l'influence notamment de conditions de financement favorables et d'un niveau élevé des profits des entreprises.

La croissance des exportations et des importations devrait décélérer dans le courant de 2005, pour progresser davantage par la suite. Les exportations bénéficieraient notamment des effets de la demande externe revigorée, quoi qu'en retrait par rapport à l'année 2004. La progression des importations suivrait un sentier largement parallèle, de sorte que les exportations nettes ne dégageraient qu'une faible contribution à la croissance du PIB au cours de la période de projections sous revue.



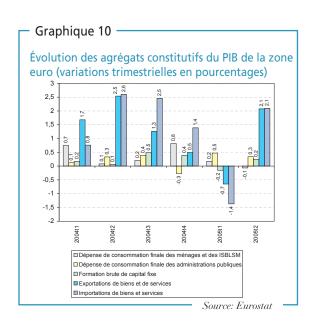


Tableau 2 Projections macroéconomiques pour la zone euro

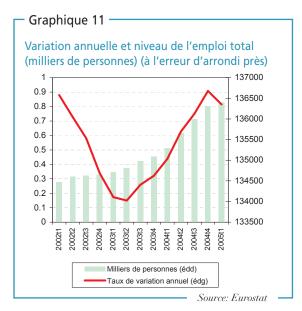
(variations annuelles en pourcentages)

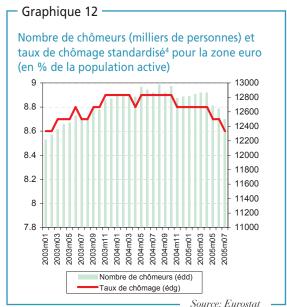
	2004	2005	2006
PIB réel	1,8	1,0 – 1,6	1,3 – 2,3
Consommation privée	1,3	1,1 – 1,5	0,7 – 1,9
Consommation publique	1,4	0,6 – 1,6	1,1 – 2,1
Formation brute de capital fixe	1,4	0,4 - 2,0	1,3 – 4,5
Exportations de biens et de services	5,9	2,4 - 5,2	4,6 – 7,8
Importations de biens et de services	6,1	2,2 – 5,2	4,3 – 7,7

Source: BCE

La situation sur le marché de l'emploi s'est cristallisée dans la zone euro au cours du premier semestre 2005. Après être restée largement inchangée en 2003, la croissance annuelle de l'emploi est redevenue modérément positive dans le courant de 2004. Les données disponibles pour le premier trimestre de 2005 indiquent que l'emploi a progressé à un rythme quasiment comparable (0,2% en glissement trimestriel) à celui qui a été observé durant le dernier semestre de 2004. Au cours du trimestre sous revue, l'emploi a reculé dans le secteur industriel, mais a augmenté dans celui des services. Cette divergence sectorielle semble liée à un déphasage des rythmes d'activité économique dans ces secteurs, mais elle met également en lumière des évolutions structurelles plus générales observées au cours des dernières années. Les données d'enquêtes relatives à l'évolution de l'emploi au sein de la zone euro laissent augurer une poursuite de la stabilisation de la croissance de l'emploi au cours du second trimestre de 2005.

Le taux de chômage est demeuré globalement stable au cours des sept premiers mois de 2005 dans la zone euro, pour s'établir à 8,6% en juillet. La progression de l'emploi a recommencé à s'affermir après plusieurs années d'atonie, et devrait encore se consolider au cours du second semestre de 2005. Les perspectives sur le marché de l'emploi et, en particulier, sur le front du chômage risquent cependant de demeurer empreintes des séquelles du ralentissement de l'activité et de la poursuite de la maîtrise des coûts requise afin d'assurer la compétitivité.





⁴ Le taux de chômage standardisé est calculé sur base des définitions qui sont recommandées par le Bureau International du Travail (BIT).

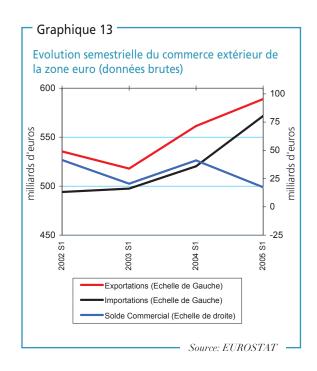
Dans cette définition, seules les personnes sans travail qui ont recherché activement un emploi pendant les quatre semaines précédentes et qui sont disponibles pour commencer à travailler dans les deux semaines sont incluses dans le calcul du taux de chômage.

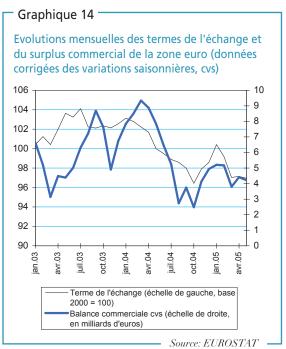
20

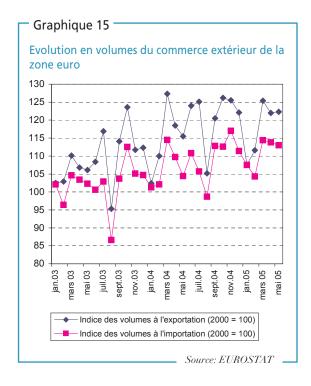
1.1.8 Le commerce extérieur

L'excédent du commerce extérieur de la zone euro s'est nettement contracté en atteignant 17 milliards d'euros au premier semestre de 2005 contre 41 milliards au même semestre de 2004. Cette détérioration s'explique par la forte croissance des importations qui, sous l'effet du renchérissement du pétrole, se sont accrues de 9,9%, atteignant de la sorte 571,6 milliards d'euros au premier semestre 2005 contre 520 milliards d'euros au même semestre de l'année 2004. Les exportations de la zone euro ont certes enregistré une croissance soutenue (4,9% à 589 milliards d'euros au premier semestre 2005), mais elle a été largement en decà de la progression des importations. En termes réels, la hausse des importations a aussi été largement supérieure à celle des exportations, puisque l'indice des volumes importés a augmenté de 3,9% en moyenne au premier semestre 2005 contre 2,6% pour les exportations. Il en est de même de l'évolution des prix relatifs, qui montre une détérioration des termes de l'échange. Les prix à l'importation ont augmenté de 5,8% en moyenne contre 1,8% pour les prix à l'exportation.

L'évolution des données corrigées des variations saisonnières (cvs) montre qu'au premier semestre 2005 la moyenne mensuelle (4,4 milliards d'euros) de l'excédent commercial de la zone euro est deux fois moindre que le niveau correspondant enregistré au cours du même semestre 2004 (8,8 milliards d'euros). L'excédent mensuel moyen du premier semestre 2005 est toutefois en hausse par rapport au dernier semestre de 2004, où il s'élevait à 3,9 milliards d'euros. La contraction de l'excédent commercial par rapport à son niveau du premier semestre de 2004, est associée à la détérioration des termes de l'échange consécutive à la hausse prononcée des prix du pétrole et des matières premières.







La répartition du solde commercial par principales catégories de biens montre que la zone euro a réalisé l'excédent le plus important dans le domaine des machines et véhicules (64,4 milliards d'euros au premier semestre de 2005, soit une légère baisse de 0,2%). Le surplus dégagé sur les produits chimiques et connexes (près de 33 milliards) s'est aussi contracté (-3,5%) tandis que l'excédent sur les produits manufacturés (14,7 milliards d'euros) a fortement chuté (-17,2%). Concernant les échanges de produits pour lesquels la zone euro réalise habituellement un solde négatif, les combustibles minéraux et lubrifiants (pétrole essentiellement) ont vu leur déficit grimper de 40% à 84 milliards d'euros au premier semestre 2005. De même, le déficit dans les matières premières (13 milliards) s'est alourdi.

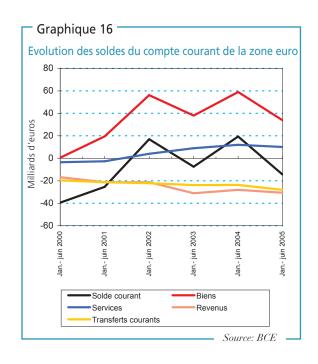
En ce qui concerne les évolutions du commerce selon les principaux partenaires de la zone euro, l'excédent vis-à-vis des Etats-Unis est resté stable (28 milliards d'euros au premier semestre de 2005), tandis que celui vis-à-vis du Royaume-Uni a baissé de 13% (27,7 milliards d'euros). Par contre, les surplus vis-à-vis de la Suisse (6,7 milliards d'euros) et vis-à-vis des pays d'Europe Centrale et de l'Est (nouveaux membres de l'UE exclus) se sont améliorés de près de 10%. Sur tout le premier semestre 2005, les déficits commerciaux les plus lourds enregistrés par la zone euro ont concerné les échanges avec la Chine (+48% à 32 milliards d'euros), le Japon (9,9 milliards) et les pays producteurs

de pétrole. Pour ces derniers, le déficit vis-à-vis de la Russie a été le plus lourd en termes absolus (+55% à 15 milliards d'euros), suivi par le déficit avec les pays membres de l'OPEP (+189% à 11 milliards d'euros) et la Norvège (9 milliards d'euro).

1.1.9 La balance des paiements

1.1.9.1 Le compte des transactions courantes

La balance courante de la zone euro s'est soldée par un déficit de 14,5 milliards au premier semestre de 2005 alors qu'elle avait dégagé un excédent de 19,5 milliards au même semestre de 2004. Cette sensible détérioration du solde courant s'explique essentiellement par la forte baisse de l'excédent des biens et services, qui est passé de 71 milliards d'euros au premier semestre 2004 à 44 milliards au même semestre de 2005. Sous l'effet notamment du renchérissement du prix du pétrole, les importations de marchandises ont réalisé en valeur une progression plus importante que celle des exportations, provoquant ainsi une chute de 43% de l'excédent des marchandises. Le compte courant de la zone euro a en outre souffert des évolutions défavorables au niveau de la balance des revenus et des transferts courants, dont les déficits respectifs se sont alourdis.

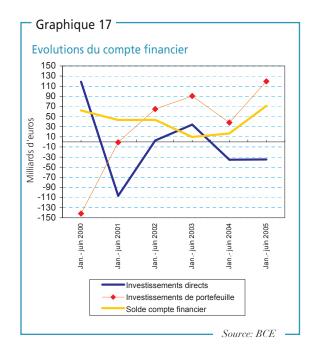


1.1.9.2 Le compte financier

Les flux du compte financier de la zone euro ont enregistré une importation nette de capitaux de 71 milliards d'euros au premier semestre 2005 contre 16 milliards au même semestre de 2004. Ces entrées de capitaux ont été occasionnées essentiellement par les investissements de portefeuille, sous l'effet d'une hausse, à concurrence de 120 milliards d'euros, des achats nets des titres de la zone euro par les non-résidents. Cet engouement des non-résidents pour les titres de la zone euro s'explique probablement par des performances relativement meilleures, en termes de rendements offerts par les marchés boursiers et obligataires de la zone euro (Cfr. Sections 1.1.3 et 1.1.4 ci-dessus).

Les investissements directs et les autres investissements ont par contre enregistré des sorties nettes qui ont partiellement compensé les entrées d'investissements de portefeuille. Profitant de meilleures perspectives de croissance économique dans les autres régions du Monde (par rapport à la zone euro) les entreprises de la zone euro ont investi massivement à l'étranger (65 milliards d'euros au premier semestre 2005 contre 56 milliards au même semestre de 2004). Ces investissements se sont en grande partie matérialisés par des participations au capital social⁵ des entreprises étrangères même si les prêts entre affiliés ont aussi augmenté. Toutefois, les non-résidents ont également augmenté leurs investissements dans les filiales situées dans la zone euro (30 milliards d'euros au premier semestre 2004 contre 21 milliards d'euros au même semestre de 2004). De ce fait, les sorties nettes d'investissements directs ont atteint 34,6 milliards d'euros au premier semestre 2005.

Sur l'ensemble du premier semestre 2005, les sorties nettes d'autres investissements (18,5 milliards d'euros) ont impliqué les administrations publiques (7,5 milliards) et les autres secteurs, qui ont accru leurs créances envers les non-résidents.



⁵ Bénéfices réinvestis compris.

1.2 LA SITUATION ÉCONOMIQUE AU NIVEAU DE LA GRANDE RÉGION

Le présent survol de l'évolution conjoncturelle au sein de la Grande Région, qui se compose de la Lorraine, de la Rhénanie-Palatinat, de la Sarre, de la Wallonie et du Luxembourg, constitue une mise à jour de contributions parues dans les Bulletins 2002/1, 2003/1 et 2004/2 de la BCL. L'examen de la situation conjoncturelle dans la Grande Région revêt une importance particulière du fait du considérable degré d'ouverture de l'économie luxembourgeoise, en particulier envers les régions limitrophes. A noter que la situation économique au Luxembourg est décrite séparément au point suivant du présent Bulletin.

En **Lorraine**⁶, l'activité économique s'est accélérée en 2004, alors que l'emploi salarié a reculé de 0,8%. Ce chiffre masque des évolutions contrastées dans les différents secteurs de l'économie lorraine. En effet, les effectifs ont progressé de 1,7% dans les activités de services, tandis qu'ils ont reculé dans l'industrie (- 3,4%), la construction et le commerce (- 0,2%).

Les exportations lorraines, plus dynamiques que celles de l'ensemble de la France, ont surtout profité de la reprise enregistrée sur les marchés hors Union européenne. La contribution de l'industrie automobile à la croissance a été particulièrement positive, comme en témoigne une croissance de 12,4% du chiffre d'affaires de ce secteur. Les industries intermédiaires et des biens d'équipements ont également participé à la reprise avec des chiffres d'affaires en hausse de respectivement 7,7% et 3,2%. Malgré la reprise enregistrée au cours de l'année sous revue, l'emploi a continué à diminuer dans l'industrie à l'exception de l'industrie automobile qui a continué à créer des emplois. Selon l'INSEE, les perspectives d'évolution de l'activité industrielle pour l'année 2005 sont positives. Les biens intermédiaires et les biens d'équipement connaîtraient une croissance dynamique, alors que l'agroalimentaire et les biens de consommation se rétabliraient. Cependant, l'activité de l'importante industrie automobile resterait inférieure à celle enregistrée en 2004. La progression de la productivité ne soutiendrait pas la croissance de l'emploi industriel. En effet, les résultats de l'enquête menée par la Banque de France auprès des chefs d'entreprise⁷ indiquent un recul de l'emploi de 3% pour 2005 dans l'industrie.

L'année 2004 a été particulièrement favorable à la construction lorraine. En effet, le nombre de logements

commencés en 2004 a affiché une croissance annuelle de 17% en raison de la forte progression du nombre des logements mis en chantier dans le collectif (+36%), tandis que le nombre de logements individuels n'a connu qu'une augmentation relativement modeste, de 4% par rapport à l'année précédente. La forte progression des autorisations de construire présage favorablement de l'activité dans la construction en 2005, tandis que l'enquête menée par la Banque de France indique que les chefs d'entreprise anticipent une baisse de l'emploi de 1% dans ce secteur.

La croissance du PIB de **Rhénanie-Palatinat**⁸ s'est établie à 2% en 2004, soit le taux le plus élevé depuis 2000, après 0,2% en 2003. La reprise a été largement tirée par l'activité dans l'industrie. La valeur ajoutée brute réelle des industries manufacturières a progressé de 4,5% en 2004 par rapport à 2003, grâce en particulier à la vigueur des exportations. Les services ont également apporté une contribution positive à la croissance économique, en raison notamment de la bonne performance des sous-secteurs commerce, transport, finances, location et services aux entreprises.

La situation sur le marché du travail est restée tendue en Rhénanie-Palatinat, malgré la reprise conjoncturelle et une certaine incidence positive de la réorientation de la politique de l'emploi. Ainsi, le taux de chômage a augmenté de 0,5 point de pourcentage pour ressortir à 8,1%. L'emploi a pourtant progressée de 0,6% en glissement annuel, alors que des pertes d'emploi de respectivement -0,3 et -0,6% étaient survenues en 2002 et 2003. A noter que l'emploi industriel a continué à diminuer au cours de l'année sous revue (- 2,3% en rythme annuel).

L'importance relative du secteur de la construction dans l'emploi s'est affaiblie davantage au cours de l'année 2004. Les heures travaillées dans la construction ont diminué de 8,6%, alors que le nombre des entreprises a reculé de 7,1% et que l'emploi a fléchi de 8,9%.

Le chiffre d'affaires a été quasiment stable en 2004 (+0,2%) dans la construction. Les perspectives d'évolution de l'activité au niveau de la construction restent assez défavorables, et ce en raison d'un fléchissement sensible des nouvelles commandes reçues (- 11,9% en termes annuels).

⁶ Les commentaires relatifs à la Lorraine sont essentiellement basés sur des données et publications de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), plus particulièrement sur le document intitulé «Economie Lorraine – Dossier numéro 22- Bilan».

⁷ Banque de France – Lorraine: «Le comportement des entreprises lorraines – Bilan 2004 et perspectives 2005», présentation du 3 mars 2005.

⁸ Les commentaires relatifs à la Rhénanie-Palatinat sont essentiellement basés sur des données et publications de l'Office statistique de la Rhénanie-Palatinat (Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz), plus particulièrement sur le cahier statistique mensuel 04/2005.

La hausse des prix à la consommation en Rhénanie-Palatinat, a atteint une moyenne de 1,6% en 2004, soit 0,5 point de pourcentage de plus que l'année précédente.

En 2004, on a observé une reprise de l'activité économique en **Sarre**⁹. La croissance du PIB en volume sarrois s'est en effet établie à 1,9% en 2004, après un recul de 0,8% en 2003. La reprise s'est surtout manifestée dans l'industrie, compensant ainsi dans une large mesure le fléchissement de la demande enregistré l'année précédente. Les éléments moteurs de la croissance économique ont été le secteur automobile et la sidérurgie. Le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière sarroise a progressé de 14% au cours de l'année sous revue. L'évolution dans la construction sarroise, à l'image de celle de la Rhénanie-Palatinat, est demeurée peu favorable en 2004. Le nombre d'entreprises actives dans ce secteur, l'emploi, la somme des salaires, le nombre des heures travaillées ainsi que le chiffre d'affaires sont tous en recul par rapport à l'année précédente.

Après avoir reculé au cours des deux années précédentes, l'emploi a augmenté de 0,4% en Sarre sur l'ensemble de 2004. Alors qu'il a enregistré une progression de quelque 1,3% dans le secteur des services au cours de l'année sous revue, l'emploi a continué à diminuer dans l'industrie (-1,8%) et la construction (-1,9%).

Le taux d'inflation annuel moyen sarrois, mesuré par la variation de l'indice des prix à la consommation, s'est élevé à 1,7% en 2004, soit 0,7 point de pourcentage de plus qu'en 2003. La hausse du taux moyen d'inflation en 2004 s'explique par les incidences haussières des prix de l'énergie et des soins de santé. À la fin de l'année, le taux de chômage s'établissait à 10,3%, en retrait de 0,3 point de pourcentage par rapport à décembre 2003.

En 2004, une reprise économique a été observée en **Wallonie**¹⁰ après trois années de faible croissance. Selon les résultats des enquêtes d'opinion auprès des industriels, la Wallonie devrait avoir enregistré une croissance de 2,6%, contre 1,0% en 2003. Des signes de

plus en plus nombreux indiquaient une reprise de l'activité économique dans l'industrie ainsi que dans tous les secteurs plus tournés vers la demande intérieure. En effet, les résultats mensuels des enquêtes auprès des commerçants wallons ont mis en exergue un optimisme grandissant au cours de l'année 2004. Simultanément, les résultats de l'enquête réalisée par la BNB auprès des ménages wallons font apparaître une forte amélioration de la confiance des ménages wallons. Le niveau de la production industrielle hors construction a connu une évolution favorable au cours de l'année sous revue, en particulier au cours du second semestre, le glissement annuel s'accélérant progressivement pour passer de 0,2% au premier trimestre à 7,8% au dernier trimestre de 2004. Cette forte progression de l'activité industrielle en fin d'année est surtout liée à la bonne performance de la branche des biens intermédiaires et à une stabilisation de l'activité des biens de consommation au niveau élevé observé fin 2003. Dans ce contexte favorable, les investissements en Wallonie ont également suivi une trajectoire ascendante au cours de l'année 2004, pour enregistrer une croissance moyenne de 4,2%, après deux années consécutives de baisse. Le rythme de progression du chiffre d'affaires dans le commerce de détail et des immatriculations de voitures neuves témoigne de l'évolution favorable de la consommation privée en 2004. Cependant, les exportations wallonnes ont été assez sensibles au ralentissement de la croissance observé dans la zone euro au cours du deuxième semestre. Le taux de croissance annuel de ces exportations est en effet passé de 4,8% au premier trimestre 2004 à 1,6% au troisième trimestre.

Pour l'année 2005, les résultats des enquêtes de conjoncture montrent une détérioration plus affirmée de l'opinion des industriels en Wallonie, surtout concernant l'évolution du rythme de production, le niveau des carnets de commandes intérieures et l'évolution de la demande à trois mois dans la branche des biens de consommation. Ainsi, selon l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, la croissance économique wallonne ne devrait pas dépasser 1,3% en 2005.

⁹ Les commentaires relatifs à la Sarre sont essentiellement basés sur des données et publications de l'Office statistique de la Sarre (Statistisches Landesamt Saarland)

¹⁰ Les commentaires relatifs à la Wallonie sont essentiellement basés sur des données et publications de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique.

1.3 LA SITUATION ÉCONOMIQUE AU LUXEMBOURG

1.3.1 L'évolution des prix et des coûts

1.3.1.1 Les prix à la consommation et projection d'inflation

L'inflation annuelle du Luxembourg mesurée par l'indice des prix à la consommation national (IPCN) a progressé en juillet pour s'établir à 2,6%, après avoir fléchi de 2,5% en avril à respectivement 2,4% et 2,2% en mai et juin.

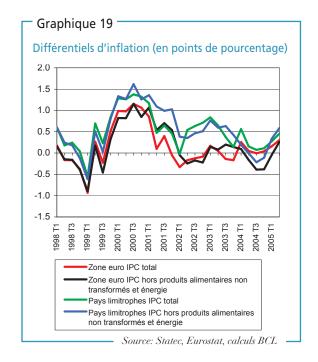
Les cours du pétrole ont constitué le principal facteur inflationniste au cours des derniers mois. En effet, le rythme de variation annuel des prix des produits pétroliers a fluctué entre 13,4% et 21,8% au cours de la période allant d'avril à juillet 2005. L'évolution des prix des produits pétroliers enregistrée en juillet 2005 constitue en outre la cinquième hausse mensuelle enregistrée depuis le début de l'année.

L'inflation sous-jacente¹¹ est quant à elle demeurée relativement stable au cours de la période allant d'avril à juillet 2005, avec des taux annuels compris entre 1,7 et 1,8% dans le sillage d'une légère accélération début 2005.

La hausse des prix des services est pourtant toujours assez soutenue avec 2,7% en juillet 2005, contre respectivement 2,3 et 2,5% en mai et juin. La contribution de cette composante à l'inflation globale demeure de ce fait importante, avec quelque 0,9 point de pourcentage. A noter que l'indexation automatique des salaires d'octobre 2005 exercera une pression à la hausse sur les prix des services.

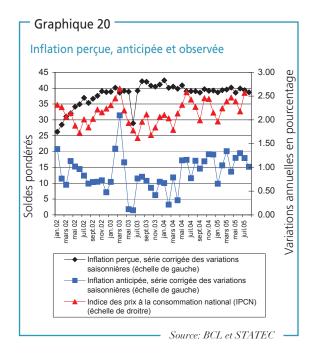
Graphique 18 Inflation et produits pétroliers (taux de variation annuel) 3.0 30 2.5 25 20 15 10 5 1.0 0 -5 -10 -15 juil.03 uil.05 jan. mai Indice des prix à la consommation nationa (échelle de gauche) Inflation sous-jacente (base IPCN) (échelle Produits pétroliers (échelle de droite) Source: STATEC

Les différentiels d'inflation du Luxembourg par rapport à la zone euro et aux pays limitrophes se sont détériorés depuis fin 2004 en ce qui concerne à la fois l'IPC total et l'IPC hors produits alimentaires non transformés et énergie. Cette détérioration résulterait essentiellement du recul des tensions inflationnistes sous-jacentes au sein de la zone euro et dans nos pays limitrophes.



Les variables qualitatives relatives aux prix à la consommation recensées par l'enquête de la BCL auprès des consommateurs témoignent d'une remarquable stabilité de l'inflation perçue, alors que l'inflation mesurée a reflété les fluctuations des cours du pétrole. Aucune tendance claire ne s'est dégagée de l'évolution des anticipations des consommateurs relatives aux prix. Ces résultats sont illustrés par le graphique qui suit.

¹¹ Le STATEC établit la série en question en excluant de l'indice national global les pommes de terre, le café, le thé, les infusions, le cacao, le chocolat en poudre, le gaz de ville, le gaz naturel, le gaz liquéfié, les combustibles liquides, les combustibles solides, le gas-oil, l'essence, les lubrifiants, les additifs ainsi que les fleurs.



Prévisions d'inflation

Hypothèses

Fin août, l'euro cotait aux environs de 1,22 USD/EUR, soit un niveau légèrement inférieur aux prévisions antérieures datant de juin 200512. Le prix du brent en dollar s'est quant à lui établi simultanément autour de 60 \$/bl et les marchés à terme anticipent une convergence graduelle vers 63 \$/bl en janvier 2006 - soit un niveau nettement supérieur aux hypothèses de l'exercice de printemps 2005 - suivie d'une stabilisation jusqu'en juin 2006. Le profil des prix à terme a donc changé par rapport aux exercices précédents. En termes techniques, le marché du pétrole est passé d'une situation «backwardation» (pente descendante des prix à terme), profil habituellement observé sur les marchés du pétrole, à une situation «contango» (pente ascendante des prix à terme). En moyenne, la révision à la hausse, par rapport à l'exercice précédent, du prix du pétrole en euros sur la période de prévision (juin 2005 à juin 2006) se chiffre à 26%. Le tableau suivant reprend le détail des hypothèses.

Tableau 3 Hypothèses sous-jacentes aux prévisions d'inflation

	2003	2004	2005	05-T1	05-T2	05-T3	05-T4	06-T1	03-T2
Prix du pétrole (brent) en \$	28,9	38,3	55,3	47,6	51,8	59,6	62,1	63,1	63,0
Taux de change \$/€	1,13	1,24	1,25	1,31	1,26	1,22	1,22	1,22	1,22
Prix du pétrole en € (en % de var. ann.)	-2,8	20,7	43,5	42,1	39,9	43,7	47,4	42,0	25,0

Source: BCL

Dans son budget pour l'année 2005, le gouvernement a introduit deux mesures fiscales ayant un impact direct sur les prix de l'énergie. Il s'agit en l'occurrence d'une majoration des accises sur le diesel de 12,5€/1 000l et du relèvement du taux de TVA sur l'essence, le taux passant de 12% à 15%. Selon nos estimations, l'impact conjoint de ces mesures sur les prix à la consommation (+0,2pp sur l'IPCH, +0,05pp sur l'IPCN) serait inférieur à l'effet de la mesure fiscale sur l'essence mise en œuvre en 2004 dans le cadre du budget 2004 (+0,5pp sur l'IPCH, +0,14pp sur l'IPCN).

En ce qui concerne l'inflation à l'exclusion de l'énergie, les évolutions récentes ont été légèrement plus favorables qu'anticipé. La surestimation provient avant tout d'une évolution relativement favorable du prix du tabac par rapport aux attentes exprimées dans les projections de juin 2005. Le scénario sous-jacent à nos projections précéden-

tes ne nécessite d'ailleurs quère d'adaptations, si ce n'est pour la correction de cette surestimation. Outre ce phénomène, il n'y a en effet pas lieu de signaler de changements particuliers qui auraient exercé un impact significatif sur l'inflation au-delà de ce qui avait déjà été incorporé dans nos projections précédentes. En ce qui concerne l'inflation importée, on note une légère dépréciation de l'euro par rapport au dollar. La reprise économique dans la zone euro étant fort graduelle, l'écart entre la production effective et son niveau potentiel est encore relativement important. Les pressions inflationnistes provenant de nos pays voisins devraient en conséquence également rester limitées. Le risque inflationniste induit par l'évolution des salaires ne s'est également pas renforcé, de sorte qu'il ne devrait pas compromettre le scénario d'une décélération graduelle de l'inflation au sein de la zone euro. Jusqu'à présent, l'évolution du prix du pétrole ne s'est guère répercutée

 $12\quad Voir\,Rapport\,Annuel\,BCL\,2004, pp.26-27$

sur les prix à la consommation européens via le canal des salaires. La modération salariale observée dans plusieurs pays de la zone euro, en particulier en Allemagne, constitue même un frein important à l'évolution des prix à la consommation. Au Luxembourg, les effets de second tour associés à la hausse du prix du pétrole et à son maintien à un niveau élevé sont davantage présents, en raison du mécanisme de l'indexation automatique des salaires. Ces effets s'exercent principalement au travers de l'impact des salaires sur les prix des services. Si le récent accord salarial dans la fonction publique, appliqué rétroactivement à partir du 1er janvier 2005, n'exercera sans doute pas un impact inflationniste direct, un risque inflationniste indirect n'est cependant pas à exclure. Cet accord, qui a généralement été perçu comme étant assez généreux, pourrait en effet servir de référence aux négociations salariales du secteur privé.

Résultats

Conditionnellement aux hypothèses précitées du prix du pétrole en euros, l'IPCH énergie connaîtrait à l'instar de l'IPCN énergie une évolution nettement défavorable sur l'horizon de projection. Comparé à l'exercice précédent, les projections ont été fortement révisées à la hausse. Le profil des projections de l'indice énergie a en effet été adapté au profil ascendant des prix à terme du pétrole. Par conséquent, et contrairement aux exercices précédents, l'énergie contribuerait positi-

vement à l'inflation globale sur l'ensemble de l'horizon de prévisions. En 2005, les taux d'inflation seraient de nouveau influencés par la hausse de la fiscalité indirecte sur les carburants, mais dans une moindre mesure qu'en 2004.

En 2005, l'IPCH excluant l'énergie progresserait de l'ordre de 2,4%, ce qui constitue une révision à la baisse par rapport à l'exercice de projection précédent. Cette révision provient des adaptations relatives au prix du tabac. La hausse de l'IPCH hors énergie serait relativement soutenue à l'aune de l'évolution escomptée dans les pays voisins.

Le taux d'inflation tel que mesuré par l'évolution de l'IPCN global s'est récemment accéléré, pour atteindre 2,6% en juillet. Cette tendance s'est d'ailleurs vraisemblablement encore aggravée en août. Selon le scénario sous-jacent, l'inflation annuelle globale devrait culminer au troisième trimestre 2005 en raison du maintien du prix du pétrole à un niveau élevé. L'inflation tendrait par la suite à décélérer, mais ce reflux serait très graduel. Contrairement aux résultats obtenus lors des exercices de projection précédents, l'inflation demeurerait nettement supérieure à 2% sur l'horizon de projection. L'inflation moyenne devrait se stabiliser autour de 2,6% au deuxième semestre 2005 et décélérer à 2,4% au premier semestre 2006.

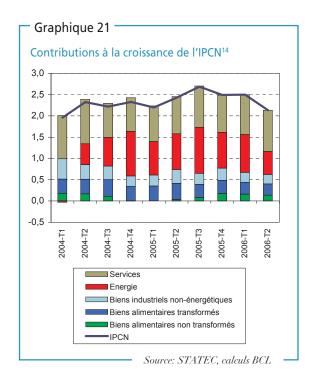
Tableau 4 Prévisions d'inflation et révisions par rapport aux prévisions précédentes (en taux de variation annuel, respectivement en points de pourcentage)

	2003	2004	2005	2005-1 ^{er} sem.	2005-2° sem.	2006-1 ^{er} sem.
IPCN	2,1	2,2	2,4 (0,2)	2,3 (-)	2,6 (0,4)	2,4 (0,7)
IPCH	2,6	3,2	3,7 (0,2)	3,4 (-0,2)	3,9 (0,6)	3,6 (1,0)
IPCH énergie	1,2	11,8	14,2 (4,8)	12,3 (-)	16 (9,1)	12,7 (10,6)
IPCH hors énergie	2,7	2,5	2,4 (-0,4)	2,4 (-0,2)	2,3 (-0,5)	2,3 (-0,3)
Impact des mesures gouvernementales ¹³ sur l'IPCN, en pp	0,4	0,6	0,4 (-0,1)	-	-	-
Impact des mesures gouvernementales sur l'IPCH, en pp	1,0	1,5	1,3 (-0,4)	-	-	-

Source: BCL

En raison de la révision à la hausse des prévisions d'inflation, entièrement attribuable à l'évolution, des prix énergétiques, la prochaine indexation automatique des salaires surviendrait plus tôt qu'initialement escompté. Elle est maintenant prévue pour le début du quatrième trimestre 2005.

¹³ Regroupant l'impact des prix administrés, de la fiscalité indirecte et des prix du tabac. Pour plus de détails, voir Bulletin de la BCL 2004/3, pp.76-81.



Décomposition de l'Inflation

La stabilité des prix telle que définie par le Conseil des gouverneurs de la BCE se réfère à l'indice des prix à la consommation. Cet indicateur de l'inflation exclut les prix des dépenses d'investissement et aussi ceux d'une bonne partie des biens et services qui sont importés ou exportés. D'autres mesures de l'inflation tel que le déflateur du PIB sont plus générales parce qu'elles tiennent compte de l'ensemble des dépenses dans l'économie nationale. Cet encadré fournit un exercice de mesure de l'inflation dans une perspective plus large¹⁵.

L'inflation est une moyenne de l'inflation interne et importée. Ainsi, il est possible de décomposer le déflateur de la demande finale en ses composantes interne et importée:

Demande finale = C+I+G+X = (C+I+G+X-M) + M = PIB + M

notant par *C* la consommation privée, par I les investissements, par *G* la consommation publique et par *X-M* les exportations nettes des importations. Par conséquent, les contributions respectives du déflateur du PIB et du déflateur des importations à l'évolution du déflateur de la demande finale fournissent des indications sur les composantes interne et étrangère de l'inflation. Pour le Luxembourg, cette décomposition figure aux trois premières colonnes du tableau suivant. Depuis 1986, la contribution du déflateur des importations (troisième colonne) a dominé celle du PIB (deuxième colonne) en treize des dix-neuf années. Pour les périodes plus récentes, l'évolution du déflateur des importations explique non seulement la progression du déflateur de la demande finale en 2000, 2001 et 2004, mais aussi son recul en 2002 et 2003.

¹⁴ Indices calculés selon les définitions d'Eurostat. La contribution se calcule en multipliant la variation annuelle de l'indice par le poids de l'indice dans l'IPCN.

¹⁵ Voir tableau 2 dans "La politique monétaire et les écarts d'inflation dans une zone monétaire hétérogène", Bulletin mensuel de la Banque centrale européenne, mai 2005.

Le déflateur du PIB, qui représentait les coûts internes au paragraphe précédent, peut être décomposé à son tour. Sous l'optique revenus,

PIB = Rémunération des salariés + excédent brut d'exploitation + impôts indirects

Plus spécifiquement, il faut noter qu'en comptabilité nationale la troisième composante est «impôts indirects sur la production et l'importation nets des subsides à la production». Il ne faut pas confondre celle-ci avec une catégorie d'impôt individuelle telle que la taxe sur la valeur ajoutée ou les revenus des accises. Or, il découle, après transformations, de cette identité que l'évolution du déflateur du PIB est égale à la somme des évolutions du coût salarial unitaire, de l'excédent brut d'exploitation et des «impôts indirects». Dans la partie centrale du tableau, on constate que la contribution du coût salarial unitaire (colonne cinq) a dominé celle de la marge (colonne six) en 12 des 19 années considérées. La contribution de la troisième composante, les impôts indirects (colonne sept), est généralement la moins importante. Les exceptions sont 1993, quand la contribution des impôts indirects a dominé celle de la marge, 1999, quand elle a dominé les deux autres contributions et 2004, quand elle a dominé celle du coût salarial unitaire.

Enfin, la dernière partie du tableau décompose la progression du coût salarial unitaire en contribution de la rémunération des salariés (par personne employé) et de l'inverse de la productivité du travail. La contribution de la progression des salaires (colonne huit) domine celle de la productivité (colonne neuf) en 14 des 19 années considérées. En effet, des gains de productivité ont permis un recul du coût salarial unitaire en 1986, 1988, 1997 et 1998. En 2001 la contribution de la productivité a aussi dominé celle des salaires, mais à cette occasion il s'agissait d'une détérioration de la productivité qui a contribué à une augmentation supplémentaire du coût salarial.

En conclusion, ces décompositions permettent d'établir que l'inflation au Luxembourg est largement tributaire des prix des importations. La composante interne de l'inflation est généralement dominée par l'évolution du coût salarial unitaire plus que celle de la marge. Enfin, la progression du coût salarial unitaire est principalement déterminée par la progression des salaires, les changements de la productivité étant généralement plus faibles.

	Déflat	eur de la demande	e finale		Déflateu	r du PIB	Coûts salariaux unitaires			
	Variation	Contribution	à la variation	Variation	Con	tribution à la vari	ation	Variation	Contribution	à la variation
	en %	Coûts internes	Coûts des importations	en %	Coûts salariaux unitaires	Excédent brut d'exploitation	Impôts indirects nets	en %	Rémunération par personne employée	Inverse de la productivité du travail
1986	-1.12	1.86	-2.87	-0.08	-2.20	2.53	-0.41	-2.20	4.98	-7.18
1987	-0.51	-0.72	0.22	0.06	2.58	-2.68	0.16	2.58	3.76	-1.18
1988	1.81	0.92	0.89	2.74	-1.62	4.35	0.01	-1.62	3.54	-5.16
1989	3.85	2.10	1.75	3.94	2.17	1.40	0.38	2.17	8.13	-5.97
1990	2.01	1.31	0.70	2.48	3.54	-1.22	0.16	3.54	4.60	-1.06
1991	2.13	0.79	1.35	1.81	0.93	0.92	-0.04	0.93	5.31	-4.38
1992	3.12	3.09	0.07	3.66	7.21	-3.70	0.15	7.21	6.29	0.92
1993	4.51	2.75	1.76	5.80	3.23	1.03	1.54	3.23	5.57	-2.34
1994	2.81	1.11	1.70	3.48	2.76	1.21	-0.49	2.76	3.85	-1.10
1995	1.80	0.49	1.31	2.31	2.50	-0.31	0.11	2.50	1.29	1.21
1996	1.45	-0.02	1.48	1.98	1.25	1.12	-0.39	1.25	1.92	-0.67
1997	3.09	0.05	3.08	2.65	-2.39	4.69	0.34	-2.39	2.48	-4.87
1998	1.87	-0.61	2.53	2.68	-0.66	3.30	0.04	-0.66	1.63	-2.29
1999	2.21	-0.51	2.77	2.18	0.96	0.03	1.19	0.96	3.57	-2.61
2000	5.91	0.39	5.63	4.07	1.51	2.14	0.42	1.51	4.64	-3.13
2001	2.73	0.31	2.44	1.89	7.82	-5.17	-0.76	7.82	3.85	3.97
2002	-0.73	1.74	-2.38	1.07	4.11	-2.57	-0.47	4.11	3.62	0.49
2003	-0.09	1.25	-1.31	2.04	0.99	0.64	0.41	0.99	2.04	-1.05
2004	3.91	0.56	3.38	2.44	0.64	1.00	0.80	0.64	2.54	-1.90

Source: STATEC, calculs BCL

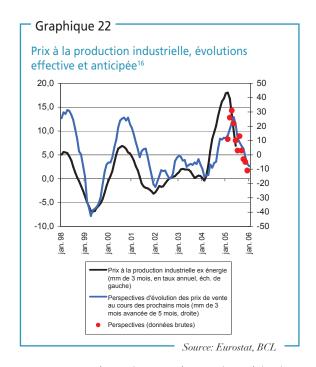
1.3.1.2 Les prix à la production industrielle

Tableau 5 Prix à la production industrielle (en variation par rapport à la période précédente)

				•				
	Parts	2003	2004	04-T2	04-T3	04-T4	05-T1	05-T2
Ensemble des produits industriels	1000	1,2	9,0	7,5	3,8	3,0	1,0	-0,9
Biens intermédiaires	675,9	0,8	12,8	10,4	4,9	4,2	1,1	-1,4
Biens d'équipement	109,9	0,7	5,6	2,1	1,4	3,0	-1,1	-2,6
Biens de consommation	136,3	1,7	0,0	1,2	0,3	-0,1	-0,1	1,2
Biens énergétiques	77,9	4,6	5,6	2,1	3,1	2,6	2,6	2,5

Source: STATEC

Les données relatives au deuxième trimestre 2005 témoignent d'une baisse des prix à la production industrielle. Ce recul trimestriel, de l'ordre de 0,9%, intervient néanmoins après une progression très prononcée des prix au cours des cinq trimestres précédents et ne constitue par conséquent qu'un léger mouvement de correction. Pour rappel, en 2004 la progression des prix a été la plus importante sur les 15 dernières années. Par ailleurs, elle a nettement excédé le taux correspondant relevé dans la zone euro. La stabilisation du taux de change euro/dollar autour de 1,30\$/€ et une progression du prix moyen du pétrole de 47,7\$/bl au premier trimestre 2005 à 51,7\$/bl au deuxième trimestre 2005 ne plaident en principe pas pour une baisse des prix de vente de produits industriels. Ce paradoxe apparent pourrait s'expliquer par un moindre dynamisme de la demande, en particulier de la demande émanant de l'Asie du Sud-est, qui a vraisemblablement freiné la progression des prix. Selon les données disponibles, le recul des prix serait également imputable à la baisse des prix des biens intermédiaires et des biens d'équipement. Parmi ces types de biens, les prix des produits sidérurgiques se seraient singularisés par une baisse trimestrielle très marquée, de l'ordre de 6%, en réponse probablement à un affaiblissement de la demande. Par ailleurs, dans un contexte conjoncturel relativement fragile associé à une baisse des prix de biens intermédiaires et de biens d'équipement, il est surprenant d'observer une progression trimestrielle de l'ordre de 1,2% des prix des biens de consommation.

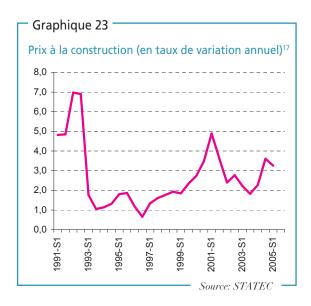


Les enquêtes de conjoncture harmonisées laissaient augurer une décélération de la hausse des prix à la production industrielle (voir graphique). Cependant, le recul effectif des taux de variation annuels est survenu à un stade légèrement plus avancé que ne le suggérait la corrélation historique entre les enquêtes de conjoncture et les enquêtes statistiques. L'indicateur des perspectives d'évolution des prix de vente avait culminé en novembre 2004. Depuis lors, il a graduellement décliné pour s'approcher du niveau moyen des années 2002-2003, une baisse qui n'est guère surprenante eu égard à la très nette progression de l'indicateur observée dans le courant de l'année 2004. Même si l'accélération de la progression des prix semble être arrivée à son terme, il n'en demeure pas moins que les prix devraient toujours

¹⁶ L'indicateur est basé sur les données ajustées pour les variations saisonnières (Eurostat). A l'instar des autres indicateurs des enquêtes de conjoncture, on ne retient que la balance des réponses positives (prix à la hausse) et négatives (prix à la baisse).

progresser sur une base annuelle. A l'heure actuelle, le scénario plus pessimiste d'une variation annuelle négative au cours du prochain semestre semble en effet pouvoir être écarté.

La hausse des <u>prix à la construction</u> s'est stabilisée au premier semestre 2005. La progression annuelle moyenne de 3,3% constitue cependant une nette accélération par rapport à l'inflation moyenne observée au cours des années précédentes. De plus, elle est supérieure à la progression moyenne des prix à la consommation recensée lors de la même période. Etant donné que les prix à la construction sont souvent considérés comme un reflet des tensions entre l'offre et la demande, les développements récents semblent confirmer que la conjoncture relativement favorable observée dans le bâtiment l'année passée s'est étendue au premier semestre 2005 et ne présente guère de signes d'essoufflement.



1.3.2 La comptabilité nationale

L'estimation préliminaire des comptes nationaux dresse le tableau d'une légère décélération du rythme de l'activité économique au cours du premier trimestre de 2005: la croissance annuelle du PIB réel est estimée à 3,1% après 6,1% au cours de la même période de l'année précédente. Cette évolution observée au cours du premier trimestre de 2005 est à placer dans le contexte de la situation économique de la zone euro, qui a dû supporter les retombées de la hausse des cours

du pétrole et les effets différés de l'appréciation antérieure de l'euro. A noter que la croissance annuelle du dernier trimestre de 2004 a été révisée à la baisse (de 3,8% à 3,6%), tandis que pour l'ensemble de l'année 2004, l'estimation de la croissance est maintenue à 4,5%.

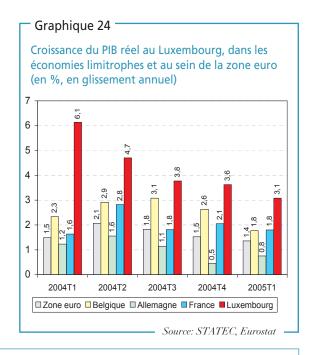
Comme l'atteste l'examen des différentes composantes du PIB dans son optique dépenses, le ralentissement de la progression du PIB au Luxembourg qui émerge de ces estimations pour le premier trimestre de 2005 s'explique principalement par le moindre dynamisme de la demande domestique. De fait, les effets de la hausse des cours du pétrole au cours des derniers mois pourraient constituer un des facteurs explicatifs de l'absence de croissance annuelle de la consommation privée (0,0% après 4,4% au cours du premier trimestre de 2004) et du recul de l'investissement (de l'ordre de 2,9% après une croissance encore positive de 7,6% l'année précédente au cours de la même période). Les exportations nettes ont constitué le pilier de la croissance du PIB au cours du premier trimestre 2005. Plus précisément, la décélération de la croissance annuelle des exportations observée au cours du premier trimestre de 2005 (5,5% après 9,1%) s'est accompagnée d'un fléchissement plus important encore des importations (3,5% après 8,9% au cours du premier trimestre de 2004). Ceci a contribué à soutenir la progression annuelle du PIB au cours du premier trimestre de 2005.

Cette nouvelle version de la comptabilité nationale dévoile une correction à la hausse de la croissance annuelle du coût salarial moyen total pour 2004 (3,2% après 2,6% lors de la publication précédente). C'est l'accélération plus prononcée qu'initialement annoncée de la rémunération des salariés (5,9% contre 5,2% précédemment) combinée à une moindre croissance annuelle de l'emploi salarié (2,5% après 2,6% lors de la première publication) qui est à l'origine de cette révision. Ce correctif s'est traduit par une croissance plus considérable des coûts salariaux unitaires en 2004 (1,3% au lieu de 0,6% dans l'estimation précédente) en dépit de la progression des gains de productivité légèrement plus importante que ne le laissait transparaître la comptabilité nationale publiée au printemps (2,0% après 1,9%). Dès lors, ces évolutions ont mécaniquement abouti à la confirmation que la marge de profit des entreprises a emprunté en 2004 un sentier de croissance moins vigoureux que ne le décrivaient les

17 Les prix sont recensés sur base semestrielle.

premières estimations des comptes nationaux (1,3% contre 1,8% lors de la publication précédente).

Ces estimations des comptes nationaux doivent cependant être considérées avec la plus grande prudence lors de leur interprétation en raison du caractère encore incomplet de la couverture statistique de l'année 2004 et du premier trimestre 2005¹⁸.



Quelques mesures de comparaison des niveaux de vie

 Dans son rapport annuel couvrant l'année 2000, la BCL avait procédé à une analyse critique d'un certain nombre d'indicateurs de niveaux de vie. Le but avait été «d'attirer l'attention sur des problèmes liés aux comparaisons internationales des niveaux de vie ainsi que de tirer quelques conclusions quant à la position relative du Luxembourg».

Cet encadré vise à faire une mise à jour de cette analyse avec des données plus récentes devenues disponibles depuis lors.

– L'indicateur de niveau de vie isolé le plus utilisé est le PIB par tête d'habitant. Ici, le Luxembourg est généralement le premier sur la liste et de loin, du moins pour les pays de l'OCDE. Cependant, il est bien connu que cet indicateur est trompeur dans le cas du Luxembourg: tandis que les travailleurs frontaliers entrants contribuent au PIB du Luxembourg, ils ne font bien sûr pas partie de la population résidente telle qu'elle est prise en compte dans le calcul du «PIB par tête d'habitant».

Pour remédier à ce problème, il y a plusieurs possibilités. On peut comparer, non pas le PIB par tête d'habitant, mais le revenu national brut (RNB) par tête d'habitant. Pour obtenir le RNB, on ajoute au PIB les revenus primaires payés par le reste du monde à des unités résidentes et on retranche les revenus primaires versés par les unités résidentes au reste du monde. On arrive ainsi à une mesure non plus de production mais de revenu, ce qui pourrait sembler plus approprié pour des comparaisons de richesse ou bien de niveaux de vie. De plus, vouloir comparer le revenu est une bonne raison d'opter pour le revenu national net, c.-à.-d. le revenu national brut moins la consommation de capital fixe.

Une solution alternative est d'ajuster le PIB par habitant pour l'impact des frontaliers: soit on essaie d'approximer la contribution des frontaliers à la production résidente et on la retranche du PIB avant de diviser par la population résidente; soit, on calcule le ratio moyennant une population fictive incluant les frontaliers et leurs familles.

Comme dans la première version de cette analyse, on opte ici pour l'ajustement de la population en approximant une population fictive.

¹⁸ La prochaine publication des comptes nationaux annuels est prévue avant le dernier trimestre de 2005 et celle des comptes nationaux trimestriels révisés devrait être publiée mi-octobre.

Pop. fictive = pop. résidente + frontaliers $x - \frac{\text{population résidente}}{\text{emploi national}}$

ce qui donne, pour l'année 2004,

701 286 = 451 600 + 108 239 x (451 600 / 195 768)

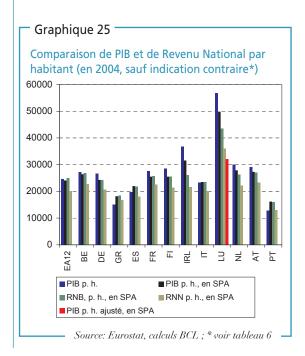
De plus, puisque les niveaux des prix peuvent varier entre pays, il convient d'ajuster le PIB par habitant pour le pouvoir d'achat de la monnaie du pays en question – pour un euro, on n'obtient pas dans tous les pays la même quantité de biens et de services. On obtient ainsi le PIB par habitant en «standard de pouvoir d'achat» (SPA).

Le PIB par «habitant» (ajusté pour les frontaliers) correspond alors à 36 600 euros (2004), ce qui, en SPA, correspondrait à 32 100 euros. Les valeurs pour les différents indicateurs se trouvent au tableau et au graphique ci-après.

Tableau 6 Comparaison de PIB et de Revenu National par habitant (en 2004, sauf indication contraire)

	EA12	BE	DE	GR	ES	FR	FI	IRL	IT	LU	NL	AT	PT
PIB par habitant	24600	27100	26700	14900	19700	27520	28600	36800	23300	56800	30000	29100	12800
PIB p. h., en SPA	24100	26400	24300	18200	22000	25500	25500	31600	23500	49800	27900	27300	16200
RNB, p. h., en SPA	25000	26800	24200	18300	21800	25700	25500	26100	23400	43500	26300	27000	15900
RNN, p. h., en SPA	20000*	22600	20600	16700	17900*	22500	21400	21600*	20100	36000*	22100	23200	13000
PIB p. h., ajusté										36600			
PIB p. h., en SPA, ajusté										32100			

Source: Eurostat, calculs BCL. Les chiffres marqués d'un * se réfèrent à l'année 2003.



Ce PIB par tête «ajusté» en SPA correspond à 64% du PIB par habitant (SPA) tel qu'il figure dans les comparaisons internationales habituelles. On s'aperçoit que le Luxembourg se place toujours en tête des Etats membres de la zone euro (lorsque l'on compare le PIB par habitant ajusté et en SPA du Luxembourg avec le PIB par habitant en SPA des autres pays), mais cet écart a nettement diminué. De plus, le Luxembourg est dépassé de justesse par l'Irlande lorsqu'on ne procède pas à l'ajustement pour les SPA. En termes de revenu national (brut comme net), l'avance du Luxembourg est moins élevée que pour le PIB «normal» utilisé communément, mais reste cependant considérable. Il faut admettre que vu les difficultés liées à la mesure exacte de l'activité économique, à la comparaison internationale de niveaux de prix ainsi que, finalement, aux imprécisions liées à l'approximation d'une population «fictive» du Luxembourg, il convient de rester prudent dans l'interprétation des chiffres. Ceux-ci ne devraient servir qu'à une certaine orientation générale et non pas à l'établissement d'un «ranking» basé sur des différences assez petites entre les valeurs de bon nombre de pays.

- Les comparaisons de niveau de vie peuvent se faire entre pays, mais peuvent aussi se faire entre régions, en se basant alors sur les 254 régions NUTS-2 de l'Union européenne. Dans cette statistique, le Luxembourg constitue une région unique. Eurostat vient, en effet, de publier le PIB régional par habitant, exprimé en SPA, pour l'année 2002, qui permet de conclure que le Luxembourg est devancé par Londres (Inner) et Bruxelles. En outre on constate que bon nombre de régions avaient un PIB régional par habitant assez proche de celui du Luxembourg. Le tableau suivant indique les 10 régions dont le PIB régional par habitant est le plus haut et celles dont il est le plus bas.

Tableau 7 PIB régionaux par habitant dans l'UE25 en 2002 (en SPA, UE = 100)

	Les dix plus élevés		Les dix plus bas							
1	Inner London (UK)	315	1	Lubelskie (PL)	32					
2	Bruxelles-Capitale (BE)	235	2	Podkarpackie (PL)	33					
3	Luxembourg	213	3	Warminsko-Mazurskie (PL)	34					
4	Hamburg (DE)	188	4	Podlaskie (PL)	35					
5	lle de France (FR)	176	5	Swietokrzyskie (PL)	36					
6	Wien (AT)	173	6	Eszak Magyaroszag (HU)	37					
7	Berkshire, Buckinghamshire & Oxfordshire (UK)	162	7	Opolskie (PL)	37					
8	Provincia Autonoma Bolzano (IT)	160	8	Eszag-Alföld (HU)	38					
9	Stockholm (SE)	158	9	Vychodne Slovensko (SK)	39					
10	Oberbayern (DE)	158	10	Lettonie	39					

Source: Eurostat

Il est évident que le PIB régional de certaines régions peut souffrir du même défaut que le PIB par habitant du Luxembourg à savoir de négliger le phénomène de flux journaliers de main-d'œuvre travaillant dans une région et vivant dans une autre.

— Il convient également de rappeler que ni le PIB ni même le RNB ou le RNN ne sont égaux au revenu disponible des ménages d'un Etat membre ou d'une région. En outre, les mesures du niveau de vie basées sur la comptabilité nationale concernent tous les secteurs du pays ou de la région et ne concernent pas le seul niveau de vie des individus. Des réserves s'imposent donc, rendant nécessaire que d'autres mesures de la richesse, de la pauvreté et de l'exclusion sociale viennent compléter la comparaison des agrégats de la comptabilité nationale.

Tableau 8 Taux de pauvreté des hommes et des femmes

		BE	DK	DE	GR	ES	FR	IRL	ΙΤ	LU	NL	AT	PT	FL	SW	UK
total	2003		:	15	:	19	:	:	:	10	:	13	19	11	:	18
	2002	:	:	15	:	19	12	:	:	:	12	:	20	11	11	18
	2001	13	10	13	20	19	13	21	19	12	12	12	20	11	9	19
hommes	2003	:	:	13	:	18	:	:	:	9	:	0,5	:	11	:	17
	2002	:	:	13	:	18	12	:	:	:	11	:	:	11	10	17
	2001	12	:	11	19	17	12	20	19	12	11	9	20	10	:	17
femmes	2003		:	17	:	20	:	:	:	11	:	14	:	12	:	19
	2002	:	:	17	:	21	13	:	:	:	12	:	:	12	12	19
	2001	15	:	15	22	20	13	23	20	13	12	14	20	12	:	20

Source: Eurostat

Le seuil de pauvreté monétaire (ou seuil de bas revenu) est fixé à 60% du revenu médian par personne dans chaque Etat individuel. Par conséquent, le concept de pauvreté utilisé ici est un concept *relatif*, défini comme une certaine divergence (choisie nécessairement de manière arbitraire) par rapport à une valeur de référence de la société en question. Il ne s'agit donc pas d'une mesure *objective*, qui mesurerait plutôt le revenu disponible des personnes par rapport à un certain niveau de vie, ni d'un revenu disponible «minimum», qui constituerait la limite de la pauvreté. Il en découle qu'avec un certain revenu disponible, une personne peut être qualifiée de pauvre dans un pays, alors qu'elle peut ne pas l'être dans un autre pays. Moyennant cette méthode de mesure de la pauvreté, des taux relativement bas sont enregistrés pour le Luxembourg, la Suède, le Danemark et la Finlande.

Il existe en outre un grand nombre d'indicateurs additionnels informant sur l'un ou l'autre aspect de la répartition (ou du niveau) de la richesse, de l'inégalité matérielle ou bien de l'exclusion sociale au sein des Etats membres de l'UE. Quelques-uns ont été choisis pour faire l'objet d'une présentation.

Le fait d'être le propriétaire de l'immeuble dans lequel on habite est parfois pris en considération dans le contexte de l'évaluation du niveau de vie individuel. Ceci est rendu plausible par le fait que dans la plupart des pays, le pourcentage des locataires est plus élevé parmi les personnes à bas revenu que parmi la population totale.

Tableau 9 Pourcentage de locataires dans le groupe à bas revenus et la population totale, 2001

	UE15	BE	DK	DE	GR	ES	FR	IRL	ΙΤ	LU	NL	AT	PT	FL	SW	UK
total de la population	32,1	23,4	32,7	52,8	11,1	10,1	31,6	16,5	17,7	27,3	45,3	37,2	23,4	30	40,1	26,9
personnes à bas revenu	43,3	35,8	61,2	64,5	5,3	8,1	45,2	32,6	26	51,2	58	35	25,2	55,8	64,2	44,1

Source: Eurostat

Pour le total de la population, le pourcentage de locataires est de 27% environ pour le Luxembourg, ce qui, avec un écart type de 12,2, semble assez près de la moyenne pondérée de l'UE15 (égale à 32%). Pour les personnes à bas revenu par contre, le taux des locataires atteint plus de 50%, ce qui dépasse clairement la moyenne de l'UE15.

Le tableau suivant montre que le pourcentage de personnes en incapacité de se payer une voiture semble nettement moins élevé au Luxembourg que pour la quasi-totalité des autres Etats membres de l'UE.

Tableau 10 Incapacité de se payer une voiture, en pourcentage de la population respective

		UE15	BE	DK	DE	GR	ES	FR	IRL	ΙΤ	LU	NL	AT	PΤ	FL	UK
Population																
totale	1998	:	6	14,1	:	18,9	12,4	7	14,1	3,2	:	4,6	4,9	20,2	:	:
	1997	:	6,5	13,4	:	19,4	13,8	5,7	13,9	3,4	:	6,1	5,6	22,1	8,9	:
	1996	10,5	8,3	14,1	15,3	20,9	12,8	6,5	14,7	3,5	3,6	6,3	6	22,9	10,3	10,5
Personnes																
à bas revenu	1998	:	15,4	17,2	:	23,8	26,6	21,1	19,3	8	:	14,6	11,4	39,9	:	:
	1997	:	15,7	22,7	:	26,5	27,9	15,6	17,7	8,4	:	18,4	12,8	42	24,2	:
	1996	28,4	24	21,2	51,9	28,8	26	16,7	29,9	7,4	16	21,2	14,5	39,5	23,5	28,1

Source: Eurostat

Finalement, le coefficient de Gini, qui est une mesure synthétique de l'inégalité de la répartition du revenu, est souvent utilisé dans le cadre de comparaisons internationales. Plus le niveau du coefficient est élevé (maximum = 100%), plus la répartition est inégale. Il apparaît que le coefficient prend, pour le Luxembourg, une valeur proche de la moyenne des Etats Membres de l'UE15, qui était de 30 en 2001 selon une estimation d'Eurostat. La répartition du revenu semble particulièrement égalitaire au Danemark, en Suède ainsi qu'en Autriche. De l'autre côté, le Portugal, le Royaume Uni, ainsi que l'Espagne et la Grèce enregistrent, du moins selon l'indicateur utilisé ici, les inégalités les plus fortes.

Tableau 11 Coefficient de Gini

	ВE	DK	DE	GR	ES	FR	IRL	IT	LU	NL	AT	PT	FL	SW	UK
2003	:	:	28	:	31	:		:	28	:	27	:	26	:	35
2002	:	:	29	:	31	27	:	:	:	28	:	:	26	23	35
2001	28	22	27	33	33	27	29	29	27	28	24	37	27	24	35
	•														

Source: Eurostat

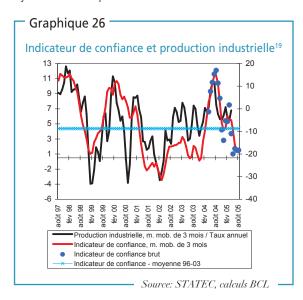
1.3.3 L'industrie

Tableau 12 Production par jour ouvrable dans l'industrie (en taux de variation annuel)

	2003	2004	2005-5 mois	2004-T2	2004-T3	2004-T4	2005-T1
Ensemble de l'industrie	4,8	6,9	6,5	9,0	7,0	5,0	5,3
Industrie hors sidérurgie	6,6	7,9	10,0	7,2	8,8	7,1	8,4
Biens intermédiaires	5,1	6,2	-3,6	6,2	7,0	4,1	-3,0
Biens d'équipement	-1,9	12,1	19,3	16,6	5,9	13,7	13,7
Energie	13,5	14,0	33,5	16,6	28,5	7,5	27,4

Source: STATEC

Dans le sillage d'une conjoncture internationale très favorable, la production industrielle du Luxembourg a connu une progression de l'ordre de 6,9% en 2004, une performance supérieure à celle observée dans la zone euro et parmi les meilleures des dix dernières années. Ce dynamisme s'est d'ailleurs également manifesté au début de 2005, comme l'atteste une progression annuelle de 6,5% de la production par jour ouvrable lors des cinq premiers mois de l'année. Cette évolution positive a en particulier résulté du dynamisme du secteur de l'énergie, qui a vu le développement de nouvelles activités. La branche des biens d'équipement a également connu une progression supérieure à 10% et ceci pour la deuxième année consécutive. Seuls les biens intermédiaires ont affiché un recul annuel de la production par jour ouvrable en raison, probablement, du ralentissement de l'économie mondiale après le dynamisme exceptionnel observé en 2004.



Selon les enquêtes de conjoncture, l'évolution favorable enregistrée dans l'industrie devrait s'affaiblir au cours des prochains mois. En effet, la sensible diminution de l'indicateur de confiance calculé sur base des enquêtes de conjoncture s'est poursuivie en juin et juillet, de sorte que l'indicateur demeure nettement en dessous de sa moyenne historique. Sur base de la relation observée dans le passé, les taux de progression annuels de la production par jour ouvrable devraient continuer à décélérer au cours des prochains mois, sans toutefois devenir négatifs. Si ce ralentissement est probablement la conséquence du dynamisme exceptionnel affiché en 2004, le comportement attentiste des chefs d'entreprises reflète également leur réaction aux aléas conjoncturels. Leurs incertitudes quant à l'évolution économique future ont sans doute été alimentés par l'évolution du prix du pétrole, qui risque de compromettre la croissance économique au niveau mondial, en particulier dans la zone euro. Ainsi, le prix du brent est passé de 47,7\$/bl au premier trimestre 2005 à 60,4\$/bl en août 2005, et les marchés à terme indiquent que, contrairement au profil observé dans les années récentes, la hausse du prix devrait se poursuivre au cours des prochains mois.

Les résultats des enquêtes de conjoncture trimestrielles publiées en juillet confirment ceux des enquêtes mensuelles. Tant l'indicateur de la production assurée que le degré d'utilisation des capacités de production s'affichent en net retrait par rapport aux enquêtes du mois d'avril, ce qui augure mal de l'évolution future de la production industrielle.

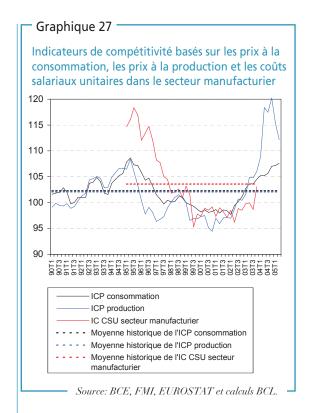
19 Echelle de gauche pour la production par jour ouvrable, échelle de droite pour l'indicateur de confiance

La compétitivité telle qu'appréhendée par les indicateurs du taux de change effectif réel: mise à jour

Le taux de change effectif fournit une mesure synthétique de la valeur externe d'une monnaie par rapport à celle des principaux partenaires commerciaux. Calculée à l'aide des indices de prix ou de coûts appropriés, la version réelle du taux de change permet d'évaluer la compétitivité de l'économie luxembourgeoise en fournissant une comparaison en devise commune des prix ou des coûts au Luxembourg face à ceux de ses principaux partenaires commerciaux. Cet encadré fournit une mise à jour des cinq indicateurs de compétitivité présentés dans le bulletin BCL 2003/3 et le rapport annuel 2003. Ceux-ci sont des indices du taux de change effectif réel calculés à l'aide de différents déflateurs: les indices des prix à la consommation ou des prix à la production, les coûts salariaux unitaires dans l'industrie manufacturière ou dans l'économie dans son ensemble, et le déflateur du PIB.

Dans son bulletin mensuel de septembre 2004, la BCE a présenté une nouvelle méthode de calcul pour le taux de change effectif de la zone euro, avec une mise à jour des pondérations reflétant l'importance respective des échanges et un élargissement du périmètre des pays considérés. Par conséquent, les indicateurs pour le Luxembourg présentés ici se basent sur des pondérations qui reflètent la structure des échanges commerciaux durant la période 1999-2001 (précédemment cette période de référence était 1995-1997). Le group «large» de pays partenaires s'est aussi étendu, passant de 49 à 53 pays pour intégrer la Lettonie, la Lituanie, Malte et la Bulgarie. De plus, le group «restreint» de pays servant de référence pour la plupart des comparaisons est passé de 23 à 34 pays pour intégrer tous les nouveaux pays membres ainsi que la Chine.

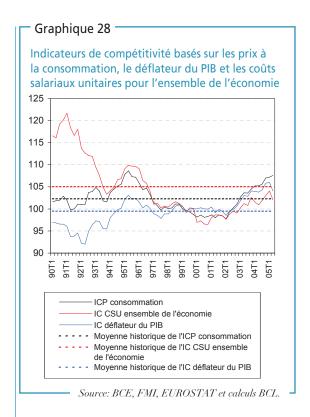
Les indicateurs de compétitivité obtenus en déflatant les taux de change effectifs par des indices de prix à la consommation sont les plus utilisés parce qu'ils sont rapidement disponibles, rarement révisés et relativement comparables au niveau international. Mais les prix à la consommation constituent une base imparfaite pour évaluer la compétitivité de l'économie nationale car ils intègrent le prix de beaucoup de services qui ne font pas l'objet de commerce international et parce qu'ils excluent les prix de certains biens intermédiaires qui sont échangés au niveau international. C'est pourquoi, les indices des prix à la production sont souvent privilégiés dans la construction de ces indicateurs de compétitivité. Cependant, les prix à la production présentent aussi des désavantages pour l'analyse de la compétitivité, parce qu'ils sont sujets à des distorsions si les entreprises adoptent des stratégies d'adaptation des prix en fonction des marchés. En effet, les entreprises exportatrices ont souvent la possibilité d'ajuster leur marge pour compenser partiellement des variations du taux de change. Dès lors, un indicateur de compétitivité peut aussi être calculé à l'aide des coûts salariaux unitaires, qui sont en principe indépendants du pouvoir de fixation des prix par les entreprises et des fluctuations du taux de change. Le plus souvent, les coûts salariaux unitaires utilisés sont ceux dans l'industrie manufacturière, parce que cette branche de production est bien recensée statistiquement sur une base relativement comparable au niveau internationale et parce que les produits manufacturiers sont généralement exposés à la concurrence internationale.



Pour chacun des trois indicateurs présentés dans le premier graphique, l'augmentation récente fournit l'image d'une poursuite de la détérioration de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise. Evidemment, celle-ci est en grande partie liée à l'appréciation de l'euro depuis le deuxième trimestre 2003. Cependant, il faut garder à l'esprit que l'évolution de ces indicateurs est surtout déterminée par l'évolution des prix ou des coûts à l'intérieur de la zone euro. En effet, les pays membres sont les principaux partenaires commerciaux du Luxembourg et donc reçoivent les pondérations plus importantes dans les calculs.

L'indicateur basé sur les coûts salariaux dans l'industrie manufacturière reste le plus optimiste depuis la seconde moitié de 2002. En effet, à la dernière observation disponible pour cet indicateur (dernier trimestre 2003) il est encore marginalement inférieur à sa moyenne historique, alors que les indicateurs de compétitivité prix à la consommation et prix à la production ont tous deux franchi leur moyenne historique respective dès le deuxième trimestre 2003. Toutefois, l'indicateur basé sur les coûts salariaux unitaires dans le secteur manufacturier doit être interprété avec plus de précaution, compte tenu de la période plus limitée pour laquelle il est disponible et son niveau très élevé au départ.

Soulignons que c'est l'indicateur de compétitivité basé sur les prix à la production qui a affiché l'augmentation la plus importante, dépassant sa moyenne par 9,9% au cours du deuxième trimestre de 2005, alors que l'indicateur de compétitivité prix à la consommation n'a dépassé sa moyenne que de 5,2% au moment de la dernière observation disponible. Cependant, considérant la part importante que la sidérurgie occupe dans l'industrie luxembourgeoise, l'augmentation dramatique de l'indicateur basé sur les prix à la production peut être largement attribuée aux importantes hausses du prix de l'acier sur le marché international en 2004. De plus, l'indicateur basé sur les coûts unitaires de l'industrie manufacturière ne reflète qu'une partie du secteur exportateur du pays. Vu que les services financiers constituent une partie importante du commerce international du Luxembourg, il est judicieux de calculer un indicateur de compétitivité avec les coûts salariaux unitaires observés dans l'ensemble de l'économie et avec le déflateur du PIB.



Le deuxième graphique retrace les trajectoires de ces deux indicateurs de compétitivité ainsi que celui basé sur les prix à la consommation, inclus à titre comparatif. L'indicateur basé sur les coûts salariaux unitaires dans l'ensemble de l'économie confirme la graduelle détérioration de la compétitivité suggérée par son homologue basé uniquement sur le secteur manufacturier. Pour l'ensemble de l'économie, depuis le dernier trimestre 2000, les coûts salariaux unitaires ont augmenté plus rapidement au Luxembourg que chez ses partenaires commerciaux, générant une escalade graduelle de cet indicateur jusqu'à 2,8% au-dessus de sa moyenne historique au deuxième trimestre 2005.

L'indicateur de compétitivité calculé à partir des déflateurs du PIB a aussi continué à se détériorer au cours des derniers trimestres sous revue, rejoignant sa moyenne historique respective au deuxième trimestre 2002 et la dépassant par 4,6% au deuxième trimestre 2005.

En résumé, la récente détérioration de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise est confirmée par la mise à jour de ces cinq indicateurs avec des pondérations plus récentes et une couverture géographique plus étendue. Cette conclusion implique une augmentation plus rapide de l'indice des prix à la consommation, de l'indice des prix à la production, du déflateur du PIB et des coûts salariaux au Luxembourg comparativement à ses principaux partenaires commerciaux.

1.3.4 La construction

L'évolution conjoncturelle dans la construction contraste nettement avec les inflexions observées dans l'industrie. Au cours des cinq premiers mois de l'année 2005, le chiffre d'affaires ainsi que la production par jour ouvrable accusent une baisse de respectivement 5,6% et 3,5% par rapport au niveau d'activité observé un an plus tôt. Au niveau des branches, la dégradation économique est particulièrement sensible dans le génie civil, la baisse de la production ayant été supérieure à 20% au premier trimestre 2005. L'évolution de l'indicateur de la production dans le bâtiment semble pour sa part contraster avec d'autres indicateurs à court terme. Ainsi, la progression des prix à la construction, supérieure à 3% au début de l'année, aurait plutôt plaidé pour une accélération de l'activité. De même, les autorisations de bâtir relatives aux

logements ont affiché une hausse annuelle supérieure à 30% au premier semestre 2005. En raison notamment de la volonté du gouvernement de stimuler l'offre de logements, le nombre des permis de bâtir accordés lors de cette période a été de 35% supérieur à la moyenne observée au cours des six années précédentes. Associée à des taux hypothécaires stables à un niveau très bas, une telle évolution semble être de bon augure pour l'activité dans la construction au deuxième semestre 2005 et audelà. Les crédits au logement accordés à des résidents ont d'ailleurs connu une nouvelle accélération au premier semestre 2005. Le montant de ces crédits a en effet progressé de 16% par rapport à la même période de l'année précédente, alors que la progression moyenne s'est limitée à 5,7% en 2004.

Tableau 13 Indicateurs relatifs au secteur de la construction (en taux de variation annuel)

	2003	2004	2005-5 mois	T3-04	T4-04	T1-05	T2-05
Chiffre d'affaires - Total	6,7	-1,7	-5,6	-1,1	-9,7	-8,5	
Production par jour ouvrable -Total	0,8	-1,2	-3,5	-0,9	-6,4	-4,9	
Production par jour ouvrable - Bâtiment	0,6	3,0	-0,4	3,9	-0,2	-1,8	
Production par jour ouvrable - Génie civil	2,6	-13,8	-16,7	-15,0	-22,9	-22,7	
Permis de bâtir ²⁰	11,5	18,2	35,3	124,8	-17,6	37,9	34,8
Crédits au logement ²¹	24,6	5,7		10,7	0,6	15,6	16,5
Taux hypothécaires	3,8	3,4	3,5	3,4	3,4	3,4	3,5

Source: STATEC, BCL

1.3.5 Le commerce et les autres secteurs

Si l'évolution positive de l'activité économique observée dans le commerce en 2004 s'est poursuivie au début de l'année 2005, son rythme de progression s'est cependant ralenti. Ainsi, le chiffre d'affaires dans le commerce de gros n'a progressé que de 3,2% au premier trimestre 2005, alors que la hausse moyenne avait excédé 10% en 2004. Le chiffre d'affaires dans le commerce de détail est certes aussi en hausse, mais la croissance de 2% provient avant tout de l'augmentation des prix à la consommation, l'effet volume étant par conséquent marginal. Seul l'Horesca se caractérise par une accélération de ses activités de sorte qu'après deux années consécutives de baisse du chiffre d'affaires, le secteur semble renouer avec la croissance. Ce regain d'activité pourrait cependant n'être que le reflet des retombées positives liées à la présidence de l'Union Européenne assumée par le Luxembourg au premier semestre 2005. S'il en était ainsi, l'amélioration

du niveau d'activité dans l'Horesca serait de courte durée. Les immatriculations de voitures semblent pour leur part se stabiliser au niveau de 2004, ce qui constitue une évolution favorable étant donné la performance exceptionnelle enregistrée en 2004.

²⁰ Nombre de logements (Maisons à appartements et maisons individuelles).

 $^{21 \}quad \textit{Total des crédits immobiliers consentis à des résidents (promoteurs et non-promoteurs)}.$

Tableau 14 Chiffre d'affaires en valeur et immatriculations de voitures (en taux de variation annuel)

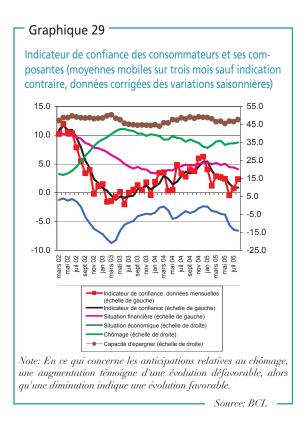
	2003	2004	•	2004-T4		2005-T2
Immatriculations de voitures	0,2	10,0	:			
Commerce de gros	11,1	12,3	13,5	11,2	3,2	
Commerce de détail	5,5	3,1	3,5	3,1	2,0	
Hôtels et restaurants	-4,6	-0,9	-2,4	-1,3	3,2	

Source: STATEC

1.3.6 L'enquête de conjoncture auprès des consommateurs

La moyenne mobile sur trois mois de l'indicateur de confiance des consommateurs sur la période juin-août 2005 s'est établie à 0,9, confirmant ainsi le recul de la confiance entamé début 2005²². A noter que la confiance des consommateurs est demeurée relativement faible depuis le troisième trimestre 2002.

La détérioration continue de la confiance depuis le début de l'année est surtout liée à l'évolution défavorable des anticipations des consommateurs en ce qui concerne la situation économique générale. Dans ce contexte, il est intéressant de constater que les anticipations relatives au chômage restent relativement stables, tout comme les anticipations concernant la situation financière des ménages.



1.3.7 Le marché du travail

1.3.7.1 L'emploi

Après avoir culminé en 2000 et au cours du premier semestre 2001, la croissance annuelle de l'emploi intérieur total a amorcé une décélération en juillet 2001 qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année 2002, suivant ainsi avec retard la détérioration de la conjoncture. Le rythme de progression annuel de l'emploi est graduellement passé de 4,3% en janvier 2002 à 2,3% en décembre 2002. Par la suite, la tendance à la baisse de la progression annuelle de l'emploi s'est interrompue, comme en témoigne la stabilisation du taux annuel autour de 2,0% en 2003. Depuis lors, la croissance de l'emploi s'est

22 Les données ont été corrigées des variations saisonnières par TRAMO-SEATS.

redressée tout au long de 2004, pour atteindre 2,5% en moyenne annuelle. Les données définitives pour les quatre premiers mois de 2005, ainsi que les estimations disponibles de mai à juillet 2005 s'inscrivent dans ce sillage de la reprise de la progression annuelle de l'emploi. A la faveur de cette vitesse de croisière plus soutenue (3,1% en moyenne au cours des sept premiers mois de 2005), l'emploi total a dépassé la barre des 310 000 personnes occupant un emploi au Luxembourg au cours du premier semestre 2005, pour finalement s'établir à 311 359 personnes en juillet. Ce repositionnement de la progression de l'emploi sur un sentier de croissance consolidé répond au redémarrage de l'activité économique entamé depuis 2002.

L'économie luxembourgeoise a donc créé un nombre grandissant d'emplois tout au long des sept premiers mois de 2005. La décomposition sectorielle de la croissance annuelle de l'emploi²³ révèle que ce décollage trouve principalement sa source dans le secteur des «Administrations publiques, santé et autres activités de services» (1,3 point de pourcentage sur les 3,1% de croissance moyenne observée, soit près de deux emplois sur cinq créés). Viennent ensuite les secteurs des «Activités immobilières, locations et services aux entreprises» (0,5 point de pourcentage), du «Commerce» (0,3 point de pourcentage) et de la «Construction» (0,3 point de pourcentage). Du côté des moteurs traditionnels de la progression de l'emploi, qui s'étaient enrayés lors du ralentissement conjoncturel, force est de constater un redémarrage relativement poussif de la croissance dans les secteurs des «Activités financières»²⁴ (0,2 point de pourcentage) et dans celui de l' «Industrie et manufacture» (0,1 point de pourcentage).

Tableau 15 Croissance annuelle (en %) de l'emploi et taux de chômage "strict" et "large"

	Emploi salarié intérieur*	Indépendants*	Emploi total intérieur*	Frontaliers entrants*	Emploi national*	Population active*	Taux de chômage «strict»	Taux de chômage «large»
2000	6,1	0,3	5,7	11,6	2,9	2,6	2,6%	3,7%
2001	6,0	0,0	5,6	11,5	2,5	2,4	2,6%	3,7%
2002	3,3	0,3	3,2	5,8	1,7	2,1	2,9%	4,2%
2003	2,0	0,3	1,9	3,8	0,5	2,3	3,7%	5,2%
2004	2,6	1,9	2,5	4,7	1,7	1,8	4,2%	5,8%
2004 T1	2,0	0,4	1,9	3,9	0,7	1,4	4,3%	5,8%
2004 T2	2,6	1,8	2,6	4,7	1,3	1,8	4,0%	5,6%
2004 T3	2,8	2,6	2,8	4,9	1,6	2,0	4,1%	5,6%
2004T4	2,9	3,0	2,9	5,2	1,6	2,0	4,4%	6,1%
2005T1	3,2	3,2	3,2	5,8	1,6	2,0	4,7%	6,3%
2005T2	3,0	3,1	3,0	5,2	1,6	2,1	4,5%	6,2%
Mars 05	3,1	3,5	3,1	5,5	1,6	1,9	4,5%	6,2%
Avril 05	2,8	3,3	2,9	5,1	1,5	1,9	4,6%	6,3%
Mai 05	3,0	3,0	3,0	5,2	1,6	2,2	4,5%	6,1%
Juin 05	3,1	2,9	3,1	5,3	1,7	2,2	4,4%	6,0%
Juillet 05	3,3	2,7	3,3	5,6	1,9	2,3	4,4%	6,0%

Sources: IGSS, STATEC, calculs BCL

Ce sont les non-résidents, dont le nombre total s'élève à 118 509 personnes en juillet 2005 (après 112 231 personnes douze mois plus tôt) qui continuent à satisfaire la plus grande partie de ces emplois nouveaux. Cependant, leur poids dans les créations d'emplois n'a cessé de diminuer graduellement tout au long des sept premiers

mois de l'année 2005. Ils représentent cependant encore respectivement 64,9% des nouveaux emplois et 37,7% de l'emploi total au cours de la période sous revue (après respectivement 70,3 % et 36,9 % l'année précédente). La contrepartie de cette évolution est forcément la progression de la part des résidents dans les créations

^{*}Les données concernant l'emploi de mai à juillet sont des estimations.

²³ Les données relatives à la décomposition sectorielle de la croissance de l'emploi ne sont disponibles que pour les quatre premiers mois de 2005

²⁴ Le secteur des «Activités financières» est ici retenu dans sa définition au sens large c'est-à-dire qu'il engloble non seulement le secteur bancaire et financier mais aussi les activités d'assurances.

d'emplois. Dans ce contexte, l'emploi national a dépassé la barre des 200 000 personnes au cours du mois de mars 2005 pour atteindre 201 481 personnes en juillet 2005, en augmentation de 1,9% par rapport à juillet 2004. La reprise de la croissance de l'emploi qui se dessine depuis le début de l'année semble donc bénéficier davantage aux résidents, ce qui contribue à modérer la hausse du taux de chômage au cours de la période sous revue.

Le rythme de croissance annuel de l'emploi salarié et celui de l'emploi indépendant s'est aussi redressé au cours des sept premiers mois de 2005, atteignant 3,1% chacun en moyenne après 2,3% et 1,3% en 2004 au cours de la même période. Dès lors, après s'être repositionné sur ce sentier de croissance consolidé, ces deux agrégats de l'emploi se sont établis à respectivement 290 493 et 20 866 personnes en juillet 2005.

En dépit du fait que le travail intérimaire ne représente que 2,6% de l'emploi total au Luxembourg au cours de 2004²⁵, il n'en demeure pas moins intéressant à observer car il fait office d'indicateur avancé des évolutions sur le marché de l'emploi. En effet, le recul du nombre de travailleurs intérimaires, de contrats de missions ainsi que le ralentissement de la progression du nombre d'entreprises ayant recours au travail intérimaire observés dès le début de l'année 2001 et jusqu'en 2003 sont des évolutions qui témoignent de ce rôle. Tout au long de l'année 2004, le rythme des créations d'emplois a emprunté un sentier de croissance consolidé dans le sillage de la reprise soutenue de la croissance de l'emploi intérimaire (10,4%), de l'accélération vigoureuse de la progression du nombre d'entreprises employant des travailleurs intérimaires (11,6%), et du décollage du nombre de contrats offerts par ces entreprises (14,8%) (après 8,4% 3,5% et 13,2% l'année précédente). Les premières données disponibles concernant le travail intérimaire pour le mois de janvier 2005 mettent en lumière une poursuite de ce renforcement remarquable de la croissance de ces indicateurs avancés, qui constituent les prémisses d'une progression plus substantielle de la création d'emplois tout au long de l'année en cours.

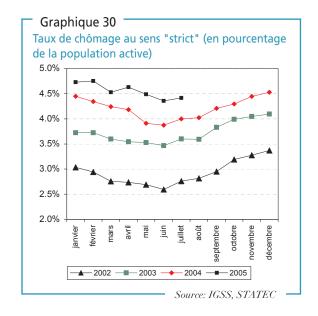
La reprise de la conjoncture observée depuis 2002 a continué à progressivement stimuler l'évolution des principaux agrégats de l'emploi au cours des premiers mois de 2005. De fait, les trajectoires respectives de ces indicateurs de l'emploi ont poursuivi leur réajustement graduel à la hausse dans la foulée de ce redressement de la conjoncture. Cependant, ce redémarrage est, somme toute, relativement modeste à l'aune des évolutions historiques, car ces agrégats de l'emploi n'ont pas renoué avec les

taux de croissance particulièrement robustes observés avant 2001. D'ailleurs, l'évolution à la hausse du taux de chômage moyen au cours des sept premiers mois de 2005 en comparaison avec la même période de l'année précédente témoigne du fait que cette progression de l'emploi ne permet pas de stabiliser le taux de chômage au Luxembourg.

1.3.7.2 Le chômage

Parallèlement à la reprise graduelle de la croissance économique et de l'emploi, la situation sur le front du chômage est demeurée dans une phase de convalescence encore empreinte des séquelles du récent ralentissement de l'activité au cours des sept premiers mois de 2005. De fait, en dépit de la décélération de la croissance annuelle du nombre de demandeurs d'emplois au cours de cette période sous revue (12,3% après 17,0% l'année précédente), toutes les valeurs mensuelles observées au cours des sept premiers mois de cette année (9 579 personnes en moyenne) ont été supérieures aux valeurs respectives de l'année précédente (8 540 chômeurs en moyenne).

Dès lors, le taux de chômage «strict» moyen pendant les sept premiers mois de 2005 s'est établi à 4,6% après 4,1% au cours de la même période de l'année précédente. Sur base «désaisonnalisée», une hausse du taux de chômage s'est manifestée au cours des premiers mois de 2005 (partant de 4,4% en janvier, il a gravi jusqu'à 4,7% en juillet) menant à la conclusion que le sentier intra-annuel de baisse emprunté par le taux de chômage non ajusté est de nature saisonnière et ne découle pas d'une amélioration de fond de la situation.



25 Les données concernant le travail intérimaire ne sont disponibles que jusqu'en janvier 2005.

Les hommes continuent d'être majoritairement touchés par le chômage. Ils ont représenté en moyenne 55,9% de l'effectif total au cours des sept premiers mois de 2005. Tout comme l'année précédente, la ventilation du nombre de chômeurs par tranches d'âges révèle que les individus âgés de 31 à 40 ans continuent de représenter plus d'un quart des personnes inscrites à l'Administration de l'emploi (ADEM) (26,8 % plus précisément). On observe depuis le début de l'année 2003 une hausse graduelle du chômage de longue durée – c'est-à-dire des personnes inscrites depuis plus de 12 mois à l'ADEM – laquelle comprend désormais le contingent de chômeurs le plus important (plus d'un chômeur sur quatre en moyenne au cours des sept premiers mois de 2005). En outre, au cours des sept premiers mois de 2005, la hausse la plus importante du nombre de chômeurs a touché les individus enregistrés depuis plus de 12 mois (16,9% en glissement annuel) ce qui témoigne d'un allongement de la durée moyenne du chômage.

Le taux de chômage au sens «large», qui englobe les chômeurs occupés dans le cadre d'une mesure de mise au travail ou de formation s'est aussi établi au cours des sept premiers mois de 2005 à un niveau supérieur à celui de l'année précédente et ceci en dépit d'un fléchissement graduel au cours de la période. Ce taux de chômage s'inscrit à 6,2% en moyenne au cours de la période sous revue, ce qui représente 13 037 personnes (après 5,7% soit 11 675 personnes l'année précédente à la même période). Cette évolution est à la fois attribuable à la hausse annuelle de la composante «stricte», ainsi qu'à l'augmentation du nombre de mesures spéciales pour l'emploi. De fait, ce dernier nombre a atteint 3 458 personnes en moyenne de janvier à juillet 2005 (après 3 135 unités l'année précédente).

Le nombre d'offres d'emplois non satisfaites (OENS), qui sont autant d'opportunités de sortie du chômage pour les personnes sans emploi, s'est substantiellement renforcé tout au long des sept premiers mois de 2005 (+21,0% en moyenne en glissement annuel), en ligne avec le raffermissement qui se dessine depuis le deuxième trimestre de 2004 (+15,3%). De fait, 1 206 emplois ont été proposés en moyenne depuis le début de 2005 (après 1 002 postes offerts en moyenne en 2004 à la même période). Un tiers de ces postes vacants se situent dans les secteurs/métiers des «Employés de bureau». Le ratio des DENS aux OENS permet de rendre compte du degré d'inadéquation entre l'offre de travail nationale et la demande de travail (qui s'adresse quant à elle également aux étrangers). La baisse de ce ratio au cours des sept premiers mois de 2005, comparativement à

l'année précédente, met en lumière une amélioration de l'appariement entre l'offre et la demande de travail (en moyenne 8 candidats potentiels inscrits à l'ADEM pour un poste offert au cours des premiers mois de 2005 contre un ratio de 9 à 1 l'année écoulée). L'analyse sectorielle de ce ratio permet de distinguer les secteurs au sein desquels l'inadéquation demeure la plus substantielle: «Travailleurs des transports » (un emploi offert pour 25 chômeurs potentiellement intéressés), «Vendeurs» (1/25) et «Autres services» (1/14). Au contraire, les secteurs/métiers qui présentent les meilleures performances en ce qui concerne l'adéquation de l'offre à la demande de travail sont ceux des «Employés de bureau» (une proposition d'emploi pour 3 demandes potentielles), des «Professions libérales, techniciens et assimilés» (1/4) et des «Directeurs et cadres administratifs supérieurs» (1/6).

Dans une optique prospective, et au regard des premières données disponibles pour le marché de l'emploi en 2005, le deuxième semestre de l'année en cours devrait certes confirmer progressivement les signes d'amélioration mis en exergue, tout en demeurant convalescent en particulier sur le front du chômage.

1.3.7.3 Les coûts salariaux

Selon les dernières données fournies par l'indicateur de court terme de l'IGSS²⁶, la croissance annuelle du coût salarial moyen par mois et par personne s'est établie à 3,1% au cours du premier trimestre de 2005, en décélération par rapport au premier trimestre de l'année précédente (3,5%).

La décomposition de la croissance du coût salarial moyen révèle que c'est la moindre contribution des «autres composantes» (0,6pp après 1,0pp au cours du premier trimestre de 2004) qui est à l'origine de cette modération, la contribution de l'indexation étant demeurée inchangée (à hauteur de 2,5pp). Les données disponibles pour le mois d'avril 2005 indiquent quant à elles une nouvelle accélération de la croissance de cet indicateur de coûts (4,0% après 3,4% en avril 2004). L'étiologie de cette évolution se caractérise par la contribution plus importante des «autres composantes» à la croissance (1,5pp contre 0,9pp).

Le principal fait qui risque d'influer significativement sur l'évolution de cet indicateur de coûts salariaux d'ici la fin de l'année courante résulte de la prochaine arrivée à échéance d'une tranche d'indexation, dont les effets devraient se faire sentir au cours du dernier trimestre de 2005.

26 IGSS: Inspection Générale de la Sécurité Sociale.

Tableau 16 Décomposition de la croissance du coût salarial moyen par mois et par personne dans l'optique de l'indicateur de court terme de l'IGSS

1.7	Contribution à la croissa	nce en points de pourcentage	Variation annuelle en %
Années	Indexation	Autres composantes	Coût salarial total
1996	0,8	1,0	1,8
1997	2,3	0,6	2,9
1998	0,2	1,6	1,8
1999	1,0	1,9	3,0
2000	2,7	1,7	4,4
2001	3,1	2,3	5,5
2002	2,1	1,0	3,1
2003	2,1	1,2	3,2
2004	2,1	1,0	3,1
Trimestres			
2004T1	2,5	1,0	3,5
2004T2	2,5	1,0	3,5
2004T3	0,8	0,9	1,7
2004T4	2,5	1,0	3,5
2005T1	2,5	0,6	3,1
Mois			
200501	2,5	1,1	3,6
200502	2,5	0,3	2,8
200503	2,5	0,6	3,1
200504	2,5	1,5	4,0

Source: IGSS

1.3.8 Le secteur financier

1.3.8.1 L'évolution de l'effectif dans le secteur financier

Evolution générale de l'emploi dans le secteur financier

Le regain d'activité sur la place financière se répercute également sur l'évolution de l'emploi dans le secteur financier.

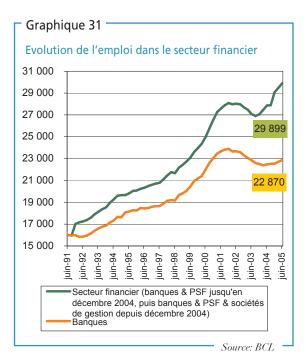
Toutefois, l'analyse de l'emploi doit être effectuée à la lumière des deux considérations importantes:

 la collecte de données sur l'emploi dans le secteur financier a été élargi aux sociétés de gestion (chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002), qui ont été recensées pour le première fois au 31 décembre 2003. Depuis décembre 2003, le nombre des sociétés de gestion reprises sur la liste officielle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) a fortement évolué. Cet élargissement de la population recensée conduit à un effet de base dans l'analyse de l'effectif du secteur financier.

• des entités appartenant aux divers sous secteurs composant le secteur financier (établissements de crédit, professionnels du secteur financier et sociétés de gestion) changent de statut et sont dès lors recensées dans un autre sous-secteur. Ainsi, par exemple, des établissements de crédit sont transformés en professionnels du secteur financier ou vice-versa. Bien que ces mouvements entre sous-secteurs n'aient pas d'impact au niveau de l'analyse de l'emploi du secteur financier dans son ensemble, ils rendent difficile l'analyse de l'emploi dans les divers sous-secteurs.

Au 30 juin 2005, l'emploi dans le secteur financier s'est élevé à 29 899 unités, ce qui représente 9,5 % de l'emploi intérieur total au Luxembourg. Par rapport au 30 juin

de l'année précédente, l'emploi dans le secteur financier a augmenté de 1 937 unités soit 1,2%. L'effectif du secteur financier se compose de 26,2% de luxembourgeois et 73,8% d'étrangers.



La situation dans le secteur bancaire

L'effectif du secteur bancaire est établi à 22 870 emplois au 30 juin 2005, contre 22 549 au 31 décembre 2005, soit une augmentation de 1,42%. La création nette d'emplois dans le secteur bancaire a progressé de façon continue à partir du second semestre 2004 (dès juin 2004), avec une accélération au début de l'année 2005. Ainsi, sur les 400 emplois créés entre juin 2004 et juin 2005, 321 (80%) l'ont été au cours des deux derniers trimestres de cette période. Cette évolution est d'autant plus remarquable que les différentes opérations de créations et de liquidations de banques se sont traduites par un solde d'emplois négatif.

Depuis 12 mois, les pertes nettes d'emplois ont cédé la place à des créations nettes, ce qui constitue une tendance encourageante. Toutefois, la progression de l'emploi reste modeste, et peut se trouver hypothéquée par le moindre retournement de tendance, en particulier sur les marchés financiers. Le secteur bancaire luxembourgeois semble être incité à la prudence en matière de créations d'emplois.

La situation dans le secteur des PSF

Entre le 31 décembre 2004 et le 30 juin 2005, l'effectif des PSF a progressé de 0,46%, passant de 6 059 à 6 087

emplois, soit une création nette de 21 emplois sur le premier semestre 2005. Cette progression doit être soulignée dans la mesure où, durant cette période, l'établissement JP Morgan Fleming Asset Management (Europe), important pourvoyeur d'emploi, a opté pour une transformation en société de gestion. Cependant, durant toute l'année 2004, l'application de la loi du 2 août 2003 avait entraîné une forte progression de l'effectif des PSF par le biais d'un effet de base important. Ce phénomène s'est poursuivi au premier semestre 2005. Ainsi, l'extension de la base de collecte représente des créations nettes de 144 emplois entre décembre 2004 et mars 2005 et 165 entre mars et juin 2005. Si l'on raisonne à périmètre constant (fixé au 31 décembre 2004), l'effectif du secteur des PSF aurait dû atteindre 5 778 emplois au 30 juin 2005, soit une baisse de 4,51% par rapport au 31 décembre 2004. Parallèlement, une hausse de l'activité a pu être observée, notamment en ce qui concerne les établissements dépositaires. Rappelons à cet égard qu'entre le 30 juin 2004 et le 30 juin 2005, le résultat net moyen par établissement est passé de 1,46 millions d'euros à 1,68 millions d'euros.

La situation dans le secteur des sociétés de gestion

Entre le 31 décembre 2004 et le 30 juin 2005, l'effectif des sociétés de gestion est passé de 513 à 942 emplois, soit une hausse de 83,6%. Cette hausse atteint 107,5% sur un an (depuis le 30 juin 2004). A l'image de la base de collecte des PSF, celle des sociétés de gestion s'est considérablement élargie depuis septembre 2004. Ainsi, ce sont 363 (sur 480) emplois supplémentaires qui peuvent être expliqués par le seul fait de l'extension de la base de collecte. Cet effet de base a été particulièrement sensible en fin de période, puisque la transformation du PSF JP Morgan Fleming Asset Management (Europe) en société de gestion s'est traduite par un apport supplémentaire de 296 emplois.

1.3.8.2 Les établissements de crédit

• L'évolution du nombre des établissements de crédit

Le processus de concentration dans le paysage bancaire luxembourgeois, souvent initié par les maisons-mères des entités luxembourgeoises, s'est poursuivi au cours de l'année 2005. Contrairement à ce que suggère le développement favorable des différents domaines d'activités du secteur bancaire au Luxembourg, la pression concurrentielle pèse lourdement sur les établissements de crédit. En effet, l'activité bancaire doit être considérée dans un contexte global où la rentabilité joue un rôle de plus en plus important et pousse les acteurs à rechercher des rendements d'échelle dans le but de limiter leurs frais de fonctionnement. Dans cette perspective, les groupes bancaires qui ont plusieurs implantations au

Luxembourg sont confrontés à la question de savoir si le maintien des différentes entités répond encore à l'objectif du groupe. La stratégie souvent adoptée consiste alors à concentrer des activités sur une seule entité à Luxembourg, afin de réaliser des rendements d'échelle. Le tableau ci-dessous fournit un aperçu détaillé du développement du nombre d'établissements de crédit. Il fait état d'une réduction nette de cinq unités au cours de l'année 2005, portant ainsi le nombre d'entités inscrites sur le tableau officiel à 157 unités au 29 août 2005.

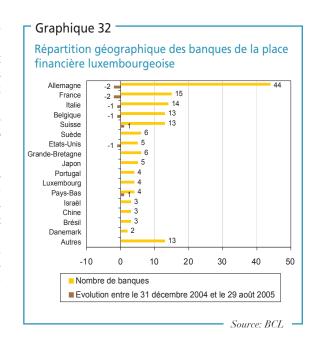
Tableau 17 L'évolution du nombre des établissements de crédit au Luxembourg

Etablissement de crédit	Constitution	Retrait	Explications
Cortal Consors Luxembourg		01.01.2005	Fusion avec BNP Paribas Luxembourg
Banque Continentale du Luxembourg S.A.		01.01.2005	Fusion avec Kredietbank S.A. Luxembourgeoise
Nord Europe Private Bank S.A.	01.01.2005		PSF VMS Luxembourg S.A. transformé en banque
Crédit Suisse Luxembourg Branch	01.01.2005		
Kaupthing Bunadarbanki, Luxembourg Branch		24.01.2005	Fermeture
ISB (Luxembourg) S.A.	04.03.2005		
Allgemeine Deutsche Direktbank International S.A.		22.04.2005	Liquidation
American Express Bank (Luxembourg) S.A.		17.06.2005	Transformé en PSF American Express Financial Services (Luxembourg) S.A
Banca Sella S.p.A., succursale de Luxembourg		24.06.2005	Liquidation
Crédit Lyonnais Luxembourg S.A.		01.07.2005	Fusion avec Crédit Agricole Luxembourg
ABN AMRO Mellon Global Securities Services, Luxembourg Branch	01.08.2005		
Crédit Lyonnais S.A., succursale de Luxembourg		12.08.2005	Liquidation
Lampebank International S.A.		23.08.2005	Fermeture
		:	-

Source: BCL

Dans ce contexte, il y a lieu de noter que les fermetures respectives des succursales luxembourgeoises de la Banca Sella S.p.A. et du Crédit Lyonnais s'apparentent également à des fusions bancaires. En effet, dans les deux cas, les succursales ont transféré leurs actifs et passifs aux filiales luxembourgeoises des deux groupes bancaires. Ceci s'explique par le fait que, d'un point de vue juridique, la succursale n'est pas une entité distincte et ne peut donc pas fusionner avec une autre entité.

Le graphique suivant montre la répartition des banques par origine géographique. Les banques allemandes dominent l'activité bancaire au Luxembourg avec 44 unités. Au 29 août 2005, on dénombrait notamment 15 banques d'origine française, 14 d'origine italienne, 13 d'origine belge, 13 d'origine suisse et 4 banques luxembourgeoises. Ajoutés aux 44 banques d'origine allemande, ces 6 pays représentent 66 % du nombre total de banques actives sur la place luxembourgeoise.



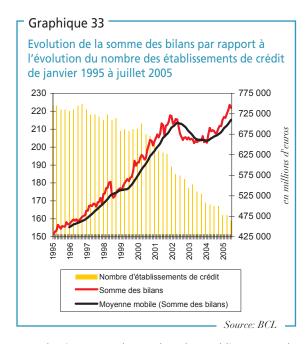
• La somme des bilans des établissements de crédit luxembourgeois

Les perturbations sur les marchés financiers internationaux ainsi que les attentats terroristes, survenus au cours de l'année 2001, ont constitué un frein au développement des activités bancaires tant au Luxembourg qu'au niveau international. Dès janvier 2002, le volume de l'activité bancaire, mesuré par la somme des bilans des banques, s'est nettement replié pour atteindre un palier de 653 514 millions d'euros en mai 2003, avant d'entamer une nouvelle phase de croissance.

L'amélioration du climat économique général et la bonne tenue des marchés boursiers, en dépit de l'accroissement sensible des prix pétroliers, ont généré un regain de confiance de la part des entreprises et des investisseurs, ce qui a stimulé la reprise de l'activité bancaire au cours des années 2004 et 2005. Ainsi, le développement favorable des activités, amorcé au cours du second semestre de l'année 2003, a repris de la vigueur durant l'année 2004 et sur cette lancée, le taux de croissance annuel moyen de la somme des bilans a atteint 7,6% en 2005.

A l'actif du bilan, l'augmentation du volume d'activités, qui s'est manifestée en premier lieu au niveau des créances s'est également répercutée sur le portefeuille titres au cours du second trimestre de l'année en cours. Au passif du bilan, on notera particulièrement la hausse des dépôts de la clientèle privée non bancaire, qui a affiché un taux de croissance annuel moyen de 8% en 2005. Il est à noter qu'en 2004 ces dépôts n'avaient atteint qu'une croissance annuelle moyenne de 1,7%.

Le graphique qui suit illustre entre autres le gain du volume d'activité observé entre fin décembre 2004 (695 103 millions d'euros) et fin juillet 2005 (739 180 millions d'euros).

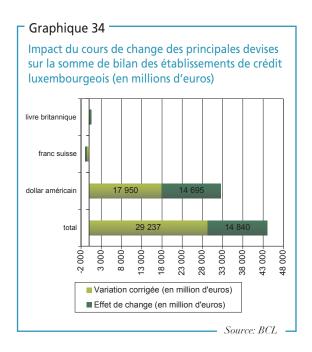


La réduction nette du nombre des établissements de crédit, observée au cours de l'année 2005, n'est pas synonyme de perte d'attractivité de la place financière, puisqu'elle est accompagnée d'une hausse du volume d'activité.

Ce renforcement de l'activité, observé au cours des sept premiers mois de l'année, est également confirmé par l'analyse de la somme moyenne de bilan par banque. La réduction du nombre d'établissements de crédit de 162 à 157 unités, survenue entre décembre 2004 et juillet 2005, s'accompagne d'une hausse du volume moyen d'activité par banque, qui est passé de 4 291 millions d'euros à 4 678 millions d'euros (+9,0%) au cours de la même période.

En dépit de la concentration observée en ce qui concerne le nombre d'unités présentes au Luxembourg, la place financière semble donc conserver son attrait pour les investisseurs étrangers.

La hausse de la somme de bilan de 44 077 millions d'euros entre le 31 décembre 2004 et le 31 juillet 2005 se décompose en une hausse réelle (ou corrigée) de 29 237 millions d'euros et un effet de change positif à raison de 14 840 millions d'euros. En d'autres termes, plus du tiers de cette hausse est lié à l'évolution des taux de change des principales devises du bilan vis-à-vis de l'euro. Le dollar américain, qui représente 20% des devises du bilan, s'est raffermi de plus de 11% sur cette période. Il représente par conséquent 99% de l'effet de change total, alors que le cours de change des autres principales devises du bilan (franc suisse et livre britannique) est demeuré relativement stable.



La structure et les composantes des bilans des établissements de crédit luxembourgeois

L'analyse de la structure des actifs et des passifs des banques luxembourgeoises permet de mettre en évidence la prédominance des activités interbancaires. A l'actif du bilan, les opérations interbancaires se sont élevées à 391 176 millions d'euros au 31 juillet 2005, soit une hausse de 6,5% par rapport au 31 décembre 2004. Ainsi, à la fin du mois de juillet 2005, les créances interbancaires représentaient 75,5% de l'ensemble des crédits des banques et 52,9% du total des actifs.

La clientèle non bancaire a profité des taux d'intérêt historiquement bas pour augmenter son recours aux crédits bancaires à 126 801 millions d'euros au 31 juillet 2005, soit une hausse de 5,8% par rapport à la même date de l'année précédente. Depuis le 31 décembre 2004, les crédits sur la clientèle non bancaire se sont accrus de 4,5%.

Le portefeuille titre a également fortement augmenté, passant de 174 522 millions d'euros fin 2004 à 198 322 millions d'euros au 31 juillet 2005.

Tableau 18 Principaux chiffres relatifs aux différents postes de l'actif du bilan et leur évolution (en millions d'euros; encours en fin de période)

	Monta	nts en millions o	l'euros	Va	Poids relatif 1)			
Actifs	2004/07	2005/06	2005/07	2004/07 - en millions d'euros		2005/06 - en millions d'euros	,	2005/07
Créances interbancaires	367 369	398 901	391 176	23 807	6,5	-7 725	-1,9	52,9
Créances sur la clientèle	119 804	127 165	126 801	6 997	5,8	- 364	-0,3	17,2
Portefeuille titres	175 444	197 638	198 322	22 878	13,0	684	0,3	26,8
Autres actifs	20 230	22 776	22 881	2 651	13,1	105	0,5	3,1
Total de l'actif	682 847	746 480	739 180	56 333	8,2	-7 300	-1,0	100,0

Source: BCL

1) Poids relatif par rapport au total des actifs

La prédominance des opérations interbancaires, constatée à l'actif du bilan des banques, peut également être observée au passif, où elles représentent 47,2% du total du passif et 58,5% de l'encours de dettes. Le refinancement interbancaire est en hausse de 18 958 millions d'euros, soit 5,7% entre décembre 2004 et juillet 2005.

Les dépôts de la clientèle non bancaire s'élevaient à 247 277 millions d'euros au 31 juillet 2005, soit une hausse de 12,6% sur base annuelle. Cette tendance

positive montre que la place financière luxembourgeoise maintient son attrait, en dépit de contraintes telles que les «amnisties» fiscales dans certains pays européens et l'entrée en vigueur de la directive européenne sur la fiscalité de l'épargne au premier juillet 2005.

De juillet 2004 à juillet 2005, les établissements de crédits ont accru le recours au refinancement par l'émission de titres de créance, dont l'encours s'élève à 85 332 millions d'euros au 31 juillet 2005.

Tableau 19 Principaux chiffres relatifs aux différents postes du passif du bilan et leur évolution (encours en fin de période)

	Monta	nts en millions o	d'euros	Va	Poids relatif 1)			
				2004/07 -	2005/07	2005/06	- 2005/07	
Passifs	2004/07	2005/06	2005/07	en millions d'euros	en %	en millions d'euros		2005/07
Dettes interbancaires	336 087	354 194	348 719	12 632	3,8	-5 475	-1,5	47,2
Dettes envers la clientèle	219 518	249 155	247 277	27 759	12,6	-1 878	-0,8	33,5
Dettes représentées par un titre	71 783	85 181	85 332	13 549	18,9	151	0,2	11,5
Autres passifs	55 459	57 950	57 852	2 393	4,3	-98	-0,2	7,8
Total du passif	682 847	746 480	739 180	56 333	8,2	-7 300	-1,0	100,0

Source: BCL

1) Poids relatif par rapport au total des passifs

L'aspect international des activités bancaires

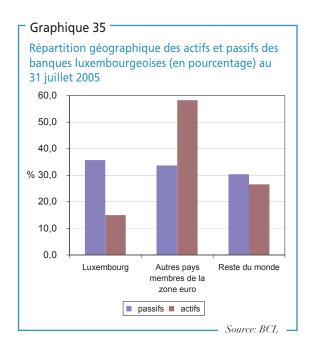
L'analyse de l'actif du bilan des banques reflète l'aspect international des activités de la place bancaire, dont à peine 15% résultent d'opérations avec des clients résidents. La décomposition géographique des actifs et des passifs ne peut pas être effectuée pour l'ensemble des postes du bilan. Les informations nécessaires ne sont en effet pas disponibles et de surcroît, une telle répartition n'est pas très appropriée pour certains postes d'actif et/ou de passif telles que les immobilisations non-financières et le capital, les réserves et le fonds pour risques bancaires généraux.

Cette restriction ne porte cependant pas préjudice à l'analyse géographique des actifs dans leur ensemble. Ainsi, au 31 juillet 2005, la ventilation géographique en fonction du pays de résidence des contreparties pouvait être effectuée pour 96,9% des actifs et 80,6% des passifs. Alors que du côté de l'actif les crédits et les portefeuilles de titres (716 155 millions d'euros au total) peuvent se prêter à une ventilation géographique, sur le versant du passif seules les dettes (595 996 millions d'euros) peuvent faire l'objet d'une telle ventilation.

La divergence entre l'origine et l'affectation des fonds, principalement pour ce qui est des contreparties de la zone euro, est décrite dans le graphique qui suit.

L'excédent de dépôts recueillis auprès des résidents luxembourgeois par rapport aux crédits accordés à des résidents luxembourgeois confirme le caractère international de la place financière. En effet, les sociétés financières telles que les OPC et les holdings et soparfis luxembourgeois, dont les titres sont commercialisés à l'étranger, placent une part importante de leurs avoirs financiers auprès des établissements de crédit luxembourgeois. De même, de nombreuses sociétés non financières effectuent la gestion de leur trésorerie au Luxembourg, ce qui se traduit également par des placements importants auprès des établissements de crédit luxembourgeois. Notons enfin que les particuliers nonrésidents détiennent également d'importants dépôts au Luxembourg. Ainsi, l'épargne collectée auprès des nonrésidents dépasse de loin les besoins de financement de l'économie luxembourgeoise et est par conséquent investie à l'étranger, principalement dans les autres pays de l'Union monétaire²⁷.

²⁷ Cf. également "Les dépôts de la clientèle non-bancaire ".



Les crédits à la clientèle non-bancaire

Les crédits aux résidents

Les crédits accordés à la clientèle non-bancaire s'élèvaient à 31 055 millions d'euros au 31 juillet 2005 contre 25 880 millions d'euros à la même date de l'année précédente (+20,0%). Sur l'ensemble des crédits au secteur

non-bancaire luxembourgeois, les ménages représentent 37,5%, avec un encours total de 11 648 millions d'euros à fin juillet 2005, en augmentation de 10,6% par rapport à juillet 2004. Dans ce contexte, on notera que la majeure partie des crédits aux ménages luxembourgeois (81,2%), se compose de crédits immobiliers.

Tableau 20 Crédits aux résidents luxembourgeois (encours en fin de période)

	Monta	nts en millions o	l'euros	Va	Poids relatif 1			
				2004/07	2005/07	2005/06 -	2005/07	
Crédits au secteur non-bancaire	2004/07	2005/06	2005/07	en millions d'euros	en %	en millions d'euros	en %	2005/07
Administrations publiques	913	981	1 005	92	10,0	24	2,4	3,2
Autres intermédiaires financiers	7 838	11 592	10 645	2 807	35,8	-947	-8,2	34,3
Sociétés d'assurances et fonds de pension	100	137	154	54	53,7	17	12,5	0,5
Sociétés non financières	6 496	7 766	7 603	1 107	17,0	-164	-2,1	24,5
Ménages & ISBLM	10 533	11 542	11 648	1 115	10,6	106	0,9	37,5
Crédits à la consommation	1 141	1 176	1 176	35	3,1	0	0,0	10,1
Crédits immobiliers	8 337	9 324	9 454	1 117	13,4	130	1,4	81,2
Autres crédits	1 055	1 042	1 018	-37	-3,5	-24	-2,3	8,7
Total	25 880	32 018	31 055	5 175	20,0	-963	-3,0	100,0

Source: BCL

¹⁾ Poids relatif par rapport au total des crédits / poids relatifs des types de crédits aux ménages par rapport au total des crédits aux ménages

La demande élevée de crédits immobiliers de la part des ménages luxembourgeois s'explique essentiellement par deux facteurs.

D'une part, la demande soutenue pour des logements au Luxembourg fait face à une offre limitée. Ce déséquilibre alimente une forte pression sur les prix des immeubles et terrains ainsi que sur les loyers. D'autre part, le coût historiquement faible du financement incite de nombreux particuliers à acquérir un logement.

Ainsi, au cours des sept premiers mois de l'année 2005, le volume mensuel moyen des nouveaux crédits immobiliers octroyés par les établissements de crédit aux résidents de la zone euro, s'est élevé à 162 millions d'euros.

Considérant que les crédits immobiliers demeurent fortement concentrés sur la clientèle domestique, ont peut supposer que le montant des crédits octroyés à des ménages résidents s'est établi à environ 154 millions d'euros en moyenne mensuelle durant les 7 premiers mois de 2005. Au cours de l'année 2004, le volume mensuel moyen des nouveaux crédits immobiliers aux ménages luxembourgeois était de 142 millions d'euros alors qu'en 2003 il s'élevait à 107 millions d'euros.

La demande de crédits émanant des autres intermédiaires financiers a gagné en importance, avec une croissance de 35,8% ou 2 807 millions d'euros entre juillet 2004 et juillet 2005, pour représenter un poids relatif de 34,3% des encours des crédits du secteur non-bancaire aux résidents luxembourgeois à l'issue de cette période. Ce développement est à mettre en parallèle avec l'accroissement du nombre d'intervenants dans ce secteur. Le législateur a également soutenu cette évolution favorable avec la loi du 15 juin 2004 relative à la SICAR²⁸. Par contre, les sociétés d'assurances et fonds de pension, avec un poids relatif de 0,5%, jouent un rôle mineur dans la demande de crédits – en dépit d'un accroissement assez fort (+53,7% sur un an). La faible demande de crédits s'explique par le fait que les sociétés d'assurances financent leurs placements en titres de créance par le biais, notamment, de l'encaissement de

Les crédits aux résidents des autres pays de la zone euro

La clientèle résidente non-bancaire des autres pays membres de la zone euro se caractérise en premier lieu par l'importance des opérations réalisées avec des sociétés non financières. Malgré une baisse de 576 millions d'euros (-2,0%) survenue entre juillet 2004 et juillet 2005, leur part relative représente près de la moitié (49,3%) du volume total des crédits aux résidents des autres pays de la zone euro.

En ce qui concerne les crédits accordés aux ménages des autres pays membres de la zone euro, on constate que ces derniers ont essentiellement recours à des crédits qui ne sont pas destinés à la consommation ou à l'investissement immobilier. L'importance de ces crédits, qui représentent 94,7% de l'encours total des crédits accordés aux ménages & ISBLM²⁹, s'explique par les investissements de portefeuille des ménages non-résidents, qui nécessitent la mise en place de crédits comptabilisés par les banques sous la rubrique des autres crédits. On constate cependant que les crédits immobiliers octroyés à des résidents d'autres pays de la zone euro progressent de 6,4% sur une base annuelle (juillet 2004 à juillet 2005), pour arriver à un encours de 543 millions d'euros en juillet 2005.

La hausse de 1 008 millions d'euros (+473,2%) des crédits accordés aux sociétés d'assurances et fonds de pension durant les sept premiers mois de l'année 2005 est liée à l'activité intra groupe, c'est-à-dire à l'octroi de crédits à des sociétés d'assurances faisant partie du même groupe que l'établissement de crédit luxembourgeois qui octroie le financement. Toutefois, le poids relatif des crédits aux compagnies d'assurances et fonds de pension demeure relativement faible, puisqu'il se limite à 2,1% des crédits aux résidents non-bancaires des autres pays de la zone euro.

Les autres intermédiaires financiers ont augmenté le volume de leurs crédits de 1 205 millions d'euros par rapport à juillet 2004, soit une croissance de 12,0% sur base annuelle.

²⁸ Société d'investissement en capital à risque

²⁹ ISBLM: Institutions sans but lucratif au service des ménages

Tableau 21 Crédits aux résidents des autres pays membres de la zone euro (encours en fin de période)

	Monta	nts en millions a	l'euros	Va	riation en millio	ons d'euros et en	%	Poids relatif 1)
Crédits au secteur non-bancaire	2004/07	2005/06	2005/07	2004/07 - en millions d'euros	2005/07 en %	2005/06 - en millions d'euros	2005/07 en %	2005/07
Administrations publiques	4 471	4 105	4 365	-106	-2,4	260	6,3	7,4
Autres intermédiaires financiers	10 028	10 872	11 233	1 205	12,0	360	3,3	19,1
Sociétés d'assurances et fonds de pension	213	1 191	1 221	1 008	473,2	29	2,5	2,1
Sociétés non financières	29 492	28 365	28 916	-576	-2,0	550	1,9	49,3
Ménages & ISBLM	12 765	12 933	12 953	188	1,5	20	0,2	22,1
Crédits à la consommation	147	148	145	-2	-1,5	-3	-2,1	1,1
Crédits immobiliers	510	540	543	33	6,4	3	0,6	4,2
Autres crédits	12 108	12 245	12 265	157	1,3	20	0,2	94,7
Total	56 969	57 468	58 687	1 718	3,0	1 220	2,1	100,0

Source: BCL

Les crédits aux résidents du reste du monde

La ventilation par secteur économique des débiteurs du reste du monde n'est disponible que sur base trimestrielle, ce qui limite l'analyse au 30 juin 2005.

Au 30 juin 2005, le volume des crédits a affiché une croissance de 1,1% sur base annuelle, portant l'encours total des crédits à 37 679 millions d'euros. Les crédits aux sociétés non financières sont en hausse de 5,7% sur un an et représentent 39,7% du poids relatif des crédits aux résidents du reste du monde à la fin du premier

semestre 2005. Les administrations publiques hors zone euro ont augmenté leur recours à des crédits octroyés par des banques luxembourgeoises à raison de 17,1% ou 296 millions d'euros pendant l'année en cours, de sorte que ces crédits se montaient à 2 030 millions d'euros à la fin du deuxième trimestre 2005. Les autres intermédiaires financiers jouent le rôle le plus important, comme le montre le tableau ci-dessous, avec un poids de 42,7% et un encours de crédits de 16 098 millions d'euros au 30 juin 2005.

Tableau 22 Crédits aux résidents des pays du reste du monde (encours en fin de période)

	Monta	nts en millions a	l'euros	Va	riation en millio	ons d'euros et en	%	Poids relatif 1)
0.45				2004/06 -		2005/06	0007/00	
Crédits au secteur non-bancaire	2004/06	2005/03	2005/06	en millions d'euros	en %	en millions d'euros	en %	2005/06
Administrations publiques	1 734	1 985	2 030	296	17,1	46	2,3	5,4
Autres intermédiaires financiers	16 856	15 606	16 098	-758	-4,5	492	3,2	42,7
Sociétés d'assurances et fonds de pension	71	67	91	20	27,6	23	34,8	0,2
Sociétés non financières	14 161	14 449	14 967	806	5,7	518	3,6	39,7
Ménages & ISBLM	4 464	3 707	4 493	29	0,7	786	21,2	11,9
Total	37 286	35 814	37 679	393	1,1	1 865	5,2	100,0

Source: BCL

¹⁾ Poids relatif par rapport au total des crédits et poids relatifs des types de crédits aux ménages par rapport au total des crédits aux ménages.

¹⁾ Poids relatif par rapport au total des crédits.

Les dépôts de la clientèle non-bancaire

Au 31 juillet 2005, l'encours des dettes envers la clientèle non-bancaire s'élevait à 247 277 millions d'euros, soit une hausse de 16 374 millions d'euros (7,1%) par rapport au 31 décembre 2004. Sur un an, c'est-à-dire entre juillet 2004 et juillet 2005, les dépôts de la clientèle non-bancaire étaient en hausse de 12,6% (27 759 millions d'euros).

Les dépôts des résidents

L'encours placé auprès des banques luxembourgeoises par la clientèle domestique non-bancaire atteignait 118 805 millions d'euros au 31 juillet 2005, soit 48,0% du total des dépôts de la clientèle non-bancaire.

Tableau 23 Dépôts des résidents luxembourgeois (encours en fin de période)

	Monta	nts en millions e	l'euros	Va	riation en millio	ns d'euros et en	%	Poids relatif 1)
Dépôts du secteur non-bancaire	2004/07	2005/06	2005/07	2004/07 - en millions d'euros	2005/07 en %	2005/06 - en millions d'euros	2005/07 en %	2005/07
Administrations publiques	6 021	6 849	6 361	340	5,6	- 489	-7,1	5,4
Secteur financier	60 110	83 869	85 678	25 568	42,5	1 808	2,2	72,1
Autres intermédiaires financiers	55 732	79 934	81 486	25 754	46,2	1 552	1,9	68,6
Sociétés d'assurances et fonds de pension	4 378	3 935	4 191	-187	-4,3	256	6,5	3,5
Secteur non financier	24 092	25 690	26 767	2 675	11,1	1 077	4,2	22,5
Sociétés non financières	9 081	10 025	10 485	1 404	15,5	460	4,6	8,8
Ménages & ISBLM	15 011	15 665	16 282	1 271	8,5	617	3,9	13,7
Total	90 223	116 408	118 805	28 582	31,7	2 397	2,1	100,0

Source: BCL

1) Poids relatif par rapport au total des dépôts et sous-ventilation pour les secteurs financiers et non financiers

La position principale en terme de poids relatif (68,6%), est assumée par les dépôts des autres intermédiaires financiers (OPC, PSF et sociétés holdings) avec un encours de 81 486 millions d'euros en juillet 2005, soit un accroissement de 25 754 millions d'euros ou 46,2% sur un an. Dans ce contexte, on note que les activités des autres intermédiaires se développent très favorablement grâce à divers facteurs tels que l'évolution positive des marchés boursiers, l'accroissement du nombre des autres intermédiaires et le développement de la législation luxembourgeoise, qui favorise le développement des activités de ce secteur.

Au 31 juillet 2005, les résidents luxembourgeois du secteur non-bancaire investissaient leurs dépôts, dont le volume total s'élevait à 118 805 millions d'euros, à raison de 46% en dépôts à vue et de 54% en dépôts à terme. La proportion élevée des dépôts à vue peut s'expliquer par différents facteurs. Tout d'abord, les ménages maintiennent souvent des dépôts bancaires pour des périodes très courtes, en attendant de les investir dans d'autres actifs. De plus, pour les autres intermédiaires financiers, les établissements de crédit offrent des comptes à vue qui peuvent être rémunérés au même titre que les dépôts à court terme. Ces produits sont offerts à la clientèle ins-

titutionnelle dans le but d'éviter que des dépôts à terme soient ouverts et clôturés à brève échéance.

Les dépôts des résidents des autres pays membres de la zone euro

La majeure partie des dépôts du secteur non-bancaire provenant des résidents des autres pays membres de la zone euro, est issue du secteur non financier, avec un volume de 52 085 millions d'euros et un poids relatif de 66,4%. Ce poste se répartit en 25 044 millions d'euros pour les dépôts effectués par les sociétés non financières et en 27 041 millions d'euros pour les ménages. Contrairement aux ménages résidents luxembourgeois, les ménages des autres pays membres de la zone euro répartissent leurs dépôts à raison de 26,2% en dépôts à vue et de 73,8% en dépôts à terme.

Les entités du secteur financier et les administrations publiques, qui regroupent 33,6% de l'encours total, ont augmenté leurs dépôts de 3 425 millions entre juillet 2004 et juillet 2005. Dans ce contexte, il convient de mentionner la hausse de 35,2% des dépôts des sociétés d'assurances et fonds de pension sur un an. Le poids relatif de ces établissements demeure cependant assez faible, avec 7,7% du total.

Tableau 24 Dépôts des résidents des autres pays membres de la zone euro (encours en fin de période)

	Monta	nts en millions a	l'euros	Va	riation en millio	ons d'euros et en	%	Poids relatif 1)
Dépôts du secteur non-bancaire	2004/07	2005/06	2005/07	2004/07 - en millions d'euros	2005/07 en %	2005/06 en millions d'euros		2005/07
Administrations publiques	2 165	2 874	2 836	671	31,0	- 37	-1,3	3,6
Secteur financier	20 818	22 883	23 572	2 754	13,2	689	3,0	30,0
Autres intermédiaires financiers	16 369	17 069	17 557	1 188	7,3	488	2,9	22,4
Sociétés d'assurances et fonds de pension	4 449	5 814	6 015	1 566	35,2	201	3,5	7,7
Secteur non financier	58 577	55 884	52 085	-6 492	-11,1	-3 799	-6,8	66,4
Sociétés non financières	28 464	26 909	25 044	-3 420	-12,0	-1 865	-6,9	31,9
Ménages & ISBLM	30 113	28 976	27 041	-3 072	-10,2	-1 934	-6,7	34,5
Total	81 560	81 641	78 494	-3 066	-3,8	-3 147	-3,9	100,0

Source: BCL

Les dépôts des résidents du reste du monde

A l'instar des crédits accordés aux résidents du reste du monde, la ventilation par secteur économique des déposants du reste du monde n'est disponible que sur base trimestrielle.

En ce qui concerne les dépôts des résidents du reste du monde, les ménages avaient, au 30 juin 2005, une part relative de 28,7%, avec un volume des dépôts de 14 644 millions d'euros sur un total de 51 106 millions d'euros. On notera encore que les dépôts des ménages du reste du monde ont affiché une croissance de 10,1% au cours

du second trimestre de l'année en cours, soit 1 345 millions d'euros.

Les dépôts du secteur financier se composent quasi exclusivement des dépôts en provenance des autres intermédiaires financiers, dont le poids relatif atteignait 46,8% (23 906 millions d'euros) au 30 juin 2005.

Notons finalement que les sociétés non financières ont placé auprès des établissements luxembourgeois 23,2% (1 960 millions d'euros) de dépôts supplémentaires par rapport à fin juin 2004.

Tableau 25 Dépôts des résidents des pays du reste du monde (encours en fin de période)

	Monta	nts en millions a	l'euros	Va	riation en millio	ons d'euros et en	%	Poids relatif 1)
				2004/06	2005/06	2005/03	2005/06	
Dépôts du secteur non-bancaire	2004/06	2005/03	2005/06	en millions d'euros	en %	en millions d'euros	en %	2005/06
Administrations publiques	1 202	1 101	1 202	0	0,0	102	9,2	2,4
Secteur financier	23 056	22 848	24 838	1 782	7,7	1 990	8,7	48,6
Autres intermédiaires financiers	22 120	21 716	23 906	1 786	8,1	2 189	10,1	46,8
Sociétés d'assurances et fonds de pension	936	1 131	932	- 3	-0,4	- 199	-17,6	1,8
Secteur non financier	22 733	24 584	25 065	2 332	10,3	482	2,0	49,0
Sociétés non financières	8 462	11 285	10 421	1 960	23,2	- 863	-7,7	20,4
Ménages & ISBLM	14 272	13 299	14 644	372	2,6	1 345	10,1	28,7
Total	46 991	48 532	51 106	4 115	8,8	2 574	5,3	100,0

Source: BCL

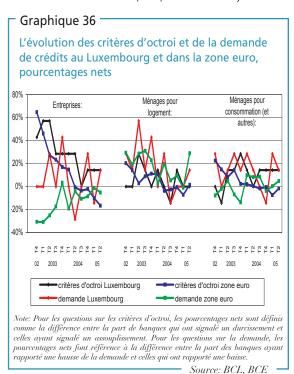
¹⁾ Poids relatif par rapport au total des dépôts et sous-ventilation pour les secteurs financiers et non financiers

¹⁾ Poids relatif par rapport au total des dépôts et sous-ventilation pour les secteurs financiers et non financiers

• L'enquête sur la distribution du crédit bancaire

Si au Luxembourg les résultats de l'enquête des trois trimestres sous revue³⁰ font apparaître, en règle générale, un durcissement net des critères d'octroi relatifs à l'attribution des crédits, au niveau de la zone euro les données mettent en exergue un assouplissement net de ces critères. Du côté de la demande nette, les résultats sont plus contrastés.

Entreprises: Au Luxembourg, la baisse tendancielle du durcissement net des critères d'octroi concernant l'attribution des crédits aux entreprises a été interrompue. Les résultats des trois trimestres sous revue ont fait apparaître un durcissement net continu de ces critères de 14%. Cette évolution va à rebours de l'assouplissement net continu des critères d'octroi qui a été enregistré au niveau de la zone euro depuis plus d'un an déjà.



Si la concurrence bancaire a été citée comme ayant contribué à un assouplissement des critères d'octroi, cet élément a particulièrement gagné en importance au niveau de la zone euro lors des deux derniers trimestres sous revue. Néanmoins, les perceptions de risque et les coûts liés aux fonds propres ont continué d'être cités comme éléments principaux contribuant au durcissement net des critères d'octroi au Luxembourg, tandis qu'au niveau de la zone euro ces facteurs ont été beaucoup moins cités.

S'agissant de la demande des entreprises au Luxembourg, un durcissement net n'a été rapporté que pour deux des trois trimestres sous revue, malgré le durcissement net des critères d'attribution au long des trois trimestres. Au niveau de la zone euro, les données indiquent que la baisse de la demande nette est en déclin; ces résultats sont tout à fait cohérents avec l'assouplissement net des critères déjà mentionné.

Ménages (habitat): Les résultats relatifs aux critères d'octroi des crédits accordés aux ménages pour habitats n'ont indiqué aucun changement au Luxembourg en 2005, tandis qu'un léger durcissement a été rapporté pour le dernier trimestre 2004; les perspectives de risque ont continué d'être citées comme principaux facteurs agissant en faveur d'un durcissement de ces critères. Au niveau de la zone euro, un faible durcissement net des critères d'attribution a été rapporté après qu'un assouplissement net ait été enregistré pendant une année entière; la concurrence bancaire a été citée comme ayant contribué dans une certaine mesure à cette évolution, tandis que les perspectives de risque ont pratiquement cessé d'être mentionnées.

Quant à la demande nette, celle-ci a rebondi légèrement au Luxembourg, pour enregistrer une hausse de 14% au deuxième trimestre 2005. Au niveau de la zone euro, la demande nette a enregistré une légère baisse, pour la première fois depuis le début de l'enquête, au premier trimestre de l'année en cours; cependant, elle a ensuite enregistré une hausse de 29% au deuxième trimestre 2005.

Ménages (consommation et autres): Entre octobre 2004 et juin 2005, les critères en matière d'octroi de crédits pour consommation (et autres) ont enregistré trois durcissements nets consécutifs au Luxembourg. Dans la même période, trois faibles assouplissements nets ont été enregistrés au niveau de la zone euro. Si la concurrence (bancaire et non-bancaire) a été mentionnée comme ayant contribué à un assouplissement net, cet élément fut moins cité au Luxembourg. La capacité de remboursement des emprunteurs fut cependant citée davantage au Luxembourg qu'au niveau de la zone euro.

En dépit du durcissement net des critères d'octroi enregistré au Luxembourg pour les trois trimestres sous revue, la demande nette a fléchi au dernier trimestre 2004. Elle a cependant enregistré une hausse dans les deux enquêtes de l'année en cours. Au niveau de la zone euro, la demande nette semble avoir rebondi – après une baisse au dernier trimestre 2004 suivi d'un trimestre sans changement – pour enregistrer 5% dans la dernière enquête.

30 Il s'agit de la période d'octobre 2004 à juin 2005.

• Les taux d'intérêt de détail (pratiqués par les banques luxembourgeoises)

Les taux d'intérêt débiteurs

Les taux d'intérêt portant sur des contrats à maturités longues, comme par exemple les crédits immobiliers, affichent une tendance à la hausse depuis le début de l'année 2005, contrairement aux contrats portant sur des maturités plus courtes.

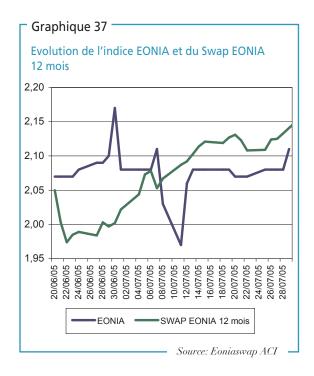
Ainsi, durant le premier semestre 2005, le coût des crédits immobiliers, à taux variable ou dont la période de fixation du taux d'intérêt (PFTI) est inférieure à un an, s'est accru de 12 points de base, passant de 3,38% en décembre 2004 à 3,50% en juillet 2005. Cette évolution constitue une rupture de tendance au regard de la relative atonie observée tout au long de l'année 2004 sur ce segment de taux d'intérêt. Parallèlement, le niveau attractif des conditions de financement, allié à la hausse des prix immobiliers, a entraîné une augmentation sensible du volume d'affaires. Ainsi, les ménages du Luxembourg et de la zone euro ont contracté 146 millions d'euros de nouveaux crédits en juillet 2005 contre 127 millions un an auparavant (juillet 2004). Comparativement, en juillet 2003 le montant contracté ne s'élevait qu'à 118 millions d'euros.

Cela appelle deux réflexions. D'une part, le financement à taux variables de projets à long terme, comme cela est le cas au Luxembourg, n'est pas sans poser de problème sur le niveau d'endettement des agents économiques en cas de hausse des taux courts. D'autre part, nombre d'observateurs s'interrogent sur d'éventuels phénomènes de hausse des prix immobiliers autoentretenus par des taux bon marché.

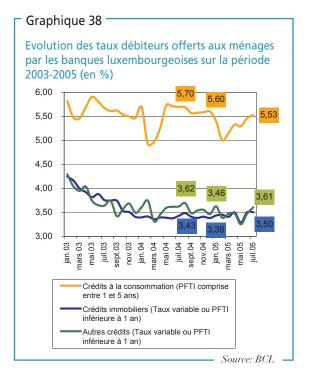
Durant le premier semestre 2005, le coût des crédits autres qu'immobiliers, avec une PFTI inférieure à un an, a évolué dans une fourchette comprise entre 3,63% (janvier 2005) et 3,25% (mai 2005), sans dégager de véritable tendance à la hausse ou à la baisse. Ainsi, ce coût s'est établi à 3,47% en juin 2005, ce qui correspond à son niveau de décembre 2004, pour remonter à 3,61 en juillet 2005. Deux phénomènes permettent d'expliquer cette volatilité importante, d'une part la nature des financements sous-jacents, en particulier les investissements de portefeuille, d'autre part les caractéristiques intrinsèques des emprunteurs (patrimoine, niveau d'endettement...).

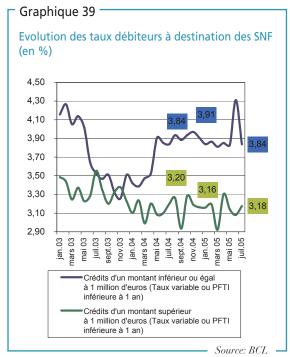
Le coût des crédits à la consommation, avec une PFTI comprise entre un et cinq ans, s'est établi à 5,53% au

31 juillet 2005, contre 5,46 au 30 juin 2005 et 5,60% au 31 décembre 2004. Il est difficile de définir une tendance sur ce segment de taux d'intérêt en raison de la formation d'une saisonnalité, observable sur le graphique ci-dessous, et dont l'existence repose sur des évènements commerciaux spécifiques³¹. Néanmoins, l'observation de l'évolution de l'indice des Swaps EONIA 12 mois durant la période décembre 2004-juin 2005 suggère des anticipations baissières du marché quant à l'évolution des taux monétaires. Un retournement de tendance s'est alors produit dès le début du mois de juillet, faisant apparaître des anticipations haussières. Les graphiques ci-dessous montrent d'une part l'évolution comparée de l'indice EONIA et du Swap EONIA 12 mois sur la période juin-juillet 2005, et, d'autre part, l'évolution des taux débiteurs des ménages sur la période janvier 2003-juillet 2005.



³¹ Pour plus d'informations, le lecteur pourra se reporter au bulletin 2005/1, dans lequel ces évènements sont décrits.



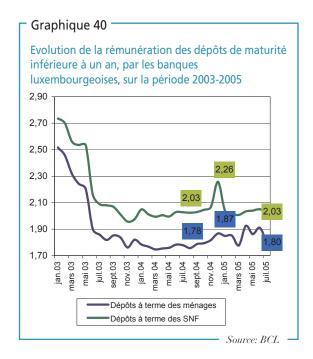


Concernant les crédits aux sociétés non-financières (SNF), dont la PFTI est inférieure à un an et dont le montant n'excède pas un million d'euros, l'évolution de leur coût est traditionnellement plus erratique que celle des crédits aux ménages. Cela est dû à une disparité dans la nature et le profil de risque des emprunteurs. Ce coût a atteint 3,84% en juillet 2005, ce qui représente une diminution de sept points de base depuis décembre 2004 (3,91% à cette date). Il convient cependant de relativiser cette évolution dans la mesure où, durant certaines périodes, il peut exister une forte concentration des parts de marché sur ce segment. Ainsi, au 30 juin 2005, 2% des banques de l'échantillon représentaient 84% du volume d'affaires total, ce qui explique le pic observable sur cette période (4,31%).

Un phénomène identique apparaît sur les crédits supérieurs à un million d'euros, dont le coût s'est établi à 3,18% au 31 juillet 2005 contre 3,16% en décembre 2004.

Les taux créditeurs

La rémunération des dépôts à terme de maturité inférieure à un an, offerts par les banques luxembourgeoises aux ménages de la zone euro, a diminué de sept points de base entre décembre 2004 (1,87%) et juillet 2005 (1,80%), tandis que celle des dépôts à terme des SNF diminuait de 23 points de base sur la même période (2,26% contre 2,03%). Cependant, un effet statistique, relatif à la mise en place d'une opération spécifique, explique le niveau élevé de ce taux en décembre 2004.



Dans ces conditions, les banques de la place ont pu dégager un résultat brut avant provisions et impôts de 2 173 millions d'euros au 30 juin 2005, ce qui représente une hausse de 7,1% par rapport au 30 juin 2004, date à laquelle ce chiffre s'élevait à 2 028 millions d'euros.

Le résultat brut, couvrant l'ensemble des revenus bancaires de la place, augmente de 6% pour s'établir à 3 971 millions d'euros au 30 juin 2005. La marge sur intérêt est quant à elle en progression de 6,6% et atteint 1 990 millions d'euros au 30 juin 2005 contre 1 867 millions d'euros à la même date de l'année précédente. L'évolution positive de la marge sur intérêts reflète la progression du volume d'affaires.

• L'évolution des comptes de profits et pertes des établissements de crédit

Depuis le ralentissement économique en 2002 et 2003, le climat boursier (évolutions boursières entre les 30 juin 2004 et 2005: Paris, CAC40 +13,3%; Londres, FTSE100 +14,5%; Frankfurt, Dax30 +13,2%; Luxembourg, LUXX +30,9%), qui influence largement les résultats des banques luxembourgeoises, a favorablement évolué et ceci malgré un cours élevé du pétrole.

Le retour à l'accalmie sur les marchés financiers et des perspectives économiques plus favorables ont redonné confiance aux investisseurs, stimulant ainsi les investissements des sociétés non financières et des particuliers sur les marchés des actifs financiers. On observe également une progression du nombre des cotations (+14,16% sur la Bourse de Luxembourg entre les 30 juin 2004 et 2005)³² ainsi qu'une reprise du volume des activités boursières qui se traduit par la progression du volume des échanges.

Ces évolutions ont stimulé l'activité bancaire au Grand-Duché, non seulement par la hausse du volume d'activités dans le domaine des crédits, mais également en ce qui concerne le volume d'activités boursières, où les banques interviennent en tant qu'intermédiaires pour le compte de leurs clients.

32 Source: Bourse de Luxembourg

Tableau 26 Compte de profits et pertes agrégé en cours d'année des établissements de crédit luxembourgeois 1)2)

		2004/06	2005 / 06	Variation	Variation
				en pourcent	en termes bruts
1	Intérêts et dividendes perçus	14 483	16 277	12,4	1 794
2	Intérêts bonifiés	12 616	14 287	13,2	1 671
3	Marge sur intérêt (1-2)	1 867	1 990	6,6	123
•••••	Revenus nets:				
4	sur réalisation de titres	277	224	-19,1	-53
5	sur commissions	1 430	1 548	8,3	118
6	sur opérations de change	154	150	-2,6	-4
7	sur divers	19	59	210,5	40
8	Revenus nets (4+5+6+7)	1 880	1 981	5,4	101
9	Résultat brut (3+8)	3 747	3 971	6,0	224
10	Frais de personnel	888	950	7,0	62
11	Frais d'exploitation	671	692	3,1	21
12	Frais de personnel et d'exploitation (10+11)	1 559	1 642	5,3	83
13	Impôts divers, taxes et redevances	19	20	5,3	1
14	Amortissements sur immobilisé non financier	141	136	-3,5	-5
15	Résultats avant provisions (9-12-13-14)	2 028	2 173	7,1	145

Source: BCL

Les intérêts perçus ainsi que les intérêts bonifiés ont en conséquence augmenté en chiffres absolus. Fin juin 2005, les intérêts et dividendes perçus s'élevaient à 16 277 millions d'euros (en hausse de 12,4% sur 12 mois), alors que les intérêts bonifiés représentaient un montant de 14 287 millions d'euros (en hausse de 13,2% par rapport au 30 juin 2004). Considérant ces différents développements, la marge sur intérêt augmente son importance relative, qui s'élève à 50,1% au 30 juin 2005 (par rapport à 49,9% au 30 juin 2004), dans le résultat brut.

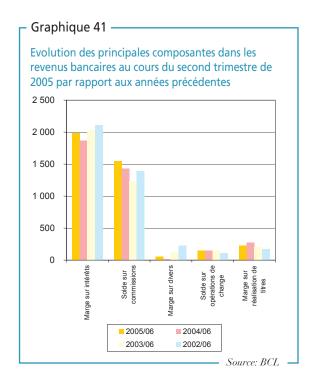
Le résultat hors intérêts a surtout été marqué par une hausse du solde net sur commissions et par une hausse des revenus nets sur divers. Le solde sur commissions, qui est fortement influencé par le volume d'activités de la clientèle privée et par les fonds d'investissements – pour lesquels les banques assurent les fonctions de banque dépositaire, voire pour certaines d'administration centrale – a bénéficié des conditions favorables prévalant sur les marchés financiers et en particulier du regain considérable de l'activité boursière. Ces facteurs expliquent la hausse des commissions, qui se sont accrues à concurrence de 118 millions d'euros (+8,3%) sur 12 mois, passant de 1 430 millions d'euros au

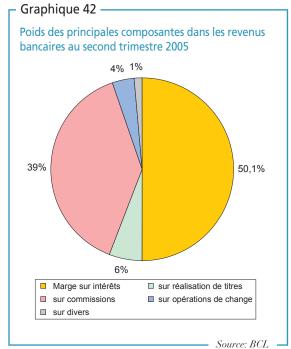
30 juin 2004 à 1 548 millions d'euros un an plus tard. Le développement favorable des commissions perçues est confirmé par une hausse continue de la valeur nette d'inventaire (VNI) des OPC, sur base de laquelle sont calculées les commissions que ces derniers doivent verser aux banques. La valeur nette d'inventaire (VNI) des OPC, qui avait franchi le cap des 1 000 milliards d'euros au premier trimestre 2004, s'est établie à un nouveau niveau record de 1 289 milliards d'euros fin juin 2005. Les revenus nets sur divers connaissent pour leur part une augmentation relative de 210,5%, qui représente 40 millions d'euros en chiffres absolus entre juin 2004 et juin 2005.

Du côté des dépenses, les frais de fonctionnement (frais de personnel et autres frais d'exploitation) affichent une hausse de 5,3% (+83 millions d'euros) sur les douze derniers mois, s'établissant à 1 642 millions d'euros au 30 juin 2005 contre 1 559 millions d'euros un an plus tôt. Cette hausse est majoritairement (75%) imputable aux frais de personnel, qui ont augmenté suite à une progression de l'emploi dans les établissements de crédit de l'ordre de 400 unités entre juin 2004 et juin 2005.

¹⁾ Les montants sont exprimés en millions d'euros. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

²⁾ Résultat des établissements de crédit, à l'exclusion des succursales à l'étranger des établissements luxembourgeois





Du fait de ces évolutions, le résultat avant provisions s'est accru de 7,1% ou 145 millions d'euros en comparaison annuelle.

1.3.8.3 Les organismes de placement collectif

Le climat favorable aux organismes de placement collectif (OPC), au Luxembourg comme à l'étranger, s'est encore affirmé au premier semestre 2005. Cette embellie est particulièrement de mise en ce qui concerne les principaux indices boursiers. Les cours des titres de créance libellés en euro et en dollar américain ont encore augmenté sur le premier semestre 2005. Il est à noter que la réserve fédérale américaine a augmenté ses taux directeurs à plusieurs reprises, provoquant ainsi une hausse des cours en Europe en raison des phénomènes d'arbitrages, malgré la stabilité des taux directeurs de la BCE depuis deux ans. La conjonction de ces facteurs serait certainement encore plus positive pour les OPC si des facteurs perturbateurs n'étaient pas apparus dès 2004. Ainsi, la hausse du prix du pétrole et le terrorisme ont certainement entamé la confiance des investisseurs dans les marchés financiers, faisant sans doute hésiter une partie des investisseurs vis à vis de nouveaux engagements dans des OPC.

L'évolution positive de l'industrie luxembourgeoise des fonds d'investissement a cependant été contrariée par un développement extrêmement lent des fonds de pension internationaux (ASSEP³³ et SEPCAV³⁴). Notons qu'au cours des six premiers mois de l'année 2005 deux nouveaux fonds de pension ont été ajoutés au tableau officiel, ce qui porte leur nombre à 13 au 30 juin 2005.

• L'évolution en nombre

Le premier semestre 2005 s'est caractérisé par la poursuite de l'évolution très favorable des OPCs luxembourgeois à la fois en nombre et en termes de VNI. Ainsi, le nombre d'OPC a augmenté de 57 unités au 30 juin 2005, de sorte que le nombre total d'OPC inscrits sur la liste officielle s'établit à 2025 unités. Parmi ces OPCs, 1 265 ont adopté une structure à compartiments multiples – ils abritent 7 447 compartiments – alors que 760 ont opté pour une structure classique.

³³ ASSEP: Association d'épargne-pension

³⁴ SEPCAV: Société d'épargne-pension à capital variable

Tableau 27 Evolution du nombre et de la valeur nette d'inventaire¹⁾

En fin de période	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005/06
Nombre d'OPC Valeur nette d'inventaire en EUR millions	1 329 261 798										2 025 1 289 787

Source: Commission de Surveillance du Secteur Financier

• L'évolution de la valeur nette d'inventaire

L'actif net total géré par les OPC s'est accru de 16,6% au cours des six premiers mois de 2005, pour s'établir à 1 289 787 millions d'euros à la fin du mois de juin 2005. Cette évolution favorable s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs à savoir l'évolution haussière des marchés financiers et le fait que l'investissement net en capital³⁵ a toujours été positif au cours du premier semestre 2005 malgré des inflexions négatives des marchés financiers en mars et en avril 2005.

L'investissement net moyen en capital au cours des six premiers mois de 2005 s'est élevé à 16 349 millions d'euros par mois contre 9 478 millions d'euros en 2004. Les investissements nets en capital, qui, au total, se sont élevés à 113 731 millions d'euros en 2004, atteignent déjà 98 092 millions d'euros au terme de six mois en 2005.

La variation annuelle de la VNI en termes bruts, qui s'explique par la progression des marchés financiers, est passée de 39 189 millions d'euros pour toute l'année 2004 à 85 473 millions d'euros pour le premier semestre 2005. Les indicateurs disponibles confirment cette évolution positive des marchés financiers et son influence sur la valeur nette d'inventaire des OPC. Sur une base semestrielle, les principaux indices mondiaux des actions affichent une évolution favorable.

• Les OPC monétaires

Les dernières données disponibles pour les OPC monétaires luxembourgeois, qui portent sur juillet 2005, montrent que l'encours a atteint 169 423 millions d'euros au 31 juillet 2005 contre 165 406 millions d'euros un an plus tôt. Entre décembre 2004 et juillet 2005, la somme de bilan a augmenté de 4,6% (soit 7 400 millions d'euros). Sur un an, c'est à dire entre juillet 2004 et juillet 2005, la croissance a été plus modeste, mais a tout de même atteint 2,4% (+4 017 millions d'euros). Les OPCs monétaires sont un investissement traditionnellement sûr, assortis de rendements

faibles, du moins pour les OPC qui investissent dans des titres dette émis en euros. Ce constat ne s'applique pas pour les OPC monétaires, qui investissent en dollars américain, dont les rendements augmentent dans le sillage de l'augmentation des taux directeur de la réserve fédérale américaine. Les derniers taux directeurs US sont actuellement fixés à 3,5%, contre 2,0% pour la zone euro.

Au cours des sept premiers mois de l'année, le nombre de compartiments d'OPC monétaires a été porté à 418, contre 407 en décembre 2004 et 410 un an plus tôt (juillet 2004).

L'examen du portefeuille de titres autres que des actions des OPC monétaires luxembourgeois, envisagé sous un angle sectoriel, met en exergue le fait que les actifs de ces OPC sont majoritairement des titres émis par les établissements de crédits. Ces derniers représentent 51,2% du total ou 74 805 millions d'euros en juillet 2005. Les autres secteurs suivent immédiatement (autres intermédiaires financiers, sociétés d'assurances et fonds de pension, sociétés non financières et ménages) avec 34,5%. Les administrations publiques ferment le ban, avec 14,2%.

D'un point de vue géographique, lorsque l'on regarde l'origine des émetteurs de cette catégorie de titres, on constate que le Luxembourg joue un rôle mineur (1,7% du total, soit 2 452 millions d'euros). En cette matière, il est à noter que les OPC monétaires sont à la recherche d'émissions de titres assortis d'un rendement garanti, mais auxquelles les administrations publiques luxembourgeoises ne peuvent pratiquement pas contribuer au stade actuel en raison de la faiblesse de la dette publique. L'investissement total des OPC monétaires luxembourgeois dans cette catégorie de titres s'élève à 233 millions d'euros au 30 juin 2005, soit seulement 0,2% du total. Néanmoins, sur un an, les investissements dans cette catégorie ont été multipliés par cinq (+497,4%). A la fin du deuxième trimestre 2005, la majeure partie (50,5%) est investie dans les émissions

35 Emissions de parts – rachats de parts d'OPC.

¹⁾ Les données se rapportant aux années 1990 à 1998 ont été converties en EUR sur base du taux de conversion EUR = 40,3399 LUF.

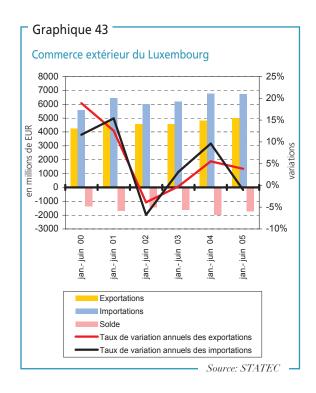
des résidents du reste du monde tandis qu'une proportion de 47,8% est investie dans les émissions des résidents des 11 autres pays de la zone euro.

1.3.9 Le commerce extérieur

Au premier semestre de 2005, le déficit du commerce extérieur du Luxembourg s'est réduit de 12,8% en atteignant 1,7 milliard d'euros contre 2 milliards environ au même semestre de 2004. Cette importante résorption du déficit commercial résulte avant tout de la croissance (3,8%) des exportations de biens qui ont totalisé presque 5 milliards d'euros sur l'ensemble du premier semestre 2005. La baisse (-1%) des importations de biens, qui se sont chiffrées à 6,7 milliards d'euros au premier semestre 2005, a également contribué à la contraction du déficit commercial.

Même si les exportations se sont dans l'ensemble améliorées, les livraisons des produits sidérurgiques, qui représentent près de 30% de toutes les exportations du Luxembourg, ont accusé une baisse de 3,7% due au tassement de la demande en Europe. La faiblesse des ventes du secteur sidérurgique a été compensée par la reprise des activités de réexportation de téléphones mobiles qui ont progressé de 13% et par la hausse (6,7%) des livraisons d'autres articles manufacturés classés d'après la matière première. A cela s'ajoutent aussi les exportations de produits chimiques et produits connexes qui se sont accrues de 12%. Par ailleurs, les livraisons à destination de la zone euro (77% de toutes les exportations) ont dans l'ensemble augmenté de 3,1%. Les ventes vers la Belgique et la France, qui ensemble représentent environ un tiers des exportations totales, ont par contre baissé respectivement de 5,9% et de 11%. Les exportations vers les principaux marchés hors zone euro se sont bien portées à l'exception des fournitures de biens à destination du Japon (-13,6%).

La baisse des importations s'explique essentiellement par la réduction des achats de matériel de transport qui avaient atteint un niveau exceptionnellement élevé en 2004 en raison d'acquisitions d'aéronefs. A cela s'ajoute aussi la réduction des importations de consommations intermédiaires du secteur sidérurgique, et d'articles manufacturés divers. Par contre, la facture liée aux importations de produits pétroliers s'est fortement appréciée (+33%) suite au renchérissement du prix du pétrole. Enfin, si les fournitures de biens en provenance de la zone euro (88% de toutes les importations) ont augmenté de 2%, les importations en provenance des Etats-Unis (pays fournisseur d'aéronefs ci-dessus), du Japon et des pays émergents d'Asie se sont fortement contractées.



1.3.10 La balance des paiements

1.3.10.1 Le compte courant

L'excédent de la balance courante s'est accru de 20,7% en atteignant 1,1 milliard d'euros au premier trimestre de 2005 contre 0,9 milliard au même trimestre de 2004. Cette amélioration du surplus courant provient de la forte hausse de la contribution nette des services, toutes les autres balances partielles (biens, revenus et transferts courants) ayant enregistré une détérioration de leurs soldes respectifs.

La croissance soutenue de l'excédent des services, qui s'est élevée à 15% au premier trimestre 2005 par rapport au même trimestre de 2004, reflète essentiellement l'amélioration de la contribution des services financiers dont le surplus a atteint 1,9 milliard d'euros, soit une hausse de 16,6%. La performance des services financiers découle en grande partie de l'évolution favorable du secteur des OPC, la valeur de leurs actifs financiers constituant la base de calcul des commissions perçues par les banques gestionnaires. La valeur d'inventaire des OPC a d'ailleurs enregistré une croissance de 15,6% au premier trimestre 2005. Outre les services financiers, les activités de transport (fret aérien), les prestations d'assurance ainsi que les services informatiques et de l'information ont apporté une contribution non-négligeable au surplus de la balance des services.

Quant à la balance des marchandises, son déficit s'est alourdi de 17% (556 millions d'euro au premier trimestre 2005) en raison notamment du renchérissement du prix du pétrole qui a accru la valeur des importations et en raison du tassement des exportations de produits sidérurgiques. De même, le solde des revenus a poursuivi sa dégradation, la légère hausse (2,7%) de l'excédent du revenu des investissements n'ayant pas compensé suffisamment la progression (5%) du déficit des rémunérations versées aux travailleurs frontaliers. Enfin, le solde des transferts courants a poursuivi sa dégradation, sous l'effet notamment des versements de la BCL à la BCE dans le cadre de la réallocation des revenus monétaires au sein de l'Eurosystème.

1.3.10.2 Le compte financier

Les flux du compte financier du Luxembourg se sont soldés par une exportation nette de capitaux de 1,5 milliard d'euros au cours du premier trimestre 2005. Au niveau de différentes composantes du compte financier, les investissements de portefeuille, les investissements directs ainsi que les dérivés financiers ont enregistré des entrées nettes qui ont été largement compensées par des sorties nettes enregistrées par les autres investissements (prêts et dépôts).

Au niveau des investissements de portefeuille, les nonrésidents ont souscrit aux titres de participation (parts d'OPC essentiellement) émis au Luxembourg à concurrence de 54,8 milliards d'euros. A cela s'ajoutent, dans une moindre mesure, les entrées liées aux émissions d'obligations luxembourgeoises (5,3 milliards d'euros). Au total, les placements des non-résidents en titres luxembourgeois ont donc atteint 60 milliards d'euros sur l'ensemble du premier trimestre 2005. Une grande partie (33 milliards) de fonds récoltés notamment par les OPC a été investie en titres de créance émis par les non-résidents, le montant restant ayant été placé dans les actions étrangères (18 milliards d'euros). Au total, les investissements de portefeuille se sont donc soldés par des entrées nettes (8,7 milliards d'euros) en faveur du Luxembourg. A cela s'ajoutent les entrées de 2,5 milliards enregistrées au titre d'investissements directs (participations au capital social des entreprises luxembourgeoises) et de produits dérivés.

Les entrées nettes précitées ont globalement été compensées par d'importantes sorties nettes de près de 13 milliards sous forme d'autres investissements. Ainsi une grande partie des entrées liées aux émissions d'obligations mentionnées ci-dessus a servi à financer

des prêts intra-groupes³⁶. De même, une partie des fonds collectés par les OPC luxembourgeois et qui n'a pas été investie en valeurs mobilières a été placée sous forme de dépôts à l'étranger. En définitive, toutes les sorties nettes de la rubrique «autres investissements» ont affecté à la fois les «autres secteurs» et, dans une moindre mesure, les «autorités monétaires» (transactions au sein de l'Eurosystème) qui ont accru leurs avoirs nets envers les non-résidents.

³⁶ Un grand nombre d'entités financières spécialisées émettent des obligations au Luxembourg pour ensuite prêter les fonds collectés à leurs maisons-mère ou aux autres entreprises du groupe.

Tableau 28 Balance des paiements du Luxembourg¹⁾

		2004T1			2005T1	
Unité: Million EUR	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde
COMPTE COURANT	21 804	20 935	869	23 751	22 702	1 049
Marchandises	2 714	3 188	-474	2 780	3 336	-556
Services	6 599	4 257	2 343	7 457	4 754	2 703
Revenus	11 690	12 421	-731	12 655	13 425	-770
Transferts courants	800	1 069	-269	859	1 187	-329
COMPTE DE CAPITAL	7	46	-39	8	34	-26
	Avoirs	Engagements	Solde	Avoirs	Engagements	Solde
COMPTE FINANCIER ²⁾			-1 111			-1 514
INVESTISSEMENTS DIRECTS ³⁾	-8 426	6 631	-1 795	-4 513	5 562	1 049
Opérations en capital et bénéfices réinvestis	-5 804	5 731	-73	-1 442	2 237	795
Autres opérations, Prêts intragroupes	-2 622	900	-1 722	-3 071	3 325	254
INVESTISSEMENTS DE PORTEFEUILLE	-15 923	25 369	9 447	-51 379	60 130	8 751
Titres de participation	-16 587	27 331	10 744	-18 170	54 837	36 668
Titres de créance	665	-1 962	-1 297	-33 209	5 293	-27 917
PRODUITS FINANCIERS DERIVES			2 013			1 542
AUTRES INVESTISSEMENTS	-30 193	19 408	-10 786	-27 432	14 569	-12 862
AVOIRS DE RESERVE			11			6
Erreurs et omissions			280			490

Source: BCL/STATEC

La dette extérieure brute du Luxembourg

1. Définition du concept et utilité pour l'analyse financière

La statistique de la dette extérieure brute d'une économie recense, à une date donnée, les stocks d'engagements financiers exigibles des résidents à l'égard des non-résidents. La dette extérieure brute fait donc partie intégrante d'un autre agrégat statistique plus large, à savoir la position extérieure globale, qui recense tous les avoirs et tous les engagements financiers (exigibles et non-exigibles) d'un pays donné vis-à-vis de l'étranger. Alors que la statistique sur la position extérieure globale reste actuellement peu connue, celle de la dette extérieure suscite manifestement un grand intérêt du public. Toutefois, dans la mémoire du public, le concept de dette extérieure est souvent associé aux problèmes économiques des pays en voie de développement.

La dette extérieure brute constitue une composante à part entière de la position extérieure globale. Celle-ci ajoutée à la balance des paiements constitue les «comptes extérieurs» d'une économie. Dans ce contexte, les données sur les comptes extérieurs permettent de mettre en évidence le patrimoine extérieur de l'économie en regard de ce qu'elle doit à l'étranger. En d'autres termes, en comparant les avoirs aux engagements extérieurs exigibles, les comptes extérieurs permettent de déterminer si un pays est dans une situation d'«emprunteur/

⁽¹⁾ Chiffres provisoires; des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

⁽²⁾ Pour le compte des opérations financières, un signe positif indique une entrée, un signe négatif une sortie; pour les avoirs de réserve, un signe positif correspond à une diminution, alors qu'un signe négatif correspond à une augmentation des avoirs.

⁽³⁾ Investissement directs: les avoirs se réferent aux investissements directs du Luxembourg à l'étranger et les engagements aux investissements directs de l'étranger au Luxembourg.

débiteur net» ou de «prêteur/créancier net». Pour le cas des pays débiteurs nets, les données statistiques permettent également d'analyser leur solvabilité et donc le caractère soutenable de leur dette extérieure. Dans ce contexte, il est important de souligner que la dette extérieure brute ne doit pas être analysée indépendamment des avoirs extérieurs bruts similaires. C'est pourquoi, le concept le plus pertinent, dans l'évaluation de la vulnérabilité financière d'un pays, reste celui de la dette (créance) extérieure nette³⁷ qui est la différence entre les avoirs financiers exigibles et les engagements financiers exigibles.

La dette extérieure est devenue une préoccupation majeure des agents économiques surtout suite aux crises financières qui ont secoué bon nombre des pays d'Amérique Latine dans les années 1980, puis les pays asiatiques et la Russie en 1997-1998 et enfin plus récemment l'Argentine. Toutefois, les pays en voie de développement ne sont pas les seuls à être dans une position de débiteur net. Bon nombre de pays industrialisés et non des moindres (Etats-Unis notamment) sont aussi dans une situation d'emprunteur net et peuvent susciter des préoccupations quant à la capacité qu'ils ont à honorer leur dette extérieure.

C'est à la lumière de la crise de la dette des pays d'Amérique Latine que la production et la diffusion de données complètes sur la dette extérieure est devenue une exigence primordiale du FMI en matière statistique. D'ailleurs depuis 1996, la dette extérieure brute figure dans la liste d'indicateurs statistiques du FMI couverts par la Norme Spéciale de Diffusion des Données (SDDS) et que les pays adhérents doivent respecter. Dans le cas du Luxembourg, si la production et la publication des statistiques de position extérieure globale ont été assurées, jusqu'en 2002, par la Banque Nationale de Belgique (dans le cadre de l'Union économique belgo-luxembourgeoise), les données de la dette extérieure n'ont jamais été produites. C'est pourquoi la BCL produit et publie désormais la statistique sur la dette extérieure brute du Luxembourg. Pour rappel, la BCL a reçu la responsabilité de la production de la position extérieure, en vertu de la loi du 28 juin 2000 modifiant l'arrêté grand-ducal du 10 novembre 1944.

2. Classification et méthodes d'évaluation

Les principes méthodologiques qui s'appliquent à l'élaboration de statistiques de la dette extérieure sont les mêmes que ceux appliqués à la position extérieure globale. La méthodologie générale est donc définie dans la 5ème édition du Manuel de la balance des paiements, publié par le Fonds Monétaire International. Toutefois, les différents engagements financiers extérieurs sont classés tout d'abord par secteur résident, ensuite par échéance et enfin par instrument. Les principaux secteurs économiques retenus sont ceux du compte d'opérations financières de la balance des paiements. On distingue premièrement la dette extérieure brute des «administrations publiques» (Etat central, pouvoirs locaux et organismes de sécurité sociale); deuxièmement, la dette extérieure des «autorités monétaires» (Banque centrale); troisièmement, la dette extérieure des «Institutions financières monétaires» (IFM ou banques commerciales et OPC monétaires); et enfin la dette extérieure des «autres secteurs» (les ménages et toutes les entreprises autres que les banques). Pour chacun de ces quatre secteurs, les différents instruments de la dette extérieure sont classés selon leur échéance: on distingue ainsi la dette à court terme de la dette à long terme. En principe, la dette à court terme regroupe tous les instruments dont l'échéance initiale est supérieure à une année sont classés dans la dette à long terme.

Les dettes à court terme et à long terme des «administrations publiques» et des «autres secteurs» comprennent quatre instruments: les titres de créance émis (instruments du marché monétaire et obligations), les prêts reçus de l'étranger, les crédits commerciaux et les autres engagements. La dette extérieure des «autorités monétaires» et des «institutions financières monétaires» comprend tous les instruments ci-dessus à l'exception des crédits commerciaux qui sont moins pertinents de par la nature de leur activité.

Au niveau de la méthodologie d'évaluation de ces différents instruments, le FMI recommande qu'ils soient, pour ceux qui sont cotés, en principe évalués au prix courant du marché. Dans la compilation de la statistique sur la position extérieure globale du Luxembourg de laquelle sont extraites les données de la dette extérieure, les

³⁷ La dette extérieure (nette) n'est pas un «mal» en soi si les fonds empruntés sont investis dans des actifs (intérieurs) productifs qui permettent d'assurer le service de la dette. Tout dépend donc de la manière dont les fonds empruntés sont utilisés. Il est clair que la dette pose problème lorsqu'elle a servi à financer la consommation courante ou les investissements non-productifs.

obligations sont évaluées à leur valeur nominale en raison des difficultés pratiques rencontrées dans la collecte des données de base. Par contre, les prêts et les crédits commerciaux sont évalués à la valeur nominale ou comptable conformément aux recommandations internationales.

3. Chiffres clés sur la dette extérieures brute du Luxembourg

La statistique de la dette extérieure brute du Luxembourg est compilée avec une fréquence trimestrielle, conformément aux exigences du FMI. Les données du Luxembourg sont désormais disponibles à partir du quatrième trimestre 2003 (voir tableau ci-dessous, disponible également sur le site Internet (tableau 11.5)) jusqu'au premier trimestre 2005³⁸. Au 31 mars 2005, la dette extérieure brute du Luxembourg est estimée à 749 milliards d'euros contre 720 milliards à la fin de l'année 2004. L'évolution de la dette extérieure brute est tributaire de nouveaux emprunts émis mais aussi des variations des taux de change³⁹.

Rappelons d'emblée que la prudence s'impose dans l'interprétation des chiffres sur la dette extérieure brute. Même en tenant compte des effets de taille, une comparaison internationale basée uniquement sur la dette extérieure brute n'est pas judicieuse. Des comparaisons internationales basées par exemple sur la dette brute par habitant (ou en % du PIB) conduiront à conclure que le Luxembourg est un pays lourdement endetté. Or, une analyse judicieuse basée sur la dette extérieure nette⁴⁰ montrera au contraire que le Luxembourg est un pays créancier et non débiteur.

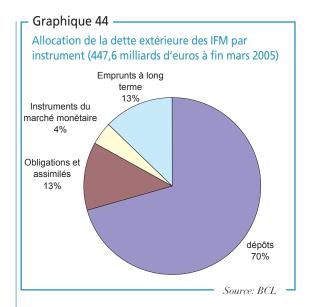
En outre, dans le cas particulier du Luxembourg, les comptes extérieurs reflètent une caractéristique essentielle de son économie: la collecte des fonds auprès d'entités non-résidentes en surplus afin de les octroyer aux entités non-résidentes en besoin de financement. Autrement dit, une grande partie des engagements financiers extérieurs sont réinvestis à l'étranger, via les banques résidentes ou via les entités financières spécialisées. D'ailleurs la décomposition sectorielle de la dette extérieure montre, au premier trimestre 2005, que plus de la moitié de la dette extérieure brute du Luxembourg (448 milliards d'euros) est émise par les banques résidentes. La dette extérieure brute des administrations publiques et des autorités monétaires étant presque nulle ou négligeable (dans le cas de la BCL⁴¹), la fraction restante est attribuée aux autres secteurs et représente essentiellement les obligations et autres emprunts contractés par les entités financières spécialisées. La dette extérieure des institutions financières monétaires est composée à 70% des dépôts et à 25% des obligations et emprunts à long terme, les titres à court terme ne représentant que 5% (voir graphique 44). De même, la dette extérieure brute des autres secteurs se compose à 30% d'obligations émises, 57% d'emprunts et 12% d'autres formes d'engagements financiers (voir graphique 45). Les instruments du marché monétaire et les crédits commerciaux ne représentent respectivement que 1,2% et 0,4% des engagements extérieurs bruts des «autres secteurs».

³⁸ Comme indiqué ci-dessus, les données sont extraites de la position extérieure globale du Luxembourg, qui est compilée avec une fréquence trimestrielle.

³⁹ Bien que la répartition de la dette extérieure par devises ne soit pas disponible à ce stade, une part relativement importante est libellée en devises. A titre d'exemple, une fraction non négligeable des dépôts bancaires des non-résidents est libellée en dollar.

⁴⁰ Fin mars 2005, alors que les engagements extérieurs bruts du Luxembourg s'élèvent à 749 milliards d'euros, les créances extérieures brutes sont évaluées à 1 498 milliards d'euros. Le Luxembourg détient donc une créance extérieure nette équivalente à sa dette brute.

⁴¹ La dette extérieure des autorités monétaires est constituée essentiellement des dépôts de banques centrales de pays tiers.



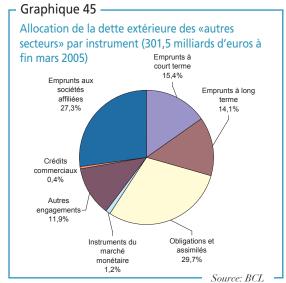


Tableau 29 Évolution de la dette extérieure brute du Luxembourg (en millions d'euros) 1)

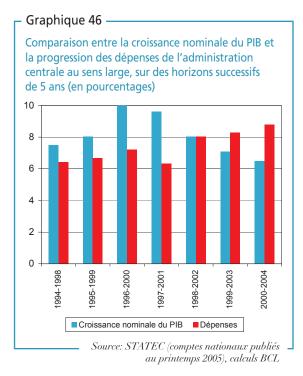
	2003		2004					
:	4º trim.	1er trim.	2º trim.	3º trim.	4º trim.	1 ^{er} trim.		
Administrations publiques	83	54	54	54	0	0		
Court terme Instruments du marché monétaire Prêts Crédits commerciaux Autres engagements Long terme Obligations et autres titres d'emprunt Prêts Crédits commerciaux Autres engagements	0 0 0 0 0 83 42 41 0	0 0 0 0 54 42 12 0	0 0 0 0 54 42 12 0	0 0 0 0 0 54 42 12 0	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0		
Autorités monetaires	72	254	65	93	113	75		
Court terme Instruments du marché monétaire Prêts Autres engagements Long terme Obligations et autres titres d'emprunt Prêts Autres engagements	72 0 72 0 0 0 0	254 0 254 0 0 0 0	65 0 65 0 0 0	93 0 93 0 0 0	113 0 113 0 0 0 0	75 0 75 0 0 0 0		
Institutions Financières Monétaires	422 855	422 340	430 468	431 105	436 224	447 637		
Court terme Instruments du marché monétaire Prêts Autres engagements Long terme Obligations et autres titres d'emprunt Prêts Autres engagements	266 735 24 686 242 049 0 156 119 41 863 114 256	251 466 18 816 232 650 0 170 874 43 227 127 647 0	261 885 19 593 242 292 0 168 583 45 727 122 856 0	133 386 12 814 120 572 0 297 719 50 961 246 757	334 561 19 049 315 511 0 101 664 50 786 50 878 0	334 718 19 473 315 245 0 112 918 56 301 56 618 0		
Autres secteurs	156 415	191 218	194 636	213 816	206 171	219 194		
Court terme Instruments du marché monétaire Prêts Crédits commerciaux Autres engagements Long terme Obligations et autres titres d'emprunt Prêts Crédits commerciaux Autres engagements Investissements Directs: prêts entre sociétés	46 688 8 942 27 789 988 8 969 109 727 75 905 25 543 0 8 279 68 034	63 093 11 035 40 787 1 128 10 144 128 125 81 272 37 490 0 9 363 69 407	61 834 6 727 42 270 1 237 11 600 132 802 83 241 38 853 0 10 708 69 118	69 761 5 867 51 344 1 222 11 328 144 055 86 405 47 194 0 10 456 69 264	60 533 2 056 46 080 1 462 10 934 145 638 93 189 42 356 0 10 093 77 829	69 804 3 478 46 295 1 329 18 702 149 390 89 574 42 553 0 17 263 82 350		
Dette extérieure brute	647 458	683 274	694 341	714 331	720 338	749 256		

Source: BCL

¹⁾ Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

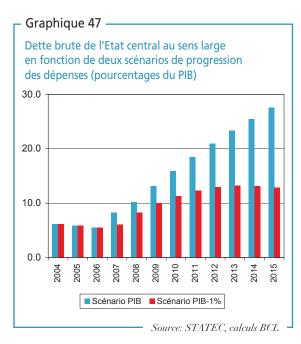
1.3.11 Les finances publiques

Le projet de budget 2006 sera déposé à la Chambre des Députés dans le courant du mois d'octobre. La croissance des dépenses de l'Etat central retenue à cette occasion revêtira une importance particulière. Comme l'indique le graphique ci-joint, le rythme de progression des dépenses de l'Etat central au sens large – y compris les fonds spéciaux et certains établissements publics, conformément au système européen de comptes intégrés SEC 95 – a été des plus soutenus au cours des dernières années. Il a nettement excédé la croissance nominale du PIB durant la période de 5 ans 2000-2004 alors qu'en vertu d'une ligne de conduite intégrée aux deux derniers accords de coalition, la progression du total des dépenses de l'Etat doit être maintenue «dans les limites de la croissance économique dans une optique de moyen terme». En raison de la croissance soutenue des dépenses, la situation budgétaire de l'Etat central s'est nettement dégradée depuis 2000.



Note: A titre d'exemple, le taux 2000-2004 restitue la moyenne des 5 taux de croissance annuels observés en 2000 et les quatre années suivantes. Le choix d'une période de 5 ans constitue une traduction opérationnelle de la notion d'horizon de «moyen terme» reprise dans l'accord de coalition. Les dépenses prises en considération sont les dépenses totales de l'administration centrale dans l'optique SEC 95, y compris les dépenses effectives des fonds spéciaux.

En l'absence d'un ralentissement significatif du rythme de progression des dépenses dès 2006, la situation patrimoniale de l'Etat central au sens large devrait sensiblement se dégrader, comme l'illustre le graphique ci-joint.



Notes: Etabli sur la base des hypothèses suivantes : (i) taux de croissance nominale du PIB égal à 6% par an ; (ii) financement des déficits budgétaires par prélèvements sur les réserves des fonds spéciaux jusqu'à l'épuisement de ces dernières ; (ii) stabilité du montant nominal de la réserve budgétaire et absence de vente des participations de l'Etat. L'Etat central est appréhendé dans son acception large et non selon la présentation budgétaire traditionnelle. Tant l'endettement brut que les dépenses intègrent les opérations des fonds spéciaux et de certains établissements publics.

Le point de départ de l'élaboration du graphique est un déficit de l'Etat central lato sensu équivalent à 3% du PIB en 2005, conformément aux projections de printemps de la BCL. Ces projections se basaient notamment sur les données SEC 95 officielles élaborées au printemps 2005, où le déficit de l'Etat central au sens large était estimé à 2,4% du PIB. L'estimation officielle du déficit a été rehaussée à 2,5% du PIB au début de septembre 2005. Un ajustement à la baisse du déficit de 3% projeté par la BCL au printemps ne paraît donc quère approprié à ce stade, d'autant que les projections de printemps de la BCL ne prenaient pas en compte les conséquences budgétaires du récent accord salarial dans la fonction publique. En vertu de cet accord, entériné par la loi du 21 août 2005, les traitements afférents devaient être rehaussés de façon rétroactive à partir du 1er janvier 2005, à concurrence d'1%. Il s'y ajoutera une augmentation additionnelle de 0,8% en 2006.

Tableau 30 Capacités (+) ou besoins (-) de financement des administrations publiques (pourcentages du PIB)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004					
STATEC mars 2005											
Administrations publiques 3,4 6,2 6,2 2,3 0,5 -1,1											
dont Etat central	1,7	3,1	3,1	-0,2	-1,4	-2,4					
dont communes	0,2	0,5	0,2	0,1	0,0	-0,1					
dont sécurité sociale	1,5	2,6	2,9	2,4	1,9	1,4					
	STAT	EC septembre 2	:005								
Administrations publiques	3,5	6,1	6,1	2,1	0,2	-0,6					
dont Etat central	1,6	2,9	2,9	-0,5	-1,7	-2,5					
dont communes	0,2	0,5	0,2	0,1	0,0	-0,1					
dont sécurité sociale	1,7	2,7	3,0	2,5	1,9	2,0					

Source: STATEC

Notes: le PIB issu des comptes nationaux publiés au printemps 2005 est utilisé comme référentiel tant en septembre qu'en mars.

Tout comme les soldes budgétaires, les recettes de l'Etat central reprises au graphique pour les années 2006 et 2007 sont issues des projections de printemps de la BCL. Ces recettes sont par la suite supposées s'accroître au même rythme que le PIB nominal, soit par hypothèse 6% par an. L'évolution des dépenses sur l'horizon de 10 ans 2006-2015 dépend quant à elle du scénario retenu. Un premier scénario («scénario PIB») revient à supposer le respect de la norme précitée d'une progression «dans les limites de la croissance économique dans une optique de moyen terme». Le scénario alternatif repose sur une progression inférieure à celle du PIB à raison d'1% par an («scénario PIB -1%»).

Il est supposé que le financement des déficits budgétaires successifs sera tout d'abord assuré au moyen des réserves des fonds spéciaux, l'émission de nouveaux titres d'endettement (en sus des emprunts «fonds des routes» et «fonds du rail» mentionnés ci-dessous) ne prenant le relais que lorsque ces réserves seront épuisées. Par hypothèse, la réserve budgétaire – qui constitue un indispensable fonds de roulement – et les participations de l'Etat seront préservées tout au long de l'horizon de simulation, de sorte qu'elles ne constituent pas des modalités de financement des déficits budgétaires. Sont également pris en compte les

emprunts devant être émis au profit du fonds des routes et du fonds du rail en vertu du plan pluriannuel des dépenses en capital, ainsi que le plan d'amortissement de la dette publique⁴².

Sous les hypothèses précitées, le scénario d'une progression des dépenses parallèle à celle du PIB, qui paraît pourtant assez rigoureux à l'aune de la pratique de ces dernières années, donnerait lieu à une nette progression de l'endettement brut de l'Etat central au sens large au cours de l'horizon considéré. Alors que l'endettement brut diminuerait quelque peu de 2004 à 2006 à la faveur d'amortissements supérieurs aux emprunts émis en faveur du fonds du rail et du fonds des routes, il en serait tout autrement dès 2007. Les réserves des fonds spéciaux étant alors épuisées, elles ne permettraient plus d'assurer le financement de déficits, ce qui contraindrait l'Etat⁴³ à contracter de nouveaux engagements. L'endettement brut de l'Etat central atteindrait près de 28% du PIB en 2015, de sorte que le Luxembourg ne figurerait plus parmi les pays de l'Union européenne présentant un taux d'endettement particulièrement bas⁴⁴.

Une progression des dépenses de l'Etat central limitée à la croissance du PIB diminuée d'1% par an permettrait

⁴² Ainsi, d'importants encours d'Olux seront amortis en 2005 (143,5 millions d'euros pour l'Olux 1995-2005), 2006 (154 millions pour l'Olux 1996-2006) et 2007 (94 millions pour l'Olux 1997-2007).

⁴³ L'Etat central au sens strict et/ou les fonds spéciaux, ce qui est équivalent dans une optique SEC 95.

⁴⁴ Le concept de dette brute consolidée considéré au niveau européen se rapporte à l'ensemble des administrations publiques, et non au seul Etat central. La dette de la sécurité sociale est à ce stade pratiquement inexistante, tandis que la dette brute non consolidée des pouvoirs locaux se montait à 599 millions d'euros fin 2004.

de plafonner l'endettement brut à partir de 2012, à un niveau certes plus élevé qu'actuellement. Sous les hypothèses précitées, une telle norme de conduite équivaudrait à un accroissement annuel nominal des dépenses de l'Etat au sens large (y compris les dépenses effectives des fonds spéciaux) égal à 5% par an. Compte tenu de la forte hausse tendancielle des dépenses d'infrastructure des fonds spéciaux, ce rythme de progression impliquerait une augmentation plus limitée encore des dépenses de l'Etat au sens strict, qui fait l'objet de la présentation budgétaire traditionnelle.

L'endettement brut de l'Etat central doit certes être appréhendé à l'aune des plantureuses réserves de la sécurité sociale, qui sont essentiellement alimentées par le régime général de pension. Ces réserves doivent cependant être exclusivement affectées au financement des prestations présentes et futures de la sécurité sociale et ne peuvent de ce fait servir à financer une quelconque diminution de l'endettement brut de l'Etat central⁴⁵. Les traditionnels excédents de la sécurité sociale devraient d'ailleurs s'étioler graduellement, sous l'influence notamment de la forte progression à venir des prestations de pension et de la hausse soutenue des dépenses de l'assurance maladie-maternité.

Selon le décompte 2004 de l'Union des Caisses de Maladie (UCM), les dépenses effectives de cette dernière branche de la sécurité sociale auraient progressé de 8% en 2004, alors qu'elles avaient déjà augmenté à concurrence de 10% en 2002 et de 7,9% en 2003. La progression des dépenses observée en 2004 a pourtant

été atténuée par un retard dans la transmission à l'UCM de factures en provenance de Belgique, ce retard avant donné lieu à un transfert de dépenses de l'exercice 2004 à l'exercice 2005. Corrigées de l'impact comptable de ce retard, les dépenses de l'assurance maladiematernité s'inscrivent en hausse de plus de 10% en 2004. Dans un tel contexte, l'équilibre financier n'a pu être garanti que grâce à un transfert exceptionnel en provenance du régime général de pension, qui s'est élevé à quelque 130 millions d'euros. Du fait du caractère non récurrent de ce transfert, l'assurance maladiematernité devrait renouer avec les déficits courants dès 2005, en dépit de la mise en œuvre de diverses mesures d'économie adoptées à la fin de 2004. En l'absence de nouvelles mesures, le patrimoine de l'UCM deviendrait inférieur au fonds de roulement légal en 2006 - à raison de 28 millions d'euros selon l'UCM - ce qui contraindrait à accroître le taux des cotisations sociales ou à endiguer la hausse des dépenses à l'occasion de l'établissement du budget 2006, soit à la fin de 2005. Il convient de remarquer que l'écart précité de 28 millions d'euros a été estimé par l'UCM sur la base d'un taux nominal de croissance des dépenses égal à 5,7%, qui est nettement en retrait du taux moyen de 8,4% observé sur l'horizon 1990-2004⁴⁶. Une telle modération serait particulièrement bienvenue, mais elle assez hypothétique à ce stade. Si le taux de progression des dépenses enregistré en 2006 devait en définitive correspondre au taux moyen observé sur la période 1990-2004, l'écart devant être financé par de nouvelles mesures s'établirait à quelque 70 millions d'euros en 2006.

⁴⁵ L'acquisition par le régime de pension de titres d'endettement de l'Etat central permettrait certes de diminuer mécaniquement la dette brute consolidée de l'ensemble des administrations publiques luxembourgeoises. Une telle pratique porterait cependant préjudice à la nécessaire diversification des réserves du régime de pension. En outre, elle n'affecterait nullement le degré d'endettement de la seule administration centrale.

⁴⁶ Source: UCM. Les taux de 5,7 et 8,4% ont été estimés après élimination de l'impact de la transmission tardive de factures en provenance de Belgique.

Chapitre 2

ANALYSES

2	Αı	NALYSES	76
	2.1	Sektorale Spezialisierung und Produktivität der Luxemburger Wirtschaft im internationalen Vergleich	79
		2.1.1 Einleitung	79
		2.1.2 Mehr-Länder Vergleich der Spezialisierung der Luxemburger Wirtschaft	79
		2.1.3 Ausmaß und Entwicklung der gesamtwirtschaftlichen Konzentration in den verschiedenen Ländern	84
		2.1.4 Geschwindigkeit des Strukturwandels	85
		2.1.5 Einfluss des Strukturwandels auf die Arbeitsproduktivität	85
		2.1.6 Schlussfolgerung	87
		2.1.7 Anhang	87
	2.2	Estimation du taux d'intérêt réel naturel pour la zone euro et pour le Luxembourg	89
	2.3	La rigidité des prix. Une étude sur données microéconomiques de prix à la consommation au Luxembourg	91
	2.4	La politique de change actuelle du Cap-Vert et ses alternatives	94

2.1 SEKTORALE SPEZIALISIERUNG UND PRODUKTIVITÄT DER LUXEMBURGER WIRTSCHAFT IM INTERNATIONALEN VERGLEICH*

2.1.1 Einleitung

Gemäss der vorherrschenden Überzeugungen bedingt die zunehmend rascher fortschreitende Internationalisierung der ökonomischen Beziehungen eine erhöhte, auch sektorale, Anpassung der Volkswirtschaften. Die zügige Anpassung an sich schnell verändernde Angebots- und Nachfragebedingungen gilt als wesentliche Voraussetzung für Beibehaltung bzw. Erlangung einer niedrigen Arbeitslosigkeit sowie eines hohen Wirtschaftswachstums und Einkommens. Die vorliegende Analyse befasst sich, vor dem Hintergrund zunehmender internationaler Verflechtungen, mit dem sektoralen Wandel mehrerer Länder ab Mitte der 80er Jahre bis heute. Es wird untersucht, inwieweit sich Geschwindigkeit und Richtung des Wandels entwickelt haben und wie sich die Luxemburger Wirtschaft jeweils im internationalen Vergleich positioniert.

Darüber hinaus wird untersucht, welchen direkten Einfluss der Wandel der sektoralen Struktur auf die Veränderung der Arbeitsproduktivität in Luxemburg gehabt hat; auch in bezug hierauf erfolgt ein Vergleich mit dem Ausland. Darauf basierend wird eine Einschätzung der Rolle vorgenommen, welche die Struktur der Wirtschaft – und ihr Wandel im Zeitablauf – für jenen Rang spielt, den das Land im internationalen Produktivitätsund Wachstumsvergleich einnimmt.

Ein Grund für einen Vergleich mit gleich mehreren Ländern ist der Umstand, dass Daten für die Europäische Union als ganzes (oft gegenläufige) Entwicklungen in den einzelnen Mitgliedsstaaten verschleiern. Die in der Analyse betrachteten Länder sind: Die Beneluxstaaten, Frankreich und Deutschland sowie Irland, das als kleine, sehr offene und schnell wachsende Wirtschaft in mancher Hinsicht Luxemburg ähnelt.

2.1.2 Mehr-Länder Vergleich der Spezialisierung der Luxemburger Wirtschaft

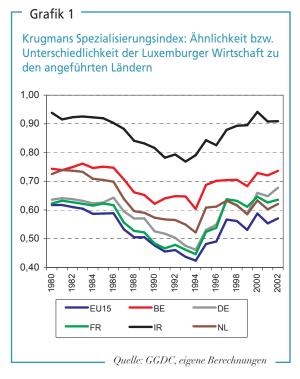
In der Regel werden Wirtschaftsstrukturen eines Landes untersucht, indem man das relative Gewicht der einzelnen Sektoren berechnet und so die Wichtigkeit dieser Sektoren für das analysierte Land ermittelt. Oft findet dabei ein internationaler Vergleich entweder gar nicht statt oder aber er fällt sehr eingeschränkt aus. Dagegen wird in diesem Abschnitt, auf Basis von 28 Sektoren, ein bilateraler Vergleich Luxemburgs mit insgesamt 6 verschiedenen Wirtschafträumen vorgenommen, der jeweils sowohl ein aggregiertes Maß für die Unterschiedlichkeit der Luxemburger Wirtschaft liefert als auch einen direkten detaillierten Vergleich jedes einzelnen Sektors ermöglicht.

Dazu wird zunächst in der folgenden Grafik anhand der Entwicklung des sogenannten Krugman-Index die globale Ähnlichkeit bzw. Unterschiedlichkeit der Luxemburger Wirtschaft im Vergleich zu den angeführten Ländern dargestellt¹.

Zunächst fällt der Verlauf der Indexwerte ins Auge: Nach einer Phase der Annäherung an die Wirtschaftsstruktur unserer Nachbarn, ist die Luxemburger Wirtschaft seit etwa 1994 wieder auf "Spezialisierungskurs", ein Prozess, der bis etwa 1998 sehr schnell verlief und sich dann verlangsamte. Diese Beobachtung gilt ohne Ausnahme, und die hohe Korrelation der Werte für die einzelnen Vergleichsländer legt die Vermutung nahe, dass der Verlauf der Unterschiede eher durch Entwicklungen seitens der Luxemburger Wirtschaft denn durch Veränderungen seitens der anderen Länder bestimmt wird. Angesichts des hohen Gewichtes der deutschen und der französischen Wirtschaft innerhalb der Union erscheint auch die Ähnlichkeit beider Länder mit dem europäischen Aggregat logisch. Von der Wirtschaftsstruktur des belgischen Nachbarn differiert die Luxemburger Ökonomie bereits seit etwa 1982 stärker als von der niederländischen, und am wenigsten Ähnlichkeit besteht aus Luxemburger Sicht mit der irischen Wirtschaft, trotz einer rapiden und über Jahre andauernden Aufholjagd Irlands im Bereich des Pro-Kopfeinkommens und einer wachsenden Bedeutung des Landes als Finanzplatz.

^{*} Studie erstellt durch Erik Walch (erik.walch@bcl.lu).

¹ Letztlich ist der Krugman-Index eine Aufsummierung der Unterschiede in den relativen Gewichten der einzelnen Sektoren zweier Volkswirtschaften. Sein minimaler Wert – bei völliger Gleichheit zweier Volkswirtschaften – ist demnach 0; sein maximaler Wert beträgt 2.



Welche der verschiedenen Sektoren zu welchem Zeitpunkt in Luxemburg besonders stark resp. schwach vertreten waren, wird unten dargestellt. Mit Hilfe des Balassa-Index (oder auch Konzentrations-Index) wird das relative Gewicht, dass ein bestimmter Sektor innehat, mit dem Gewicht des gleichen Sektors in einer anderen Wirtschaft verglichen, wiederum für unterschiedliche Zeiträume. Sektoren, die in Luxemburg überdurchschnittlich stark vertreten sind (i > 1), sind durch fette Schrift und grauen Grund markiert. Sektoren, die in Luxemburg durchschnittlich stark oder leicht unterrepräsentiert sind $(0,5 \le i \le 1)$ sind in schwarzer Schrift und jene Sektoren, die in Luxemburg besonders schwach sind (i < 0,5), in rot².

Es ergibt sich ein recht klares Bild der Spezialisierung der Luxemburger Wirtschaft, sowohl für den jeweiligen Zeitpunkt als auch im Zeitablauf: ab Mitte der 80er Jahre ist nicht nur der primäre Sektor im internationalen Vergleich schwach ausgeprägt; auch die Nahrungs-, Textil, Holz- und Papierindustrie und die jeweils angegliederten Bereiche, sowie die "chemischen Erzeugnisse" sind schwach bis sehr schwach. Werte größer

als 1 gegenüber einzelnen Ländern sind eher auf noch größere Schwäche dieser Länder zurückzuführen denn auf eigene relative Stärke, wie sich jeweils anhand eines Vergleichs mit dem EU-Durchschnitt erkennen lässt. Allerdings ist ein gewisser Anstieg, auch gegenüber dem EU-Durchschnitt, im Bereich Textilien und Leder zu beobachten.

Im Verarbeitenden Gewerbe stechen zunächst nur drei Bereiche als überdurchschnittlich stark hervor. Neben "Kokerei, Mineralölverarbeitung und Gummi- und Kunststoffwaren" liegen zu Beginn noch "nichtmetallische mineralische Produkte" sowie vor allem "Metalle und Metallerzeugnisse deutlich über dem europäischen Schnitt. Der Trend ist allerdings klar: alle drei Bereiche verlieren beständig an Bedeutung, und es ist abzusehen, dass in einigen Jahren auch ihre Präsenz in Luxemburg geringer sein wird als im Ausland.

Der Maschinenbau hatte vor 1994 lediglich in den Niederlanden, in Belgien sowie in Irland noch geringere Bedeutung als hierzulande; noch vor 1999 wurde Luxemburg in diesem Bereich auch von diesen Ländern überholt, und der Abstand zum europäischen Durchschnitt hat sich anschließend noch vergrößert.

Alle anderen Sektoren der Manufaktur sind in Luxemburg im europäischen Vergleich während der gesamten letzten 20 Jahre sehr schwach ausgeprägt.

Da also selbst Sektoren, in denen Luxemburg traditionell stark vertreten war (insbesondere Metall und Metallerzeugnisse), beständig an Boden verlieren und voraussichtlich kein anderer Industriebereich an ihre Stelle treten wird, ist vorherzusehen, dass Luxemburg – trotz Diversifikationspolitik – in den hier angeführten Bereichen der Manufaktur ausnahmslos schwächer positioniert sein wird als das Ausland und die Abhängigkeit vom Dienstleistungssektor weiter wachsen wird.

Der Bausektor ist in etwa auf dem Niveau des europäischen Durchschnitts positioniert; ebenso Kraftwagenverkauf und –wartung sowie der Verkauf von Treibstoff. Letzteres erscheint verwunderlich, angesichts des hohen Konsums Nichtansässiger an Luxemburger Tankstellen. Der Großhandel verliert sogar zusehends an Bedeutung, vor allem gegenüber den im Handel traditionell starken Wirtschaften Belgiens und der Niederlande. Auch der

² Dabei lassen die Zahlen ausschließlich Rückschlüsse darauf zu, wie wichtig ein Sektor innerhalb eines Landes relativ zu anderen Ländern ist; der Balassa-Index gibt nicht an, wie groß ein Sektor innerhalb eines Landes verglichen mit anderen Sektoren innerhalb des gleichen Landes ist. Die Werte in der Tabelle sind wie folgt zu interpretieren (Beispiel): Im Zeitraum 1995-1999 war der Anteil des primären Sektors an der gesamten Wertschöpfung in Luxemburg nur halb so gross (Wert in der Zelle: 0,5) wie in der EU15 insgesamt; zwischen 1990 und 1994 war die Branche "Metalle und Metallerzeugnisse" relativ gesehen in Luxemburg doppelt so gross wie in Belgien (Wert 2,0).

Einzelhandel ist in Luxemburg nicht stärker als im Ausland, was man in Anbetracht der oft betonten hohen Kaufkraft der Luxemburger nicht unbedingt vermutet hätte. Da aber letzten Endes der Einzelhandel von der Einkommensentwicklung abhängt und diese in Luxemburg auf starkem Wachstum anderer Sektoren beruhte, bedeutet eine konstante Bedeutung des Einzelhandels letztlich, dass dieser sehr wohl wächst und mit der Entwicklung der Wirtschaft Schritt hält – ohne dass dies ein steigendes *relatives* Gewicht zur Folge hätte.

Insgesamt erscheint die Darstellung der Gewichtung der einzelnen Dienstleistungssektoren in den 80er Jahren in der Tabelle wie ein Flickentepppich. Bis in die jüngste Vergangenheit ergibt sich jedoch eine klare Struktur: von "Verkehr" über "Nachrichtenvermittlung" bis zu allen Bereichen, die im engen oder weiten Sinne dem Finanzsektor zuzurechnen sind, ist Luxemburg gegenüber sämtlichen aufgeführten Ländern sowie der Europäischen Union übergewichtet, die Tendenz über den Beobachtungshorizont hinweg ist ununterbrochen stei-

gend. Seit Beginn des laufenden Jahrzehnts hat Luxemburg mit Belgien, den Niederlanden sowie Irland im Bereich der Versicherungen und Pensionskassen auch die letzten Vergleichsländer "überholt".

Untergewichtet ist Luxemburg bei den "sonstigen marktmäßigen Dienstleistungen" und bei den "Anderen Dienstleistungen", welche u. a. die öffentliche Verwaltung und den Bildungsbereich umfassen.

Zusammenfassend ergibt sich ein deutliches Bild: Die Luxemburger Wirtschaft ist auf einem intakten Spezialisierungstrend, weg vom primären Sektor und selbst von den letzten ehemals starken zum sekundären Sektor gehörenden Branchen hin zu einem weiten Bereich von Dienstleistungen. Der Trend zur Dienstleistungsgesellschaft ist seit langem bekannt, aber hier wird deutlich, um wie viel stärker als im Ausland diese Entwicklung in Luxemburg bereits fortgeschritten ist, und wie sehr Luxemburg auf breiter Front von einer zumindest relativen De-Industrialisierung betroffen ist.

Tabelle 1 Der Balassa-Index – Luxemburgs Spezialisierung im internationalen Vergleich

			1985	1989					1990	- 1994		
	EU15	FR	DE	NL	BE	IR	EU15 FR DE NL B				BE	IR
Primärer Sektor	0,7	0,4	1,0	0,4	0,7	0,2	0,6	0,4	0,9	0,3	0,6	0,1
Bergbau und Gewinnung von Steinen und Erden	0,1	0,6	0,2	0,0	0,3	0,2	0,2	0,7	0,3	0,1	1,0	0,3
Nahrungs- und Genussmitteln, Tabakverarbeitung	0,6	0,5	0,6	0,5	0,5	0,2	0,6	0,5	0,6	0,4	0,5	0,2
Textilien und Bekleidung, Leder und Lederwaren	0,4	0,5	0,7	1,3	0,5	0,6	0,7	1,1	1,5	2,4	1,0	1,2
Holz und Holz-, Kork- und Flechtwaren	0,1	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3
Papier, Pappe und waren daraus,												
Verlags- und Druckerzeugnisse	0,4	0,4	0,4	0,3	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4	0,3	0,5	0,3
Kokerei, Mineralölverarbeitung,												
Gummi- und Kunststoffwaren	1,9	1,7	1,9	3,3	2,5	3,8	1,7	1,8	1,8	2,3	2,1	3,0
Chemische Erzeugnisse	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,5	0,5	0,4	0,4	0,3	0,2
Nichtmetallische Mineralische Produkte	1,5	2,1	1,6	2,4	1,6	1,7	1,8	2,4	1,8	2,7	1,7	2,2
Metalle und Metallerzeugnisse	3,3	3,6	2,8	4,6	2,8	9,9	2,3	2,5	1,9	3,0	2,0	6,7
Maschinenbau	0,6	0,8	0,4	1,3	1,1	1,3	0,6	0,8	0,4	1,0	1,0	1,1
Sonstige Maschinen, Geräte, Instrumente	0,2	0,2	0,1	0,3	0,3	0,1	0,2	0,2	0,1	0,3	0,3	0,1
Fahrzeugbau	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1	0,3	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2
Sonstige Erzeugnisse, Rückgewinnung	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
Energie- und Wasserversorgung	0,6	0,6	0,6	0,7	0,5	1,1	0,6	0,6	0,7	0,8	0,5	0,9
Bau	0,8	0,9	0,8	0,9	0,9	0,7	1,0	1,2	1,1	1,2	1,2	1,3
Kfz-Handel, Instandhaltung und Reparatur von												
Kraftfahrzeugen, Tankstellen	1,0	1,0	1,2	1,0	1,3	0,9	1,2	1,2	1,4	1,2	1,4	1,2
Handelsvermittlung und Grosshandel	1,3	1,5	1,3	0,8	1,0	1,4	1,2	1,4	1,3	0,8	0,9	1,3
Einzelhandel, Reparatur von Gebrauchsgütern	1,0	1,0	1,1	1,1	1,0	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	0,8
Beherbergungs- und Gaststätten	1,0	0,9	1,7	1,3	1,7	0,9	1,1	0,9	1,8	1,4	1,7	1,0
Verkehr	0,9	0,9	1,1	0,8	0,9	1,8	1,0	1,1	1,3	0,9	1,0	2,3
Nachrichtenübermittlung	1,1	1,1	1,2	1,5	1,2	0,6	1,6	1,7	1,7	2,0	1,8	1,1
$\label{lem:constitute} \mbox{Kreditinstitute und sonstige Finanzierungsinstitutionen}$	4,0	4,3	5,0	5,9	4,8	10,0	3,0	3,2	3,6	4,8	3,2	6,5
Versicherungen und Pensionskassen												
(ohne gesetzliche Sozialversicherung)	0,7	1,5	0,7	0,4	0,3	0,8	1,4	3,1	1,3	0,8	0,6	1,3
Sonstige mit den Kreditinstituten verbundene												
Tätigkeiten	1,4 1,2 1,5 1,2 3,7 2,5 1,6 1,5				1,7	1,3	4,4	2,8				
Grundstücks- und Wohnungswesen	1,1	0,8	0,9	1,2	6,7	6,7	1,2	1,0	1,1	1,4	8,4	9,1
Sonstige marktmäßige Dienstleistungen	0,6	0,5	0,6	0,7	0,3	0,4	0,7	0,6	0,6	0,7	0,4	0,5
Andere Dienstleistungen	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	1,0	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8	0,9

Quelle: GGDC, eigene Berechnungen. Jüngere Daten als solche aus dem Jahre 2002 waren in diesem Detail nicht verfügbar. Unterschiedliche Formatierungen der Zahl 1,0 basieren auf Rundungseffekten. Wo 1,0 in fetter Schrift erscheint, ist der "wahre" Wert z. B. 1,03; entspricht also einem (leicht) überdurchschnittlichen Gewicht des jeweiligen Sektors.

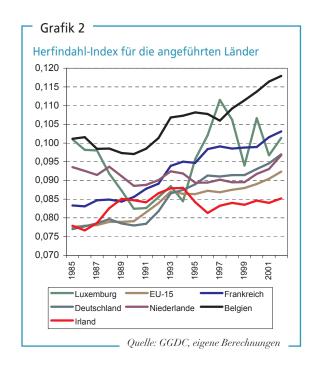
		1995	1999			:		2000	-2002		
EU15	FR	DE	NL	BE	IR	EU15	FR	DE	NL	BE	IR
0,5	0,3	0,7	0,3	0,6	0,1	0,4	0,2	0,5	0,2	0,4	0,1
0,2	0,7	0,4	0,1	0,8	0,2	0,2	0,7	0,6	0,1	0,9	0,2
0,5	0,4	0,5	0,3	0,4	0,1	0,5	0,4	0,5	0,3	0,4	0,2
0,7	1,1	1,8	2,5	0,9	1,3	0,6	1,0	1,6	2,1	0,8	1,8
0,3	0,5	0,3	0,6	0,5	0,6	0,3	0,5	0,4	0,7	0,5	0,6
0,4	0,5	0,4	0,3	0,5	0,3	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,2
1,4	1,4	1,5	2,1	1,6	2,5	1,2	1,2	1,1	1,8	1,3	2,7
0,4	0,4	0,4	0,3	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,1
1,1	1,6	1,2	1,7	1,1	1,4	1,1	1,5	1,3	1,5	1,0	1,3
1,4	1,6	1,3	1,9	1,3	4,9	1,3	1,4	1,1	1,9	1,2	4,3
0,4	0,6	0,3	0,7	0,8	0,9	0,4	0,6	0,2	0,6	0,6	1,0
0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,1	0,2	0,2	0,1	0,3	0,2	0,1
0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
0,3	0,3	0,3	0,2	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
0,5	0,6	0,6	0,8	0,5	0,7	0,5	0,6	0,6	0,8	0,5	0,9
1,0	1,3	1,0	1,1	1,2	1,1	1,0	1,3	1,2	1,0	1,2	0,9
0,9	1,0	1,1	0,9	1,1	1,2	1,0	1,0	1,2	1,1	1,1	1,3
1,1	1,3	1,1	0,3	0,8	1,4	1,0	1,0	1,0	0,6	0,7	1,4
0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,7	0,7	0,8	0,7	0,9	0,9	0,7
0,9	0,9	1,8	1,2	1,5	0,8	0,8	0,8	1,7	1,1	1,3	0,8
1,1	1,1	1,3	0,9	1,0	1,9	1,1	1,1	1,3	1,0	1,1	1,7
1,8	2,1	1,9	2,0	2,1	1,6	1,9	2,5	2,1	2,0	2,1	2,1
5,2	6,0	5,6	7,0	4,8	7,6	5,7	6,4	7,4	6,2	5,7	7,8
1,4	2,3	1,4	0,7	0,7	1,0	2,2	3,2	2,6	1,2	1,2	1,6
3,0	2,7	3,4	1,8	7,0	3,4	4,7	3,9	5,7	3,1	31,1	5,4
1,0	0,8	0,8	1,2	5,0	9,2	1,0	0,8	0,8	1,2	4,6	7,5
0,7	0,6	0,6	0,7	0,4	0,6	0,7	0,6	0,6	0,7	0,4	0,6
0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8	0,7	0,6	0,7	0,7	0,6	1,0

2.1.3 Ausmaß und Entwicklung der gesamtwirtschaftlichen Konzentration in den verschiedenen Ländern

Neben einem Vergleich der relativen sektoralen Zusammensetzung ist für eine Beurteilung und einen Vergleich der Strukturen relevant, wie konzentriert die einzelnen Wirtschaften sind, d. h. inwiefern die Wertschöpfung einigermaßen gleichmäßig über alle Sektoren verteilt ist, bzw. ob eine relativ kleine Zahl von Sektoren einen großen Anteil an der gesamten Wirtschaft eines Landes ausmachen.

Einer der zahlreichen Indikatoren, die diese Konzentration messen, ist der Herfindahl-Index. Je höher sein Wert, desto größer ist der Grad der Konzentration einer Wirtschaft (Siehe Grafik)³. Insgesamt stellt man für die untersuchten Länder eine bemerkenswert steigende Konzentration fest, zumindest seit etwa Beginn der 90er Jahre. Luxemburg nimmt in zweierlei Hinsicht eine Sonderstellung ein.

Zum einen war es bereits 1985 (zumindest vergleichsweise) stark konzentriert und durchlebte eine Phase der Diversifizierung bis etwa 1990. Zum anderen begann im Anschluß daran ein weit volatilerer Prozess der Konzentration als in den anderen Ländern. Dies dürfte durch das insgesamt höhere Wachstum der Luxemburger Wirtschaft sowie ihre geringe Größe – gepaart mit einem hohen Offenheitsgrad – und die dadurch resultierende höhere Empfindlichkeit in bezug auf kurzfristige Entwicklungen bzw. Schocks zurückzuführen sein. 2002 entsprach der Konzentrationsgrad in etwa dem Frankreichs, Deutschlands und der Niederlande – sowie in etwa dem bereits für das Jahr 1985 gemessenen⁴.



Belgien unterscheidet sich durch höhere Konzentration. Mitte der 80er Jahre mit Luxemburg vergleichbar, machte es keinen nennenswerten Diversifikationsprozess durch und begann so das Konzentrationswachstum Anfang der 90 Jahre auf einem höheren Niveau. Besonders die Sektoren "andere marktmäßige Dienstleistungen" und "andere Dienstleistungen" haben ein starkes Gewicht und machen gemeinsam 45% der belgischen Bruttowertschöpfung aus (1990: 38%). Am stärksten wuchsen die "anderen marktmäßigen Dienstleistungen", die ihren Anteil von knapp 16% auf fast 21% steigerten.

Irlands Entwicklung verlief deutlich anders und ist somit bemerkenswert. Ab 1994 begann in dem Land eine Phase der Diversifikation, die bis heute nicht rückgängig gemacht wurde und das, obwohl Irland im internationalen Vergleich ebenfalls als eher klein, schnell wachsend und sehr offen gelten kann, was eine fortschreitende Konzentration in jenen Sektoren hätte erwarten lassen können, in denen Irland einen komparativen Vorteil aufzuweisen hat. Offenbar ist es Irland bislang gelungen, starkes Wachstum mit einer relativ ausgeglichenen Wirtschaftsstruktur zu vereinbaren.

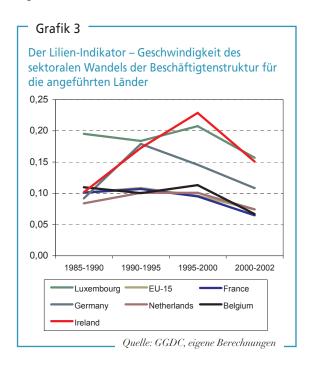
³ Bei vollkommener Konzentration (ein einziger Sektor erbringt die gesamte Wertschöpfung) nimmt der Index den Wert 1 an; bei vollkommen gleichen Anteilen aller N Sektoren liegt der Wert bei 1/N, d. h. hier 1/28, also etwa 0,036. Die Werte der einzelnen Länder sollten nicht in erster Linie als absolut hoch oder niedrig angesehen werden, sondern vor allem relativ zu denen der anderen Länder interpretiert werden.

⁴ Insgesamt mag es verwunderlich erscheinen, dass für Luxemburg, im Vergleich zu den anderen Ländern, keine deutlich stärkere Konzentration ausgewiesen wird. Dies würde der gängigen Sicht der Luxemburger Wirtschaft entsprechen. Generell hängen die Resultate solcher Vergleiche stark von der Entscheidung bzgl. der Anzahl und der Auswahl bzw. der Abgrenzung der betrachteten Sektoren ab. Diese erfolgt immer zu einem gewissen Grad willkürlich. Insofern müssen die Resultate vorsichtig interpretiert werden.

2.1.4 Geschwindigkeit des Strukturwandels

Ein anderer Indikator für die Struktur einer Wirtschaft, neben der Wertschöpfung nach Sektoren, ist die Beschäftigung. Man kann als Nachteil ansehen, dass die Beschäftigung, da sie für sich genommen keinen Aufschluss über Niveau und Wachstum der Produktivität gibt, lediglich ein Maß für die Struktur des Inputs, nicht des Outputs einer Wirtschaft darstellt. Andererseits dürfte die sektorale Beschäftigungsstruktur den Vorteil bieten, dass sie, vor allem auf kurze Sicht, weit weniger volatil ist als die Wertschöpfung, d. h. ihre Veränderungen sind in höherem Maße auf grundlegende Trends zurückzuführen als auf deren kurzfristige Überlagerungen. Somit dürfte der sektorale Wandel der Beschäftigung zusätzlichen Aufschluss geben über die Fähigkeit einer Wirtschaft, flexibel auf Veränderungen des Umfeldes zu reagieren.

Der Lilien-Indikator misst die Geschwindigkeit der sektoralen Reallokation der Arbeitnehmer. Ein höherer Wert des Indikators entspricht einer schnelleren Wanderung der Beschäftigten zwischen unterschiedlichen Sektoren – ein mögliches Maß für die Anpassungsfähigkeit einer Wirtschaft⁵.



In der zweiten Hälfte der 80er Jahre war Luxemburg unangefochten die Wirtschaft mit der höchsten Anpassungsgeschwindigkeit, wurde dann aber von Irland einund knapp überholt, bevor beide zu Beginn dieses Jahrzehnts fast genau gleichauf lagen. Der Abstand zu den anderen Ländern ist groß. Es erscheint plausibel dass Luxemburgs hohes gesamtwirtschaftliches Beschäftigungswachstum den sektoralen Wandel begünstigt hat: wenn die neuen Arbeitsplätze schwerpunktmäßig in bestimmten Sektoren entstehen und mit "Neuankömmlingen" – etwa Einwanderern, Grenzgängern oder Schulabgängern – besetzt werden, brauchen keine Beschäftigten aus anderen Sektoren abzuwandern und der Wandel wird dennoch stattfinden.

Deutschlands Entwicklung erscheint erstaunlich und passt nicht recht zum oft beschriebenen Bild einer "kränkelnden Wirtschaft". Der schnelle Wandel Anfang der 90er lässt sich jedoch plausibel mit der Vereinigung, dem einhergehenden Boom sowie der darauffolgenden Rezession erklären. Obwohl die Dynamik ab Mitte der 90er Jahre sichtbar nachgelassen hat, bleibt sie jedoch höher als in den übrigen Ländern – trotz ausgeprägter Wachstumsschwäche scheint die wirtschaftliche Anpassung schneller voranzuschreiten als in anderen Ländern, was jedoch auch auf einen höheren Anpassungsdruck zurückzuführen sein mag. Die übrigen Volkswirtschaften liegen sehr niedrig und dabei auffallend dicht beieinander. Sämtlichen Ländern gemein ist eine Verlangsamung der Veränderung der Wirtschaftsstruktur zu Beginn des laufenden Jahrzehnts.

2.1.5 Einfluss des Strukturwandels auf die Arbeitsproduktivität

Die Höhe der Arbeitsproduktivität und ihre Veränderung im Laufe der Zeit sind nicht für alle Sektoren identisch. Folglich spielt die Veränderung der sektoralen Zusammensetzung einer Wirtschaft eine Rolle für das gesamte Produktivitätsniveau und -wachstum. Letztlich kann das gesamtwirtschaftliche Produktivitätswachstum auf 2 Bestimmungsgründe zurückgeführt werden: einerseits die Veränderung der Produktivität innerhalb eines Sektors (z. B. durch technischen Fortschritt, eine bessere Qualifikation der Arbeitnehmer, eine Erhöhung der Kapitalintensität usw., der sogenannte "Intra-Effekt"); andererseits die Erhöhung der Produktivität, welche sich

⁵ Um die einzelnen Zeitabschnitte vergleichbar zu machen, wurde der letzte, kürzere Zeitabschnitt (2000-2002) auf eine Dauer von 5 Jahren normiert.

dadurch ergibt, dass sich die relativen Anteile der einzelnen Sektoren an der Gesamtwirtschaft verändern (der "Shift"-Effekt). So steigt zum Beispiel die durchschnittliche Produktivität, wenn mehr Arbeitsplätze in einem produktiveren Sektor geschaffen werden als in einem weniger produktiven, selbst wenn innerhalb eines jeden Sektors die Produktivität unverändert bleibt.

Die nachfolgende Tabelle gibt Aufschluss über den jeweiligen Beitrag des "Intra"-Effekts sowie des "Shift"-Effekts⁶.

Tabelle 2 Shift-Share-Analyse für die angeführten Länder

	Gesamts	virtschaft		Verarbeiten	des Gewei	rbe	Versorger und marktmäßige Dienstleistungen			
	Produktivitäts- zuwachs	Intra- Effekt	Shift- Effekt	Produktivitäts- zuwachs	Intra- Effekt	Shift- Effekt	Produktivitäts- zuwachs	Intra- Effekt	Shift- Effekt	
Luxemburg	2,3	0,9	1,4	4,6	4,5	0,1	1,5	0,3	1,2	
EU-15	1,7	1,3	0,5	2,6	2,5	0,1	1,4	0,8	0,5	
Frankreich	1,5	1,1	0,4	3,5	3,4	0,1	1,0	0,4	0,7	
Deutschland	2,0	1,3	0,7	2,0	1,9	0,1	1,7	0,9	0,9	
Belgien	1,7	1,5	0,2	3,3	3,1	0,2	1,4	1,1	0,3	
Niederlande	0,8	0,8	0,0	2,6	2,8	-0,2	0,2	0,2	0,0	
Irland	/	1	1	5,1	4,0	1,1	1	1	1	

Quelle: STATEC, EZB, eigene Berechnungen

Man erkennt, dass Luxemburg das höchste durchschnittliche Produktivitätswachstum realisiert hat. Allerdings hat Luxemburg gleichzeitig, abgesehen von den Niederlanden, den geringsten Produktivitätszuwachs innerhalb der einzelnen Sektoren (nur 0,9% im Jahresdurchschnitt)⁷. Luxemburg hat stattdessen den größten Teil seines Produktivitätszuwachses dem Wandel seiner Wirtschaftsstruktur zu verdanken: 1,4% pro Jahr, der mit Abstand höchste Wert aller untersuchten Länder. Dieser Zuwachs ist definitionsgemäß dem Umstand zu verdanken, dass Arbeitskräfte aus den weniger produktiven Sektoren in jene Sektoren abwandern, die durch eine höhere Produktivität – und voraussichtlich ein

höheres Lohnniveau – gekennzeichnet sind, bzw. dass neue, zusätzliche Arbeitsplätze vorwiegend in solchen Sektoren entstehen, deren Produktivität über jener der Gesamtwirtschaft liegt⁸.

Dies unterscheidet Luxemburg von allen untersuchten Ländern. Diese beziehen ausnahmslos den größten Teil ihres Produktivitätszuwachses aus einem "tatsächlichen", also innerhalb der einzelnen Sektoren sich vollziehenden Fortschritt.

Eine getrennte Analyse von Industrie und Dienstleistungen zeigt, dass innerhalb der Luxemburger Industrie sehr wohl ein hoher Intra-Effekt zu verzeichnen ist – er

⁶ Bei den Zahlen handelt es sich um Jahresdurchschnittswerte. Der zugrunde liegende Zeitraum beträgt im Falle Luxemburgs die Jahre 1985 bis 2003. Aus Gründen der Datenverfügbarkeit wurden die Zahlen für die anderen Länder entnommen aus: EZB (2004) und umfassen den Zeitraum von 1985 bis 2001.

⁷ Über den untersuchten Zeitraum hinweg ist die durchschnittliche Wochenarbeitszeit in den Niederlanden deutlich gesunken. Da die verwendeten Beschäftigungszahlen auf Personen, nicht auf geleisteten Arbeitsstunden beruhen, ist der für die Niederlanden ausgewiesene Intra-Effekt entsprechend zu niedrig. Luxemburg dürfte demnach eigentlich den niedrigsten Wert aller untersuchten Länder haben.

⁸ Der hohe gesamtwirtschaftliche Shift-Effekt wurde sicherlich dadurch begünstigt, dass in Luxemburg der sektorale Wandel über den beobachteten Zeitraum hinwegeben tatsächlich stärker war, auch durch den reinen Gesamtzuwachs an Arbeitsplätzen, der in manchen (den produktiveren) Sektoren schneller war als in den anderen (vgl. Punkt 4 Geschwindigkeit des Strukturwandels).

macht quasi das gesamte Produktivitätswachstum des Sektors aus und ist zudem höher als in den anderen Ländern. In diesen ist der Shift-Effekt, mit Ausnahme Irlands, wie in Luxemburg sehr gering, in den Niederlanden ist er sogar leicht negativ. Höher als in Luxemburg war der Produktivitätsfortschritt nur in Irland. Anders der Dienstleistungssektor: hier ist der Shift-Effekt in Luxemburg viermal so stark wie der Intra-Effekt; die Bruttowertschöpfung pro Arbeitnehmer innerhalb der einzelnen Dienstleistungssektoren stieg um nur 0,3% pro Jahr. Innerhalb der Europäischen Union war dieser Wert beinahe dreimal so hoch. Nur Frankreich und Holland verzeichnen ähnlich schwache Werte, Belgien und Deutschland sind hier die Spitzenreiter. Nur durch die Veränderung der Struktur des Dienstleistungssektors konnte Luxemburg einen Produktivitätszuwachs (jährlich 1,5%) erreichen, der höher liegt als in den meisten anderen Ländern. Im Gegensatz dazu ist es z. B. den Niederländern nicht gelungen, den ebenfalls niedrigen "Intra"-Effekt durch Wanderungsbewegungen von Arbeitnehmern innerhalb des Dienstleistungssektors oder aber durch die Schaffung neuer Arbeitsplätze wettzumachen9.

2.1.6 Schlussfolgerung

Die Analyse hat gezeigt, dass der sektorale Wandel in Luxemburg deutlich schneller voranschreitet als im Ausland. Bis 1994 ging dieser Wandel einher mit einer größer werdenden Annäherung an die Strukturen der untersuchten europäischen Partnerländer, erst danach beschritt Luxemburg den Weg einer zunehmenden Spezialisierung. Diese nimmt eine klare Form an: Luxemburg ist bis zum Ende des analysierten Zeitraumes stark übergewichtet in einem weiten Bereich von Dienstleistungen, dies zu Lasten quasi des gesamten industriellen Sektors, der, sollte keine Trendumkehr erfolgen, trotz Diversifikationspolitik eine im europäischen Vergleich unterdurchschnittliche und weiter sinkende Bedeutung haben wird. Dies betrifft sowohl Branchen, die in Luxemburg seit jeher schwach vertreten waren, aber eben zunehmend auch jene wenigen Bereiche, die traditionell einen gewichtigen Anteil an der Luxemburger Wirtschaft darstellten.

Die Resultate der Shift-Share-Analyse zeigen allerdings, dass, rein statistisch gesehen, eben dieser Wandel für den größten Teil des Produktivitätsfortschrittes – und somit des Wachstums des Pro-Kopf-Einkommens – innerhalb der Luxemburger Wirtschaft verantwortlich

ist. Dies unterscheidet Luxemburg fundamental von den Vergleichsländern.

Unter der Annahme einer unveränderten Struktur wäre die Luxemburger Wirtschaft – wiederum rein statistisch gesehen – in bezug auf die Produktivitätsentwicklung eindeutig am Ende der Skala der untersuchten Länder zu finden. Natürlich lässt sich nicht mit Sicherheit auf die Frage antworten "Was wäre gewesen, wenn ...?". Nichtsdestotrotz stellt sich die Frage, ob in Luxemburg ein trade-off besteht zwischen einem hohen Wirtschafts- und Einkommenswachstum einerseits und einer möglichst breit gefächerten, diversifizierten Wirtschaftsstruktur, welche die Wirtschaft möglicherweise besser gegen Schocks und Wachstumsschwankungen absichern könnte: höheres gesamtwirtschaftliches Einkommenswachstum scheint einerseits vor allem durch eine Veränderung der Struktur zugunsten jener Bereiche mit bereits gegenwärtig hoher Produktivität möglich, welche zu einer zunehmenden Spezialisierung und letztlich auch Konzentration auf jene Bereiche führen würde, während durch Produktivitätswachstum innerhalb der jeweiligen Sektoren weniger gesamtwirtschaftlicher Einkommenszuwachs realisierbar erscheint. Andererseits dürfte eine weiter zunehmende Konzentration die Anfälligkeit der Wirtschaft für konjunkturelle und schockbedingte Wachstumsschwankungen tendenziell eher erhöhen als senken.

2.1.7 Anhang

– Verwendete Daten

Soweit nicht anders angegeben, werden in den Berechnungen Bruttowertschöpfungs-Daten zu konstanten Preisen des vorigen Jahres verwendet. Sie bieten gegenüber Daten zu konstanten Preisen eines bestimmten, unveränderten Jahres zwei Vorteile: Erstens bleibt trotz der Verwendung von Kettenindizes die Additivität über den gesamten Zeitraum gewährleistet. Dies ermöglicht überhaupt erst die Berechnung des Anteils einzelner Sektoren an der Gesamtwirtschaft. Zweitens besteht bei Daten zu konstanten Preisen eines bestimmten. unveränderten Jahres das Problem, dass die für manche Sektoren ausgewiesenen extrem hohen Produktivitäts- und Wachstumssteigerungen (etwa im Bereich der Informations- und Kommunikationstechnologie) in keinem Verhältnis zu den erwirtschafteten Umsätzen oder gar Gewinnen des Sektors stehen, da das reale Wachstum mit drastischem Preisverfall einhergeht. Ver-

⁹ Die Gesamtheit dieser Beobachtungen geben den durchschnittlichen Verlauf von 1985 bis 2001 resp. 2003 wieder; in den jeweiligen Teilperioden muss die Entwicklung nicht identisch gewesen sein.

einfacht gesagt mag ein PC heute um ein Vielfaches leistungsfähiger sein als vor 20 Jahren, trotzdem wird er in der Regel nicht wesentlich mehr kosten als ein PC damals kostete. Daten zu konstanten Preisen weisen z. B. in Irland für den Sektor "Herstellung von elektronischen Bauelementen" für 2002 einen Anteil von 47% an der Gesamtwirtschaft aus (1990: 3,8%). Zu konstanten Preisen des vorigen Jahres beträgt der Anteil des Sektors im Jahre 2002 lediglich 1,9%, was ein besseres Bild von der gesamtwirtschaftlichen Bedeutung dieses Sektors gibt.

Quelle der Daten ist in den meisten Fällen die "60-Industry Database" des Groningen Growth and Development Center (GGDC). Sie basiert im Prinzip auf offiziellen Daten der volkswirtschaftlichen Gesamtrechnungen und füllt eventuell verbleibende Lücken in den Datensätzen mit Schätzungen. Mit einer vollständigen Abdeckung von 56 Sektoren für alle Länder der EU15 bietet sie einen kompletteren und detaillierteren Datensatz als z. B. die OECD STAN Datenbank.

- Methodologie

Dies sind die für die verschiedenen Berechnungen verwendeten Formeln.

Krugman-Index:

$$K_{k}(t) = \sum_{i} \left| V_{L}^{i}(t) - V_{k}^{-i}(t) \right|$$

wobei

 $V_L^i(t)$ = Der relative Anteil der Bruttowertschöpfung des Sektors i an der gesamten Bruttowertschöpfung in Land L (in diesem Fall Luxemburg) im Jahr t;

 $V_k^{\ i}(t)$ = Der relative Anteil der Bruttowertschöpfung des gleichen Sektors i an der gesamten Bruttowertschöpfung in Vergleichsland k.

Balassa-Index:

$$B^{i}_{L}(t) = \frac{X_{L}^{i}(t)}{X_{k}^{i}(t)} / \frac{X_{L}(t)}{X_{K}(t)}$$

wobei

 $oldsymbol{\chi}_{\scriptscriptstyle L}^{\scriptscriptstyle i}(t)$ ist die Bruttowertschöpfung in Sektor i in Luxemburg zum Zeitpunkt t;

 $oldsymbol{\chi}_{\scriptscriptstyle k}^{\scriptscriptstyle i}(t)$ ist die Bruttowertschöpfung in Sektor i in Vergleichsland k zum Zeitpunkt t;

 $X_{\scriptscriptstyle L}(t)$ ist die gesamte Bruttowertschöpfung in Luxemburg zum Zeitpunkt t;

 $X_{\scriptscriptstyle K}(\!t)$ ist die gesamte Bruttowertschöpfung in Vergleichsland k zum Zeitpunkt t.

Herfindahl Index:

$$H = \frac{\sum_{i=1}^{n} x_i^2}{\left(\sum_{i=1}^{n} x_i\right)^2}$$

auch hier ist X_i die Bruttowertschöpfung in Sektor i

Die Formel für den Lilien-Indikator lautet:

$$L = \left[\sum_{i=1}^{\infty} \frac{a_{it}}{A_t} \left(\Delta \log_{\alpha_{it}} - \Delta \log_{\alpha_t} A_t \right)^2 \right]^{0,5}$$

wobei

 a_{it} ist die Beschäftigung in Sektor i zum Zeitpunkt t;

 A_{t} ist die gesamte Beschäftigung zum Zeitpunkt t.

"Shift-share"-Analyse

$$\frac{\Delta P}{P} = \sum_{i=1} \left[\frac{\bar{S} \Delta P_i}{P_i} + \frac{\bar{P}_i \Delta S_i}{P_i} \right]$$

wobe

 P_i ist die Arbeitsproduktivität in Sektor i;

 \boldsymbol{S}_i ist der relative Anteil der Beschäftigung in Sektor i an der Gesamtbeschäftigung und

der Querstrich markiert den Durchschnittswert des ersten und des letzten Jahres des beobachteten Zeitraumes.

Literaturverzeichnis

ECB: Sectoral specialisation in the EU – a macroeconomic perspective; Occasional paper series no 19, July 2004.

2.2 ESTIMATION DU TAUX D'INTÉRET RÉEL NATUREL POUR LA ZONE EURO ET POUR LE LUXEMBOURG

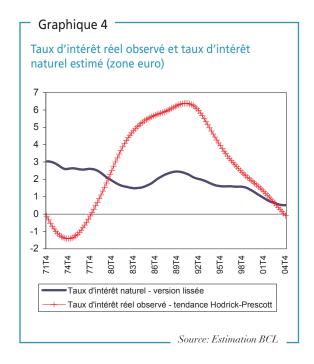
La BCL a réalisé récemment une étude dédiée à l'estimation du taux d'intérêt réel naturel ou «d'équilibre» pour la zone euro et pour le Luxembourg¹⁰. Ce concept trouve ses origines dans les travaux de l'économiste suédois Knut Wicksell parus au début du 20e siècle. Celui-ci a défini le taux d'intérêt neutre comme le niveau du taux d'intérêt réel compatible avec la stabilité des prix. Dans son interprétation contemporaine, le taux d'intérêt naturel se réfère généralement au taux d'intérêt réel de court terme compatible à la fois avec l'absence d'écart de production (PIB est à son niveau potentiel) et avec la stabilité de prix. Quand le taux d'intérêt réel est plus élevé que le taux d'intérêt naturel, la politique monétaire est restrictive. A l'opposé, la politique monétaire est expansive quand le taux d'intérêt réel est inférieur au taux d'intérêt naturel.

Théoriquement, le taux d'intérêt naturel est susceptible de servir de référence pour la politique monétaire. Afin de contrecarrer les chocs déstabilisateurs, la banque centrale pourrait fixer le taux d'intérêt nominal de manière à faire évoluer les taux d'intérêt réels à court terme vers un niveau inférieur ou supérieur au taux d'intérêt naturel. En pratique, le taux d'intérêt naturel est estimé avec un degré d'incertitude important et il est sujet à de multiples et importantes révisions dues à la publication de nouvelles données. Ces limitations réduisent l'utilité du taux d'intérêt naturel dans la conduite de la politique monétaire. Cependant, le taux d'intérêt naturel peut fournir une indication sur l'orientation de la politique monétaire relative aux périodes antérieures. De plus, le taux d'intérêt naturel estimé pour un pays à l'intérieur de la zone euro peut fournir des renseignements sur l'impact de la politique monétaire commune sur l'économie nationale en question.

Dans notre contribution, l'estimation du niveau du taux d'intérêt naturel pour la zone euro et pour le Luxembourg est basée sur l'approche semi-structurelle proposée par Laubach et Williams¹¹. Cette approche s'appuie sur un petit modèle macroéconomique combinant une équation d'offre agrégée (courbe de Phillips) et une équation de demande agrégée (courbe IS). Le filtre de Kalman sert à estimer les variables inobservables, tels que le taux d'intérêt naturel, l'écart de production et la croissance potentielle, en tenant compte de l'évolution des variables observées, en l'occurrence la production, l'inflation, et le taux d'intérêt réel. Ainsi, le taux d'inté-

rêt naturel et la croissance potentielle sont estimés de manière simultanée.

Les graphiques suivants illustrent le niveau des taux d'intérêt naturels estimés pour la zone euro et pour le Luxembourg. A des fins de comparaison, ces graphiques affichent aussi la tendance du taux d'intérêt réel ex-post estimée par le filtre Hodrick-Prescott.



Nos estimations pour la zone euro confirment la baisse du taux d'intérêt naturel afférent à la dernière décennie. Ce phénomène peut s'expliquer par le ralentissement de la croissance de la productivité et de la population, la réduction de la prime de risque liée à l'inflation, l'élimination de risque de change à l'intérieur de la zone euro et l'assainissement budgétaire avant l'union monétaire¹². Deux phases distinctes afférentes aux périodes passées sont caractérisées par des différences notables entre le taux d'intérêt réel observé et le taux d'intérêt naturel. La première est relative aux années 1971-1980, période d'inflation importante en Europe, avec des taux d'intérêt réel souvent négatifs. Le niveau du taux d'intérêt réel est en dessous du taux d'intérêt naturel sur toute cette période, confirmant le caractère accommodant de la politique monétaire face aux chocs inflationnistes. Cette

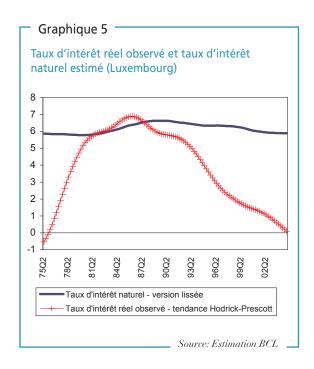
¹⁰ L'étude est réalisée par Ladislav Wintr, Paolo Guarda et Abdelaziz Rouabah.

¹¹ Laubach, T. et J.C. Williams (2003) "Measuring the Natural Rate of Interest," Review of Economics & Statistics, 85/4), 1063-70.

¹² BCE (2004) «Le taux d'intérêt naturel dans la zone euro», bulletin mensuel, mai.

première période fut succédée par une seconde phase de près de 20 ans (1980-1999) durant laquelle les taux d'intérêt réels sont supérieurs au taux d'intérêt naturel, ce qui est synonyme de politique monétaire restrictive. Pendant cette période, la prise de conscience des effets préjudiciables de l'inflation sur la croissance économique a conduit les pays européens à s'engager dans un processus désinflationniste encouragé par les critères de convergence établis par le traité de Maastricht. Depuis 1999, l'écart entre le taux d'intérêt réel et naturel est marginal; néanmoins, dès le début de l'année 2003, le taux réel observé est légèrement inférieur au taux d'intérêt naturel estimé. Ceci laisse présager que la politique monétaire actuelle de l'Eurosystème est expansive. Cette dernière aurait pour but de stimuler la croissance courante, jugée faible.

Quant au Luxembourg, le taux d'intérêt neutre estimé est moins volatil et bien plus élevé que celui estimé pour la zone euro. En effet, la valeur estimée demeure très proche de 6% sur toute la période (1975-2004). De la même manière que pour la zone euro, l'expérience du passé est caractérisée par trois phases. Durant les années 1975-1982, période d'inflation élevée, le taux d'intérêt réel observé est inférieur au taux d'intérêt naturel. La seconde période, caractérisée par un taux d'intérêt réel observé supérieur au taux d'intérêt naturel estimé, est plus courte que celle observée dans la zone euro (1982-1989). Enfin, une troisième phase, plus longue que les précédentes, durant laquelle le taux d'intérêt réel observé est inférieur au taux d'intérêt naturel estimé. Ceci suggère que l'impact de la politique monétaire commune au Luxembourg serait plutôt expansif.



Il faut souligner que le taux d'intérêt naturel est déterminé principalement par le niveau du taux de croissance potentielle. Selon les résultats obtenus du modèle pour les périodes les plus récentes, le taux de croissance potentielle au Luxembourg est de 4,8%; tandis que celui de la zone euro est limité à 1,6%. Par conséquent et dans la mesure où la stabilité des prix est assurée pour la zone euro, la politique monétaire commune tendra à favoriser des taux d'intérêt réels plus faibles que le taux d'intérêt naturel du Luxembourg. Cette divergence pourrait contribuer à une inflation relativement plus élevée au Luxembourg. En l'absence d'une politique budgétaire appropriée et de progrès significatifs dans le processus de réformes économiques, cette source d'inflation pourrait engendrer une dégradation de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.

BULLETIN DE LA BCL 2005/2

90

2.3 LA RIGIDITÉ DES PRIX: UNE ÉTUDE SUR DONNÉES MICROÉCONOMIQUES DE PRIX À LA CONSOMMATION AU LUXEMBOURG¹³

Selon la théorie des marchés complets, les prix s'ajustent immédiatement suite à un choc. Néanmoins, en pratique, les entreprises ne révisent et changent leurs prix qu'à certains intervalles et/ou suite à des évènements particuliers. Les raisons sous-jacentes à l'ajustement retardé sont nombreuses. Plusieurs enquêtes récentes sur la fixation des prix auprès d'entreprises de la zone euro ont conclu que les rigidités les plus importantes sont les contrats explicites ou implicites avec les clients. Ce type de rigidités nominales est une source potentiellement importante de la non-neutralité de la monnaie à court terme. Afin d'étudier le degré d'éventuelles rigidités nominales ainsi que les facteurs explicatifs, la plupart des banques centrales de l'Eurosystème ont procédé à une analyse des prix de détail à la consommation.

Au Luxembourg, cette analyse des prix de détail porte sur environ 380.000 prix individuels, relevés par le Statec dans le cadre de l'établissement des indices des prix à la consommation national et harmonisé. La période de référence s'étend de janvier 1999 à décembre 2004.

Dans une première étape, une série d'indicateurs clés sont calculés pour plus de 230 catégories de produits. Les indicateurs clés se réfèrent à la fréquence avec laquelle les prix sont révisés, le changement moyen d'un prix et le degré de synchronisation des changements de prix. Dans une deuxième étape, l'analyse cherche à déterminer les facteurs explicatifs des changements de prix.

Au Luxembourg, la fréquence moyenne pondérée d'un changement de prix est d'environ 17%, ce qui correspond à une durée «de vie» médiane des prix d'environ 8 mois. Environ 60% des changements de prix représentent des augmentations. Nos résultats suggèrent un degré d'hétérogénéité substantiel entre la fréquence d'un changement du prix à travers les 5 types de produits (à savoir biens alimentaires non-transformés, biens alimentaires transformés, énergie, produits manufacturés non-énergétiques et services). Alors que pour la catégorie énergie, la fréquence de changement moyenne pondérée est supérieure à 50%, elle est inférieure à 10% pour les services. Le degré d'hétérogénéité est encore plus important pour ce qui concerne la fréquence des baisses de prix. La fréquence des baisses des prix est particulièrement faible pour la catégorie des services, non seulement en chiffres absolus, mais aussi en relation à la fréquence d'une augmentation des prix.

L'analyse suggère non seulement un degré d'hétérogénéité marqué entre les différents types de produits, mais aussi au niveau des produits au sein d'une catégorie (notamment pour les produits énergétiques ainsi que les biens alimentaires non-transformés).

L'analyse montre que la fréquence d'un changement de prix suit un rythme saisonnier. Ainsi, la fréquence la plus élevée est constatée au mois de janvier (environ 30%). L'importance du mois de janvier se manifeste notamment au niveau des produits manufacturés non-énergétiques ainsi qu'au sein de la catégorie des services. Par contre, la fréquence d'un changement de prix est relativement faible au mois de décembre (près de 10%). De plus, la fréquence d'un changement de prix est affectée durant les périodes de soldes: premièrement, la fréquence dépasse 20% pendant la période des soldes, c'est-à-dire en janvier et en juillet, mais aussi en février et en août lorsque les prix retournent à leur niveau antérieur. Deuxièmement, c'est uniquement pendant les soldes que la fréquence d'une baisse est plus élevée que celle d'un ajustement des prix à la hausse.

Par conséquent, il y a lieu de distinguer les ajustements de prix en fonction du motif sous-jacent. D'un coté, les entreprises choisissent d'ajuster leurs prix selon les fondamentaux de leurs politiques de fixation des prix. D'un autre coté, on constate des ajustements de prix pour des raisons institutionnelles (soldes, promotions, etc.) qui sont souvent de nature temporaire et intégralement compensés par le changement suivant. Alors qu'ils entraînent une augmentation de la fréquence d'ajustements des prix observée, leur impact sur le degré de rigidité des prix et leurs implications pour la politique monétaire sont discutables. La dimension du phénomène d'une baisse suivie d'une hausse de prix (ou l'inverse) varie considérablement entre les différents types de produit. Le renversement des ajustements de prix n'est quère pratiqué au niveau des produits énergétiques, des produits alimentaires non-transformés et des services. Par contre, pour certains produits manufacturés non-énergétiques, la pratique d'ajuster et de renverser constitue la source principale des changements de prix. Abstraction faite des ajustements intégralement renversés par la suite, la fréquence moyenne pondérée d'un changement des prix diminue de 17 à 12%.

L'ampleur moyenne pondérée des modifications à la hausse et à la baisse est d'environ 8%. L'ampleur la

¹³ Cette étude, rédigée par P. Lünnemann et T. Mathä, a été rendue possible grâce à la mise à disposition des prix de détail requis par le Statec que nous tenons à remercier chaleureusement.

plus forte des modifications est obtenue pour les biens alimentaires non-transformés (environ 15%). Par contre, l'ampleur des modifications est relativement faible pour les produits énergétiques ainsi que pour les services. Ainsi, on constate des changements modérés mais peu fréquents pour les services, alors que les produits énergétiques allient des changements modérés à une fréquence de changement élevée. Pour la plupart des produits considérés, l'ampleur moyenne d'un changement de prix est supérieure au taux d'inflation pendant la période de référence.

Le taux moyen pondéré de synchronisation des changements de prix est environ 0.5. Le degré de synchronisation est relativement élevé pour les produits énergétiques, ce qui résulte de la fixation administrée de certains prix pétroliers. Le degré de synchronisation est aussi relativement élevé pour les produits manufacturés non-énergétiques, du fait des périodes de soldes. Par contre, nos résultats suggèrent un degré de synchronisation relativement faible pour les biens alimentaires non-transformés.

Dans une deuxième étape, l'analyse détermine les facteurs explicatifs de la probabilité d'un changement des prix à la consommation au Luxembourg. Les résultats mettent en évidence la coexistence de comportements qui sont davantage fonction du moment (pour lesquels des variables tels que la durée de vie d'un prix, le mois, l'année ... sont pertinents) et comportements qui sont davantage fonction de la situation (pour lesquels les variables pertinentes sont le taux d'inflation, le taux de croissance des salaires, le nombre d'établissement concurrents). Les principaux résultats sont les suivants:

- Les écarts entre les différents types de produit par rapport à la fréquence d'un ajustement de prix sont confirmés. Plus spécifiquement, la probabilité la plus élevée d'un changement de prix est obtenue pour les produits énergétiques. Par contre, la probabilité d'un ajustement de prix des services est très faible. Ce résultat s'applique aux hausses comme aux baisses de prix.
- La probabilité d'un changement de prix est fonction du moment et fonction de la situation. Au niveau de la fixation des prix en fonction de la situation, le taux d'inflation cumulé (au niveau de la catégorie de produit) ainsi que le taux de croissance cumulé des salaires depuis le changement du prix précédent sont particulièrement significatifs. En cette matière, il est

- à noter que l'impact d'une diminution du taux d'inflation est considérablement plus fort que celui d'une augmentation du taux d'inflation.
- La probabilité d'un changement de prix, en particulier à la hausse, augmente lorsque l'ajustement précédent représentait une baisse. Cette probabilité augmente en fonction de l'amplitude de la baisse précédente. Par contre, la probabilité d'une deuxième baisse consécutive est largement plus réduite.
- La période du basculement vers l'euro a significativement affecté les comportements de modifications des prix. L'impact du basculement a été beaucoup plus fort au niveau des ajustements à la hausse qu'au niveau des baisses. La probabilité d'un ajustement des prix était particulièrement élevée entre décembre 2001 et janvier 2002. De plus, la probabilité d'un ajustement a été relativement élevée pendant les périodes de 4 à 6 mois avant et après le basculement vers l'euro; par contre, la probabilité d'un ajustement des prix a été relativement faible pendant la période de 1 à 3 mois avant et après le basculement vers l'euro. Cette configuration d'un avancement ou d'un report de l'ajustement des prix autour du passage vers l'euro a été sans doute le résultat d'une attention accrue des médias et des consommateurs.
- La probabilité d'un ajustement des prix est affectée par l'échéance d'une indexation des salaires. Une adaptation des salaires implique une augmentation de la probabilité d'une hausse ainsi qu'une diminution de la probabilité d'une baisse. L'analyse suggère cependant que l'impact de l'échéance d'une nouvelle tranche de l'échelle mobile des salaires se limite à un nombre réduit de produits à la consommation. Plus spécifiquement, sur base d'une estimation multivariée, 10 catégories de produits sont identifiées dont les prix sont significativement affectées par l'échéance d'une indexation (telles que «Services pour la maintenance du logement», «Réparation des appareils ménagers», «Emploi de personnel domestique, etc.», «Entretien et réparations» et «Salons de coiffure»). Cependant, le délai entre le moment de l'échéance d'une nouvelle tranche de l'échelle mobile des salaires et l'adaptation des prix (tels que mesurés par les statistiques des prix à la consommation) varie entre les catégories de produit.
- La fixation des prix à des niveaux attractifs (par exemple 4.99 euro ou 10.00 euro) réduit la probabilité

d'un ajustement à la hausse. Ce résultat s'applique aux trois types de prix attractifs, à savoir les prix arrondis, les prix psychologiques et les prix fractionnels. L'analyse montre que les prix attractifs entraînent une probabilité d'une hausse plus faible, mais n'affectent quère la probabilité d'une baisse.

- La probabilité d'un ajustement des prix est beaucoup plus élevée pour les prix librement déterminés que pour les prix de produits typiquement offerts par des entreprises (quasi-)publiques ainsi que pour les prix assujettis à des mesures administratives: la probabilité d'un ajustement des prix se réduit dans ce cas d'environ 8 points de pourcentage.
- La fixation des prix est également fonction du moment.
 La probabilité d'un ajustement de prix est particulièrement élevée après une durée de 1, 5, 6 et 12 mois.
 Alors que la probabilité d'un ajustement de prix est relativement élevée en janvier, elle est très faible en décembre. La probabilité la plus élevée d'une baisse est obtenue en janvier et en juillet, alors la probabilité d'un ajustement à la hausse est maximale en février et en août, ce qui reflète les soldes du mois précédent.

La plupart des résultats décrits ci-dessus s'appliquent également, à des nuances près, lorsqu'on fait abstraction des ajustements intégralement compensés par la suite Des études récentes suggèrent qu'au sein de la zone euro les services se distinguent substantiellement en matière de rigidités des prix et au niveau de la politique de fixation des prix. Pour ce qui concerne le Luxembourg, l'analyse suggère que la probabilité d'un ajustement des prix des services n'est pas affectée par le taux d'inflation accumulé. Par contre, la hausse accumulée des salaires a un impact significatif sur la probabilité d'un ajustement des prix des services. L'échéance d'une nouvelle tranche de l'échelle mobile augmente la probabilité d'un ajustement des prix des services à la hausse, et diminue la probabilité d'une baisse. Des enquêtes récentes auprès d'entreprises de la zone euro ont conclu que la fréquence d'un ajustement des prix ainsi que la rapidité d'un tel ajustement suite à un choc est fonction du degré de concurrence prévalent. Afin d'étudier l'effet de la concurrence sur la probabilité d'un ajustement des prix à la consommation au Luxembourg, une analyse détaillée des prix collectés au sein des supermarchés du Luxembourg est menée. Les résultats suggèrent que le nombre de supermarchés en concurrence ainsi que la part de marché du supermarché interviennent dans la fixation des prix: plus le nombre de supermarchés en concurrence est élevé, plus élevée est la probabilité d'un ajustement des prix. Par contre, plus la part de marché d'un supermarché est élevée, plus faible est la probabilité d'un ajustement et cela en particulier pour les ajustements à la baisse.

2.4 LA POLITIQUE DE CHANGE ACTUELLE DU CAP-VERT ET SES ALTERNATIVES 14

Cette étude présente une analyse de la politique de change actuelle du Cap-Vert et cherche à déterminer si des alternatives viables existent. Le Cap-Vert a adopté un régime de change fixe et l'escudo capverdien (CVE) est lié à l'euro au taux officiel de EUR 1.00 = CVE 110.27 depuis 1999. Ce régime de change a un grand nombre d'avantages; mais il existe aussi des inconvénients, notamment le niveau élevé des taux d'intérêt requis pour attirer les capitaux étrangers nécessaires qui induit un effet adverse sur l'investissement et la croissance économique. L'appréciation de l'euro en 2002 et 2003 a en plus exercé des pressions supplémentaires sur le régime de change actuel. Cet article examine donc la problématique du régime de change au Cap-Vert et considère si les taux peuvent être réduits dans le cadre du régime de change fixe existant; les avantages et inconvénients des politiques et régimes de change alternatifs sont ensuite dûment évalués.

Le passage en revue de la situation économique au Cap-Vert dévoile une performance économique impressionnante qui s'inscrit dans le cadre d'un déficit structurel du compte courant en partie mitigé par l'afflux des transferts des émigrés. Concernant la répartition géographique de ces transferts, une partie importante (75% en 2004) émane de la zone euro, en ligne avec la répartition géographique des importations dont une grande partie (77% en 2004) provient également de la zone euro. Ce degré d'intégration a eu un effet modérateur sur l'évolution des prix au Cap-Vert: depuis que l'escudo capverdien a été fixé à l'euro, l'inflation et la volatilité des prix ont diminué considérablement. En dépit des progrès réalisés sur le plan économique, c'est la politique budgétaire et son impact sur les réserves de change qui risquent d'avoir des effets néfastes sur la politique de change de la Banque du Cap-Vert (BCV). Or, malgré l'augmentation considérable des réserves de change depuis 1999, l'économie capverdienne demeure vulnérable aux déficits fiscaux, tel que le montre la diminution des réserves de change de la BCV à la suite de la détérioration de la situation budgétaire en 2000.

La politique de change courante est examinée en appliquant une approche contemporaine fondée sur la théorie de la parité des taux d'intérêts. Le modèle en question permet d'illustrer la politique de change actuelle et d'en expliquer les avantages et inconvénients, notamment en vue d'une politique de change alternative qui permettrait de baisser les taux d'intérêt;

l'analyse économétrique est également fondée sur ce modèle et confirme l'importance des taux d'intérêt et des réformes introduites par les autorités pour attirer les transferts des émigrés. Néanmoins, l'étude menée fait apparaître un problème de caractère micro- plutôt que macro-économique: le niveau élevé des taux est en grande partie attribuable à la structure du secteur bancaire capverdien qui ne compte que quelques banques dont une en particulier qui contrôle une part de marché fort importante.

Compte tenu de ce problème structurel dans le secteur bancaire, l'étude pose ensuite la question du choix du régime de change alternatif. Les régimes flottants sont exclus sur base de l'analyse économique précédente: un régime flottant augmenterait la volatilité du taux de change et compromettrait la stabilité des prix. Les régimes intermédiaires, comme par exemple les régimes ajustables, sont également exclus comme alternatives puisqu'ils peuvent conduire à une succession de dévaluations, augmentant ainsi la prime de risque sur la devise capverdienne ainsi que la valeur de la dette libellée en devises étrangères. Les avantages et inconvénients des caisses d'émission sont ensuite élaborés. Une caisse d'émission enlève la politique monétaire des mains des autorités tout en fixant un taux de change officiel. Bien qu'un tel régime de change conduise souvent à une réduction des taux d'intérêt et de l'inflation, il enlève néanmoins un instrument important d'ajustement en cas d'un choc macroéconomique; de plus, ce régime enlève aussi l'option d'un prêteur en dernier ressort. L'euroisation – un régime de change où l'euro se substitue à la devise nationale – apporte des gains d'échange, réduit l'inflation et les taux en important la politique monétaire de la zone euro mais enlève à nouveau un instrument d'ajustement et l'option d'un prêteur en dernier ressort, tout comme pour les caisses d'émission; de plus, les estimations de la perte de seigneuriage liée à l'euroisation dévoilent que les coûts qui en résultent ne sont pas négligeables. Il convient finalement de noter que les caisses d'émission et l'euroisation n'arriveraient sans doute pas à corriger le manque d'efficacité du secteur bancaire qui est une cause majeure du niveau élevé des taux d'intérêt.

L'étude aboutit donc à la conclusion qu'un régime de change alternatif ne réduirait pas considérablement les taux d'intérêt, bien qu'il puisse présenter d'autres avantages; il faut toutefois se poser la question si un

14 Cette étude a été réalisée par Monsieur Romain Weber.

régime de change alternatif est la solution requise pour aboutir à une baisse des taux, compte tenu des inconvénients cités et des déficiences structurelles du secteur bancaire. Les mesures structurelles destinées à corriger ces déficiences au niveau micro-économique seraient sans doute plus efficientes.

Chapitre 3

STATISTIQUES

1	STATIS	FIQUES DE POLITIQUE MONÉTAIRE	100
	1.1	Situation financière consolidée de l'Eurosystème	100
	1.2	Situation financière de la Banque centrale du Luxembourg	102
	1.3	Taux directeurs de la Banque centrale européenne	103
	1.4	Opérations de politique monétaire de l'Eurosystème exécutées par voie d'appels d'offres	104
	1.5	Statistiques des réserves obligatoires de la zone euro	108
	1.6	Statistiques des réserves obligatoires au Luxembourg	109
	1.7	Position de liquidité du système bancaire	110
2		TIONS MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES DE LA ZONE EURO LUXEMBOURG	112
	2.2	Bilan agrégé des institutions financières monétaires luxembourgeoises (hors Banque centrale)	112
	2.3	Agrégats monétaires de la zone euro	114
	2.4	Eléments du passif des institutions financières monétaires luxembourgeoises inclus dans les agrégats monétaires	116
3	MARCH	ÉS DES CAPITAUX ET TAUX D ['] INTÉRÊT	118
	3.3	Taux d'intérêt appliqués par les banques luxembourgeoises aux dépôts et crédits en euros des résidents de la zone euro - nouveaux contrats	118
	3.4	Taux d'intérêt appliqués par les banques luxembourgeoises aux dépôts et crédits en euros des résidents de la zone euro - encours	120
4		ES GÉNÉRALES SUR LE SYSTÈME FINANCIER EMBOURG	122
	4.1	Situation de l'emploi dans les établissements de crédit, les professionnels du secteur financier et les sociétés de gestion luxembourgeois	122
	4.3	Origine géographique des établissements de crédit établis au Luxembourg	123
	4.4	Compte de profits et pertes agrégé en cours d'année des établissements de crédit luxembourgeois	124
	4.7	Bilan agrégé des établissements de crédit luxembourgeois	126
	4.14	Evolution du nombre des OPC luxembourgeois	128
	4.15	Evolution de la situation globale des OPC luxembourgeois	129
	4 16	Bilan agrégé des OPC monétaires luxembourgeois	130

3. STATISTIQUES

96

5		ION DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT DU LUXEMBOURG S EURO-MARCHÉS	132
	5.1	Activité bancaire internationale: ventilation géographique	132
	5.2	Activité bancaire internationale: ventilation par devise	134
	5.3	Activité bancaire internationale: part du Luxembourg	136
6	DÉVELO	OPPEMENTS DES PRIX ET DES COÛTS AU LUXEMBOURG	137
	6.1	Les indices des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et national (IPCN) au Luxembourg	137
7	INDICA	reurs de l'économie réelle luxembourgeoise	138
	7.1	Le produit intérieur brut aux prix du marché et ses composantes (version SEC 95)	138
	7.2	Autres indicateurs de l'économie réelle	139
	7.3	Indicateurs du marché de l'emploi – Emploi et chômage	140
	7.5	Enquête mensuelle de conjoncture auprès des consommateurs	141
8		ION BUDGÉTAIRE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES BOURGEOISES	142
9	BALANI	CE COMMERCIALE DU LUXEMBOURG	143
1 (D BALAI	NCE DES PAIEMENTS DU LUXEMBOURG	144
	10.1	Balance des paiements du Luxembourg: résumé	144
	1 D ee		1.45
1		TION EXTÉRIEURE GLOBALE DU LUXEMBOURG	145
	11.1	Position extérieure globale du Luxembourg: résumé	145

Conventions utilisées dans les tableaux

- « » données inexistantes
- « . » données non encore disponibles
- « ... » néant ou négligeable
- (p) provisoire
- (e) estimation
- // rupture de série

La globalité des données statistiques publiées par la BCL sont disponibles sur le site Internet www.bcl.lu.

Tableau 1.1

Situation financière consolidée de l'Eurosystème

1. Actif

	Avoirs et créances en or	Créances en devises sur des non-résidents de la zone euro			Concours en euros aux établissements de crédit de la zone euro	Opérations principales de refinancement	Opérations de refinancement à plus long terme	Cessions temporaires de réglage fin	Cessions temporaires à des fins structurelles
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2002 28 mars 27 juin 26 sep. 26 déc.	139 808 128 323 128 322 130 858	267 653 237 959 242 538 248 634	21 845 19 742 18 267 19 881	5 198 4 491 4 961 4 020	192 716 200 958 194 085 236 589	132 000 140 000 149 000 191 501	60 000 59 999 44 998 45 000	0 0 0 0	0 0 0 0
2003 27 mars 26 juin 25 sep. 25 déc.	130 314 122 244 119 722 130 187	224 146 212 918 202 375 189 453	16 800 17 133 14 800 17 959	5 202 3 411 4 579 5 979	232 049 257 883 276 082 276 022	187 000 212 000 231 001 230 998	45 000 45 000 45 000 45 000	0 0 0 0	0 0 0 0
2004 29 jan. 26 fév. 25 mars 29 avril 27 mai 24 juin 29 juil. 27 août 24 sep. 29 oct. 26 nov. 24 déc.	130 344 130 343 130 342 136 529 136 160 136 131 127 382 127 382 127 381 130 581 130 344 129 930	178 264 168 559 167 046 173 580 172 979 173 935 172 133 170 009 168 799 164 878 164 892 167 117	17 122 18 023 16 594 17 691 16 675 16 509 17 316 16 843 17 293 17 589 18 083 17 947	7 588 7 326 7 192 7 407 7 399 7 129 7 915 7 846 8 135 7 698 7 366 7 452	279 024 283 903 289 539 295 059 308 166 335 169 333 003 334 047 337 516 343 015 345 005 358 656	224 000 218 659 224 530 220 002 232 499 259 999 258 001 259 000 262 501 268 001 269 998 283 498	55 000 64 999 64 999 75 001 75 000 75 000 74 999 74 999 75 000 75 000 75 000	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0
2005 27 jan. 24 fév. 31 mars 28 avril 26 mai 30 juin 29 juil. 26 août	125 558 125 228 128 058 127 431 127 257 138 451 138 078 137 829	154 402 151 081 155 910 155 909 155 083 162 561 159 586 159 500	17 615 17 180 19 125 20 527 20 212 21 043 21 510 21 601	6 698 8 258 9 304 9 673 8 989 9 177 9 643 9 548	353 005 369 509 366 751 370 512 361 203 398 187 407 007 400 031	272 999 284 501 275 999 280 500 271 001 308 001 317 001 310 002	79 999 84 999 90 002 90 000 90 002 90 000 89 998 89 998	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0

2. Passif

	Billets en circulation	Engagements en euros envers les établissements de crédit de la zone euro	Comptes courants (y compris les réserves obligatoires)	Facilité de dépôt	Reprises de liquidités en blanc	Cessions temporaires de réglage fin	Appels de marge reçus	Autres engagements en euros envers les établissements de crédit de la zone euro	Certificats de dette émis
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2002 28 mars 27 juin 26 sep. 26 déc.	287 483 308 753 325 399 374 600								
2003 27 mars 26 juin 25 sep. 25 déc.	351 783 377 232 391 457 439 206								
2004 29 jan. 26 fév. 25 mars 29 avril 27 mai 24 juin 29 juil. 27 août 24 sep. 29 oct. 26 nov. 24 déc.	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587
2005 27 jan. 24 fév. 31 mars 28 avril 26 mai 30 juin 29 juil. 26 août	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710

Source: BCE

Facilité de prêt marginal	Appels de marge versés	Autres concours en euros aux établissements de crédit de la zone euro		Créances en euros sur des administrations publiques	Autres actifs	Total de l'actif	
11	12	13	14	15	16	17	18
704 930 55 40	12 29 32 48	296 512 312 109	29 153 30 481 31 503 33 098	68 639 67 687 67 199 66 306	89 592 90 691 85 634 93 062	814 901 780 845 772 822 832 558	2002 28 mars 27 juin 26 sep. 26 déc.
10 796 49 5	39 87 32 19	275 244 348 720	38 149 44 146 51 164 54 130	44 344 44 262 43 783 42 902	107 391 111 327 116 386 117 805	798 674 813 568 829 239 835 157	2003 27 mars 26 juin 25 sep. 25 déc.
5 232 3 44 643 159 1 46 1 0	19 13 7 12 24 11 1 2 15 14 7	1 067 1 284 1 239 1 000 912 801 894 1 127 1 586 1 850 1 662 3 708	63 627 66 533 68 855 71 043 72 833 73 748 67 942 67 596 68 471 71 163 69 842	42 674 42 604 42 617 42 547 42 557 42 558 42 080 42 086 42 089 42 062 42 049 41 533	104 682 105 449 106 925 108 682 109 569 109 858 115 539 114 594 115 416 117 634 118 501 119 521	824 392 824 024 830 349 853 538 867 250 895 838 883 749 881 876 885 811 893 778 899 065 915 706	2004 29 jan. 26 fév. 25 mars 29 avril 27 mai 24 juin 29 juil. 27 août 24 sep. 29 oct. 26 nov. 24 déc.
4 1 743 3 196 184 7 0	3 8 7 9 4 2 1 31	3 553 3 303 2 710 2 906 2 774 3 229 3 268 3 221	72 601 75 393 79 717 79 795 82 946 85 746 85 656 87 582	41 319 41 260 41 172 41 184 41 181 40 731 40 752 40 750	120 031 122 637 124 407 126 542 128 136 129 316 131 296 132 208	894 782 913 849 927 154 934 479 927 781 988 441 996 796 992 270	2005 27 jan. 24 fév. 31 mars 28 avril 26 mai 30 juin 29 juil. 26 août

Engagements en euros envers d'autres résidents de la zone euro	Engagements en euros envers des non-résidents de la zone euro	devises envers	Engagements en devises envers des non-résidents de la zone euro	droits de tirage	Autres passifs	Comptes de réévaluation	Capital et réserves	Total du passif	
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
287 483 308 753 325 399 374 600	2002 28 mars 27 juin 26 sep. 26 déc.								
351 783 377 232 391 457 439 206	2003 27 mars 26 juin 25 sep. 25 déc.								
415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	415 623 418 924 423 840 435 421 443 656 448 111 463 148 459 951 462 638 471 255 473 554 504 587	2004 29 jan. 26 fév. 25 mars 29 avril 27 mai 24 juin 29 juil. 27 août 24 sep. 29 oct. 26 nov. 24 déc.
486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	486 121 488 195 500 861 506 965 511 911 525 982 533 793 527 710	2005 27 jan. 24 fév. 31 mars 28 avril 26 mai 30 juin 29 juil. 26 août

Tableau 1.2

Situation financière de la Banque centrale du Luxembourg

1. Actif

	Avoirs et créances en or			Créances en euros sur des non-résidents de la zone euro	Concours en euros aux établissements de crédit de la zone euro		Opérations de refinancement à plus long terme		Cessions temporaires à des fins structurelles
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2002		:	• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	:					
mars	27	149	0	1	18 739	15 506	3 233	0	0
juin	24	127	0	0	23 694	18 775	4 919	0	0
sep. déc.	25 25	153 145	0	1 0	20 448 23 307	17 754 19 591	2 694 3 716	0 0	0
uec.	25	145	U	U	25 307	19 391	3 / 10	U	U
2003							:		
mars	24	142	0	4	24 885	21 415	3 470	0	0
juin	23	198	0	2	23 576	20 510	3 066	0	0
sep. déc.	25 25	213 221	0 20	0 291	26 068 23 402	23 307 20 368	2 761 3 034	0 0	0
uec.	25	221	20	291	23 402	20 300	3 034	U	U
2004									
jan.	25	211	20	271	25 533	22 359	3 174	0	0
fév.	25	211	28	267	24 462	21 765	2 697	0	0
mars avril	26 26	215 215	29 29	325 316	26 954 25 078	24 257 20 987	2 697 4 066	0 0	0
mai	26	213	29	299	24 604	19 918	4 685	0	0
juin	24	208	29	352	25 497	20 812	4 685	Ö	0
juil.	24	208	29	444	27 008	21 713	5 295	0	0
août	24	209	58	411	26 824	19 826	6 998	0	0
sep. oct.	25 25	198 197	56 56	455 535	25 412 25 949	18 952 18 916	6 460 7 033	0 0	0
nov.	25	217	56	493	24 754	17 625	7 129	0	0
déc.	24	219	52	467	28 354	21 478	6 876	Ö	Ö
2005									
2005 jan.	24	219	52	866	26 873	21 219	5 654	0	0
fév.	24	220	52 52	1 144	27 187	21 114	6 073	0	0
mars	24	220	55	1 140	29 278	21 807	7 471	Ö	Ö
avril	24	218	55	1 144	26 720	19 630	7 090	0	0
mai	24	218	55	1 102	27 386	20 362	7 024	0	0
juin iuil	27 27	222 222	59 72	969 1 035	32 257 31 109	24 926 23 333	7 331 7 776	0 0	0
juil. août	27	253	31	1 033	32 759	24 983	7 776	0	0
aoat	: 21	: 233	: 31		32 133	27 703	. , , , ,	U	•

2. Passif

	Billets en circulation	Engagements en euros envers les établissements de crédit de la zone euro	Comptes courants (y compris les réserves obliga- toires)	Facilités de dépôts	Reprises de liquidités en blanc	Cessions temporaires de réglage fin	Appels de marge reçus	Autres engagements en euros envers les établissements de crédit de la zone euro	Certificats de dette émis
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2002 mars juin sep. déc.	457 506 536 614	6 159 12 938 5 913 4 638	6 159 12 938 5 913 4 638	0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0	0 0 0 0	0 0 0
2003 mars juin sep. déc.	598 641 666 739	5 076 3 943 6 505 6 766	5 076 3 942 6 504 6 766	0 1 1 0	0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0
2004 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.	821 827 840 860 897 908 936 930 939 952 962 1 013	5 858 6 803 6 148 6 933 5 039 6 424 5 839 4 998 6 522 4 993 5 852 5 063	5 858 6 803 6 148 6 933 5 039 6 424 5 839 4 998 6 522 4 993 5 852 5 063	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0
2005 jan. fév. mars avril mai juin juil. août	983 988 1 010 1 024 1 035 1 059 1 078 1 065	5 468 6 768 9 561 7 658 5 822 6 369 7 082 7 736	5 468 6 768 9 561 7 658 5 822 6 369 7 082 7 736	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0

Source: BCL

102

Facilités de prêt marginal	Appels de marge versés	Autres concours en euros aux établissements de crédit de la zone euro	émis par des	Créances en euros sur des administrations publiques		Autres actifs	Total de l'actif	
11	12	13	14	15	16	17	18	19
0 0 0 0	0 0 0 0	37 41 42 63	202 201 204 204	0 0 0 0	82 82 82 83	791 827 1 045 1 163	20 028 24 996 22 000 24 990	2002 mars juin sep. déc.
0 0 0	0 0 0 0	8 85 0 1	203 191 224 829	0 0 0 0	82 82 82 2 408	1 677 1 739 1 763 660	27 025 25 896 28 375 27 857	2003 mars juin sep. déc.
0 0 0 25 1 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	1 99 0 0 2 89 0 0 0	909 1 018 1 032 1 164 1 142 1 264 1 180 1 185 1 226 1 282 1 454 1 464	0 0 0 0 0 0 0 0 0	94 2 142 95 3 101 2 410 3 379 2 099 2 111 5 651 4 112 6 852 3 501	640 648 689 659 666 734 647 629 732 717 678 725	27 704 28 900 29 365 30 588 29 394 31 596 31 639 31 451 33 755 32 873 34 529 34 806	2004 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.
0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 81 1	1 514 1 601 1 545 1 559 1 604 1 784 1 581 1 584	0 0 0 0 0 0	5 210 6 341 7 866 9 114 7 410 3 823 6 116 5 614	709 704 774 713 709 784 877 829	35 467 37 273 40 902 39 547 38 508 40 006 41 040 42 171	2005 jan. fév. mars avril mai juin mai

Engagements en euros envers d'autres résidents de la zone euro	euros envers des	devises envers	devises envers des	Contrepartie des droits de tirage spéciaux alloués par le FMI	Engagements envers l'Eurosystème	Autres passifs	Comptes de réévaluations	Capital et réserves	Total du passif	
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
598 581 542 526	24 42 38 54	0 0 0 0	0 0 0 0	24 23 23 22	12 299 10 413 14 406 18 569	312 338 377 395	26 20 30 37	129 135 135 135	20 028 24 996 22 000 24 990	2002 mars juin sep. déc.
520 515 510 574 576 579 581 583 586 588 590	10 9 7 15 27 34 36 38 44 43	0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0	22 22 21 21 21 21 21 21 21 21	16 683 17 001 20 222 14 149 14 149 20 060 20 728 20 104 19 915 21 024 22 146	303 375 410 353 355 430 366 375 454 378 421	37 37 41 41 41 48 48 48 44 44	135 135 140 140 140 140 140 140 140 140	23 164 24 336 27 025 19 798 21 145 25 896 26 642 26 716 28 375 27 293 28 578	2003 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov.
592	52	0	20	20	19 078	419	31	140	27 857	déc. 2004
593 590 582 579 575 573 571 568 564 561	28 17 11 10 15 13 33 30 39 44	0 0 0 0 0 0 0	20 28 29 29 29 29 29 29 58 57	20 20 21 21 21 20 20 20 20 20	19 823 20 024 21 042 21 560 22 206 22 907 23 618 24 220 24 891 25 638	370 420 508 412 428 531 422 456 551 436	31 31 41 41 41 28 28 28 29	140 140 143 143 143 143 143 143 143	27 704 28 900 29 365 30 588 29 394 31 576 31 639 31 451 33 755 32 873	jan. fév. mars avril mai mai juil. août sep. oct.

Tableau 1.3 Taux directeurs de la Banque centrale européenne (niveaux en pourcentage annuel; variations en points de pourcentage)

	•••••		Opérations	principales de refi	Facilité de prêt marginal		
Avec effet à compter du ¹	E:l:42	Facilité de dépôt		Appels d'offres à taux variable			
	ғасиие	ае аероі	Taux fixe	Taux de soumission minimal	Variation		
	Niveau	Variation	Niveau	Niveau		Niveau	Variation
1	2	3	4	5	6	7	8
2000 4 fév.	2,25	0,25	3,25	-	0,25	4,25	0,25
16 mars	2,50	0,25	3,50	-	0,25	4,50	0,25
28 avril	2,75	0,25	3,75	-	0,25	4,75	0,25
9 juin 28 juin ³)	3,25 3,25	0,50 0,00	4,25 -	- 4,25	0,50 0,00	5,25 5,25	0,50 0,00
1 sept.	3,50	0,25	-	4,50	0,25	5,50	0,25
6 oct.	3,75	0,25	-	4,75	0,25	5,75	0,25
		•	Elargissement	de la zone euro			•
2001 11 mai	3,50	- 0,25	-	4,50	- 0,25	5,50	- 0,25
31 août	3,25	- 0,25	-	4,25	- 0,25	5,25	- 0,25
18 sept.	2,75	- 0,50	-	3,75	- 0,50	4,75	- 0,50
9 nov.	2,25	- 0,50	-	3,25	- 0,50	4,25	- 0,50
2002 6 déc.	1,75	- 0,50	-	2,75	- 0,50	3,75	- 0,50
2003 7 mars 6 juin	1,50 1,00	- 0,25 - 0,50	- -	2,50 2,00	- 0,25 - 0,50	3,50 3,00	- 0,25 - 0,50

¹⁾ La date fait référence aux facilités de dépôt et de prêt marginal.

Sauf indication contraire, pour les opérations principales de refinancement, les modifications du taux sont effectives à compter de la première opération qui suit la date indiquée.

2) Le 22 décembre 1998, la BCE a annoncé que, à titre de mesure exceptionnelle, un corridor étroit de 50 points serait appliqué entre le taux de la facilité de prêt marginal et celui de la facilité de dépôt pour la période du 4 au 21 janvier, afin de faciliter la transition des opérations de marché vers le nouveau régime.

³⁾ Le 8 juin 2000, la BCE a annoncé que, à compter de l'opération devant être réglée le 28 juin, les opérations principales de refinancement de l'Eurosystème seraient effectuées par voie d'appels d'offres à taux variable. Le taux de soumission est le taux d'intérêt le plus bas auquel les contreparties peuvent soumissionner.

Tableau 1.4 Opérations de politique monétaire de l'Eurosystème exécutées par voie d'appels d'offres 1) 2)

(en millions de EUR; taux d'intérêt en pourcentage annuel)

			1° Opération:	s principales de re	financement ³⁾		
	Soumission	Adjudication	Appels d'offres à taux fixe	Appels	ıriable	Durée (en nombre	
Date de règlement	(montant)	(montant)	Taux fixe	Taux de sou- mission minimal	Taux marginal [©]	Taux moyen pondéré	de jours)
1	2	3	4	.5	6	7	8
1999 31 mars 30 juin 29 sep. 30 déc.	118 683 1 222 128 926 416 485 825	39 000 57 000 55 000 70 000	3,00 2,50 2,50 3,00				14 14 14 20
2000 29 mars 28 juin 27 sep. 27 déc.	3 022 435 201 612 159 098 118 217	89 000 99 000 81 000 102 000	3,50	4,25 4,50 4,75	4,29 4,65 4,79	4,32 4,68 4,84	14 14 14 14
		Elar	gissement de la	zone euro			
2001 28 mars 27 juin 26 sept. 28 déc.	57 526 155 894 111 927 105 649	50 000 85 000 81 000 85 000		4,75 4,50 3,75 3,25	4,75 4,54 3,76 3,45	4,75 4,55 3,77 3,52	14 14 14 12
2002 27 mars 26 juin 25 sept. 31 déc.	121 842 111 439 105 130 117 377	63 000 70 000 65 000 92 000		3,25 3,25 3,25 2,75	3,33 3,35 3,28 2,85	3,34 3,36 3,29 2,95	14 14 14 15
2003 25 mars 25 juin 24 sep. 30 déc.	115 518 166 404 109 738 166 862	104 000 150 000 81 000 145 000		2,50 2,00 2,00 2,00 2,00	2,53 2,10 2,06 2,02	2,55 2,12 2,07 2,09	15 14 14 15
2004 31 mars 30 juin 29 sep. 30 déc.	257 167 315 078 327 330 284 027	218 000 256 000 259 000 270 000		2,00 2,00 2,00 2,00 2,00	2,00 2,01 2,02 2.09	2,01 2,02 2,03 2.17	7 7 6 6
2005 26 jan. 23 fév. 30 mars	368 794 349 248 312 429	273 000 284 500 276 000		2,00 2,00 2,00	2,06 2,05 2,05	2,07 2,06 2,06	7 7 7
6 avril 13 20 27	292 103 313 575 328 593 329 984	275 000 270 500 282 000 280 500		2,00 2,00 2,00 2,00	2,05 2,05 2,05 2,05	2,05 2,05 2,05 2,05	7 7 7 7
4 mai 11 18 25	339 182 349 569 358 949 376 920	273 000 267 500 272 500 271 000		2,00 2,00 2,00 2,00	2,05 2,05 2,05 2,05	2,05 2,05 2,05 2,05	7 7 7 7
1 juin 8 15 22 29	369 397 365 346 372 104 378 472 353 941	281 500 279 000 283 500 310 000 308 000		2,00 2,00 2,00 2,00 2,00 2,00	2,05 2,05 2,05 2,05 2,05	2,06 2,05 2,05 2,05 2,06	7 7 7 7 7
6 juil. 13 20 27	389 743 388 642 406 178 391 489	307 500 298 500 308 500 317 000		2,00 2,00 2,00 2,00	2.05 2.05 2.05 2.05 2.05	2.05 2.05 2.05 2.06	7 7 7 7
3 août	414 656	314 000		2,00	2.05	2.06	7

¹⁾ Les montants indiqués peuvent différer légèrement de ceux figurant dans le tableau 1.1, colonnes 6 à 8, en raison de l'existence d'opérations ayant donné lieu à des adjudications, mais non encore réglées.
2) Avec effet à compter d'avril 2002, les opérations d'appels d'offres scindés, c'est-à-dire les opérations d'une durée d'une semaine réalisées

selon les modalités des appels d'offres normaux parallèlement à une opération de refinancement, font partie des opérations principales de

refinancement. Pour les opérations d'appels d'offres scindés effectuées avant cette date, cf. tableau 1.4.3.

3) Le 8 juin 2000, la BCE a annoncé que, à compter de l'opération devant être réglée le 28 juin 2000, les opérations principales de refinancement de l'eurosystème seraient effectuées par voie d'appels d'offres à taux variable. Le taux de soumission minimal représente le taux d'intérêt minimal auquel les contreparties peuvent présenter leurs soumissions.
4) Pour les opérations d'apport (de retrait) de liquidité, le taux marginal est le taux le plus bas (le plus haut) auquel les soumissions ont été

acceptées.

		2° Opérations de refinancement à plus long terme									
Date de	Soumission (montant)	Adjudication (montant)	Appels d'offres à taux fixe	Appels d'offres	Durée (en nombre						
règlement	(**************************************	(**************************************	Taux fixe	Taux marginal 5)	Taux moyen pondéré	de jours)					
1	2	3	4	5	6	7					
1999											
25 mars	53.659	15.000		2,96	2,97	9					
1 juil.	76 284	15 000		2,63	2,64	9					
30 sep.	41 443	15 000		2,66	2,67	8					
23 déc.	91 088	25 000		3,26	3,29	9					
2000											
2000	74.020	20.000		2.70	2.00						
30 mars	74 929	20 000		3,78	3,80	9					
29 juin	41 833	20 000		4,49	4,52	9					
28 sept.	34 043	15 000		4,84	4,86	9					
29 déc.	15 869	15 000		4,75	4,81	9					
	:	Elargissement	de la zone euro								
2001											
29 mars	38 169	19 101		4,47	4,50	9					
28 juin	44 243	20 000		4,36	4,39	g					
27 sept.	28 269	20 000		3,55	3,58	3					
21 déc.	38 178	20 000		3,29	3,31	9					
2002											
28 mars	39 976	20 000		3,40	3,42	9					
27 juin	27 670	20 000		3,38	3,41	9					
26 sep.	25 728	15 000		3,23	3,26	8					
23 déc.	42 305	15 000		2,93	2,95	9					
2003											
27 mars	33 367	15 000		2,49	2,51	g					
26 juin	28 694	15 000		2,11	2,12	9					
25 sep.	28 436	15 000		2,10	2,12	8					
18 déc.	24 988	15 000		2,12	2,14	10					
		.5 000		_,	_,						
2004 1 avril	44 153	25,000		1 05	1.00						
		25 000 25 000		1,85	1,90	Ğ					
1 juil.	37 698			2,06	2,08	9					
26 août	37 957	25 000		2,06	2,08	9					
30 sep.	37 414	25 000		2,06	2,08	3					
28 oct.	46 646	25 000		2,10	2,11	9					
25 nov.	51 095	25 000		2,13	2,14	9					
23 déc.	34 466	25 000		2.12	2,14	9					
2005											
27 jan.	58 133	30 000		2.09	2,10	9					
24 fév.	40 340	30 000		2,08	2,09	9					
31 mars	38 462	30 000		2,09	2,10	9					
28 avril	47 958	30 000		2,03	2,09	9					
26 mai	48 282	30 000		2,08	2,08	9					
30 juin	47 181	30 000		2,06	2,07	9					
28 juil.	46 758	30 000		2,00	2.08	9					
zo juli.	40 / 30	30 000		2.07	2.00	3					

 ¹⁾ Les montants indiqués peuvent différer légèrement de ceux figurant dans le tableau 1.1, colonnes 6 à 8, en raison de l'existence d'opérations ayant donné lieu à des adjudications, mais non encore réglées.
 2) Avec effet à compter d'avril 2002, les opérations d'appels d'offres scindés, c'est-à-dire les opérations d'une durée d'une semaine réalisées

selon les modalités des appels d'offres normaux parallèlement à une opération de refinancement, font partie des opérations principales de

Pour les opérations d'appels d'offres scindés effectuées avant cette date, cf. tableau 1.4.3.

3) Pour les opérations d'apport (de retrait) de liquidité, le taux marginal est le taux le plus bas (le plus haut) auquel les soumissions ont été acceptées.

			3° Autres o	pérations par ve				
Date de	Туре	Soumissions	Adjudications	Appels d'offres	,	d'offres à taux v	ariable	: Durée
règlement	d'opération		(montant)		Taux de soumission minimal	Taux marginal 6)	Taux moyen pondéré	(en nomb) de jours)
1	2	3	4	5	6	7	8	9
2000								
5 jan. ⁵⁾	Reprise de liquidités en blanc	14 420	14 420			3,00	3,00	7
21 juin	Opération de cession temporaire	18 845	7 000			4,26	4,28	1
	:		Elargisseme	ent de la zone	euro		:	:
2001								
30 avril	Opération de cession temporaire	105 377	73 000					7
12 sept.	Opération de cession temporaire	69 281	69 281	4,25				1
13 sept.	Opération de cession temporaire	40 495	40 495	4,25				1
28 nov.	Opération de cession temporaire	73 096	53 000					7
2002								
4 jan.	Opération de cession temporaire	57 644	25 000	0,00				3
10 jan.	Opération de cession temporaire	59 377	40 000	0,00				1
18 déc.	Opération de cession temporaire	28 480	10 000	0,00				6
2003								
23 mai	Reprise de liquidités en blanc	3 850	3 850	2,50				3
2004								
11 mai	Reprise de liquidités en blanc	16 200	13 000	2,00				1
8 nov.	Opération de cession temporaire	33 175	6 500					1
7 déc.	Reprise de liquidités en blanc	18 185	15 000	2,00				1
2005								
18 jan.	Opération de cession temporaire	33 065	8 000	0,00				1
7 fév.	Opération de cession temporaire		2 500					1
8 mars	Reprise de liquidités en blanc	4 300	3 500	2,00				1
7 juin	Reprise de liquidités en blanc	3 708	3 708	2,00				1
12 juil.	Reprise de liquidités en blanc	9 605	9 605	2,00				1

Source: BCE

¹⁾ Les montants indiqués peuvent différer légèrement de ceux figurant dans le tableau 1.1, colonnes 6 à 8, en raison de l'existence d'opérations ayant donné lieu à des adjudications, mais non encore réglées.

²⁾ Avec effet à compter d'avril 2002, les opérations d'appels d'offres scindés, c'est-à-dire les opérations d'une durée d'une semaine réalisées selon les modalités des appels d'offres normaux parallèlement à une opération de refinancement, font partie des opérations principales de refinancement. Pour les opérations d'appels d'offres scindés effectuées avant cette date, cf. tableau 1.4.3
3) Le 8 juin 2000, la BCE a annoncé que, à compter de l'opération devant être réglée le 28 juin 2000, les opérations principales de refinance-

³⁾ Le 8 juin 2000, la BCE a annoncé que, à compter de l'opération devant être réglée le 28 juin 2000, les opérations principales de refinancement de l'Eurosystème seraient effectuées par voie d'appels d'offres à taux variable. Le taux de soumission minimal représente le taux d'intérêt minimal auquel les contreparties peuvent présenter leurs soumissions.

⁴⁾ Pour les opérations d'apport (de retrait) de liquidité, le taux marginal est le taux le plus bas (le plus haut) auquel les soumissions ont été acceptées.

⁵⁾ L'opération de "reprise de liquidités en blanc" du 5 janvier 2000 a été effectuée au taux maximal de 3,00 %.

	1° Assiei	te des réserves des	établissements de	crédit assujettis au	ıx réserves obliga	toires ^{1) 2)}
Assiette des réserves à fin	Total	Exigibilités soum réserves	ises à un taux de : de 2%	Exigibilités soui	nises à un taux de	réserves de 0%
reserves a jui		Dépôts (à vue, à terme d'une durée < ou égale à 2 ans, avec préavis)	Titres de créance d'une durée < ou égale à 2 ans	Dépôts (d'une durée > 2 ans avec préavis)	Pensions	Titres de créance à plus de 2 ans
1	2	3	4	5	6	7
2002 mars juin sep. déc.	11 031,7 11 009,2 11 054,2 11 116,8	6 178,0 6 083,3 6 055,4 6 139,9	400,6 407,5 405,0 409,2	1 349,9 1 355,3 1 373,5 1 381,9	663,1 699,2 747,6 725,5	2 440,1 2 463,9 2 472,7 2 460,3
2003 mars juin sep. déc.	11 229,9 11 381,7 11 396,7 11 538,7	6 117,2 6 217,9 6 173,3 6 283,8	427,4 415,4 405,1 412,9	1 404,1 1 421,4 1 433,2 1 459,1	782,7 781,0 791,7 759,5	2 498,5 2 545,9 2 593,3 2 623,5
2004 mars juin sep. déc.	11 926,7 12 148,5 12 209,6 12 415,9	6 404,7 6 524,1 6 488,0 6 593,7	442,5 439,1 435,3 458,1	1 483,2 1 515,1 1 535,3 1 565,2	867,7 859,0 880,8 913,7	2 728,6 2 811,2 2 870,3 2 885,3
2005 jan. fév. mars avril mai	12 596,6 12 720,4 12 866,9 13 081,7 13 224,0	6 697,7 6 709,0 6 783,2 6 888,4 6 988,7	460,1 471,2 472,3 496,7 494,7	1 577,8 1 583,5 1 599,3 1 607,3 1 616,3	943,1 999,2 1 010,8 1 067,3 1 069,4	2 918,0 2 957,5 3 001,1 3 022,1 3 054,9

urce: BCE Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. Les engagements vis-à-vis des établissement de crédit assujettis au régime des réserves obligatoires su SEBC, de la BCE et des banques centrales nationales participantes ne sont pas inclus dans l'assiette des réserves. Si un établissement de crédit ne peut prouver l'existence d'engagements sous formes de titres de créance d'une durée inférieure ou égale 2 ans détenus par les établissements précités, il peut déduire un certain pourcentage de ces engagements de l'assiette de ses réserves. Ce pourcentage était de 10% pour le calcul de l'assiette de réserves jusqu'en novembre 1999 et a été porté à 30% après cette date.

(en milliards de EUR; taux d'intérêt en pourcentage annuel)

		2° Co	nstitution des rése	rves 1)	
Période de constitution prenant fin en	Réserves à constituer ²⁾	Réserves constituées ³⁾	Excédents de réserves ⁴⁾	Déficits de réserves ⁵⁾	Taux de rémunération des réserves obligatoires ⁶⁾
1	2	3	4	5	6
2002 23 mars 23 juin 23 sep. 23 déc.	131,3 131,0 129,0 128,8	132,0 131,7 129,5 129,4	0,7 0,7 0,5 0,7	0,0 0,0 0,0 0,0	3,28 3,33 3,28 3,06
2003 23 mars 23 juin 23 sep. 23 déc.	128,9 131,2 131,3 131,8	129,6 131,9 132,0 132,6	0,7 0,6 0,6 0,8	0,0 0,0 0,0 0,0	2,67 2,34 2,07 2,00
2004 9 mars 8 juin 7 sep. 7 déc.	133,4 136,4 138,7 137,9	134,1 137,1 139,3 138,5	0,7 0,7 0,6 0,6	0,0 0,0 0,0 0,0	2,00 2,00 2,02 2,05
2005 18 jan. 7 fév. 8 mars 12 avril 10 mai 7 juin 12 juil.	138,4 139,3 140,5 142,6 143,1 144,6	139,1 140,0 141,3 143,3 144,0 145,5	0,7 0,8 0,8 0,6 0,9 0,9	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	2,07 2,06 2,05 2,05 2,05 2,05 2,05 2,05

Source: BCE

- 1) Ce tableau comprend les données complètes pour les périodes de constitution achevées et les réserves à constituer pour la période de constitution
- actuelle.

 2) Le montant des réserves obligatoires de chacun des établissements de crédit est tout d'abord calculé en appliquant le taux de réserves pour les catégories d'engagements correspondant aux engagements éligibles, en utilisant les données du bilan de la fin de chaque mois de calendrier. Ensuite chaque établissement de crédit déduit de ce chiffre un abattement forfaitaire de 100 000 euros. Les montants de réserves obligatoires sont ensuite agrégés au niveau de la zone euro.

 3) Moyenne des avoirs quotidiens agrégés des établissements de crédit assujettis aux réserves obligatoires sur leurs comptes de réserve durant la période de constitution.

- de constitution.

 4) Moyenne des excédents d'avoirs de réserves constitués par les établissements de crédit sur la période de constitution par rapport au montant des réserves à constituer (calcul effectué pour les établissements qui ont satisfait à l'obligation de réserves).

 5) Moyenne des déficits de réserves par rapport aux reserves à constituer sur la période de constitution (calcul effectué pour les établissements qui n'ont pas satisfait à l'obligation de réserves).

 6) Ce taux est égal à la moyenne, sur la période de constitution, du taux de la BCE (pondéré en fonction du nombre de jours de calendrier) appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (cf. tableau 1.3).

Tableau 1.6
Statistiques des réserves obligatoires au Luxembourg

(en millions de EUR; données brutes en fin de période)

	1° As	siette des réserves d	es établissements de	crédit assujettis au	x réserves obligato	ires ^{1) 2)}
		Exigibilités soum réserve:	uises à un taux de s de 2%	Exigibilités sou	mises à un taux de	réserves de 0%
Assiette des réserves à fin	Total	Dépôts (à vue, à terme d'une durée < ou égale à 2 ans, avec préavis)	Titres de créance d'une durée < ou égale à 2 ans	Dépôts (d'une durée > 2 ans avec préavis)	Titres en pension	Titres de créance à plus de 2 ans
1	2	3	4	5	6	7
2002 mars juin sep. déc. 2003 mars juin sep. déc. 2004 mars juin sep.	424 120 410 679 402 981 397 982 404 409 403 076 401 430 395 461 410 750 410 770 411 382	340 557 324 632 322 849 315 523 317 322 320 383 318 305 308 911 317 284 311 436 310 984	29 281 30 170 24 423 26 172 23 340 19 288 17 876 20 427 16 722 14 225 11 192	11 145 11 982 12 409 11 725 15 450 14 456 14 203 16 133 17 733 19 595 21 052	4 882 4 708 3 296 3 811 4 354 4 050 3 747 4 773 12 616 13 873 11 507	38 255 39 186 40 005 40 751 43 943 44 899 47 299 45 217 46 396 51 611 56 647
déc. 2005 jan. fév. mars avril mai juin Juil.	416 408 431 506 430 423 434 461 440 252 449 047 455 378 456 944	314 024 327 483 326 153 328 063 334 876 341 577 339 055 341 008	15 369 14 572 14 351 15 757 15 954 16 138 16 042 15 772	24 452 24 503 24 406 23 671 23 789 24 452 29 576 29 713	9 424 8 511 8 318 8 646 8 496 8 987 8 283	54 463 55 524 57 002 58 652 56 987 58 384 61 718 62 168

Source: BCL

1) Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

2) Les engagements vis-à-vis des établissements de crédit assujettis au régime des réserves obligatoires du SEBC, de la BCE et des banques centrales nationales participantes ne sont pas inclus dans l'assiette des réserves. Si un établissement de crédit ne peut prouver l'existence d'engagements sous forme de titres de créance d'une durée inférieure ou égale à 2 ans détenus par les établissements précités, il peut déduire un certain pourcentage de ces engagements de l'assiette de ses réserves. Ce pourcentage était de 10% pour le calcul de l'assiette de réserves jusqu'en novembre 1999 et a été porté à 30% après cette date.

(en millions de EUR; moyenne sur la période des positions quotidiennes; taux d'intérêt en pourcentage annuel)

		2° Ce	enstitution des réser	ves 1)	
Période de constitution prenant fin	Réserves à constituer ²⁾	Réserves constituées ³	Excédents de réserves ⁴	Déficits de réserves ⁵⁾	Taux de rémunération des réserves obligatoires ⁶
1	2	3	4	5	6
2002 23 mars 23 juin 23 sep. 23 déc.	7 599,1 7 538,2 7 025,0 6 927,9	7 626,6 7 555,8 7 047,3 6 951,7	27,5 17,9 22,3 23,9	0,0 0,4 0,0 0,0	3,28 3,33 3,28 3,06
2003 23 mars 23 juin 23 sep. 23 déc.	6 896,7 6 766,7 6 811,8 6 772,1	6 901,3 6 800,7 6 828,8 6 814,7	11,4 34,1 17,0 45,8	16,0 0,0 0,0 3,2	2,67 2,34 2,07 2,00
2004 9 mars 8 juin 7 sep. 7 déc.	6 570,3 6 664,9 6 498,5 6 428,5	6 584,8 6 681,2 6 511,9 6 437,4	15,4 16,3 13,4 8,8	0,9 0,0 0,0 0,0	2,00 2,00 2,02 2,05
2005 18 jan. 7 fév. 8 mars 12 avril 10 mai 7 juin 12 juil. 9 août 6 sep.	6 520,0 6 490,1 6 573,0 6 826,2 6 795,1 6 861,6 7 002,1 7 139,6 7 087,2	6 532,2 6 553,0 6 590,1 6 835,5 6 933,0 6 876,2 7 013,1 7 105,0	12,2 63,0 17,1 9,3 137,9 14,9 11,1 12,6 17,8	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,2 0,1 0,1	2,07 2,06 2,05 2,05 2,05 2,05 2,05 2,05 2,05

Source: BCL

1) Ce tableau comprend les données complètes pour les périodes de constitution achevées et les réserves à constituer pour la période de constitution actuelle.

²⁾ Le montant des réserves obligatoires de chacun des établissements de crédit est tout d'abord calculé en appliquant le taux de réserves pour les catégories d'engagements correspondant aux engagements éligibles, en utilisant les données du bilan de la fin de chaque mois de calendrier. Ensuite chaque établissement de crédit déduit de ce chiffre un abattement forfaitaire de 100 000 euros. Les montants de réserves obligatoires sont ensuite agrégés au niveau du Luxembourg.

³⁾ Moyenne des avoirs quotidiens agrégés des établissements de crédit assujettis aux réserves obligatoires sur leurs comptes de réserve durant la période de constitution.

⁴⁾ Moyenne des excédents d'avoirs de réserves constitués par les établissements de crédit sur la période de constitution par rapport au montant des réserves à constituer (calcul effectué pour les établissements qui ont satisfait à l'obligation de réserves).

⁵⁾ Moyenne des déficits de réserves par rapport aux réserves à constituer sur la période de constitution (calcul effectué pour les établissements qui n'ont pas satisfait à l'obligation de réserves).

⁶⁾ Ce taux est égal à la moyenne, sur la période de constitution, du taux de la BCE (pondéré en fonction du nombre de jours de calendrier) appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (cf. tableau 1.3).

Tableau 1.7 Position de liquidité du système bancaire 1)

(en milliards de EUR; moyennes sur la période des positions quotidiennes)

Période de	Facteur	rs d'élargiss	ement de la i	liquidité		Facte	eurs d'absor	ption de la	ı liquidité		Comptes	Base
constitution prenant fin		Opérati	ons de la pol	itique monét	aire de l	Eurosyst	ème	•			courants des	monétaire ⁵⁾
	Avoirs nets de l'Eurosystème en or et en devises		Opérations de refinancement à plus long terme		Facilité de prêt marginal	Facilité de dépôt	Autres opérations d'absorption de liquidité ²	Billets en circulation	Dépôts de l'administration centrale auprès de l'Eurosystème	Autres facteurs (net) ³⁾	établissements de crédit ⁴	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1999	:											
23 fév.	327,4	126,1	45,0	2,3	0,0	0,6	0,0	326,0	45,1	29,0	100,0	426,6
23 mars 23 avril	323,6 338,4	136,4 130,1	45,0 45,0	0,4 0,7	0,0 0,0	1,4 0,3	0,0 0,0	326,9 331,0	49,8 42,9	25,0 39,0	102,2 101,1	430,5 432,3
23 avrii 23 mai	330,4 342,5	121,6	45,0 45,0	0,7	0,0	0,3 0,4	0,0	333,9	36,3	38,0	101,1	432,5
23 juin	339,8	132,0	45,0	0,4	0,0	0,6	0,0	337,0	40,4	37,2	101,9	439,6
23 juil.	342,4	143,1	45,0	0,4	0,0	0,5	0,0	342,1	45,7	39,5	102,9	445,6
23 août	343,2	150,1	45,0	0,5	0,0	1,0	0,0	344,8	47,3	42,1	103,6	449,4
23 sep.	343,5	150,4	45,0	0,2	0,0	0,7	0,0	342,1	51,4	41,6	103,2	446,0
23 oct.	349,7	143,0	45,0	0,3	0,0	0,6	0,0	342,5	45,4	45,9	103,5	446,7
23 nov. 23 déc.	351,8 351,7	140,5 150,4	53,7 65,0	0,3 0,3	0,0 0,0	0,4 1,0	0,0 0,0	343,1 354,3	51,5 59,0	47,3 47,5	104,2 105,6	447,6 460,8
25 dec.	331,7	130,4	05,0	0,5	0,0	1,0	0,0	334,3	33,0	47,5	103,0	400,0
2000				:								
23 jan.	362,3	138,5	75,0	1,9	0,0	0,5	3,3	363,0	41,0	61,2	108,7	472,3
23 fév.	367,8	130,9	70,5	0,1	0,0	0,2	0,0	347,6	49,2	64,2	108,1	455,9
23 mars	369,2	136,1	66,2	0,2	0,0	0,3	0,0	347,6	51,7	63,5	108,6	456,4
23 avril 23 mai	377,1 378,8	136,7 142,6	61,0 60,0	0,2 0,4	0,0 0,0	0,9 2,3	0,0 0,0	349,7 353,8	45,6 41,9	69,1 71,8	109,7 112,0	460,3 468,2
23 juin	378,1	140,9	59,9	0,4	0,0	0,8	0,0	354,1	38,3	71,0	114,2	469,1
23 juil.	380,8	157,9	59,9	0,4	0,0	0,5	0,0	357,0	50,4	76,8	114,1	471,7
23 août	382,0	163,1	55,4	0,1	0,0	0,3	0,0	359,2	48,8	80,0	112,4	471,9
23 sep.	381,6	173,1	51,1	0,3	0,0	0,2	0,0	354,8	56,6	81,2	113,3	468,3
23 oct.	396,3	176,5	45,7	0,5	0,0	0,2	0,0	354,5	47,4	102,5	114,4	469,1
23 nov 23 déc.	398,6 394,4	183,7 210,4	45,0 45,0	0,2 0,4	0,0 0,0	0,2 0,2	0,0 0,0	352,7 360,4	49,8 61,1	109,2 111,1	115,7 117,4	468,6 478,0
25 uec.	334,4	210,4	43,0	1				300,4	01,1	111,1	117,4	4/0,0
		:		Elargis	sement :	de la zo	one euro		: :		: :	
2001												
23 jan. 23 fév.	383,7	205,3 188,9	45,0	0,5 2,6	0,0 0,0	0,6	0,0	368,3 354,8	52,2	94,2 86,3	119,1	488,0 476,0
23 mars	377,9 375,6	185,2	49,8 54,1	0,4	0,0	0,4 0,5	0,0 0,0	354,6 353,0	57,0 53,0	87,7	120,7 121,0	474,5
23 avril	382,1	172,4	58,4	2,2	0,0	0,5	0,0	354,6	49,5	89,1	121,4	476,4
23 mai	384,4	144,0	59,1	0,4	17,0	0,6	0,0	352,7	39,4	87,5	124,8	478,1
23 juin	385,0	161,7	59,1	0,2	0,0	0,4	0,0	351,1	41,3	87,5	125,7	477,3
23 juil.	397,6	161,9	59,9	0,2	0,0	0,4	0,0	350,8	42,5	98,8	127,1	478,3
23 août	402,1	164,0	60,0	0,1	0,0	0,2	0,0	347,6	48,8	101,8	127,8	475,6
23 sep. 23 oct.	401,3 389,9	147,1 136,7	60,0 60,0	0,5 1,1	3,5 0,0	0,4 0,1	0,0 0,0	335,4 325,2	45,2 43,6	105,4 93,6	126,1 125,1	461,9 450,4
23 nov.	385,0	132,3	60,0	0,2	0,0	0,3	0,0	311,3	46,1	93,1	126,7	438,3
23 déc.	383,7	122,5	60,0	0,5	12,4	0,8	0,0	298,0	43,5	109,3	127,4	426,2
2002												
2002	205.2	118,5	60.0	0.4	27	0.0	0.0	244.2	20.2	E# 2	120.4	47E 2
23 jan. 23 fév.	385,2 386,0	127,3	60,0 60,0	0,4 0,2	3,7 0,0	0,6 0,1	0,0 0,0	344,3 306,2	38,3 49,6	54,2 85,2	130,4 132,6	475,2 438,8
23 mars	386,7	114,6	60,0	0,2	0,0	0,1	0,0	283,3	54,2	91,8	132,1	415,6
23 avril	395,4	112,7	60,0	0,4	0,0	0,2	0,0	285,9	55,9	95,3	131,2	417,3
23 mai	397,7	110,6	60,0	0,1	0,0	0,3	0,0	293,7	49,2	93,5	131,7	425,6
23 juin	396,2	112,6	60,0	0,5	0,0	0,4	0,0	300,8	45,1	91,2	131,8	433,0
23 juil.	369,1	130,4	60,0	0,2	0,0	0,2	0,0	313,4	54,4	60,3	131,4	445,0
23 août 23 sep.	360,0 362,3	139,2 140,9	55,2 50,8	0,1	0,0 0,0	0,1	0,0	322,8 323,6	50,9 49,1	50,8 51,7	129,9 129,6	452,8 453,4
23 sep. 23 oct.	362,3 370,0	140,9	45,3	0,1 0,1	0,0	0,2 0,1	0,0 0,0	323,0	49, 1 45,6	58,2	129,6	455,4 457,6
23 nov.	370,0 372,1	147,5	45,5 45,0	0,1	0,0	0,1	0,0	334,0	42,8	58,6	129,3	463,4
23 déc.	371,5	168,1	45,0	1,1	2,0	0,2	0,0	350,7	51,7	55,5	129,5	480,5
									i i			

Source: BCE

1) La position de liquidité du système bancaire est définie comme étant les avoirs en compte courant en euros des établissements de crédit de la zone euro auprès de l'Eurosystème. Les montants sont calculés à partir de la situation financière consolidée de l'Eurosystème.

2) Hors émissions de certificats de dette initiées par les banques centrales nationales durant la phase II de l'UEM.

3) Autres rubriques de la situation financière consolidée de l'Eurosystème.

4) Egal à la différence entre la somme des facteurs d'élargissement de la liquidité (colonnes 1 à 5) et la somme des facteurs d'absorption de la liquidité (colonnes 6 à 10).

Calculé comme étant la somme de la facilité de dépôt (colonne 6), des billets en circulation (colonne 7) et des avoirs en compte courant des établissements de crédit (colonne 11).

Tableau 1.7 (suite)

Position de liquidité du système bancaire 1)

(en milliards de EUR; moyennes sur la période des positions quotidiennes)

Période de constitution	Facteur	rs d'élargiss	ement de la i	liquidité		Facte	eurs d'absoi	rption de la	 liquidité		Comptes courants	Base monétaire ⁵⁾
prenant fin		Opérati	ons de la pol	itique monét	aire de l	Eurosyst	ème				des	monetaire
	Avoirs nets de l'Eurosystème en or et en devises		refinancement		Facilité de prêt marginal	Facilité de dépôt	Autres opérations d'absorption de liquidité ²⁾	Billets en circulation	Dépôts de l'administration centrale auprès de l'Eurosystème	Autres facteurs (net) ³⁾	établissements de crédit ⁽)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
2003												
23 jan.	360,9	176,3	45,0	0,5	0,0	0,3	0,0	353,9	43,7	53,3	131,6	485,8
23 fév.	356,4	168,6	45,0	0,3	0,0	0,3	0,0	340,7	50,2	48,0	131,1	472,2
23 mars	352,5	179,5	45,0	0,2	0,0	0,1	0,0	347,8	59,1	40,6	129,6	477,5
23 avril	337,4	179,4	45,0	0,1	0,0	0,2	0,0	358,5	52,1	20,5	130,6	489,3
23 mai	333,1	177,1	45,0	0,4	0,0	0,2	0,1	366,2	42,6	15,5	130,9	497,3
23 juin	331,3	194,7	45,0	0,4	0,0	0,3	0,2	373,2	52,6	13,2	131,9	505,3
23 juil.	320,4	204,7	45,0	0,4	0,0	0,3	0,0	382,7	52,4	2,9	132,2	515,2
23 août	315,8	213,4	45,0	0,2	0,0	0,1	0,0	391,6	51,5	-1,6	132,8	524,6
23 sep.	315,0	214,0	45,0	0,1	0,0	0,6	0,0	391,7	54,4	-4,4	132,0	524,2
23 oct.	321,3	208,4	45,0	0,1	0,0	0,2	0,0	395,5	48,3	-1,1	131,9	527,5
23 nov.	321,8	205,8	45,0	0,1	0,0	0,3	0,0	399,4	43,4	-2,2	131,8	531,4
23 déc.	320,1	235,5	45,0	0,6	0,0	0,1	0,0	416,1	57,0	-4,5	132,6	548,7
2004												
2004 23 jan.	309,2	232,6	45,0	0,3	0,0	0,1	0,0	427,6	37,0	-11,2	133,6	561,4
9 mars	303,2	219,4	56,7	0,3	0,0	0,1	0,0	418,0	48,6	-11,2	134,1	552,3
6 avril	301,4	217,9	67,1	0,4	0,0	0,2	0,0	425,3	51,5	-25,7	135,3	561,0
11 mai	310,7	217,3	75,0	0,4	0,0	0,4	0,4	436,4	46,0	-18,9	135,5	571,5
8 juin	311,3	224,7	75,0 75,0	0,1	0,0	0,5	0,0	442,5	52,2	-21,1	137,1	580,1
6 juil.	308,2	245,4	75,0 75,0	0,3	0,0	0,1	0,0	449,1	65,0	-24,1	138,8	588,1
10 août	300,8	253,6	75,0	0,0	0,0	0,2	0,0	460,9	61,1	-31,8	139,1	600,1
7 sep.	299,4	251,6	75,0	0,1	0,0	0,2	0,0	462,8	56,3	-32,4	139,3	602,3
11 oct.	298,8	256,4	75,0	0,3	0,0	0,0	0,0	465,1	58,2	-32,1	139,3	604,4
8 nov.	298,3	257,9	75,0	0,1	0,2	0,3	0,0	469,7	55,1	-32,1	138,4	608,4
7 déc.	298,0	265,7	75,0	0,1	0,0	0,1	0,5	475,4	60,2	-36,0	138,5	614,1
2005												
18 jan.	290,3	272,9	75,0	0,2	0,2	0,1	0,0	496,0	45,3	-41,9	139,1	635,2
7 fév.	280,6	276,6	78,0	0,1	0,1	0,1	0,0	487,1	63,8	-55,5	140,0	627,2
8 mars	280,2	277,8	82,2	0,1	0,0	0,1	0,1	489,5	68,5	-59,2	141,3	630,9
12 avril	282,1	278,2	86,9	0,2	0,0	0,1	0,0	498,6	67,4	-62,1	143,3	642,0
10 mai	287,0	276,5	90,0	0,1	0,0	0,1	0,0	505,5	62,9	-58,9	144,0	649,7
7 juin	286,8	273,1	90,0	0,1	0,0	0,2	0,1	512,8	53,5	-62,0	145,5	658,5
12 juil.	293,3	297,6	90,0	0,1	0,0	0,2	0,3	522,6	67,4	-57,3	147,9	670,6

BULLETIN DE LA BCL 2005/2 1 1 1 1

Tableau 2.2 Bilan agrégé des institutions financières monétaires luxembourgeoises (hors Banque centrale) 1)

	Créances envers des résidents de la zone euro	sur les IFM	sur les administrations publiques	sur les autres secteurs	Portefeuille de titres autres que les actions émises par des résidents de la zone euro	émis par des IFM	émis par des administrations publiques	émis par d'autres entités	Parts d'OPC monétaires
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2002									
juin	386 624	295 687	5 364	85 573	153 491	88 187	41 304	24 000	255
déc.	358 439	274 685	6 162	77 592	154 293	87 129	42 708	24 456	130
		:	:						
2003		:							
mars	364 090	283 990	4 626	75 474	190 100	112 348	48 342	29 411	177
juin	361 597	281 764	5 367	74 466	191 460	110 460	50 471	30 529	153
sep.	361 688	280 885	5 301	75 502	194 327	108 443	53 176	32 708	168
déc.	359 522	278 928	6 668	73 926	192 239	108 048	53 804	30 388	218
2004									
mars	366 617	282 860	6 085	77 672	193 550	107 626	55 547	30 377	217
juin	374 058	290 081	5 967	78 010	196 465	105 652	60 101	30 711	160
sep.	373 100	292 520	5 063	75 517	198 235	108 162	59 981	30 092	167
oct.	382 563	302 228	4 516	75 819	195 782	107 847	57 822	30 113	167
nov.	386 138	302 512	7 291	76 335	195 155	106 469	58 905	29 780	162
déc.	386 753	301 630	9 006	76 117	192 195	105 251	57 730	29 213	216
2005									
2005	202 722	205.005	7 470	70 247	404 440	402 775	FO 477	20.450	460
jan.	392 722	305 995	7 479	79 247	191 110	103 775	58 177	29 158	169
fév.	397 476	311 669	5 661	80 147	192 674	104 915	58 792	28 968	166
mars	390 999	304 204	5 544	81 251	194 959	104 546	61 009	29 404	182
avril	400 340	313 186	5 040	82 114	193 159	103 410	58 177	31 572	100
mai	397 937	310 395	5 467	82 074	197 446	105 842	59 012	32 592	165
juin	405 511	316 471	5 561	83 478	200 596	105 926	60 714	33 956	167
juil.	395 356	306 931	5 370	83 055	205 174	104 873	64 281	36 019	193

2. Passif

	:								
	Dépôts des résidents de la zone euro	IFM	Administration centrale	Autres administrations publiques/ autres résidents de la zone euro	Dépôts à vue	Dépôts à terme	Dépôts remboursables avec préavis	Pensions	Parts d'OPC monétaires ²)
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2002									
juin	382 488	217 680	5 752	159 056	57 827	96 162	3 926	1 141	60 279
déc.	360 913	207 502	3 174	150 237	48 104	97 610	4 384	139	70 340
2003									
mars	363 375	205 381	2 164	155 830	54 202	94 187	7 016	425	73 014
juin	367 832	204 425	2 489	160 918	57 949	95 667	6 981	321	75 035
sep.	368 099	209 146	3 712	155 241	57 119	91 375	6 308	439	78 027
déc.	369 956	209 298	5 678	154 980	50 384	97 188	7 260	148	79 952
2004									
mars	383 162	214 806	4 400	163 956	58 806	96 706	8 274	170	81 583
juin	390 671	227 042	3 501	160 128	59 035	92 193	8 802	98	83 605
sep.	381 618	216 191	3 530	161 897	62 426	90 992	8 400	79	79 579
oct.	392 726	225 501	4 164	163 061	55 600	98 307	8 982	172	82 272
nov.	397 001	230 216	4 625	162 160	62 928	88 869	10 247	116	80 796
déc.	398 695	224 815	4 444	169 436	56 005	101 365	11 804	263	84 245
2005									
jan.	402 034	225 480	4 447	172 107	64 429	95 818	11 566	292	85 820
fév.	408 378	231 761	4 537	172 079	65 780	94 428	11 455	415	83 509
mars	407 063	227 557	4 504	175 001	67 977	95 217	11 369	439	84 755
avril	410 706	231 503	4 778	174 425	63 316	97 907	12 689	513	84 507
mai	411 321	230 112	4 752	176 457	68 376	95 318	12 283	481	84 563
juin	418 267	233 958	4 833	179 476	69 545	96 949	12 493	490	85 020
juil.	414 895	231 005	3 086	180 804	68 426	99 845	12 208	325	87 544

Source: BCL

1) Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

2) Montants détenus par les résidents de la zone euro. Les montants de titres de créance d'une durée inférieure ou égale à 2 ans détenus par les non-résidents sont compris dans les engagements envers des non-résidents de la zone euro.

Portefeuille d'actions et de participations émises par des résidents de la zone euro	émises par des IFM	émises par d'autres entités	Créances sur des non-résidents de la zone euro	Actifs immobilisés	Autres créances	Total de l'actif	
11	12	13	14	15	16	17	18
10 801 9 454	6 933 5 996	3 868 3 458	215 383 225 769	3 590 3 639	27 699 29 620	797 843 781 344	2003 juin déc.
							2003
9 293 8 163 7 006 7 361	5 668 4 710 3 666 3 351	3 625 3 453 3 340 4 010	241 366 240 978 240 333 238 305	3 668 3 686 3 673 3 638	20 769 20 607 20 344 18 991	829 463 826 644 827 540 820 274	mars juin sep. déc.
		:					2004
8 502 8 293 8 370 8 319 7 977	3 584 3 501 3 532 3 536 3 527	4 918 4 792 4 838 4 783 4 450	252 699 250 027 236 967 241 907 239 876	3 633 3 660 3 699 3 666 3 660	20 148 21 344 21 712 23 275 23 751	845 366 854 007 842 249 855 679 856 719	mars juin sep. oct. nov.
7 547	3 542	4 006	243 869	3 641	22 905	857 126	déc. 2005
8 047 8 844	3 462 4 160	4 586 4 684	255 196 250 984	3 593 3 604	25 457 23 601	876 293 877 348	jan. fév.
9 144	4 400	4 744	256 916	3 607	22 348	878 155	mars
9 563	4 306	5 258	260 440	3 635	23 761	890 999	avril
9 400 9 561	3 996 4 064	5 404 5 497	269 093 271 441	3 651 3 714	23 710 24 288	901 402 915 278	mai juin
9 165	4 203	4 961	271 291	3 662	23 763	908 603	juil.

***************************************					• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Titres de créance émis ²	Capital et réserves	Engagements envers des non-résidents de la zone euro	Autres exigibilités	Total du passif	
11	12	13	14	15	16
56 506 58 253	38 815 39 915	234 027 229 103	25 728 22 820	797 843 781 344	2003 juin déc.
57 647 60 900 57 836 56 055	41 109 39 602 40 045 39 716	274 119 262 269 264 031 256 959	20 200 21 006 19 501 17 637	829 463 826 644 827 540 820 274	2003 mars juin sep. déc.
55 840 59 059 66 216 65 640 65 225 62 638	40 014 39 525 40 188 40 689 40 731 41 164	264 919 260 542 254 482 252 626 250 038 250 220	19 848 20 606 20 166 21 726 22 928 20 164	845 366 854 007 842 249 855 679 856 719 857 126	2004 mars juin sep. oct. nov. déc.
63 735 64 991 67 510 64 442 65 893 67 020 70 678	41 010 42 078 41 881 41 692 41 569 42 279 41 616	260 360 257 117 257 413 268 794 276 597 280 056 274 110	23 335 21 275 19 533 20 859 21 458 22 635 19 760	876 293 877 348 878 155 890 999 901 402 915 278 908 603	2005 jan. fév. mars avril mai juin juil.

Tableau 2.3 Agrégats monétaires de la zone euro 1) 2)

					М3	
			İ	M2		
			[1 Total	Dépôts à terme d'une durée < ou égale	Dépôts remboursables avec préavis	Total
	Monnaie fiduciaire	Dépôts à vue		à 2 ans	< ou égal à 3 mois	
1	2	3	4	5	6	7
1999 déc.	340,8	1 582,1	1 922,9	874,8	1 280,5	4 078,2
2000 mars	338,1	1 666,4	2 004,5	880,6	1 263,1	4 148,2
juin	338,6	1 656,8	1 995,4	924,3	1 245,6	4 165,3
sep.	339,7	1 676,1	2 015,8	965,8	1 231,0	4 212,6
déc.	337,7	1 688,3	2 026,0	985,6	1 216,2	4 227,8
	:	Elargisse	ment de la zo	one euro		
001						
mars	339,0	1 767,6	2 106,6	1 058,2	1 216,4	4 381,2
juin sep.	329,3 309,4	1 826,0 1 883,5	2 155,3 2 192,9	1 075,1 1 081,7	1 233,4 1 260,6	4 463,8 4 535,2
déc.	232,8	1 990,1	2 222,9	1 081,7	1 309,1	4 615,7
2002						•
jan.	251,2	1 994,7	2 245,9	1 081,4	1 320,6	4 647,9
fév.	244,9	2 003,9	2 248,8	1 078,1	1 328,6	4 655,5
mars avril	254,2	1 986,8	2 241,0 2 271,5	1 084,7 1 092,8	1 335,6 1 331,2	4 661,3 4 695,5
mai	263,5 272,8	2 008,0 2 018,4	2 271,3	1 092,8	1 331,2	4 695,5 4 712,5
juin	282,3	2 023,5	2 305,8	1 085,5	1 342,6	4 733,9
juil.	291,8	2 032,5	2 324,3	1 088,3	1 349,2	4 761,8
août	299,4	2 042,9	2 342,3	1 088,1	1 356,3	4 786,7
sep. oct.	307,6 315,4	2 062,7 2 073,3	2 370,3 2 388,7	1 087,1 1 089,7	1 365,5 1 377,0	4 822,9 4 855,4
nov.	322,4	2 093,7	2 416,1	1 085,0	1 389,0	4 890,1
déc.	331,9	2 113,0	2 444,9	1 071,8	1 399,0	4 915,7
2003						
jan.	316,3	2 139,1	2 455,4	1 075,1	1 390,5	4 921,0
fév.	323,9 331,0	2 160,8 2 169,9	2 484,7 2 500,9	1 076,5 1 073,4	1 408,8 1 427,4	4 970,0 5 001,7
mars avril	338,7	2 185,8	2 524,5	1 073,4	1 438,1	5 042,8
mai	342,3	2 212,2	2 554,5	1 080,6	1 449,0	5 084,1
juin	348,2	2 212,4	2 560,6	1 074,2	1 462,6	5 097,4
juil.	355,0 360,5	2 222,1 2 250,4	2 577,1 2 610,9	1 069,5 1 063,7	1 477,9 1 488,0	5 124,5 5 162,6
août sep.	367,2	2 254,7	2 621,9	1 003,7	1 496,2	5 171,2
oct.	373,2	2 282,4	2 655,6	1 043,1	1 504,0	5 202,7
nov.	380,4	2 279,0	2 659,4	1 044,4	1 510,5	5 214,3
déc.	386,9	2 293,7	2 680,6	1 031,0	1 522,3	5 233,9
2004	202.0	2 242 2	2 700 7	4 600 0	4 530 5	F 260 4
jan. fév.	393,9 398,8	2 312,8 2 322,6	2 706,7 2 721,4	1 023,2 1 019,0	1 530,5 1 539,9	5 260,4 5 280,3
mars	405,3	2 322,6	2 721,4	1 019,0	1 551,0	5 313,9
avril	409,8	2 365,3	2 775,1	1 000,5	1 561,0	5 336,6
mai	416,3	2 357,5	2 773,8	1 003,3	1 572,4	5 349,5
juin juil.	421,2 426,4	2 374,1 2 402,3	2 795,3 2 828,7	999,9 1 000.6	1 584,7 1 594,3	5 379,9 5 423,6
août	433,8	2 402,3	2 840,3	1 000,6	1 605,7	5 447,1
sep.	440,2	2 426,8	2 867,0	1 004,6	1 615,8	5 487,4
oct.	446,6	2 436,2	2 882,8	1 015,2	1 621,8	5 519,8
nov. déc.	453,3 452,7	2 453,9 2 460,0	2 907,2 2 912,7	1 009,6 1 026,5	1 629,3 1 634,5	5 546,1 5 573,7
	434,1	2 400,0	4 314,1	1 020,3	1 054,5	J 3/3,/
2005 ian	466,7	2 492,5	2 959,2	1 024,0	1 639,4	5 622,6
jan. fév.	471,6	2 492,5 2 520,5	2 959,2	1 024,0	1 645,5	5 622,6 5 657,0
mars	477,6	2 529,7	3 007,3	1 019,3	1 656,1	5 682,7
avril	481,5	2 542,5	3 024,0	1 030,5	1 664,3	5 718,8
mai	487,0	2 563,5	3 050,5	1 023,9	1 678,3	5 752,7
juin	493,8	2 741,9	3 235,7	1 051,8	1 539,5	5 827,0

Source: BCE

1) Les données ont été révisées pour tenir compte des nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

2) Les agrégats monétaires comprennent les exigibilités monétaires des IFMs et de l'administration centrale (Poste, Trésor) vis-à-vis des résidents de la zone euro qui ne sont ni des IFMs ni des institutions ressortissant de l'administration centrale.

Pensions	Titres d'OPC monétaires	Titres de créance d'une durée < ou égale à 2 ans	Total	
ļ				
8	9	10	11	12
154,3	291,4	142,5	4 666,4	1999 déc.
171,4 166,6 175,2	302,2 318,7 312,9	144,0 132,4 130,5	4 765,8 4 783,0 4 831,2	2000 mars juin sep.
185,0	311,4	135,7	4 859,9	déc.
	Elarg	issement de la	zone euro	
	:			2001
216,6 222,0 231,0 229,9	341,5 357,5 384,9 411,6	139,3 145,2 147,6 145,9	5 078,6 5 188,5 5 298,7 5 403,1	2001 mars juin sep. déc.
218,1 215,8 224,4 220,6 225,9 231,0 233,9	419,0 424,3 427,9 429,2 434,7 440,0 449,2	141,8 138,8 137,2 134,7 144,0 132,8 125,5	5 426,8 5 434,4 5 450,8 5 480,0 5 517,1 5 537,7 5 570,4	2002 jan. fév. mars avril mai juin juil.
238,3 244,9 233,8 230,6 238,1	458,8 465,7 467,2 480,3 485,2	126,5 131,3 134,2 131,8 128,5	5 610,3 5 664,8 5 690,6 5 732,8 5 767,5	août sep. oct. nov. déc. 2003
234,3 228,2 221,8 221,6 223,0 215,6 224,9 220,1 218,9 221,5 225,1 218,4	537,9 545,9 553,1 556,8 563,1 572,7 583,0 580,4 582,1 585,8 588,4 596,1	113,6 112,8 103,1 129,0 107,8 104,3 98,8 96,8 92,1 104,1 103,7 92,7	5 806,8 5 856,9 5 879,7 5 950,2 5 978,0 5 990,0 6 031,2 6 059,9 6 064,3 6 114,1 6 131,5 6 141,1	jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.
215,9 223,1 217,6 216,0 214,2 218,1 227,9 229,4 226,7 226,9 224,0 240,3	593,2 597,8 600,2 602,8 601,1 611,0 610,6 614,6 614,6 619,9 617,1 618,9	95,6 97,0 94,5 99,5 96,2 100,1 97,8 99,3 100,1 99,0 103,6 102,3	6 165,1 6 198,2 6 226,2 6 254,9 6 261,0 6 309,1 6 359,9 6 392,4 6 428,8 6 465,6 6 490,8 6 535,2	2004 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.
230,7 221,0 225,8 215,7 231,3 239,2	617,8 614,2 613,2 619,8 627,4 622,4	99,3 114,1 106,1 120,8 113,4 120,5	6 570,4 6 606,3 6 627,8 6 675,1 6 724,8 6 809,1	2005 jan. fév. mars avril mai juin

Tableau 2.4 Eléments du passif des institutions financières monétaires luxembourgeoises inclus dans les agrégats monétaires 1) 2) 3)

					<i>M3</i>	
				M2		
	16		[1	Dépôts à terme d'une durée < ou égale	Dépôts remboursables avec préavis < ou	Total
	Monnaie fiduciaire	Dépôts à vue	Total	à 2 ans	égal à 3 mois	
1	2	3	4	5	6	7
1999 déc.	0,5	43,0	43,5	78,3	4,1	125,9
2000 mars juin sep.	0,6 0,5 0,4	54,9 51,6 52,9	55,5 52,1 53,3	78,0 84,5 90,3	4,4 3,5 4,3	137,9 140,1 147,9
déc.	0,4	50,7	51,1	90,6	4,8	146,5
		Elargisse	ement de la zo	ne euro	•	
2001 mars juin sep. déc.	0,4 0,4 0,4 0,4	53,6 57,7 57,6 51,1	54,0 58,1 58,0 51,5	85,2 86,1 83,0 93,9	4,1 4,7 4,4 4,8	143,3 148,9 145,4 150,2
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.	0,0 0,2 0,2 0,2 0,2 0,3 0,4 0,4 0,4	59,0 59,1 55,3 57,0 53,0 58,4 55,0 50,7 55,6 52,9 52,3 48,6	59,0 59,3 55,5 57,2 53,2 58,7 55,4 51,1 56,0 53,3 52,7 49,0	88,7 91,1 90,7 96,4 100,6 90,8 89,7 94,9 89,9 92,6 89,9	4,7 5,0 4,9 4,9 3,8 4,0 3,9 3,9 4,3 5,3 4,3	152,4 155,4 1551,1 158,5 158,7 153,3 149,1 149,9 149,8 150,2 147,9
2003 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.	0,4 0,4 0,4 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5	56,9 53,5 54,8 54,8 55,5 58,5 57,2 54,1 57,7 54,3 56,7 51,1	57,3 53,9 55,2 55,3 56,0 59,0 57,7 54,6 58,2 54,8 57,2 51,7	90,7 88,1 87,5 91,0 93,1 90,3 91,9 89,2 85,6 88,5 85,4	5,5 5,9 6,6 6,3 7,1 6,6 6,4 5,9 5,7 6,4 6,4 6,6	153,5 147,9 149,3 152,6 156,2 155,9 156,0 149,7 149,5 149,7 149,0 148,2
2004 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.	0,7 0,7 0,7 0,7 0,8 0,8 0,8 0,8 0,8 0,8	57,2 54,6 59,5 59,6 56,0 59,7 56,8 59,0 63,0 56,2 63,5 56,6	57,9 55,3 60,2 60,3 56,8 60,5 57,6 59,8 63,8 57,0 64,4 57,5	88,2 88,8 88,0 86,3 85,1 83,0 83,1 84,3 82,0 89,3 77,7 90,0	7,6 8,4 7,5 7,8 7,5 8,0 8,1 7,8 7,5 7,7 9,0	153,7 152,5 155,7 154,4 149,4 151,5 148,8 151,9 153,3 154,0 151,1 158,0
2005 jan. fév. mars avril mai juin juil.	0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 1,0	65,0 66,4 68,7 64,1 69,0 72,2 69,0	65,9 67,3 69,6 65,0 69,9 73,2 70,0	84,1 82,7 83,5 85,5 82,9 81,5 82,3	10,3 10,2 10,1 11,4 11,0 10,4 10,9	160,3 160,2 163,2 161,9 163,8 165,1 163,2

Source: BCE

1) Les données ont été révisées pour tenir compte des nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

2) Ce tableau présente la contribution des composantes luxembourgeoises dans les agrégats monétaires de la zone euro. Il ne présente pas les agrégats monétaires du Luxembourg.

En effet, la notion de résidence utilisée est celle de la zone euro. De plus, les composantes luxembourgeoises dans les agrégats monétaires de la zone euro sont consolidées en déduisant des postes du côté passif du bilan agrégé des IFMs luxembourgeoises les postes correspondants du côté actif dont les débiteurs sont non seulement des IFMs luxembourgeoises mais aussi des IFMs résidant dans les autres EMUMs.

Ceci explique en particulier l'existence de chiffres négatifs dans ce tableau.

3) Le poste monnaie fiduciaire est calculé suivant le Capital Share Mechanism (CSM) qui prévoit la répartition du total de la monnaie en circulation de la zone euro aux différentes Banques centrales nationales de la zone euro en fonction de leur part dans le capital de la Banque centrale européenne.

(en milliards de EUR; données brutes; encours en fin de période)

E				
Pensions	Titres	Titres de créances d'une durée < ou égale à 2 ans	Total	
				40
8	9	10	11	12
0.4	25.7	15.1	146.0	1999
0,4	35,7	-15,1	146,9	déc.
0,4	38,8	-5,9	171,3	2000 mars
0,4	51,6	-13,5	178,6	juin
0,3	47,6	-11,4	184,4	sep.
0,1	39,8	-12,2	174,2	déc.
: :	Elargi	ssement de la .	zone euro	
0,4	38,5	-11,9	170,3	2001 mars
0,3	44,5	-16,7	177,0	juin
0,5	49,5	-7,6	187,8	sep.
0,1	54,9	-1,2	204,0	déc.
0.2	E4.7	2.1	204,3	2002
0,3 0,2	54,7 56,9	-3,1 -4,7	204,3	jan. fév.
0,3	57,8	-6,7	202,5	mars
0,3 0,6	58,2 58,7	-6,8 -6,9	210,2 211,1	avril mai
1,1	60,0	-9,2	205,2	juin
0,5	63,4	-11,7	201,3	juil.
0,5 0,1	67,0 67,2	-13,6 -11,1	203,8 206,0	août sep.
0,1	65,6	-12,5	203,4	oct.
0,1	69,6	-11,2	206,4	nov.
0,1	70,2	-10,6	205,6	déc.
0,2	69,4	-28,6	194,5	2003 jan.
0,2	71,0	-29,8	189,3	fév.
0,4	72,5	-30,9	191,3	mars
0,5 0,5	70,1 72,5	-32,4 -30,5	190,8 198,7	avril mai
0,3	74,7	-27,2	203,7	juin
0,1 0,1	79,5 79,0	-26,1 -25,6	209,5 203,2	juil. août
0,4	77,9	-28,2	199,6	sep.
1,1	78,5	-25,5	203,8	oct.
0,6 0,1	76,4 80,1	-23,6 -26,5	202,4 201,9	nov. déc.
,		,		2004
0,1	80,7	-28,8	205,7	jan.
0,2 0,2	79,3 81,0	-28,3 -28,6	203,7	fév.
0,2	83,6	-28,8 -28,3	208,3 209,9	mars avril
0,2	84,7	-28,8	205,5	mai
0,1 0,1	83,8 80,0	-26,8 -27,7	208,6 201,2	juin juil.
0,2	82,0	-30,1	204,0	août
0,1 0,2	79,4 82,5	-28,1 -24.0	204,7 212.7	sep.
0,2 0,1	82,5 80,6	-24,0 -21,9	212,7 209,9	oct. nov.
0,3	84,1	-24,8	217,6	déc.
			222.2	2005
0,3 0,4	85,7 83,3	-25,5 -25,3	220,8 218,6	jan. fév.
0,4	84,6	-25,4	222,8	mars
0,5	84,4	-24,0	222,8	avril
0,5 0,3	84,4 84,9	-25,9 -24,2	222,8 226,1	mai juin
0,3	90,3	-24,8	229,0	juil.

Tableau 3.3

Taux d'intérêt appliqués par les banques luxembourgeoises aux dépôts et crédits en euros des résidents de la zone euro – nouveaux contrats 1)

(en pourcentage annuel hors commissions, contrats nouveaux en moyenne pour la période)

		Mén	ages		Soci	étés non financ	ières	
		Crédits		Dépôts	Cré	dits	Dépôts	
	Crédits à la con- sommation - fixation initiale	Crédits immobiliers – taux variable	Autres crédits – taux variable	Dépôts à terme – échéance	Crédits d'un montant inférieur ou égal à 1 million d'euros	supérieur à 1 million d'euros –	Dépôts à terme	
	du taux d'une durée supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans	ou/et fixation initiale du taux d'une durée inférieure ou égale à 1 an	ou/et fixation initiale du taux d'une durée inférieure ou égale à 1 an	initiale inférieure ou égale à 1 an	taux variable ou/et fixation initiale du taux d'une durée inférieure ou égale à 1 an	taux variable ow/et fixation initiale du taux d'une durée inférieure ou égale à 1 an	échéance initiale inférieure ou égale à 1 an	
1	2	.3	4	5	6	7	8	
2003 jan. fév. mars avril mai	5,82 5,47 5,46 5,69 5,91	4,25 4,16 4,00 3,92 3,82	4,30 4,04 3,95 4,04 3,74	2,52 2,46 2,32 2,24 2,20	4,16 4,26 4,05 4,14 4,02	3,49 3,44 3,24 3,37 3,23	2,74 2,70 2,56 2,54 2,53	2003 jan. fév. mars avril mai
juin juil. août sep. oct. nov. déc.	5,81 5,68 5,61 5,62 5,54 5,50 5,46	3,88 3,76 3,75 3,74 3,53 3,51 3,41	3,74 3,65 3,64 3,74 3,42 3,57 3,68 3,49	1,90 1,86 1,82 1,85 1,84 1,76	3,64 3,52 3,47 3,51 3,32 3,26 3,51	3,29 3,55 3,35 3,20 3,33 3,38 3,23	2,35 2,16 2,09 2,08 2,07 2,01 1,96 1,97	juin juil. août sep. oct. nov. déc.
2004 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.	5,69 4,92 4,97 5,27 5,73 5,71 5,70 5,69 5,57 5,58 5,58 5,60	3,39 3,42 3,36 3,39 3,39 3,38 3,43 3,49 3,41 3,38 3,41 3,38	3,61 3,74 3,31 3,46 3,60 3,62 3,62 3,70 3,48 3,54 3,55 3,46	1,78 1,77 1,75 1,75 1,76 1,78 1,78 1,76 1,79 1,79 1,82 1,87	3,42 3,39 3,47 3,52 3,91 3,85 3,84 3,93 3,88 3,94 3,97 3,97	3,10 3,24 2,99 3,20 3,08 3,10 3,20 3,26 2,93 3,29 3,19 3,16	2,05 2,01 1,99 2,00 2,00 2,03 2,03 2,02 2,03 2,05 2,07 2,26	2004 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.
2005 jan. fév. mars avril mai juin juil.	5,40 5,00 5,15 5,34 5,49 5,46 5,53	3,43 3,45 3,41 3,50 3,51 3,50 3,50	3,63 3,39 3,47 3,47 3,25 3,47 3,61	1,85 1,85 1,78 2,76 1,86 1,91 1,80	3,84 3,86 3,81 3,85 3,83 4,31 3,84	3,16 3,19 2,92 3,30 3,14 3,08 3,18	2,04 2,02 2,01 2,04 2,04 2,05 2,03	2005 jan. fév. mars avril mai juin juil.

Source: BCL

¹⁾ Cette statistique repose sur une collecte de données effectuée auprès de 58 établissements de crédit.

Tableau 3.4

Taux d'intérêt appliqués par les banques luxembourgeoises aux dépôts et crédits en euros des résidents de la zone euro – encours 1)

			Ménages			
		Crédits			Dépôts	
	Crédits à la consommation	Crédits immobiliers	Autres crédits –		Dépôts à terme –	Dépôts remboursables avec préavis
	échéance initiale supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans	échéance initiale supérieure à 5 ans	échéance initiale inférieure ou égale à 1 an	Dépôts à vue	échéance initiale inférieure ou égale à 2 ans	d'une durée inférieure ou égale à 3 mois
1	2	3	4	5	6	7
2003					:	
jan.	5,57	4,28	4,22	1,70	2,49	2,05
fév.	5,53	4,17	4,11	1,67	2,41	2,00
mars	5,49	4,16	3,95	1,58	2,26	1,84
avril	5,49	4,00	3,93	1,58	2,25	1,80
mai	5,48	3,97	3,86	1,58	2,18	1,76
juin	5,46	3,94	3,67	1,50	1,94	1,37
juil.	5,38	3,73	3,60	1,21	1,83	1,34
août	5,40	3,68	3,55	1,20	1,79	1,34
sep.	5,40	3,69	3,48	1,23	1,80	1,44
oct.	5,33	3,70	3,46	1,21	1,78	1,44
nov.	4,61	3,67	3,47	1,21	1,74	1,45
déc.	5,31	3,65	3,50	1,20	1,77	1,44
2004						
jan.	5,30	3,64	3,48	1,19	1,74	1,45
fév.	5,29	3,63	3,45	1,19	1,73	1,45
mars	5,35	3,64	3,40	1,20	1,69	1,44
avril	5,05	3,60	3,36	1,17	1,69	1,44
mai	4,98	3,58	3,35	1,17	1,71	1,42
juin	4,95	3,57	3,42	1,17	1,72	1,43
juil.	4,95	3,56	3,39	1,16	1,72	1,41
août	4,94	3,57	3,42	1,19	1,73	1,43
sep.	5,01	3,49	3,37	1,19	1,74	1,42
oct.	5,02	3,48	3,36	1,15	1,75	1,40
nov.	4,99	3,49	3,45	1,15	1,77	1,38
déc.	4,99	3,48	3,37	1,16	1,80	1,40
2005						
jan.	5,86	3,47	3,38	1,17	1,79	1,36
fév.	5,82	3,46	3,35	, 1,17	1,80	1,43
mars	5,81	3,47	3,29	1,15	1,74	1,30
avril	5,80	3,45	3,32	1,16	1,80	1,44
mai	5,23	3,44	3,31	1,16	1,79	1,44
juin	5,74	3,44	3,33	1,15	1,81	1,43
juil.	5,75	3,45	3,34	1,12	1,79	1,42

Source: BCI

¹⁾ Cette statistique repose sur une collecte de données effectuée auprès de 58 établissements de crédit.

 $(pour centages\ annuels\ hors\ commissions,\ encours\ en\ fin\ de\ p\'eriode)$

	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		ociétés non financière	C	•••••
	oôts	S Déj	ocieies non jinanciere	Crédits	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	Dépôts à terme échéance initiale inférieure ou égale à 2 ans	Dépôts à vue	Crédits échéance initiale supérieure à 5 ans	Crédits échéance initiale supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans	Crédits échéance initiale inférieure ou égale à 1 an
13	12	11	10	9	8
2003	····		***************************************		
jan.	2,68	2,45	4,81	4,22	4,01
fév.	2,76	2,23	4,80	, 4,10	3,90
mars	2,58	2,07	4,67	4,00	3,72
avril	2,50	2,20	4,65	3,92	3,70
mai	2,49	2,11	4,57	3,92	3,66
juin	2,19	2,00	4,48	3,74	3,44
juil.	2,08	1,72	4,37	3,67	3,36
août	2,05	1,64	4,33	3,66	3,33
sep.	2,05	1,70	4,30	3,63	3,33
oct.	2,04	1,52	4,30	3,66	3,31
nov.	2,04	1,60	4,25	3,65	3,30
déc.	2,01	1,33	4,27	3,67	3,33
2004					
jan.	2,08	1,42	4,27	3,71	3,29
fév.	2,03	1,54	4,31	3,67	3,47
mars	1,98	1,59	4,30	3,66	3,16
avril	1,99	1,53	4,29	3,61	3,13
mai	1,99	1,37	4,30	3,58	3,08
juin	2,02	1,62	4,31	3,63	3,13
juil.	2,03	1,59	4,30	3,65	3,16
août	2,03	1,69	4,28	3,60	3,16
sep.	2,03	1,78	4,29	3,58	3,18
oct.	2,03	1,58	4,30	3,63	3,21
nov.	2,04	1,69	4,32	3,62	3,20
déc.	2,13	1,46	4,32	3,69	3,20
2005					
jan.	2,03	1,63	4,32	3,60	3,16
fév.	2,01	1,60	4,23	3,59	3,19
mars	2,01	1,76	4,27	3,55	3,18
avril	2,04	1,67	4,25	3,56	3,26
mai	2,05	1,67	4,10	3,51	3,21
juin	2,07	1,64	4,19	3,52	3,27
juil.	2,05	1,54	4,14	3,48	3,33

Tableau 4.1 Situation de l'emploi dans les établissements de crédit, les professionnels du secteur financier et les sociétés de gestion luxembourgeois 1)

En fin de période		sements de embourge			onnels du r luxembo			étés de ges embourgeo			Total		En %
1	Hommes 2	Femmes 3	Total 4	Hommes 5	Femmes 6	Total 7	Hommes 8	Femmes 9	Total 10	Hommes 11	Femmes 12	Total 13	de l'emploi total ² 14
Total 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003	8 317 8 426 8 948 9 441 9 887 10 182 10 464 10 780 11 515 12 422 12 857 12 620 12 223	7 675 7 717 7 919 8 197 8 368 8 400 8 671 9 034 9 682 10 613 11 037 10 680 10 290	15 992 16 143 16 867 17 638 18 255 18 582 19 135 19 814 21 197 23 035 23 894 23 300 22 513	638 898 1 014 1 200 1 072 1 190 1 355 1 465 1 516 1 822 2 206 2 268 2 368	386 551 650 821 755 827 968 1 147 1 272 1 682 1 993 2 125 2 068	1 024 1 449 1 664 2 021 1 827 2 017 2 323 2 612 2 788 3 504 4 199 4 393 4 436	42	56	98	8 955 9 324 9 962 10 641 10 959 11 372 11 819 12 245 13 031 14 244 15 063 14 888 14 633	8 061 8 268 8 569 9 018 9 123 9 227 9 639 10 181 10 954 12 295 13 030 12 805 12 414	17 016 17 592 18 531 19 659 20 082 20 599 21 458 22 426 23 985 26 539 28 093 27 693 27 047	8,6 8,8 9,1 9,4 9,3 9,3 9,3 9,4 9,8 9,9 9,9
2004 mars juin sep. déc.	12 142 12 208 12 263 12 268	10 250 10 262 10 257 10 281	22 392 22 470 22 520 22 549	2 645 2 697 2 749 3 514	2 167 2 236 2 200 2 491	4 812 4 933 4 949 6 005	133 266 247 320	105 188 178 193	238 454 425 513	15 171 15 259	12 522 12 686 12 635 12 965	27 442 27 857 27 894 29 067	9,2 9,2 9,2 9,6
2005 mars juin	12 395 12 442	10 316 10 428	22 711 22 870	3 656 3 651	2 497 2 436	6 153 6 087	364 495	251 447	615 942	16 415 16 588	13 064 13 311	29 479 29 899	9,6 9,6
Luxembourgeois 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003	4 332 4 291 4 349 4 347 4 443 4 433 4 393 4 320 4 280 4 233 4 169 4 039 3 896	4 007 3 908 3 847 3 769 3 729 3 680 3 616 3 507 3 517 3 600 3 549 3 363 3 220	8 339 8 199 8 196 8 116 8 172 8 113 8 009 7 827 7 797 7 833 7 718 7 402 7 116	194 212 222 233 167 189 223 273 256 291 369 375 359	150 182 189 184 120 138 175 208 202 216 274 320 277	344 344 411 417 287 327 398 481 458 507 643 695	1	4	5	4 526 4 503 4 571 4 580 4 610 4 622 4 616 4 593 4 536 4 524 4 538 4 414 4 256	4 157 4 090 4 036 3 953 3 849 3 818 3 791 3 715 3 719 3 816 3 823 3 683 3 501	8 683 8 593 8 607 8 533 8 459 8 440 8 407 8 308 8 255 8 340 8 361 8 097 7 757	51,0 48,8 46,4 43,4 42,1 41,0 39,2 37,0 34,4 31,4 29,8 29,2 28,7
2004 mars juin sep. déc.	3 839 3 831 3 814 3 830	3 203 3 190 3 153 3 168	7 042 7 021 6 967 6 998	421 461 466 607	295 317 311 369	716 778 777 976	9 14 12 29	9 15 14 15	18 29 26 44		3 507 3 522 3 478 3 552	7 776 7 828 7 770 8 018	28,3 28,1 27,9 27,6
2005 mars juin	3 797 3 758	3 125 3 106	6 922 6 864	608 620	350 364	958 984	25 25	24 30	49 55	4 430 4 403	3 499 3 500	7 929 7 903	26,9 26,4
Etrangers 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 mars	3 985 4 135 4 599 5 094 5 444 5 749 6 071 6 460 7 235 8 189 8 581 8 327	3 668 3 809 4 072 4 428 4 639 4 720 5 055 5 527 6 165 7 013 7 488 7 317 7 070	7 653 7 944 8 671 9 522 10 083 10 469 11 126 11 987 13 400 15 202 16 176 15 898 15 397	444 686 792 967 905 1 001 1 132 1 192 1 260 1 531 1 837 1 893 2 009	236 369 461 637 635 689 793 939 1 070 1 466 1 719 1 805 1 791	680 1 055 1 253 1 604 1 540 1 690 1 925 2 131 2 330 2 997 3 556 3 698 3 800	41 124	52 96	93 220	10 651	3 904 4 178 4 533 5 065 5 274 5 409 5 848 6 466 7 235 8 479 9 207 9 122 8 913	8 333 8 999 9 924 11 126 11 623 12 159 13 051 14 118 15 730 18 199 19 732 19 596 19 290	49,0 51,2 53,6 56,6 57,9 59,0 60,8 63,6 68,6 70,2 70,8 71,3
juin sep. déc.	8 377 8 449 8 438	7 072 7 104 7 113	15 449 15 553 15 551	2 236 2 283 2 907	1 919 1 889 2 122	4 155 4 172 5 029	252 235 291	173 164 178	425 399 469	10 865 10 967	9 164 9 157 9 413	20 029 20 124 21 049	71,9 72,1 72,4
2005 mars juin	8 598 8 684	7 191 7 322	15 789 16 006	3 048 3 031	2 147 2 072	5 195 5 103	339 470	227 417	566 887		9 565 9 811	21 550 21 996	73,1 73,6

Source: BCL

¹⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations,
2) Il s'agit de l'effectif total dans les établissements de crédit, les professionnels du secteur financier et les sociétés de gestion luxembourgeois par rapport à l'emploi total intérieur. En ce qui concerne les sous-tableaux "Luxembourgeois" et "Etrangers" il s'agit de l'effectif total de chacune de ces deux catégories par rapport à l'emploi total dans les établissements de crédit, les professionnels du secteur financier et les sociétés de gestion luxembourgeois.

Tableau 4.3
Origine géographique des établissements de crédit établis au Luxembourg

 $(en \, fin \, de \, p\'eriode)$

	Origine géographique																	
	Total	Luxembourg	Allemagne	Belgique	Brésil	Сһіпе	Danemark	Etats-Unis	France	Israël	Italie	Јароп	Pays-Bas	Portugal	Grande- Bretagne	Suisse	Suède	Autres
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
2003																		
jan.	178	4	56	15	4	4	2	6	17	3	17	5	4	4	5	13	7	12
fév.	179	4	56	15	4	4	2	6	18	3	17	5	4	4	5	13	7	12
mars	178	4	55	15	4	4	2	6	18	3	17	5	4	4	5	13	7	12
avril	178	4	55	15	4	4	2	6	18	3	17	5	4	4	5	13	7	12
mai	176	4	54	15	4	4	2	6	18	3	17	5	3	4	5	13	7	12
juin	175	4	53	15	4	4	2	6	18	3	17	5	3	4	5	13	7	12
juil.	176	4	53	15	4	4	2	6	18	3	17	5	3	4	5	13	7	13
août	175	4	52	15	4	4	2	6	18	3	17	5	3	4	5	13	7	13
sep.	174	4	52	15	3	4	2	6	18	3	17	5	3	4	5	13	7	13
oct.	172	4	51	15	3	4	2	6	18	3	16	5	3	4	5	13	7	13
nov.	172	4	51	15	3	4	2	6	18	3	16	5	3	4	5	13	7	13
déc.	169	4	49	15	3	4	2	6	17	3	16	5	3	4	5	13	7	13
2004																		
jan.	170	4	49	15	3	4	2	6	17	3	16	5	3	4	5	13	7	14
fév.	169	4	49	15	3	4	2	6	17	3	16	5	3	4	5	13	7	13
mars	168	4	48	15	3	4	2	6	17	3	16	5	3	4	5	13	7	13
avril	167	4	48	15	3	3	2	6	17	3	16	5	3	4	5	13	7	13
mai	167	4	48	15	3	3	2	6	17	3	16	5	3	4	5	13	7	13
juin	167	4	48	15	3	3	2	6	17	3	16	5	3	4	5	13	7	13
juil.	167	4	48	15	3	3	2	6	17	3	16	5	3	4	5	13	7	13
août	168	4	48	15	3	3	2	6	17	3	16	5	3	4	6	13	7	13
sep.	167	4	48	15	3	3	2	6	17	3	15	5	3	4	6	13	7	13
oct.	166	4	48	15	3	3	2	6	17	3	15	5	3	4	6	12	7	13
nov.	165	4	48	14	3	3	2	6	17	3	15	5	3	4	6	12	7	13
déc.	162	4	46	14	3	3	2	6	17	3	15	5	3	4	6	12	6	13
2005																		
jan.	161	4	46	14	3	3	2	6	16	3	15	5	3	4	6	13	6	12
fév.	161	4	46	14	3	3	2	6	16	3	15	5	3	4	6	13	6	12
mars	162	4	46	14	3	3	2	6	16	3	15	5	3	4	6	13	6	13
avril	161	4	45	14	3	3	2	6	16	3	15	5	3	4	6	13	6	13
mai	161	4	45	14	3	3	2	6	16	3	15	5	3	4	6	13	6	13
juin	159	4	45	13	3	3	2	5	17	3	14	5	3	4	6	13	6	13
juil.	158	4	45	13	3	3	2	5	16	3	14	5	3	4	6	13	6	13
août	157	4	44	13	3	3	2	5	15	3	14	5	4	4	6	13	6	13
aout	: '5'	7	-1-7	ر،	ر	ر	_	,	ر.	,	- 17	,	7	7		ر،	U	15

Source: CSSF

Tableau 4.4 Compte de profits et pertes agrégé en cours d'année des établissements de crédit luxembourgeois ¹⁾

(en millions de EUR; données brutes; en fin de période)

	Rubrique des débits et des crédits		: établissements de créd l'étranger des établisser		
		2005/03	2005/06	2005/09	2005/12
		1	2	3	4
1	Intérêts et dividendes perçus	8 475	16 277		
2	Intérêts bonifiés	7 533	14 287		
3	Marge sur intérêt (1-2)	942	1 990		
•	Revenus nets:				
4	sur réalisation de titres	117	224		
5	sur commissions	785	1 548		
6	sur opérations de change	80	150		
7	sur divers	87	59		
8	Revenus nets (4 + 5 + 6 + 7)	1 069	1 981		
9	Résultat brut (3 + 8)	2 011	3 971		
10	Frais de personnel	489	950		
11	Frais d'exploitation	347	692		
12	Frais de personnel et d'exploitation (10 + 11)	836	1 642		
13	Impôts divers, taxes et redevances	9	20		
14	Amortissements sur immobilisé non financier	70	136		
15	Résultats avant provisions (9-12-13-14)	1 096	2 173		

	Rubrique des débits et des crédits		: établissements de crédi l'étranger des établissen		rursales
		2004/03	2004/06	2004/09	2004/12
		1	2	3	4
1	Intérêts et dividendes perçus	8 150	14 483	21 771	29 217
2	Intérêts bonifiés	7 189	12 616	19 017	25 310
3	Marge sur intérêt (1-2)	961	1 867	2 754	3 907
	Revenus nets:				
4	sur réalisation de titres	129	277	341	412
5	sur commissions	735	1 430	2 094	2 773
6	sur opérations de change	78	154	211	271
7	sur divers	14	19	36	-7
8	Revenus nets (4 + 5 + 6 + 7)	956	1 880	2 682	3 449
9	Résultat brut (3 + 8)	1 917	3 747	5 436	7 356
10	Frais de personnel	459	888	1 339	1 799
11	Frais d'exploitation	342	671	1 009	1 373
12	Frais de personnel et d'exploitation (10 + 11)	801	1 559	2 348	3 172
13	Impôts divers, taxes et redevances	11	19	28	34
14	Amortissements sur immobilisé non financier	74	141	213	285
15	Résultats avant provisions (9-12-13-14)	1 031	2 028	2 847	3 865

Source: BCL

¹⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

Tableau 4.7 Bilan agrégé des établissements de crédit luxembourgeois 1) 2)

1. Actif									
	Caisse	Créances	sur les établis- sements de crédit	sur les admi- nistrations publiques	sur les autres secteurs	Portefeuille de titres autres que les actions	émis par des établis- sements de crédit	émis par des admi- nistrations publiques	émis par d'autres entités
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2002 juin sep. déc.	265 206 267	499 770 468 278 473 302	363 163 337 735 346 440	6 735 7 556 7 828	129 871 122 987 119 034	156 643 157 003 154 610	76 570 75 485 74 432	44 381 46 254 46 696	35 693 35 264 33 481
2003 mars juin sep. déc.	234 237 242 295	472 147 468 014 465 979 464 359	351 540 347 824 345 382 346 616	5 991 6 884 6 874 8 346	114 616 113 306 113 723 109 397	158 207 159 664 163 270 161 239	74 487 74 168 73 964 75 872	47 898 48 933 50 545 50 949	35 822 36 563 38 762 34 418
2004 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.	241 233 234 245 238 237 229 235 245 243 239 266	466 278 463 115 483 394 495 695 486 612 490 295 487 173 480 826 480 568 492 683 496 293 498 973	344 702 346 088 357 892 371 389 364 241 367 369 364 186 364 364 376 798 377 072	7 776 5 877 7 717 7 683 5 731 7 701 7 151 5 822 6 761 6 217 8 906 10 634	113 800 111 150 117 785 116 623 116 640 115 150 112 653 110 818 109 443 109 668 110 315 110 673	160 914 160 900 159 992 160 605 160 968 162 010 163 351 163 301 165 431 163 498 164 236 163 211	75 627 74 877 74 869 76 150 74 880 74 415 75 697 76 267 77 588 77 309 77 789 77 166	52 469 53 483 52 459 52 643 53 935 55 114 54 312 53 872 54 988 53 430 54 044 53 900	32 818 32 540 32 664 31 812 32 153 32 481 33 342 33 162 32 855 32 759 32 403 32 145
2005 jan. fév. mars avril mai juin juil.	237 224 247 233 234 249 219	512 179 515 486 508 755 518 066 521 935 526 066 517 977	389 591 392 496 384 308 393 689 396 571 398 901 391 176	9 276 7 613 7 528 6 917 7 387 7 117 7 650	113 312 115 377 116 919 117 460 117 976 120 048 119 151	164 149 166 553 172 273 170 444 175 301 184 645 185 274	77 291 78 477 79 045 79 473 82 060 83 028 82 225	53 953 54 296 57 730 53 906 54 814 60 544 59 946	32 905 33 780 35 499 37 065 38 428 41 073 43 103

2. Passif									
	Dettes	envers les établissements de crédit	envers les admi- nistrations publiques	envers les autres secteurs	Dépôts à vue	Dépôts à terme	Dépôts remboursables avec préavis	Pensions	Titres de créance émis
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2002 juin sep. déc.	552 863 526 860 524 592	328 702 314 703 314 052	10 681 6 487 8 015	213 480 205 670 202 525	72 584 69 186 59 826	6 223 5 900 6 666	131 920 129 909 135 126	2 753 675 907	80 490 76 402 79 531
2003 mars juin sep. déc.	529 119 530 913 531 155 526 677	312 455 307 647 311 559 308 299	7 731 8 634 8 957 11 071	208 933 214 632 210 639 207 307	68 959 73 757 71 921 62 934	128 099 129 787 128 322 133 598	10 823 10 364 9 480 10 263	1 052 724 917 512	77 332 72 499 72 880 74 399
2004 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.	530 837 529 726 548 716 562 730 554 896 557 057 555 605 549 036 550 098 527 507 561 736 560 664	305 435 305 778 320 169 333 725 332 842 335 306 336 087 327 408 325 971 302 853 336 220 329 761	9 959 9 496 9 773 10 157 9 759 8 897 9 429 9 248 9 145 11 505 10 259 10 633	215 443 214 452 218 774 218 848 212 295 212 853 210 089 212 381 214 982 213 149 215 256 220 270	71 531 67 567 73 857 73 752 69 189 73 482 69 810 71 426 74 847 67 453 75 336 67 089	132 072 133 757 132 099 130 838 130 053 125 948 126 579 127 835 127 001 133 467 125 324 136 931	11 430 12 298 11 539 12 049 11 566 12 449 12 722 12 173 11 849 10 583 13 607 15 210	410 830 1 279 2 209 1 487 974 978 947 1 285 1 645 989 1 039	71 781 70 168 70 285 73 052 72 634 71 977 71 783 71 656 72 637 76 437 73 707 76 902
2005 jan. fév. mars avril mai juin juil.	573 961 579 679 575 848 586 328 593 034 603 349 595 996	336 351 342 003 335 792 343 723 350 184 354 194 348 719	10 397 10 251 10 542 10 944 11 248 10 925 10 872	227 212 227 425 229 514 231 660 231 601 238 229 236 405	78 043 77 910 80 979 77 506 82 541 86 920 81 821	133 169 133 180 132 243 135 741 131 188 134 482 137 274	14 877 14 570 14 729 16 844 16 164 15 068 15 568	1 123 1 765 1 564 1 568 1 708 1 759 1 743	77 376 78 192 82 255 80 843 82 315 85 181 85 332

Source: BCL

¹⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations. Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. 2) Les données se rapportant à l'année 2002 ont fait l'objet de certaines estimations en raison d'une collecte de base différente.

Parts d'OPC monétaires	Portefeuille d'actions	émises par des établis- sements de crédit	émises par d'autres entités	Portefeuille de participations	émises par des établis- sements de crédit	émises par d'autres entités	Actifs immobilisés	Autres créances	Total de l'actif	
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
254 247 130	3 979 3 747 3 631	857 828 847	3 122 2 919 2 785	9 963 9 830 9 747	6 032 5 978 6 560	3 931 3 852 3 187	3 590 3 564 3 639	19 525 18 192 17 290	693 990 661 067 662 618	2002 juin sep. déc.
122 128 121 121	6 429 3 903 3 739 3 959	3 108 1 022 1 134 974	3 321 2 881 2 605 2 985	6 746 7 648 6 935 6 822	4 006 4 426 3 653 3 471	2 740 3 222 3 282 3 351	3 668 3 686 3 673 3 638	16 466 15 763 16 152 15 538	664 019 659 043 660 112 655 971	2003 mars juin sep. déc.
122 122 122 124 121 125 122 122 118 119 114	3 940 3 948 5 416 7 246 7 149 5 020 4 884 4 834 4 965 4 687 4 591 4 362	906 878 1 259 1 363 1 149 918 953 908 899 894 887 887	3 034 3 070 4 157 5 883 6 000 4 102 3 931 3 926 4 066 3 793 3 704 3 473	6 918 6 956 6 989 7 033 6 842 7 032 7 087 7 078 7 057 7 086 6 953 6 829	3 494 3 494 3 554 3 554 3 459 3 611 3 692 3 687 3 677 3 684 3 687 3 690	3 424 3 462 3 475 3 479 3 383 3 421 3 395 3 391 3 380 3 402 3 266 3 139	3 649 3 624 3 633 3 636 3 648 3 660 3 675 3 694 3 699 3 666 3 660 3 641	15 543 15 705 15 381 15 749 16 839 16 262 16 326 16 695 16 948 17 189 19 205 17 702	657 605 654 603 675 161 690 333 682 417 684 641 682 847 676 785 679 031 689 171 695 291 695 103	2004 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.
122 120 138 56 121 67 144	4 519 5 363 5 309 5 952 5 569 4 576 4 641	907 933 1 224 1 298 921 877 840	3 612 4 431 4 085 4 655 4 648 3 699 3 801	7 203 7 880 8 118 8 137 8 134 8 350 8 263	3 594 4 234 4 426 3 493 4 435 4 457 4 443	3 609 3 647 3 692 4 644 3 699 3 893 3 820	3 593 3 604 3 607 3 635 3 651 3 662 3 662	17 670 17 734 16 682 18 485 18 975 18 865 18 999	709 671 716 965 715 129 725 008 733 921 746 480 739 180	2005 jan. fév. mars avril mai juin juil.

Capital	Eléments assimilables au capital	Réserves	Provisions	Corrections de valeur	Résultats	Autres exigibilités	Total du passif	
11	12	13	14	15	16	17	18	19
7 352 7 349 7 792	7 478 7 543 7 113	12 779 12 564 12 617	3 553 3 426 3 187	5 022 5 446 6 106	2 304 2 614 3 165	22 149 18 863 18 515	693 990 661 067 662 618	2002 juin sep. déc.
8 586 8 569 8 544 8 588	6 374 7 180 7 281 7 398	12 710 12 970 12 868 12 039	3 774 3 338 3 308 2 996	6 350 5 242 5 051 5 024	3 315 2 303 2 992 3 671	16 459 16 029 16 032 15 179	664 019 659 043 660 112 655 971	2003 mars juin sep. déc.
8 586 8 565 8 591 8 593 8 590 8 674 8 819 8 819 8 734 8 571 9 103 9 098	7 422 7 421 7 458 7 466 7 465 7 494 7 483 7 516 7 250 7 403 7 062	12 048 12 040 12 202 12 700 12 773 12 784 12 836 12 834 12 896 12 873 12 889 12 878	3 062 3 060 3 044 3 039 3 053 3 046 3 057 3 038 3 021 3 282 3 012 3 098	5 023 4 978 4 909 4 966 4 875 4 988 4 964 4 897 4 908 5 043 4 707 4 809	3 847 4 061 3 810 2 501 2 509 2 539 2 672 2 872 3 113 3 232 3 617 4 219	14 999 14 584 16 146 15 286 15 622 16 082 15 628 16 150 16 108 16 032 19 117 16 373	657 605 654 603 675 161 690 333 682 417 684 641 682 847 676 785 679 031 660 226 695 291 695 103	2004 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.
9 060 9 987 9 975 9 990 10 177 10 213 10 053	7 101 7 096 7 108 7 130 7 158 7 171 7 158	12 883 12 882 12 879 13 448 13 142 13 155 13 124	3 101 3 109 3 076 3 111 3 144 3 196 3 142	5 080 4 968 5 005 5 001 5 021 5 077 4 937	3 784 4 037 3 837 3 012 2 927 3 066 3 202	17 324 17 016 15 146 16 145 17 003 16 071 16 236	709 671 716 965 715 129 725 008 733 921 746 480 739 180	2005 jan. fév. mars avril mai juin juil.

Tableau 4.14 Evolution du nombre des OPC luxembourgeois 1)

		Cré	dits			
	OPC à structure classique	Nombre d'OPC	Nombre de compartiments	Nombre total d'OPC	Nombre total de compartiments	Nombre de compartiments monétaires
1	2	3	4	5	6	7
2002 jan. fév. mars avril mai juin juin	777 771 769 771 769 766 765	1 140 1 151 1 154 1 163 1 172 1 177 1 181	6 828 6 856 6 900 6 949 7 008 7 017 7 028	1 917 1 922 1 923 1 934 1 941 1 943 1 946	7 605 7 627 7 669 7 720 7 777 7 783 7 793	401 401 386 387 386 387 384
août sep. oct. nov. déc.	763 767 761 759 752 751	1 187 1 189 1 199 1 201 1 203 1 190	7 028 7 028 7 053 7 087 7 042 7 055	1 954 1 954 1 960 1 960 1 955 1 941	7 795 7 795 7 814 7 846 7 794 7 806	382 382 389 382 375
2003 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.	753 752 733 730 725 722 725 730 721 714 714 690	1 199 1 198 1 196 1 194 1 194 1 195 1 192 1 195 1 191 1 187 1 188 1 180	7 067 7 039 6 698 6 979 6 925 6 906 6 904 6 883 6 884 6 876 6 883 6 819	1 952 1 950 1 929 1 924 1 919 1 917 1 917 1 925 1 912 1 901 1 902 1 870	7 820 7 791 7 431 7 709 7 650 7 628 7 629 7 613 7 605 7 590 7 597 7 509	396 394 394 401 404 399 399 399 397 397 395 391
jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.	688 692 696 699 707 710 721 731 730 736 744 742	1 181 1 200 1 202 1 205 1 203 1 199 1 203 1 205 1 214 1 219 1 219 1 226	6 827 6 832 6 842 6 901 6 963 6 969 6 989 7 016 7 048 7 072 7 091 7 134	1 869 1 892 1 898 1 904 1 910 1 909 1 924 1 936 1 944 1 955 1 963 1 968	7 515 7 524 7 538 7 600 7 670 7 679 7 710 7 747 7 778 7 808 7 835 7 876	421 421 417 416 415 411 410 411 410 410 408 407
2005 jan. fév. mars avril mai juin juil.	745 753 752 755 753 760 762	1 227 1 231 1 235 1 241 1 252 1 265 1 265	7 149 7 206 7 212 7 299 7 354 7 447 7 484	1 972 1 984 1 987 1 996 2 005 2 025 2 027	7 894 7 959 7 964 8 054 8 107 8 207 8 246	407 405 406 406 412 417 418

Source: CSSF

1) Les compartiments monétaires sont ceux qui figurent sur la liste officielle des IFMs et qui correspondent donc aux critères de sélection repris dans le règlement BCE/2001/13

Tableau 4.15 Evolution de la situation globale des OPC luxembourgeois 1)

	Nombre d'OPC	Actifs nets	Emissions de parts	Rachats de parts	Investissement net en capital ²⁾	Variation des marchés financiers ³⁾	Variation mensuelle en termes bruts	Variation mensuelle en %	Variation annuelle en termes bruts	Variation annuelle en %
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000	1 175 1 283 1 384 1 384 1 426 1 521 1 630 1 785	247 078 247 502 261 798 308 605 391 765 486 843 734 518 874 600	18 183 16 376 16 953 16 403 19 926 28 052 59 700 45 200	27 365 16 948 15 057 15 635 17 209 23 889 42 000 36 300	-9 182 -573 1 896 768 2 717 4 162 17 700 8 900	2 286 1 530 4 781 -674 29 739 -24 900	4 182 2 298 7 498 3 488 47 439 -16 000	1,6 0,8 2,0 0,7 6,9 -1,8	46 807 83 160 95 078 247 675 140 082	17,9 26,9 24,3 50,9 19,1
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.	1 801 1 804 1 816 1 819 1 830 1 858 1 876 1 892 1 892 1 895 1 905 1 908	901 400 871 800 862 700 895 800 924 500 918 400 900 200 873 900 877 200 917 300 928 447	52 000 47 800 52 300 44 300 61 100 51 500 57 800 40 100 57 100 59 900 67 300 59 200	37 600 37 000 46 200 33 600 46 400 41 700 50 000 33 100 50 800 45 500 52 100 54 700	14 400 10 800 6 100 10 700 14 700 9 800 7 800 7 000 6 300 14 400 15 200 4 500	12 500 -40 500 -15 200 22 400 14 000 -15 900 -26 000 -33 300 -44 600 27 200 24 900 6 600	26 800 -29 600 -9 100 33 100 28 700 -6 100 -18 200 -26 300 -38 300 41 600 40 100 11 100	3,1 -3,3 -1,0 3,8 3,2 -0,7 -2,0 -2,9 -4,4 5,0 4,6 1,2	147 558 67 601 26 476 46 956 90 239 67 634 29 504 -45 800 -75 600 -46 900 26 700 53 847	19,6 8,4 3,2 5,5 10,8 7,9 3,4 -5,0 -8,3 -5,1 3,0 6,2
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.	1 917 1 922 1 923 1 934 1 941 1 943 1 946 1 954 1 960 1 960 1 955 1 941	947 612 949 088 967 726 950 197 940 892 888 028 866 147 870 625 835 594 853 718 878 228 844 508	66 313 54 240 60 256 65 763 65 077 54 755 71 581 50 793 54 887 64 388 70 510 76 287	46 263 48 483 59 147 54 359 57 613 69 798 47 320 58 070 62 117 62 008 77 980	20 050 5 757 5 878 6 616 10 718 -2 858 1 783 3 473 -3 183 2 271 8 502 -1 693	-838 -4 281 12 760 -24 145 -20 023 -50 006 -23 664 1 005 -31 848 15 853 16 008 -32 027	19 165 1 476 18 638 -17 529 -9 305 -52 864 -21 881 4 478 -35 031 18 124 24 510 -33 720	2,1 0,2 2,0 -1,8 -1,0 -5,6 -2,5 0,5 -4,0 2,2 2,9 -3,8	46 212 77 288 105 026 54 397 16 392 -30 372 -34 053 -3 275 -6 -23 482 -39 072 -83 939	5,1 8,9 12,2 6,1 1,8 -3,3 -3,8 -0,4 0,0 -2,7 -4,3 -9,0
2003 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.	1 952 1 950 1 929 1 924 1 917 1 917 1 923 1 925 1 921 1 901 1 902 1 870	835 475 833 530 823 936 845 525 849 093 876 522 896 232 923 837 916 417 941 755 940 272 953 302	80 533 80 865 75 033 80 600 88 994 93 353 111 606 105 422 98 897 108 342 83 249 122 910	70 230 77 982 78 227 74 800 85 369 83 531 100 364 100 419 88 748 99 558 76 813 111 154	10 303 2 883 -3 194 5 800 9 822 11 242 5 003 10 149 8 784 6 436 11 756	-19 336 -4 828 -6 400 15 789 -57 17 637 8 438 22 602 -17 569 16 554 -7 919 1 274	-9 033 -1 945 -9 594 21 589 3 568 27 429 19 710 27 605 -7 420 -25 338 -1 483 13 030	-1,1 -0,2 -1,2 2,6 0,4 3,2 2,2 3,1 -0,8 2,8 -0,2	-112 137 -115 558 -143 790 -104 672 -91 799 -11 506 30 085 53 212 80 823 88 037 62 044 108 794	-11,8 -12,2 -14,9 -11,0 -9,8 -1,3 3,5 6,1 9,7 10,3 7,1 12,9
2004 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sep. oct. nov. déc.	1 898 1 904 1 910 1 909 1 924 1 936 1 944	987 655 1 006 102 1 032 772 1 037 306 1 026 667 1 046 820 1 039 158 1 053 042 1 072 059 1 072 059 1 090 842 1 106 222	123 179 128 260 143 838 135 978 128 102 104 923 82 502 89 469 87 741 98 232 112 740 125 572	107 304 118 917 129 565 123 453 124 138 95 905 81 988 79 205 83 583 85 226 102 030 115 491	15 875 9 343 14 273 12 525 3 964 9 018 514 10 264 4 158 13 006 10 710 10 081	18 478 9 104 12 397 -7 991 -14 603 11 135 -8 176 3 620 1 725 128 8 073 5 299	34 353 18 447 26 670 4 534 -10 639 20 153 -7 662 13 884 5 883 13 134 18 783 15 380	3,6 1,9 2,7 0,4 -1,0 2,0 -0,7 1,3 0,6 1,2 1,8	152 180 172 572 208 836 191 781 177 574 170 298 142 926 129 205 142 508 130 304 150 570 152 920	18,2 20,7 25,3 22,7 20,9 19,4 15,9 14,0 15,6 13,8 16,0
2005 jan. fév. mars avril mai juin juil.	2 025	1 146 585 1 179 205 1 194 010 1 197 141 1 247 407 1 289 787 1 337 565	132 396 131 990 145 327 119 034 118 447 136 681 131 992	111 039 110 800 126 554 108 301 107 568 121 521 105 908	21 357 21 190 18 773 10 733 10 879 15 160 26 084	19 006 11 430 -3 968 -7 602 39 387 27 220 21 694	40 363 32 620 14 805 3 131 50 266 42 380 47 778	3,6 2,8 1,3 0,3 4,2 3,4	158 930 173 103 161 238 159 835 220 740 242 967 298 407	16,1 17,2 15,6 15,4 21,5 23,2 28,7

¹⁾ Les données se rapportant aux années 1993 à 1998 ont été converties en euros sur base du taux de conversion 1 EUR = 40,3399 LUF.
2) L'investissement net se définit comme le montant des émissions nettes diminué des rachats nets ajustés pour tenir compte des OPC entrés en liquidation.
3) Il s'agit de la variation mensuelle de la VNI en termes bruts qui est due à la variation des marchés financiers.

Tableau 4.16 Bilan agrégé des OPC monétaires luxembourgeois 1)

			,				,	
	Créances	sur les établissements de crédit	sur les administrations publiques	sur les autres secteurs	Portefeuille de titres autres que les actions	émis par des établissements de crédit	émis par des administrations publiques	émis par d'autres entités
1	2	3	4	5	6	7	8	9
2003 mars juin sep. déc.	19 306 19 910 17 364 18 558	18 201 19 788 17 209 18 469	179 25 85 0	926 97 70 89	141 906 143 055 146 065 142 488	80 508 77 677 75 960 73 703	14 955 16 866 17 780 17 381	46 442 48 512 52 325 51 404
2004 mars juin sep. déc.	19 129 20 940 14 002 17 798	18 985 20 797 13 825 17 736	0 0 0 0	144 143 177 62	146 424 143 541 144 644 139 190	76 702 74 820 74 839 73 659	17 910 19 599 19 849 18 545	51 813 49 122 49 956 46 987
2005 jan. fév. mars avril mai juin juil.	18 513 16 324 17 748 17 671 16 337 17 218 18 817	18 377 16 251 17 692 17 620 16 276 17 175 18 790	0 0 0 0 0 0	136 72 56 51 61 42 27	140 510 138 365 139 809 143 227 146 594 146 783 146 008	73 483 71 893 74 121 75 075 77 081 75 802 74 805	19 852 19 725 20 068 20 000 19 540 20 504 20 799	47 176 46 747 45 620 48 151 49 973 50 477 50 404

2. Passif

	Dettes envers les établissements de crédit	Parts émises	Autres exigibilités	Total du passif
1	2	3	4	5
2003 mars juin sep. déc.	290 354 571 703	161 413 162 270 163 388 161 142	3 741 4 977 3 469 2 458	165 444 167 601 167 428 164 303
2004 mars juin sep. déc.	1 715 535 669 829	164 788 164 307 158 491 157 403	3 702 4 524 4 058 3 791	170 205 169 366 163 218 162 023
2005 jan. fév. mars avril mai juin juil.	839 451 359 528 687 544 459	159 772 155 673 158 279 160 749 162 338 162 916 165 440	6 010 4 259 4 388 4 714 4 456 5 340 3 524	166 622 160 383 163 026 165 991 167 481 168 800 169 423

Source: BCL

1) Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations.

Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

(en millions de EUR; données brutes; encours en fin de période)

Parts d'OPC monétaires	Portefeuille d'actions	émises par des établissements de crédit	émises par d'autres entités	Autres créances	Portefeuille de titres autres que les actions	Total de l'actif
10	11	12	13	14	15	16
162 26 48 98	2 3 1 1	0 0 0 0	2 3 1 1	4 069 4 607 3 950 3 158	165 444 167 601 167 428 164 303	2003 mars juin sep. déc.
116 38 50 96	2 2 1 1	0 0 0 0	2 2 1 1	4 533 4 845 4 521 4 938	170 205 169 366 163 218 162 023	2004 mars juin sep. déc.
47 46 44 44 44 44 49	1 6 6 5 6 5	0 0 0 0 0 0	1 6 6 5 6 5	7 550 5 642 5 419 5 043 4 501 4 750 4 545	166 622 160 383 163 026 165 991 167 481 168 800 169 423	2005 jan. fév. mars avril mai juin juil.

Tableau 5.1 Activité bancaire internationale: ventilation géographique 1) 2) 3) (en milliards de USD; données brutes; encours en fin de période)

	<u> </u>	,,	,	Zo	nes géographiq	ues	,		,		
	Pays recensés	Etats-Unis, Canada	Japon, Australie	Autres pays développés	Centres «offshore»	Autres pays de l'Afrique et du Moyen Orient	de l'Asie et du	Autres pays de l'Europe	Autres pays d'Amérique Latine / Caraïbes	Autres pays & Institutions Internationales	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	la zone recer	rsée ⁴⁾				:			:		
Actifs 2000 2001 2002	4 041,1 4 314,2 5 367,3	907,5 1 027,0 1 131,9	330,7 321,2 382,7	78,3 76,2 98,1	423,5 426,5 481,7	99,8 89,9 108,6	85,0 82,8 92,5	147,8 141,9 156,1	110,2 110,6 108,1	120,4 111,2 158,7	6 344,3 6 701,5 8 085,7
2003 mars juin sep. déc.	5 710,5 6 141,9 6 214,1 7 323,6	1 166,7 1 242,9 1 226,9 1 361,2	373,1 436,6 418,3 429,7	106,3 109,9 113,5 20,0	485,6 524,0 530,6 539,6	111,4 111,9 114,0 124,2	99,5 106,2 115,5 118,2	166,8 176,3 189,2 218,3	105,9 105,4 105,7 99,4	168,6 170,4 187,5 199,8	8 494,7 9 125,6 9 215,1 10 433,9
2004 mars juin sep. déc.	7 903,1 7 973,8 8 179,3 9 071,5	1 557,7 1 531,8 1 614,8 1 659,9	463,4 491,9 492,5 568,0	22,6 22,9 29,2 29,9	570,4 594,4 608,8 717,0	131,8 131,9 134,8 144,1	138,9 140,1 146,8 160,0	228,5 238,3 247,5 287,0	108,2 101,9 101,2 102,2	335,8 343,2 385,7 434,7	11 460,3 11 570,2 11 940,5 13 174,2
Passifs 2000 2001 2002	3 239,0 3 561,3 4 452,4	779,2 906,1 929,0	270,3 214,8 238,4	68,4 64,1 74,9	669,3 716,8 777,9	228,5 233,6 253,9	92,5 94,5 91,6	101,9 117,7 121,5	82,9 81,8 76,1	977,5 925,5 1 093,8	6 509,6 6 916,2 8 109,5
2003 mars juin sep. déc.	4 776,2 5 105,2 5 179,4 5 967,2	950,7 1 020,4 991,5 1 036,8	222,0 209,1 219,6 236,4	76,6 81,3 77,2 35,5	796,4 856,4 843,5 896,9	263,6 260,6 260,6 287,2	93,7 92,6 98,0 113,0	123,9 121,2 132,2 152,0	79,8 84,8 87,8 87,1	1 190,2 1 252,8 1 317,7 1 470,3	8 573,1 9 084,4 9 207,5 10 282,2
2004 mars juin sep. déc.	6 269,0 6 294,5 6 482,4 7 124,3	1 203,0 1 176,0 1 223,7 1 235,4	255,8 264,5 272,7 443,4	35,2 33,7 33,5 35,2	922,2 908,1 944,6 1 059,9	303,9 306,1 331,8 334,4	139,3 143,5 150,6 157,8	159,0 170,1 178,4 207,2	90,1 90,1 87,5 94,4	1 668,8 1 733,6 1 822,2 2 026,7	11 046,3 11 120,2 11 527,4 12 718,6
dont: établ	issements de c	rédit au Luxe	mbourg								
Actifs 2000 2001 2002	411,7 412,4 529,1	28,6 39,2 37,6	4,3 5,8 8,0	4,9 4,5 5,2	19,3 20,2 24,0	3,7 2,1 2,2	2,8 2,5 2,4	9,8 9,5 9,1	4,3 3,6 3,0	20,4 19,3 21,1	509,7 519,2 641,9
2003 mars juin sep. déc.	491,6 522,4 531,5 585,6	38,3 36,1 38,4 38,0	8,2 10,3 11,5 12,2	5,3 5,7 5,8 1,9	24,5 25,4 23,8 23,0	2,3 1,5 1,8 1,9	2,5 2,2 2,3 2,2	9,3 9,9 10,4 12,5	3,0 3,8 3,5 3,6	21,6 1,0 0,9 1,0	606,6 618,1 629,9 681,9
2004 mars juin sep. déc.	578,7 567,3 581,5 661,4	35,3 35,6 35,3 35,6	15,2 18,8 15,4 17,6	2,1 2,2 2,2 2,9	22,1 21,8 22,2 25,0	6,7 6,7 4,8 2,6	2,0 2,0 2,1 2,2	11,9 12,5 12,7 14,3	3,8 3,1 3,3 2,5	4,2 4,5 3,4 33,8	682,0 674,5 683,0 797,9
Passifs 2000 2001 2002	287,2 316,4 384,4	7,4 8,3 15,1	1,0 0,9 1,2	9,4 8,5 9,3	22,9 23,7 27,6	4,9 4,6 4,9	2,4 1,7 1,8	4,2 3,5 2,2	3,5 3,3 3,1	46,8 30,6 36,2	389,6 401,5 485,8
2003 mars juin sep. déc.	352,9 372,0 372,1 413,7	15,4 14,7 16,4 19,3	1,2 0,9 1,3 1,2	9,5 8,7 9,3 8,9	28,2 28,1 28,7 25,8	5,0 4,5 5,0 4,8	1,8 2,3 2,5 2,2	2,3 2,1 2,4 2,2	3,1 3,6 3,5 3,6	36,9 24,3 23,5 25,3	456,3 461,2 464,7 506,9
2004 mars juin sep. déc.	409,8 401,3 407,4 426,8	17,4 17,7 14,5 9,8	1,6 2,8 1,4 1,4	8,5 7,9 8,6 9,4	23,7 23,5 26,6 28,5	8,5 7,6 6,2 4,4	2,0 2,1 1,6 1,6	2,2 2,2 2,4 2,7	3,6 3,5 3,6 3,8	30,8 31,5 32,3 35,3	508,0 500,2 504,5 523,7

Source: BRI et BCL

¹⁾ A la suite d'une nouvelle présentation des statistiques de la BRI, il s'est avéré indispensable de redéfinir le layout du présent tableau. Alors que la zone recensée n'a pas été modifiée, certaines zones géographiques ont fait l'objet d'une nouvelle définition. Ainsi, la comparaison avec le tableau de la page précédente est possible pour la colonne "Total" et certaines des zones géographiques, alors qu'elle est impossible pour d'autres zone géographiques.

2) Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations.

	:			Zo	nes géographiq	ues				T T	
	Pays recensés	Etats-Unis, Canada	Japon, Australie	Autres pays développés	Centres «offshore»	Autres pays de	de l'Asie et du	Autres pays de l'Europe	Autres pays d'Amérique Latine / Caraïbes	Autres pays &Institutions Internationales	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	la zone recen	ısée ⁴⁾		,	,						
Actifs 2000 2001 2002	63,7 64,4 66,4	14,3 15,3 14,0	5,2 4,8 4,7	1,2 1,1 1,2	6,7 6,4 6,0	1,6 1,3 1,3	1,3 1,2 1,1	2,3 2,1 1,9	1,7 1,7 1,3	1,9 1,7 2,0	100,0 100,0 100,0
2003 mars juin sep. déc.	67,2 67,3 67,4 70,2	13,7 13,6 13,3 13,0	4,4 4,8 4,5 4,1	1,3 1,2 1,2 0,2	5,7 5,7 5,8 5,2	1,3 1,2 1,2 1,2	1,2 1,2 1,3 1,1	2,0 1,9 2,1 2,1	1,2 1,2 1,1 1,0	2,0 1,9 2,0 1,9	100,0 100,0 100,0 100,0
2004 mars juin sep. déc.	69,0 68,9 68,5 68,9	13,6 13,2 13,5 12,6	4,0 4,3 4,1 4,3	0,2 0,2 0,2 0,2 0,2	5,0 5,1 5,1 5,4	1,2 1,1 1,1 1,1	1,2 1,2 1,2 1,2	2,0 2,1 2,1 2,2	0,9 0,9 0,8 0,8	2,9 3,0 3,2 3,3	100,0 100,0 100,0 100,0
Passifs 2000 2001 2002	49,8 51,5 54,9	12,0 13,1 11,5	4,2 3,1 2,9	1,1 0,9 0,9	10,3 10,4 9,6	3,5 3,4 3,1	1,4 1,4 1,1	1,6 1,7 1,5	1,3 1,2 0,9	15,0 13,4 13,5	100,0 100,0 100,0
2003 mars juin sep. déc.	55,7 56,2 56,3 58,0	11,1 11,2 10,8 10,1	2,6 2,3 2,4 2,3	0,9 0,9 0,8 0,3	9,3 9,4 9,2 8,7	3,1 2,9 2,8 2,8	1,1 1,0 1,1 1,1	1,4 1,3 1,4 1,5	0,9 0,9 1,0 0,8	13,9 13,8 14,3 14,3	100,0 100,0 100,0 100,0
2004 mars juin sep. déc.	56,8 56,6 56,2 56,0	10,9 10,6 10,6 9,7	2,3 2,4 2,4 3,5	0,3 0,3 0,3 0,3	8,3 8,2 8,2 8,3	2,8 2,8 2,9 2,6	1,3 1,3 1,3 1,2	1,4 1,5 1,5 1,6	0,8 0,8 0,8 0,7	15,1 15,6 15,8 15,9	100,0 100,0 100,0 100,0
dont: établi	ssements de c	rédit au Luxe	mbourg	;		•	:		:	:	
Actifs 2000 2001 2002	80,8 79,4 82,4	5,6 7,6 5,9	0,8 1,1 1,2	1,0 0,9 0,8	3,8 3,9 3,7	0,7 0,4 0,3	0,5 0,5 0,4	1,9 1,8 1,4	0,8 0,7 0,5	4,0 3,7 3,3	100,0 100,0 100,0
2003 mars juin sep. déc.	81,0 84,5 84,4 85,9	6,3 5,8 6,1 5,6	1,3 1,7 1,8 1,8	0,9 0,9 0,9 0,3	4,0 4,1 3,8 3,4	0,4 0,2 0,3 0,3	0,4 0,4 0,4 0,3	1,5 1,6 1,6 1,8	0,5 0,6 0,6 0,5	3,6 0,2 0,1 0,1	100,0 100,0 100,0 100,0
2004 mars juin sep. déc.	84,8 84,1 85,1 82,9	5,2 5,3 5,2 4,5	2,2 2,8 2,3 2,2	0,3 0,3 0,3 0,4	3,2 3,2 3,3 3,1	1,0 1,0 0,7 0,3	0,3 0,3 0,3 0,3	1,7 1,9 1,9 1,8	0,6 0,5 0,5 0,3	0,6 0,7 0,5 4,2	100,0 100,0 100,0 100,0
Passifs 2000 2001 2002	73,7 78,8 79,1	1,9 2,1 3,1	0,2 0,2 0,2	2,4 2,1 1,9	5,9 5,9 5,7	1,2 1,1 1,0	0,6 0,4 0,4	1,1 0,9 0,5	0,9 0,8 0,6	12,0 7,6 7,4	100,0 100,0 100,0
2003 mars juin sep. déc.	77,3 80,7 80,1 81,6	3,4 3,2 3,5 3,8	0,3 0,2 0,3 0,2	2,1 1,9 2,0 1,7	6,2 6,1 6,2 5,1	1,1 1,0 1,1 0,9	0,4 0,5 0,5 0,4	0,5 0,5 0,5 0,4	0,7 0,8 0,8 0,7	8,1 5,3 5,1 5,0	100,0 100,0 100,0 100,0
2004 mars juin sep. déc.	80,7 80,2 80,7 81,5	3,4 3,5 2,9 1,9	0,3 0,6 0,3 0,3	1,7 1,6 1,7 1,8	4,7 4,7 5,3 5,4	1,7 1,5 1,2 0,8	0,4 0,4 0,3 0,3	0,4 0,4 0,5 0,5	0,7 0,7 0,7 0,7	6,1 6,3 6,4 6,7	100,0 100,0 100,0 100,0

Tableau 5.2 Activité bancaire internationale: ventilation par devise 1) 2) 3)

(en milliards de USD; données brutes; encours en fin d'année)

-				Unités monétaires			
En fin de période	USD	GBP	XEU/EUR	CHF	JPY	Autres devises	Total
1	2	3	4	5	6	7	8
Banques de la	de USD GBP XEU/EUR CHF JPY Autres devises T. 2 3 4 5 6 7 de la zone recensée 4 2 153,3 419,1 2 792,0 2225,9 417,5 336,7 2376,5 456,5 303,0 9 2224,9 312,4 302,6 5248,3 552,4 375,6 5 2 510,4 505,6 4484,8 261,1 336,0 396,9 263,3 552,4 375,6 5 2 510,4 505,6 4484,8 261,1 336,0 396,9 263,3 552,4 375,6 5 2 518,3 560,5 4879,6 262,1 219,5 565,3 2578,7 575,2 488,8 183,0 390,1 499,3 224,9 983,8 558,3 271,3 410,1 1460,6 5 3 237,9 97,6 599,2 285,9 444,4 614,0 3 318,8 911,3 6316,1 282,8 445,5 665,9 372,2 83,3 318,8 911,3 6316,1 282,8 445,5 665,9 370,2 285,3 444,4 614,0 3 318,8 911,3 6316,1 282,8 445,5 665,9 70,0 2 292,3 244,6 433,8 356,7 2 284,3 532,8 982,7 70,82,7 307,4 497,8 770,6 5 2 591,2 590,9 2 292,3 244,6 433,8 356,7 2 285,9 474,4 437,5 248,2 448,7 3440,8 278,7 321,4 437,5 290,8 332,7 106,4 469,3 313,3 32,7 106,4 469,3 310,3 310,3 310,3 132,3 332,7 106,4 469,3 311,1 330,7 702,0 379,2 174,5 348,9 423,0 329,5 312,3 343,3 327,1 106,4 469,3 311,1 330,7 702,0 379,2 1182,1 520,6 315,2 353,7 750,4 379,2 1182,1 520,6 315,2 353,7 750,4 314,9 428,6 315,9 314,4 32,5 332,7 106,4 469,3 311,1 330,7 702,0 394,3 1279,1 5861,4 335,4 387,4 921,1 345,4 31,4 42,3 32,4 82,4 31,4 42,3 32,4 82,4 31,4 42,3 32,5 20,4 314,4 33,1 327,9 19,6 389,7 34,3 16,8 19,8 314,4 42,3 32,4 82,4 31,4 42,3 32,5 20,4 31,4 42,3 32,5 20,4 31,4 32,5 33,5 22,1 44,2 33,1 32,5 22,4 407,1 42,1 42,1 33,5 22,1 138,0 21,2 144,2 33,1 151,0 133,0 23,1 138,0 21,1 138,0 21,2 144,2 33,1 151,0 133,0 23,1 138,0 21,1 139,7 26,0 422,1 42,3 32,5 20,4 144,2 33,1 129,1 18,3 2224,9 22,0 54,4 11,8 137,0 24,6 274,7 27,7 5,9 16,0						
Actifs	:						
2000 2001 2002	2 376,5	456,7	3 030,9	222,4	312,4	336,7 302,6 378,6	6 344,3 6 701,5 8 085,7
2003 mars juin sep. déc.	2 638,3 2 578,7	575,2	4 879,6 4 988,8	262,1 183,0	390,1	499,3	8 494,7 9 125,6 9 215,1 11 460,3
2004 mars juin sep. déc.	3 242,9 3 318,8	911,3	5 999,2 6 316,1	285,9 282,8	444,4 445,5	614,0 665,9	11 460,3 11 570,2 11 940,5 13 174,2
Passifs 2000 2001 2002	2 845,3	635,0	2 519,4	259,6	305,1	351,9	6 509,6 6 916,2 8 109,5
2003 mars juin sep. déc.	3 027,2 2 974,5	809,7 848,9	4 151,7 4 233,0	290,8 295,5	285,9 312,3	519,0 543,3	8 573,1 9 084,4 9 207,5 11 046,3
2004 mars juin sep. déc.	3 663,7 3 719,2	1 182,1	4 868,9 5 206,8	311,1 315,2	353,7	702,0 750,4	11 046,3 11 120,2 11 527,4 12 718,6
dont: établisse	ements de crédit au	Luxembourg					
Actifs 2000 2001 2002	136,2	17,2	306,0	29,5 31,9 37,8	14,1 13,3 16,5	14,6	509,7 519,2 641,9
2003 mars juin sep. déc.	138,4	20,4 :	389,7 396,0	35,5	16,8 21,2	19,8 18,3	606,6 618,1 629,9 682,0
2004 mars juin sep. déc.	138,0 139,7	21,2 26,0	407,1 422,1	42,1 42.3	43,0	23,1 20,4	682,0 674,5 683,0 797,9
Passifs 2000 2001 2002	119.1	19,9 18,3 24,6	212,3 224,9 274,7	17,7 22,0 27,7	9,3 5,4 5,9	11,8	389,6 401,5 485,8
2003 mars juin sep. déc.	117,3	18,4 20,3 24,8 28,9	264,9 278,5 277,0 308,8	24.6	5,6 5,2 4,8 4,9	14,8 15,2 14,1 13,6	456,3 461,2 464,7 508,0
2004 mars juin sep. déc.	126,9 125,7 125,7 113,3	26,6 24,4 27,4 26,6	304,2 297,3 301,3 335,3	26,4 27,3 26,0 23,7	5,7 7,3 5,2 4,3	18,2 18,3 18,9 20,4	508,0 500,2 504,5 523,7

Source: BRI et BCL

¹⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations.
2) Jusque septembre 1998 cette statistique recense les actifs et les passifs des non-résidents libellés dans des devises étrangères. A partir du troisième trimestre de l'année 1994 les actifs et les passifs des résidents sont également inclus dans la statistique. Depuis mars 1999, cette statistique recense les actifs et passifs des non résidents quelque soit l'unité monétaire dans laquelle les opérations sont libellées.

-				Unités monétaires			
En fin de période	USD	GBP	XEU/EUR	CHF	JPY	Autres devises	Total
1	2	3	4	5	6	7	8
Banques de la	a zone recensée 4)	,				,	
Actifs 2000 2001 2002	33,9 35,5 30,7	6,6 6,8 6,4	44,0 45,2 50,8	3,6 3,3 3,0	6,6 4,7 4,4	5,3 4,5 4,7	100,0 100,0 100,0
2003 mars juin sep. déc.	29,6 28,9 28,0 25,5	6,0 6,1 6,2 7,0	52,8 53,5 54,1 48,8	3,1 2,9 2,0 2,4	4,0 2,4 4,2 3,6	4,7 6,2 5,4 12,7	100,0 100,0 100,0 100,0
2004 mars juin sep. déc.	28,3 28,0 27,8 26,8	8,4 8,5 7,6 7,5	51,8 51,9 52,9 53,8	2,5 2,5 2,4 2,3	3,6 3,8 3,7 3,8	5,5 5,3 5,6 5,8	100,0 100,0 100,0 100,0
Passifs 2000 2001 2002	39,8 41,1 35,5	9,1 9,2 9,2	35,2 36,4 42,4	3,8 3,8 3,4	6,7 4,4 4,0	5,5 5,1 5,4	100,0 100,0 100,0
2003 mars juin sep. déc.	33,9 33,3 32,3 30,2	8,7 8,9 9,2 9,7	44,9 45,7 46,0 42,5	3,4 3,2 3,2 2,8	3,6 3,1 3,4 2,8	5,5 5,7 5,9 12,0	100,0 100,0 100,0 100,0
2004 mars juin sep. déc.	32,8 32,9 32,3 31,0	10,9 11,2 10,3 10,1	44,1 43,8 45,2 46,0	2,9 2,8 2,7 2,6	2,9 3,0 3,1 3,0	6,4 6,3 6,5 7,2	100,0 100,0 100,0 100,0
dont: établisser	ments de crédit au L	uxembourg					
Actifs 2000 2001 2002	25,1 26,2 23,3	3,5 3,3 4,4	60,0 58,9 61,0	5,8 6,1 5,9	2,8 2,6 2,6	2,8 2,8 2,8	100,0 100,0 100,0
2003 mars juin sep. déc.	22,8 22,3 22,0 20,6	3,0 3,2 3,2 3,3	62,7 63,0 62,9 63,2	6,2 5,6 5,6 6,2	2,6 2,7 3,4 3,6	2,8 3,2 2,9 3,0	100,0 100,0 100,0 100,0
2004 mars juin sep. déc.	20,2 20,5 20,4 18,1	3,4 3,1 3,8 4,1	62,7 60,4 61,8 64,0	5,9 6,2 6,2 5,9	4,4 6,4 4,8 4,2	3,4 3,4 3,0 3,6	100,0 100,0 100,0 100,0
Passifs 2000 2001 2002	30,5 29,7 28,2	5,1 4,5 5,1	54,5 56,0 56,5	4,5 5,5 5,7	2,4 1,4 1,2	3,0 2,9 3,3	100,0 100,0 100,0
2003 mars juin sep. déc.	27,7 25,4 26,1 25,0	4,0 4,4 5,3 5,7	58,1 60,4 59,6 60,8	5,7 5,3 4,9 4,9	1,2 1,1 1,0 1,0	3,2 3,3 3,0 2,7	100,0 100,0 100,0 100,0
2004 mars juin sep. déc.	25,0 25,1 24,9 21,6	5,2 4,9 5,4 5,1	59,9 59,4 59,7 64,0	5,2 5,5 5,2 4,5	1,1 1,5 1,0 0,8	3,6 3,7 3,7 3,9	100,0 100,0 100,0 100,0

Tableau 5.3 Activité bancaire internationale: part du Luxembourg 1) 2)

	Ban	ques de la zone recen	sée ³⁾	dont établis.	sements de crédit au	Luxembourg	Part du Lu	ıxembourg
En fin	Total	dont à l'égard du s	ecteur non bancaire	Total	dont à l'égard du s	ecteur non bancaire		dont à l'égard du secteur non bancaire
de période	en milliards de USD	en milliards de USD	colonne 3 en % de la colonne 2	en milliards de USD	en milliards de USD	colonne 6 en % de la colonne 5	en % de la colonne 2	colonne 6 en % de la colonne 3
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Actifs								
2000	•							
mars	6 078,0	2 094,3	34,5	495,6	198,6	40,1	8,2	9,5
juin sep.	6 089,5 5 962,1	2 120,3 2 122,2	34,8 35,6	494,9 475,9	194,6 190,6	39,3 40,1	8,1 8,0	9,2 9,0
déc.	6 344,3	2 210,5	34,8	509,7	200,0	39,2	8,0	9,0
001	•		·	•		·	·	·
mars	6 642,7	2 340,2	35,2	497,3	191,5	38,5	7,5	8,2
juin	6 435,2	2 315,7	36,0	488,2	183,5	37,6	7,6	7,9
sep.	6 779,5	2 444,6	36,1	519,0	198,4	38,2	7,7	8,1
déc.	6 701,5	2 433,8	36,3	519,2	199,8	38,5	7,7	8,2
2002 mars	6 759 2	2 552 2	27.0	498,8	101 /	20 /	7.4	7.5
mars juin	6 758,2 7 438,4	2 552,3 2 808,7	37,8 37,8	490,0 562,1	191,4 214.7	38,4 38,2	7,4 7,6	7,5 7,6
sep.	7 587,7	2 848,3	37,5 37,5	598,7	216,9	36,2	7,9	7,6
déc.	8 085,7	2 920,4	36,1	641,9	231,2	36,0	7,9	7,9
003	•							
mars	8 494,7	3 146,7	37,0	606,6	223,5	36,8	7,1	7,1
juin	9 125,6	3 343,8	36,6	618,1	206,3	33,4	6,8	6,2
sep. déc.	9 215,1 10 433,9	3 513,9 4 023,4	38,1 38,6	629,9 681,9	214,5 229,6	34,0 33,7	6,8 6,5	6,1 5,7
2004	10 433,3	4 025,4	30,0	001,5	223,0	33,1	0,3	5,1
mars	11 460,3	4 140,8	36,1	682,0	230,9	33,9	6,0	5,6
juin	11 570,2	4 176,3	36,1	674,5	229,1	34,0	5,8	5,5
sep.	11 940,5	4 402,3	36,9	683,0	225,5	33,0	5,7	5,1
déc.	13 174,2	5 210,3	39,5	797,9	278,4	34,9	6,1	5,3
assifs	•							
2000								
mars	6 286,2	1 528,3	24,3	386,7	139,5	36,1	6,2	9,1
juin	6 237,8	1 564,7	25,1	373,9	136,8	36,6	6,0	8,7
sep. déc.	6 149,2 6 509,6	1 551,9 1 590,8	25,2 24,4	373,9 389,6	136,8 154,4	36,6 39,6	6,1 6,0	8,8 9,7
	0 303,0	1 330,0	27,7	303,0	154,4	33,0	0,0	5,1
001 mars	6 907,2	1 666,4	24,1	381,8	135,0	35,4	5,5	8,1
juin	6 729,2	1 629,0	24,2	382,7	126,2	33,0	5,7	7,7
sep.	7 034,2	1 719,7	24,4	389,0	137,7	35,4	5,5	8,0
déc.	6 916,2	1 747,1	25,3	401,5	146,5	36,5	5,8	8,4
002				204.0	420.0	20.4		7.0
mars	6 943,8	1 822,7	26,2	381,9	139,0	36,4	5,5	7,6
juin sep.	7 521,2 7 637,0	1 966,6 1 996,5	26,1 26,1	430,4 462,0	158,4 153,9	36,8 33,3	5,7 6,0	8,1 7,7
déc.	8 109,5	2 064,3	25,5	485,8	164,3	33,8	6,0	8,0
003								
mars	8 573,1	2 196,9	25,6	456,3	160,3	35,1	5,3	7,3
juin	9 084,4	2 297,7	25,3	461,2	172,8	37,5	5,1	7,5
sep.	9 207,5	2 384,6	25,9 27,0	464,7	173,9	37,4	5,0	7,3
déc.	10 282,2	2 870,0	27,9	506,9	186,4	36,8	4,9	6,5
004 mars	11 046,3	2 892,6	26,2	508,0	188,6	37,1	4,6	6,5
juin	11 120,2	2 834,9	25,2 25,5	500,0	178,8	37,1 35,7	4,6	6,3
sep.	11 527,4	2 986,0	25,9	504,5	189,0	37,5	4,4	6,3
déc.	12 718,6	3 463,2	27,2	523,7	208,5	39,8	4,1	6,0

Source: BRI et BCL

¹⁾ Les données ont été révisées pour tenir compte des nouvelles informations.
2) Jusque septembre 1998 cette statistique recense les actifs et les passifs des non-résidents libellés dans des devises étrangères. A partir du troisième trimestre de l'année 1994 les actifs et les passifs des résidents sont également inclus dans la statistique.

Depuis mars 1999 cette statistique recense les actifs et passifs des non-résidents quelle que soit l'unité monétaire dans laquelle les opérations

³⁾ La zone recensée comprend les pays suivants: Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, depuis 1977 Autriche, Danemark et Irlande, depuis fin 1983 Espagne, Finlande et Norvège, depuis juin 2000 Portugal, depuis décembre 2003 Grèce, Guernsey, Jersey, Isle of Man.

Tableau 6.1 Les indices des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et national (IPCN) au Luxembourg

(variations annuelles en pourcentage, sauf mention contraire)

	IPCH de la zone euro (élément de com-	IPCN ¹⁾	Inflation sous-jacente ^{1) 2)}	ІРСН	Biens	Biens	Non traités	Traités	Biens	Non	Energétiques	Services
Pondérations en ‰ (2004)	paraison) 1000,0	765,8	729,4	1000,0	681,4	aumentaires 246,9	46,1	200,8	434,5	énergétiques 347,0	87,5	318,6
1999 2000 2001 2002 2003 2004	1,12 2,10 2,34 2,25 2,07 2,14	1,03 3,15 2,66 2,07 2,05 2,23	0,92 1,85 2,84 2,49 2,07 1,82	1,03 3,78 2,41 2,06 2,53 3,25	0,82 4,38 1,88 1,53 2,38 3,50	1,56 2,50 4,37 4,54 4,00 4,30	1,40 2,16 6,62 4,71 1,00 1,74	1,69 2,64 3,58 4,53 4,67 4,89	0,52 5,22 0,56 -0,13 1,34 3,00	0,16 1,48 1,71 1,27 1,33 0,89	2,87 20,34 -2,58 -3,67 1,18 11,83	1,50 2,45 3,58 3,26 2,85 2,70
1999 mars juin sept. déc. 2000	0,98 0,87 1,17 1,75	0,58 1,22 1,65 2,37	1,12 1,23 1,19 1,42	0,58 1,22 1,65 2,37	0,36 1,11 1,54 2,45	2,06 1,79 0,88 1,15	2,05 1,79 0,58 1,09	2,08 1,82 1,09 1,18	-0,31 0,84 1,83 3,01	0,77 0,79 0,69 0,86	-6,46 1,36 8,88 16,40	1,08 1,52 1,90 2,16
jan. fév. mars avril mai juin. juin. août sept. oct. nov. déc.	1,85 1,94 1,93 1,74 1,73 2,12 2,02 2,02 2,50 2,40 2,49 2,48	3,21 2,67 2,81 2,71 2,55 3,27 3,44 3,14 3,42 3,45 3,65 3,65	2,08 1,52 1,44 1,50 1,60 1,87 1,97 2,00 1,96 2,15 2,16	3,45 2,71 3,02 3,23 2,97 4,41 4,73 3,70 4,20 4,23 4,46 4,21	3,86 2,85 3,37 3,63 3,27 5,29 5,75 4,17 4,93 5,10 5,32 5,03	1,31 1,53 1,35 1,64 2,01 2,85 2,78 3,05 3,26 3,43 3,38 3,40	0,46 1,15 0,63 0,62 0,99 1,71 1,76 2,97 3,27 3,27 4,17 4,28	1,70 1,64 1,66 2,09 2,42 3,35 3,25 3,08 3,24 3,17 3,04 3,07	4,88 3,40 4,24 4,52 3,81 6,40 7,01 4,66 5,70 5,89 6,24 5,81	2,07 1,05 1,21 1,17 1,34 1,43 1,47 1,59 1,49 1,53 1,66 1,76	19,33 18,60 21,96 20,25 15,89 26,44 26,84 16,44 20,07 20,17 21,20 17,24	2,54 2,35 2,27 2,36 2,33 2,48 2,50 2,66 2,61 2,35 2,57 2,44
2001 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	2,01 1,90 2,18 2,75 3,13 2,83 2,54 2,35 2,16 2,25 1,96 2,05	2,90 2,87 2,89 2,82 3,27 2,91 3,01 2,83 2,44 2,27 2,12 1,72	2,38 2,44 2,47 2,68 2,69 2,77 3,10 3,02 2,96 3,22 3,16 3,09	2,92 2,94 3,04 2,74 3,77 2,75 2,39 2,50 1,88 1,67 1,43 0,97	2,88 2,82 2,92 2,44 3,95 2,37 1,82 1,99 0,61 0,28 -0,39	3,19 3,28 3,27 4,24 4,26 4,04 4,20 4,33 4,48 5,43 5,85 5,85	5,14 4,66 4,91 6,22 6,75 7,14 7,61 7,69 7,66 7,49 7,35 6,73	2,49 2,76 2,67 3,52 3,37 2,96 3,02 3,18 3,40 4,72 5,34 5,52	2,59 2,52 2,69 1,49 3,72 1,51 0,51 0,74 -0,67 -1,85 -2,55 -3,53	1,49 1,65 1,56 1,61 1,60 2,26 1,80 1,81 1,77 1,75	5,47 4,80 5,69 1,01 9,44 1,22 -3,80 -2,20 -7,01 -11,01 -13,32 -16,47	3,05 3,25 3,26 3,45 3,35 3,56 3,67 3,63 4,06 4,01 4,02
2002 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	2,62 2,52 2,51 2,31 2,02 1,93 2,02 2,12 2,11 2,29 2,29 2,28	2,32 2,27 2,07 2,15 1,88 1,73 2,01 1,84 2,02 2,22 2,16 2,24	3,06 2,80 2,79 2,58 2,58 2,43 2,62 2,28 2,29 2,14 2,16 2,18	2,17 2,21 1,75 1,95 1,28 1,23 1,93 2,02 2,25 2,55 2,64 2,79	1,55 1,66 0,88 1,27 0,38 0,34 1,30 1,51 1,89 2,31 2,49 2,74	5,80 5,66 5,42 4,17 4,11 4,53 4,88 4,58 4,34 3,27 3,84 4,05	7,12 7,47 7,40 5,83 5,59 4,50 4,51 3,31 3,45 2,82 2,45 2,52	5,47 5,16 4,90 3,74 3,76 4,58 5,07 5,04 4,69 3,42 4,18 4,39	-0,91 -0,43 -1,48 -0,18 -1,49 -1,85 -0,20 0,57 1,81 1,65 1,84	1,94 1,44 1,27 1,31 1,36 1,19 1,34 1,07 1,16 1,01 1,04	-8,42 -5,59 -8,91 -3,90 -8,48 -9,28 -6,15 -3,40 -0,59 4,80 3,90 4,20	3,55 3,44 3,71 3,44 3,31 3,25 3,36 3,15 3,04 2,96 2,92
2003 jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	2,10 2,37 2,45 2,07 1,80 1,89 2,07 2,16 1,97 2,15 1,96	2,31 2,45 2,66 2,20 1,93 1,78 1,62 1,96 2,11 1,68 1,84 2,06	1,96 2,21 2,23 2,13 2,09 2,01 1,72 2,03 2,21 2,14 2,03 2,08	3,23 3,20 3,68 2,90 2,33 2,02 1,92 2,32 2,62 1,74 2,05 2,41	3,36 3,24 4,04 2,96 1,81 1,61 2,09 2,38 1,21 1,67 2,17	3,93 3,92 4,36 4,52 4,56 4,08 3,71 3,79 3,74 4,11 3,53 3,81	0,94 1,10 0,71 0,82 0,54 0,66 0,45 1,20 0,81 1,33 1,51	4,60 4,55 5,18 5,35 5,47 4,85 4,43 4,37 4,37 4,72 3,98 4,24	3,04 2,71 3,73 1,88 0,58 0,35 0,37 1,01 1,47 -0,63 0,51 1,18	0,97 1,18 1,33 1,32 1,45 1,56 0,90 1,46 1,55 1,53 1,36	9,04 7,30 10,87 3,17 -2,11 -3,28 -1,47 -0,40 0,83 -6,95 -2,15 0,91	2,98 3,04 2,87 2,76 2,70 2,50 2,58 2,77 3,15 2,97 2,90 2,95
2004 jan. fév. mars avril mai juin juil août sept. oct. nov. déc.	1,88 1,60 1,68 2,03 2,48 2,39 2,30 2,29 2,11 2,37 2,19 2,36	2,11 2,03 1,79 2,13 2,32 2,58 2,43 2,27 1,99 2,46 2,44 2,15	2,22 2,08 2,06 2,04 1,89 2,01 1,89 1,66 1,53 1,50 1,54	2,34 2,46 2,02 2,69 3,47 3,92 3,79 3,64 3,11 4,07 3,97 3,49	2,09 2,29 1,55 2,55 3,73 4,31 4,32 4,14 3,54 4,79 4,61 4,02	4,09 3,92 3,63 4,34 4,56 4,93 4,70 4,93 4,38 4,38 4,36 3,95	2,87 2,68 2,72 2,95 2,47 2,33 2,46 1,34 1,07 0,38 -0,20 -0,11	4,36 4,20 3,83 4,76 5,07 5,49 5,47 5,81 5,30 5,41 4,88	0,93 1,28 0,30 1,76 3,35 4,14 4,02 3,79 2,70 5,01 4,73 4,07	1,33 1,26 1,18 1,00 0,79 0,93 1,02 0,72 0,74 0,61 0,61	1,51 2,60 -0,88 5,97 13,47 16,60 16,27 16,02 11,31 22,16 21,11	2,80 2,90 3,02 3,01 2,92 3,07 2,62 2,55 2,20 2,48 2,55 2,32
2005 jan. fév. mars avril mai juin juil. août	1,93 2,10 2,09 2,08 1,98 2,07 2,16	1,97 2,24 2,39 2,47 2,39 2,18 2,57 2,74	1,61 1,70 1,69 1,79 1,69 1,71 1,71 1,73 1,89	2,82 3,29 3,48 3,81 3,69 3,19 3,96 4,27	2,98 3,67 4,01 4,43 4,28 3,49 4,57 4,94	4,00 4,30 4,64 5,34 4,92 4,71 4,19 4,51	0,01 -0,16 0,24 0,40 0,57 0,85 0,71 1,68	4,93 5,33 5,64 6,44 5,86 5,52 4,93 5,11	2,36 3,31 3,65 3,92 3,92 2,79 4,77 5,19	0,59 0,59 0,65 0,83 0,83 0,63 0,62 0,89	9,02 13,24 14,57 14,07 13,51 9,41 16,32 17,65	2,54 2,46 2,36 2,39 2,33 2,47 2,66 2,69

Source: EUROSTAT, sauf mention contraire.

1) Source STATEC.

2) La série en question est établie en excluant de l'indice général les positions suivantes: pommes de terre, café, thé (infusion), cacao et chocolat en poudre, gaz de ville, gaz naturel, gaz liquéfié, combustibles (aquides, combustibles solides, gas-oil, essence, lubrifiants, additifs et fleurs.

L'inflation sous-jacente est calculée par rapport à l'IPCN.





Tableau 7.1 Le produit intérieur brut aux prix du marché et ses composantes (version SEC 95)

A prix courants (en millions de EUR)

	PIB	Dépense de consommation finale privée	Dépense de consommation finale publique	Formation brute de capital	Exportations	Importations
1995	13 215	6 330	2 435	2 831	14 414	12 796
1996	13 928	6 698	2 632	3 013	15 482	13 897
1997	15 491	7 058	2 776	3 570	18 481	16 393
1998	17 007	7 601	2 851	4 031	21 653	19 129
1999	18 739	7 914	3 145	4 597	25 509	22 426
2000	21 279	8 490	3 343	4 999	32 320	27 874
2001	22 020	9 212	3 729	5 245	33 708	29 873
2002	22 805	9 706	4 018	4 827	32 758	28 505
2003	23 956	10 048	4 361	5 059	32 924	28 437
2004	25 664	10 404	4 708	4 999	37 522	31 970

(taux de variation annuels en %)

1995						
1996	5.4	5.8	8.1	6.4	7.4	8.6
1997	11.2	5.4	5,5	18,5	19.4	18.0
1998	9,8	7.7	2.7	12,9	17,2	16.7
1999	10,2	4,1	10,3	14,0	17,8	17,2
2000	13,6	7,3	6,3	8,7	26,7	24,3
2001	3,5	8,5	11,5	4,9	4,3	7,2
2002	3,6	5,4	7,8	-8,0	-2,8	-4,6
2003	5,0	3,5	8,5	4,8	0,5	-0,2
2004	7,1	3,5	8,0	-1,2	14,0	12,4

Source: STATEC

A prix constants avec l'année 1995 comme base de référence (en millions de EUR)

	PIB	Dépense de consommation finale privée	Dépense de consommation finale publique	Formation brute de capital	Exportations	Importations
1995	13 215	6 330	2 435	2 831	14 414	12 796
1996	13 656	6 604	2 572	3 000	15 247	13 768
1997	14 790	6 859	2 651	3 460	17 496	15 677
1998	15 809	7 309	2 686	3 915	19 967	18 079
1999	17 044	7 496	2 882	4 419	22 918	20 718
2000	18 582	7 840	3 021	4 631	26 888	23 918
2001	18 870	8 239	3 217	4 727	27 383	24 792
2002	19 335	8 502	3 319	4 331	27 221	24 154
2003	19 900	8 640	3 486	4 484	27 720	24 548
2004	20 804	8 766	3 693	4 405	29 994	26 213

(taux de variation annuels en %)

1995						
1996	3,3	4,3	5,6	6,0	5,8	7,6
1997	8,3	3,9	3,0	15,3	14,7	13,9
1998	6,9	6,6	1,3	13,1	14,1	15,3
1999	7,8	2,6	7,3	12,9	14,8	14,6
2000	9,0	4,6	4,8	4,8	17,3	15,4
2001	1,5	5,1	6,5	2,1	1,8	3,7
2002	2,5	3,2	3,2	-8,4	-0,6	-2,6
2003	2,9	1,6	5,0	3,6	1,8	1,6
2004	4,5	1,5	6,0	-1,8	8.2	6.8

Source: STATEC

Avertissement: en raison du calcul des agrégats à prix constants par chaînage (de données calculées aux prix de l'année précédente) ces derniers ne sont pas additifs à partir de la deuxième année suivant l'année de référence.

Tableau 7.2

Autres indicateurs de l'économie réelle

[taux de croissance en % (ou spécifié autrement); chiffres ajustés pour les jours ouvrables, à l'exception des nouvelles immatriculations de voitures particulières]

		···_		Productio	n industrielle				Commerce de détail et	Nouvelles
	Ensemble de l'industrie 2000 = 100	Ensemble de l'industrie à l'exception de la sidérurgie	Manufacture	Biens énergétiques	Industrie des biens intermédiaires (hors l'industrie de l'énergie)	Biens d'investisse- ment	Biens de consommation	Construction	réparation d'articles domestiques (en volume)	immatriculation de voitures particulières
2001 2002 2003 2004	103,1 105,2 110,2 117,8	3,4 2,9 6,6 7,9	2,8 1,4 4,2 5,9	8,2 6,6 13,5 14,0	1,8 1,2 5,1 6,2	-7,9 -0,7 -1,9 12,1	11,6 3,3 4,0 2,7	4,2 1,9 0,8 -1,2	5,2 0,3 10,3 7,4	0,1 0,1 -5,3 4,8
jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	107,4 104,1 117,5 104,8 105,8 103,7 101,8 77,3 100,4 105,4 107,5	9,4 6,8 10,0 3,9 1,5 5,2 5,1 -4,2 1,6 1,5 7,1	10,4 8,9 10,2 0,7 1,5 3,5 3,2 -4,7 2,1 3,9 5,4 -11,7	0,8 2,9 4,6 17,9 4,5 21,0 -1,9 10,4 34,3 -0,7 11,8 7,7	12,1 9,0 9,9 -2,8 0,6 4,2 -1,6 -5,2 3,9 3,3 2,5 -15,6	6,8 -20,9 1,8 -6,1 -11,6 -14,6 7,3 0,2 -18,5 -7,4 -11,7	10,6 11,6 19,8 13,6 7,2 13,4 15,1 0,6 8,3 13,8 21,4 4,1	-5,7 3,1 2,3 -2,2 0,3 10,0 7,1 9,4 5,2 5,7 5,4 11,5	0,8 0,4 3,3 7,6 6,2 5,3 -1,0 -6,6 -1,6 14,2 16,1 15,1	7,6 -7,4 1,5 -17,2 -14,5 8,7 10,2 13,1 -6,0 18,8 9,5 0,9
jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	107,8 102,2 109,2 109,1 108,5 108,1 101,9 79,7 103,0 115,5 115,5	-0,1 -1,4 -2,7 2,2 4,7 4,4 -1,5 6,3 4,8 11,3 3,4 5,5	-4,9 -1,7 -4,7 2,9 -0,1 4,1 -1,2 5,0 4,8 7,2 2,4 5,5	17,1 0,9 -1,7 -3,1 20,9 2,7 11,9 11,3 -3,3 26,9 -1,2 6,2	-8,8 -6,4 -7,3 1,7 0,4 3,1 4,6 6,0 2,8 7,8 4,6 9,4	-15,7 18,1 -0,1 -1,1 -1,7 -1,0 -23,8 -1,5 12,7 9,9 6,4 -3,2	7,7 -0,6 -3,4 14,2 5,2 6,4 -0,9 2,8 4,0 4,0 -2,4 4,0	5,9 4,7 6,4 14,9 2,2 2,4 -3,3 -4,4 -0,2 1,0 1,6 -10,2	5,1 5,1 0,3 -12,4 -9,1 -0,5 5,9 5,2 12,1 -1,5 0,1 -2,4	-1,6 11,4 -1,2 28,4 -3,1 1,5 -24,9 6,2 -3,9 -11,9
jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	114,0 110,4 118,2 113,4 111,7 108,0 106,9 87,3 110,2 120,1 118,3 104,3	6,0 10,2 6,3 6,9 5,4 4,0 5,7 10,0 6,7 7,3 7,2 4,0	5,3 4,0 6,3 6,0 4,1 1,4 3,8 7,4 5,1 3,2 5,6 -1,7	-1,6 31,4 8,8 9,5 10,6 12,6 10,5 8,6 5,7 21,9 14,6 24,7	6,0 4,3 9,9 8,3 4,8 4,1 3,8 3,3 5,8 3,6 6,6 -1,0	17,2 -5,2 -12,7 8,3 -1,5 -11,8 1,8 15,4 0,2 2,5 -14,2 -10,7	3,9 8,8 5,8 -3,7 2,1 -0,5 4,9 11,2 10,9 -1,1 9,1 -0,2	2,9 -4,5 -1,1 -2,7 -3,7 -1,1 1,8 6,8 3,8 2,4 2,2 8,1	-1,0 0,0 1,2 24,2 19,7 18,6 20,4 17,1 12,3 6,0 7,2 2,7	-7,5 -8,1 -4,0 -7,7 -6,6 -14,1 -11,3 11,8 -1,7 -3,7 -3,7
jan. fév. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.	122,1 115,6 127,6 119,8 118,7 124,5 115,5 92,6 117,6 125,8 123,1 111,1	10,0 5,7 9,8 4,5 6,7 10,4 8,3 11,7 6,9 4,9 6,4 10,4	8,5 4,0 7,3 3,4 5,1 9,4 4,2 6,5 6,1 5,8 0,9 10,3	12,6 -0,8 24,5 9,6 20,5 21,7 25,7 38,9 22,2 -3,0 21,2 4,9	9,3 7,7 6,3 4,2 6,0 8,5 5,1 10,9 6,1 4,6 -0,3 9,1	9,7 6,1 20,0 4,7 13,1 33,8 15,2 -11,1 10,8 -2,3 21,4 26,3	3,8 3,2 7,1 0,4 -3,9 7,9 -2,3 4,6 -0,4 13,3 -1,4 0,7	0,3 2,0 1,3 0,3 1,1 2,8 5,7 -9,6 -2,5 -5,8 -3,3 -11,3	16,1 15,0 18,4 3,4 -0,5 -5,5 3,1 9,3 5,6 9,2 14,0 4,7	-1,7 -12,6 13,1 5,4 -2,9 14,2 -1,4 -0,5 7,0 9,4 16,8 19,7
2005 jan. fév. mars avril mai juin juil.	129,8 124,0 130,8 126,5 132,0	7,3 10,4 7,7 8,8 16,2	2,4 4,4 -3,8 -2,3 7,6	23,2 25,8 33,8 46,3 46,0	2,0 -3,1 -7,5 -8,0 -0,9	-0,1 27,6 14,2 14,3 40,1	2,5 3,0 -2,3 5,3 15,1	10,2 -9,9 -11,7 -4,4 1,0	3,8 -5,7 -9,8 -4,8	11,2 7,8 -9,2 -11,3 5,9 0,9

Source: STATEC

Tableau 7.3 Indicateurs du marché de l'emploi – Emploi et chômage

	Economi	Emp e entière	Manuf	acture	Economi	age ¹⁾ e entière	Productivité du travail Manufacture
	Indice	Taux de	Indice	Taux de		Taux	Taux de variation
	2000 = 100	variation annuel	2000 = 100	variation annuel	DENS	de chômage	annuel
2001	105,6	5,6	101,5	-0,4	4 927	2,5	1,3
2002	109,0	3,2	100,6	-0,9	5 823	2,9	2,6
2003 2004	111,1 113,9	1,9 2,5	99,5 98,9	-1,0 -0,7	7 587 8 716	3,7 4,2	4,9 7,2
0001	ŕ	·	·				,
2001 jan.	127,6	6,4	100,8	2,4	5 252	2,7	9,2
fév.	128,3	6,3	101,1	2,4	5 096	2,6	1,7
mars	128,9	5,8	101,2	2,6	4 899	2,5	8,1
avril	129,6	6,1	101,7	2,6	4 766	2,4	-0,4
mai juin	130,5 130,8	6,0 5,7	101,7 101,9	2,3 2,0	4 557 4 529	2,3 2,3	-3,1 2,1
juil.	131,1	6,0	102,4	1,8	4 608	2,4	2,0
août	131,3	5,7	101,9	1,3	4 651	2,4	-5,0
sept.	132,4	5,3	101,5	0,9	4 832	2,5	-1,9
oct.	133,4	5,1	101,6	0,3	5 237	2,6	7,1
nov.	133,6	4,9	101,1	-0,4	5 368	2,7	0,0
déc.	132,1	4,6	101,0	0,0	5 323	2,7	-6,0
2002							
jan.	133,2	4,3	101,0	0,2	5 934	3,0	-3,1
fév.	133,7 134,0	4,2	101,0 101,0	-0,1 -0.2	5 762 5 405	2,9	-1,6 -10.1
mars avril	134,0	4,0 3,9	101,0	-0,2 -0,9	5 405 5 378	2,7 2,7	-10,1 8,8
mai	134,9	3,4	100,5	-1,3	5 372	2,7	-0,9
juin	135,1	3,3	100,5	-1,4	5 177	2,6	6,0
juil.	134,9	2,9	100,7	-1,7	5 485	2,8	3,9
août	134,5	2,5	100,7	-1,3	5 584	2,8	1,5
sept. oct.	136,1 136,8	2,8 2,5	100,3 100,1	-1,2 -1,5	5 922 6 455	3,0 3,2	7,6 9,5
nov.	136,6	2,2	100,1	-0,7	6 625	3,2	7,1
déc.	135,1	2,3	100,1	-0,9	6 773	3,4	4,2
2003							
jan.	135,9	2,1	99,6	-1,4	7 537	3,7	7,9
fév.	136,2	1,9	99,7	-1,3	7 545	3,7	5,4
mars	136,7	2,0	99,5	-1,5	7 300	3,6	10,3
avril mai	137,2 137,3	1,9 1,7	99,3 99,2	-1,4 -1,3	7 208 7 169	3,5 3,5	5,4 3,8
juin	137,9	2,1	99,2	-1,3 -1,3	7 049	3,5	-2,2
juil.	137,5	1,9	99,7	-1,0	7 282	3,6	5,6
août	137,2	2,0	99,6	-1,0	7 248	3,6	8,3
sept.	138,6	1,9	99,9	-0,4	7 834	3,8	10,5
oct. nov.	139,2 139,1	1,8 1,8	99,9 99,6	-0,2 -0,7	8 204 8 308	4,0 4,0	1,9 1,3
déc.	137,5	1,8	99,3	-0,8	8 359	4,1	2,9
2004							
jan.	138,1	1,6	99,0	-0,6	9 113	4,4	4,1
fév.	138,5	1,7	98,8	-0,9	8 912	4,3	4,9
mars	139,8	2,3	99,1	-0,5	8 749	4,2	12,2
avril mai	140,6 140,6	2,5 2,4	98,8 98,7	-0,5 -0,5	8 660 8 079	4,2 3,9	5,2 2.6
mai juin	140,6	2,4 2,8	98,7 98,9	-0,5 -0,3	8 079 8 026	3,9	2,6 21,0
juil.	141,0	2,5	98,8	-0,9	8 242	4,0	4,3
août	141,3	3,0	99,4	-0,2	8 292	4,0	8,4
sept.	142,8	3,0	98,7	-1,2	8 783	4,2	6,7
oct.	142,9 143,5	2,7 3,2	98,9 98,9	-1,0 -0.8	8 991 9 323	4,3 4,4	1,2 5.1
nov. déc.	141,6	2,9	96,9 98,7	-0,8 -0,6	9 426	4,4	5,1 13,2
2005	, in the second second		•	·			
jan.	142,7	3,3	98,6	-0,5	9 886	4,7	3,1
fév.	143,0	3,2	98,4	-0,4	9 945	4,8	3,9
mars	144,1	3,1	98,4	-0,7	9 525	4,5	-6,2
avril	144,6	2,9	98,7	-0,2	9 674	4,6	-1,9
mai (e) juin (e)	144,8 146,1	3,0 3.1	98,5	-0,2	9 441 9 227	4,5	8,0
juil. (e)	146,1	3,1 3,3		•	9 354	4,4 4,4	•

Source: Comité de conjoncture, STATEC

1) Il y a une rupture de série au 1^{er} janvier 1998. A partir de cette date les personnes à la recherche d'un emploi bénéficiant d'une «mesure spéciale pour l'emploi» ne sont plus relevées parmi les DENS (Demandes d'emploi non satisfaites).

(e) = estimations

Tableau 7.5

Enquête mensuelle de conjoncture auprès des consommateurs

Indicateur Sination financier Sination financière Sination de configuece des ménages au économique écos des cours des 12 générale depuis a consommateurs dentes mois (Q) produins mois (Q2) un an (Q3) pro	6 8 9 6 11 7 7	7 -10	6 4 4 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	-1 0 3 3 4 2 3 3 3 4 3 4 5 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	- 4 (222 4 V 70	4 9 4	.4 4 6 .26 .16 .17 .1 .1 .2 .32 .36 .36 .36 .36 .36 .36 .36 .36 .36 .36	mun	V = 0	-1	7 -1 -1 -2 -22 -17 -17 -17 -17 -17 -17 -17 -17 -17 -17	0 0 2	2 -1 8 -20 1 0 2 -24 2 4 6 -16	
Sination Evolution des prix au cours des 12 prochains mois (05)				-13 -21 -21 38 -17			-12 29 39	-6 -9 -7 -7		-5 -11 -8 -8		-1 -4 -3 -3			-19 -10 -9
Evolution des Evolution du prix au cours chômage au cours des 12 prochains des 12 prochains mois (Q6) mois (Q7)				15 11 7 46				12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 1				16 30 21 32 19 37 19 35			13 37 14 28
Intérêt à faire actuel: lement des achats importants (Q8)								7 7 8 8 -15 -15				- 7-7-9 - 7-7-9			2 - 7 - 2
Intention d'achass de bissos d'équipements au coux des 12 d'éparegner (Q10) prochains mois (Q9)				-14 61 -7 56 -6 58				-14 -16 -15 -15 -15 -17 -18							-21 -11 -6
Capacité d'épargner au cours des 12 prochains mois (Q11)				54 11 11				4 4 4 4 - 8 4 4 4				52 47 51 54			52 443 46
h Epargne ou d'a endetement actuels automo (Q12) des 1.	3. 3.6 3.6 3.6	34.	3 333 32 32 33 34	33 36 34 34	38	3.4 4.8 4.8 4.8	 338 473 473 473 473 473 473 473 473 473 473	44 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	413	4 4 4 3 3 3	4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	43 44 46	43 42	9 4 4 3 4 6 1	 38 40
Intention Intention d'acheter un d'acheter un cautomobile au cours logement au cours des 12 prochains des 12 prochains mois (Q18) mois (Q18)	-25	-39	-30	-30	-31	-33	-64	-58	-63	99-	-61	-50	55	09-	99-
on Intention de dépenses r un d'installations importante u cours pour le logement au ours des un ours des 11 prochains mois (US)	69-	-67	-70	-67	-67	99-	08-	-84	-75	-75	-73	-78	77-	-72	-75

Source: BCL
Notes: Données brutes non corrigées des variations saisonnières. Un solde pondéré est calculé pour chaque question posée (Q1 à Q15). Ces soldes représentent l'écart entre les pourcentages pondérés des consommateurs qui ont signalé une déférioration. L'indicateur de configuee des consommateurs consommateurs qui ont signalé une déférioration. L'indicateur de configue des moyenne arithmétique des soldes pondérés des quarte que situation sois (Q2), situation économique générale au cours des 12 prochains mois (Q1), capacité d'épargner au cours des 12 prochains mois (Q1). En ce qui concerne les questions relatives aux prix (Q5 et Q6) et au chômage (Q7), une augmentation témoigne d'une évolution défavorable, alors qu'une diminution indique une évolution favorable.

1. Recettes

							$R\epsilon$	ecettes						
	Total	Recettes courantes	Impôts directs	Ménages	Sociétés	Impôts indirects	Perçus par les institu- tions de l'UE	Cotisations sociales	Employeurs	Salariés	Cessions	Recettes en capital	Impôts en capital	Pour mémoire: prélèvements obligatoires
			(1)			(2)		(3)					(4)	= (1)+(2)+(3)+(4)
1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002	49,0 46,6 47,3 48,2 48,3 48,6 48,4 47,4 46,1 45,6 45,2 45,6 46,1	48,9 46,5 47,1 48,1 48,1 48,4 48,3 47,2 45,8 45,4 45,0 45,5 45,9	16,8 15,2 14,3 16,1 16,7 17,5 17,9 17,4 16,4 15,7 15,4 15,5	10,4 9,3 9,4 9,8 10,0 10,2 9,5 8,6 8,6 8,6 8,0 7,6	6,5 5,9 5,0 6,8 7,5 7,7 7,9 7,8 7,1 7,2 7,5 8,4	12,8 12,7 13,5 14,1 14,2 13,5 13,4 14,1 14,5 13,8 13,4	1,0 1,2 1,2 1,1 0,9 1,0 0,8 0,6 0,6 0,6 0,6	12,5 12,3 13,0 12,8 12,4 12,5 12,3 11,7 11,4 11,6 11,2 12,0 12,3	5,4 5,3 5,6 5,6 5,2 5,1 4,8 4,7 4,6 4,5 4,9 5,1	4,2 4,3 4,5 4,4 4,4 4,5 4,6 4,4 4,7 4,6 5,0 5,1	2,5 2,4 2,5 2,5 2,4 2,6 2,4 2,4 2,2 2,0 2,0 2,2	0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,2 0,3 0,2 0,2 0,2	0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,2 0,1 0,1	42,2 40,4 40,9 43,2 43,3 43,7 43,8 42,8 41,3 41,5 41,3 41,5 42,0
2003 2004	45,5 44,8	45,3 44,6	15,7 13,9	7,8 7,8	7,9 6,1	13,5 14,7	0,3 0,2	12,5 12,3	5,1 5,0	5,1 5,0	2,1 2,3	0,2 0,2	0,2 0,2	41,9 41,1

2. Dépenses

	•••••				Dépenses	courantes	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		Dépenses	en capital		
	Total	Total	Rémuné- ration des salariés	Consom- mation intermédi- aire	Intérêts (2)	Transferts courants	Transferts sociaux	Sub- ventions	dont subven- tions versées par les institutions de l'UE	Total	Investisse- ments	Transferts en capital	Effectués par les institu- tions de l'UE	Pour mémoire: dépenses primaires courantes = (1)-(2)
1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001	44,3 45,7 47,7 46,6 45,5 46,0 46,1 44,4 42,7 42,1 39,1 39,5	38,2 38,8 40,4 39,9 39,5 40,0 40,3 39,0 37,1 36,5 34,1 35,6	10,0 9,7 10,0 9,8 9,6 9,6 9,6 9,2 8,8 8,3 7,8 8,1	2,9 2,9 3,0 2,9 2,8 3,6 3,7 3,5 3,2 3,1 3,0 3,3	0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,4 0,5 0,4 0,4	24,7 25,7 27,0 26,7 26,6 26,3 26,4 25,8 24,6 24,7 22,9 23,9	19,3 20,0 20,5 21,2 21,0 21,9 22,0 21,0 19,9 20,1 18,8 20,1	2,6 2,7 2,8 2,5 3,3 2,0 2,2 2,1 2,0 1,6 1,7	0,3 0,4 0,2 0,2 0,7 0,3 0,2 0,4 0,2 0,2 0,2	6,1 7,0 7,3 6,7 6,0 6,0 5,9 5,4 5,6 5,6 5,1 3,9	4,6 4,9 5,3 5,1 4,3 4,4 4,6 4,1 4,6 4,6 4,6 4,0	1,5 2,2 1,9 1,5 1,6 1,5 1,4 1,2 1,1 1,1 1,1	0,2 0,5 0,2 0,2 0,7 0,3 0,2 0,4 0,2 0,2 0,2	37,6 38,3 40,0 39,5 38,9 39,5 39,8 38,5 36,6 36,6 33,7 35,2
2002 2003 2004	44,0 45,3 45,4	37,4 38,8 39,0	8,5 8,6 8,7	3,5 3,5 3,5 3,5	0,3 0,3 0,2	25,1 26,4 26,5	21,5 22,4 22,1	1,9 1,8 1,8	0,4 0,2 0,2	6,5 6,5 6,4	5,1 5,0 4,7	1,5 1,5 1,8	0,4 0,2 0,2	37,1 38,5 38,8

3. Déficit/ Excédent

		Défici	t (-) / Excéd	ent (+)	
	Total	Adminis- trations centrales	Adminis- trations locales	Sécurité sociale	Déficit/ Excédent primaire
1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002	4,8 0,9 -0,5 1,6 2,8 2,6 2,2 3,0 3,3 3,5 6,1 6,1 2,1	2,2 -0,8 -2,3 0,2 1,0 0,6 1,5 1,5 1,6 2,9 2,9 -0,5	-0,1 0,0 -0,7 -0,3 0,1 0,4 0,5 0,5 0,3 0,2 0,5 0,2	2,6 1,7 2,6 1,7 1,6 1,2 1,0 1,6 1,7 2,7 3,0 2,5	5,3 1,4 0,0 2,0 3,3 3,1 2,7 3,4 3,8 3,9 6,4 6,4 2,5
2003	0,2	-1,7	0,0	1,9	0,5
2004	-0,6	-2,5	-0,1	2,0	-0,4

Ces données se rapportent aux administrations publiques luxembourgeoises considérées dans leur ensemble (Etat central, communes et sécurité sociale). Elles sont établies en conformité avec le système européen de comptes nationaux SEC95.

Les dépenses en capital totales ne correspondent pas nécessairement à la somme des investissements et des transferts en capital.

Elles comprennent également les autres acquisitions nettes d'actifs non financiers, dont le montant a été négatif en 2001 du fait d'une vente de

licence à une société de satellites.

Tableau 9 Balance commerciale du Luxembourg 1)

(en millions de EUR)

			Données	brutes ²⁾				D		isonnalisées			
	Export	ations	Import		Sol		Expor		Impor	tations	Soi	lde	
	Valeur	Variation	Valeur	Variation -	Valeur	Variation -		Variation	Valeur	Variation	Valeur	Variation	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1997 1998 1999 2000 2001	6 259,9 7 222,3 7 290,0 8 497,6 9 165,0	13,1% 15,4% 0,9% 16,6% 7,9%	8 543,0 9 735,6 10 286,3 11 632,8 12 583,5	12,8% 14,0% 5,7% 13,1% 8,2%	-2 283,1 -2 513,3 -2 996,4 -3 135,2 -3 418,5	-11,9% -10,1% -19,2% -4,6% -9,0%	6 278,5 7 187,3 7 250,0 8 545,0 9 185,3	13,4% 14,5% 0,9% 17,9% 7,5%	8 630,6 9 808,2 10 241,1 11 598,5 12 612,3	14,6% 13,6% 4,4% 13,3% 8,7%	-2 352,1 -2 621,0 -2 991,1 -3 053,5 -3 427,1	-17,9% -11,4% -14,1% -2,1% -12,2%	1997 1998 1999 2000 2001
2002 jan. fév. mars 1er trim. avr. mai juin 2e trim. juil. août sep. 3e trim. oct. nov. déc. 4e trim.	9 005,3 715,5 696,1 776,0 2 187,6 837,6 763,6 770,6 2 371,7 782,2 580,1 800,0 2 162,3 880,7 774,0 629,0 2 283,6	-1,7% -5,4% -4,1% -6,9% -5,5% 11,6% -4,5% -12,2% -2,3% -2,7% -12,6% 7,3% -2,3% 3,2% 4,4% 2,6% 3,4%	12 276,0 915,1 921,1 1 162,5 2 998,7 1 079,1 980,8 936,0 2 995,8 990,9 981,1 966,8 2 938,7 1 094,9 1 250,3 997,5 3 342,7	-2,4% -4,0% -5,8% 4,0% -1,7% 4,3% -8,7% -26,5% -11,4% -7,3% -11,7% 0,8% -6,4% 0,3% 28,5% 4,9% 10,9%	-3 270,7 -199,6 -225,0 -386,5 -811,1 -241,5 -217,2 -165,4 -624,1 -208,7 -401,0 -166,8 -776,4 -214,2 -476,3 -368,6 -1 059,1	4,3% -1,3% 10,7% -36,1% -10,7% 14,9% 20,9% 58,2% 34,6% 21,1% 10,4% 21,7% 16,1% 9,9% -105,8% -9,2% -31,3%	9 011,3 720,1 721,2 731,3 2 172,6 771,8 748,5 761,9 2 282,3 749,0 742,2 785,6 2 276,9 775,4 763,5 740,7 2 279,6	-1,9% -0,4% 0,2% 1,4% -1,1% 5,5% -3,0% 1,8% 5,0% -1,7% -0,9% 5,8% -0,2% -1,5% -3,0% 0,1%	12 285,5 955,4 945,0 1 061,7 2 962,0 1 023,5 957,4 947,2 2 928,0 962,5 1 119,5 991,4 3 073,4 1 016,8 1 298,8 1 006,5 3 322,0	-2,6% -3,1% -1,1% 12,4% 0,1% -3,6% -6,5% -1,1,1% 1,6% 16,3% -11,4% 5,0% 2,6% 27,7% -22,5% 8,1%	-3 274,1 -235,4 -223,7 -330,4 -789,5 -251,7 -208,9 -185,2 -645,8 -377,3 -205,8 -796,5 -241,3 -535,2 -265,8 -1 042,4	4,5% 10,4% 4,9% -47,7% -3,5% 23,8% 17,0% 11,3% -15,2% -76,8% 45,5% -23,3% -121,8% 50,3% -30,9%	2002 jan. fév. mars 1er trim. avr. mai juin 2e trim. juil. août sep. 3e trim. oct. nov. déc. 4e trim.
2003 jan. fév. mars 1er trim avr. mai juin 2e trim. juil. août sep. 3e trim. oct. nov. déc. 4e trim.	8 833,7 744,0 757,3 826,4 2 327,7 775,9 742,7 702,5 2 221,1 733,8 565,7 745,5 2 045,1 820,6 742,0 677,3 2 239,9	-1,9% 4,0% 8,8% 6,5% 6,4% -7,4% -2,7% -8,8% -6,4% -6,2% -6,8% -5,4% -4,1% 7,7% -1,9%	12 108,8 959,5 994,8 1 110,1 3 064,3 1 102,6 1 027,4 986,0 3 116,0 1 020,3 817,9 994,9 2 833,2 1 072,2 1 075,6 1 017,4 3 095,2	-1,4% 4,9% 8,0% -4,5% 2,2% 4,8% 5,3% 4,0% -16,6% 2,9% -3,6% -2,1% -19,6% 2,0% -7,4%	-3 275,1 -215,5 -237,5 -283,7 -736,7 -326,7 -284,7 -283,5 -894,9 -286,5 -252,2 -249,4 -788,2 -251,6 -263,6 -340,2 -855,4	-0,1% -8,0% -5,5% 26,6% 9,2% -31,1% -71,4% -43,4% -37,3% 37,1% -49,5% -1,5% -1,5% 44,7% 7,7% 19,2%	8 830,5 744,3 766,0 767,7 2 278,0 740,6 734,0 704,2 2 178,7 706,5 738,8 720,9 2 166,3 726,2 729,6 751,7 2 207,5	-2,0% 0,5% 2,9% 0,2% -0,1% -3,5% -0,9% -4,1% -4,4% -4,4% -2,4% -0,6% -2,4% -0,5% 3,0% 1,9%	12 103,9 1 006,2 1 013,7 1 030,5 3 050,3 1 036,8 1 009,4 999,6 3 045,9 993,4 999,0 992,4 2 984,9 1 001,0 1 023,0 998,8 3 022,8	-1,5% 0,0% 0,7% 1,7% -8,2% 0,6% -2,6% -1,0% -0,1% -0,6% 0,6% -0,7% -2,0% 0,9% 2,2% -2,4% 1,3%	-3 273,4 -261,9 -247,7 -262,7 -772,3 -296,2 -275,5 -295,4 -867,2 -286,9 -260,2 -271,5 -818,6 -274,8 -293,5 -247,1 -815,3	0,0% 1,5% 5,4% -6,1% 25,9% -12,7% -7,2% -12,3% 2,9% 9,3% -4,3% 5,6% -1,2% -6,8% 15,8% 0,4%	2003 jan. fév. mars 1er trim avr. mai juin 2e trim. juil. août sep. 3e trim. oct. nov. déc. 4e trim.
2004 jan. fév. mars 1er trim avr. mai juin 2e trim. juil. août sep. 3e trim. oct. nov. déc. 4e trim.	9 794,0 700,1 749,0 879,1 2 328,2 813,9 772,0 886,3 2 472,2 824,9 659,9 891,8 2 376,6 887,3 916,6 813,2 2 617,1	10,9% -5,9% -1,1% 6,4% 0,0% 4,0% 26,2% 11,3% 12,4% 16,6% 19,6% 8,1% 23,5% 23,5% 20,1% 16,8%	13 533,4 924,1 1.080,0 1.257,2 3 261,3 1 310,4 1 069,5 1 133,2 3 513,2 1 114,2 945,0 1 146,4 3 205,6 1 154,8 1 222,8 1 175,8 3 553,4	11,8% -3,7% 8,6% 13,3% 6,4% 14,9% 12,7% 12,7% 15,5% 15,2% 13,1% 7,7% 21,6% 15,6% 14,8%	-3 739,4 -224,0 -331,0 -378,2 -933,2 -496,6 -297,5 -246,9 -1 041,0 -289,3 -285,1 -254,6 -829,0 -267,5 -306,1 -362,6 -936,2	-14,2% -3,9% -39,4% -33,3% -26,7% -52,0% -4,5% 12,9% -16,3% -13,0% -2,1% -5,2% -6,3% -16,1% -6,6% -9,5%	9 739,1 732,0 772,9 775,3 2 280,3 785,0 797,5 830,7 2 413,2 820,0 798,8 867,7 2 486,5 847,8 876,0 835,4 2 559,2	10,3% -2,6% 0,3% 3,3% 1,2% 1,6% 4,2% 5,8% -1,3% -2,6% 8,6% 3,0% -2,3% -3,3% -4,6% 2,9%	13 438,0 995,9 1 111,9 1 096,6 3 204,5 1 216,0 1 086,4 1 105,3 3 407,7 1 114,1 1 109,6 1 146,1 3 369,7 1 135,0 1 191,7 1 129,3 3 456,1	11,0% -0,3% 11,6% -1,4% 6,0% 10,9% -10,7% 6,3% 0,8% -0,4% 3,3% -1,1% -1,0% -5,0% -5,2% 2,6%	-3 698,9 -264,0 -339,0 -321,3 -924,2 -431,1 -288,8 -274,6 -994,5 -294,0 -310,8 -278,4 -883,2 -287,2 -315,8 -293,9 -896,9	-13,0% -6,8% -28,4% 5,2% -13,4% -34,2% 33,0% -7,6% -7,1% -5,7% 10,4% 11,2% -9,9% 6,9% -1,5%	2004 jan. fév. mars 1er trim avr. mai juin 2e trim. juil. août sep. 3e trim. oct. nov. déc. 4e trim.
jan. fév. mars 1er trim avr. mai juin 2e trim.	823,2 793,4 874,3 2 490,8 847,4 796,1 848,9 2 492,5	17,6% 5,9% -0,5% 7,0% 4,1% 3,1% -4,2% 0,8 %	1 019,5 1 138,0 1 203,8 3 361,3 1 124,0 1 087,5 1 131,4 3 342,9	10,3% 5,4% -4,3% 3,1% -14,2% -1,7% -0,2% -4,8%	-196,3 -344,6 -329,5 -870,4 -276,6 -291,3 -282,5 -850,4	12,4% -4,1% 12,9% 44,3% 2,1% -14,4% 18,3%	854,6 813,0 801,6 2 469,2 800,6 793,0 804,4 2 398,0	2,3% -4,9% -1,4% -3,5% -0,1% -0,9% 1,4% -2,9%	1 110,8 1 149,0 1 071,8 3 331,6 1 077,7 1 072,1 1 091,2 3 241,0	-1,6% 3,4% -6,7% -3,6% -0,5% 1,8% -2,7%	-256,2 -336,0 -270,2 - 862,4 -277,1 -279,1 -286,8 - 843,0	12,8% -31,1% 19,6% 3,8% -2,5% -0,7% -2,8% 2,3%	2005 jan. fév. mars 1er trim avr. mai juin 2° trim.

Source: STATEC

^{1) 1999} à 2005 chiffres provisoires.

²⁾ La variation des données brutes exprime la variation par rapport au même mois de l'année précédente.
3) La variation des données désaisonnalisées exprime la variation par rapport au mois précédent.
Totaux et variations calculés sur base de chiffres non-arrondis.

Tableau 10.1

Balance des paiements du Luxembourg: résumé 1) 2) 3)

(en millions de EUR; données brutes)

rreurs et	Omissions		17	-831	-1 622	348	-738	1 181	-169	537	-171	-387	-149	876	280	502	-79	470		490
E	O Avoirs de	réserves	91	-36	-29	13	-24	4	-92	-	-59	-16	-18	rζ	· =	10	7	 EF-		9
	issements	Engagements	15	-21 087	-8 937	10 343	-31 016	8 524	8 703	7 970	10 174	-5 586	-3 855	54 742	19 408	9 427	14 673	11 235	•••••	14 569
	Autres investissements	Avoirs I	14	-48 270	-20 498	-41 002	28 565	-15 335	-25 759	-1 154	-14 738	5 152	-15 019	-95 471	-30 193	-30 023	3 338	-38 593		-27 432
ancières	Produits	Junancuers dérivés	13	-75	8	-524	-462	830	5 946	-124	5 592	-964	1 442	-2 512	2 013	-4 189	-2 102	1 765		1 542
Compte des opérations financières	de portefeuille	Engagements	12	70 438	31 493	28 531	-2 462	12 876	87 015	9 482	20 751	26 642	30 140	111 771	25 369	21 290	17 784	47 327		60 130
Compte de	Investissements de portefeuille	Avoirs	11	7 027	1 874	5 541	698 9	-7 257	-69 724	-17 721	-17 717	-22 452	-11 833	-69 713	-15 923	4 535	-32 954	-25 371	••••	-51 379
	Investissements directs	Au Luxembourg	- 01	124 322	24 193	6 952	5 708	87 469	81 809	17 130	23 481	16 983	24 216	60 452	6 631	7 843	12 782	33 196	•••••	5 562
	Investissem	A l'étranger	9	-133 994	-27 923	-10 982	-6 603	-88 485	-89 535	-16 534	-27 797	-19 693	-25 510	-62 065	-8 426	-9 182	-14 044	-30 413		-4 513
	77 5	Solde	~	-1674	253	-1 127	575	-1374	-1 636	-920	-313	. 67	-439	-2 801	-1111	-289	-515	-887		-1514
Сотрів	capital		7	-178	-50	8	-40	-30	-158	49	-52	-38	-29	-241	-39	-39	44	-119	••••	-26
	Transferts	courants	9	-254	-74	-158	-122	100	-477	-181	99-	-115	-114	-995	-269	-262	-288	-175		-329
s	Revenus des	nvestissements	5	765	157	337	162	109	711	-48	118	292	349	642	119	-162	443	242		122
Compte des transactions courantes	Rémunération Revenus des	des salariés ;inves	4	-3 134	-734	-778	-744	-877	-3 374	-787	-827	-801	-959	-3 663	-849	-905	898-	-1 044		-892
mpte des trans		Services	3	7 473	2 2 1 3	1873	1573	1815	7 442	1 997	1834	1 587	2 025	8 827	2 343	2 2 2 5 9	1981	2 244	•••••	2 703
3		Marchandises	2	-2 167			-667		-2 339	-529	-523	-603	-684	-2 644	-474	-810	-629	-731		-556
		Solde	1	2 683	1 390	898	203	222	1 963	452	536	358	617	2 166	698	123	638	535		1 049
		Periode		2002	1er trim.	2e trim.	3º trim.	4e trim.	2003	1er trim.	2º trim.	3º trim.	4º trim.	2004	Ë	2º trim. (p)	3º trim. (p)	4e trim. (p)	2005	1er trim. (p)

Source: BCL/STATEC

I) Les données ont été révisées pour tenir compte de nouvelles informations; des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. 2) Pour le compte des opérations financières, un signe positif indique une entrée, un signe négatif une sortie. 3) Pour les avoirs de réserve, un signe négatif indique une augmentation, un signe positif une diminution.

Position extérieure globale du Luxembourg: résumé 1) 2) 3) Tableau 11.1

(en millions de EUR)

		Total		Inve	Investissements directs	spa	Investiss	Investissements de portefeuille	feuille		Autr	lutres investissements	nts	
	Position nette	Avoirs	Engagements	Solde	Avoirs	Engagements	Solde	Avoirs	Engagements: fi	Produits financiers dérivés	Solde	Avoirs	Engagements	Avoirs de réserves
1	1 2	3	4	5	9	7	~	9	10	11	12	13	14	15
2002 2003	16 989 20 130	1 875 678 1 858 689 2 105 063 2 084 932	875 678 1 858 689 105 063 2 084 932	-11 615 -28 027	478 985 580 808	490 600 608 835	:	880 510 1 013 087	-56 823 880 510 937 333 -23 660 1 013 087 1 036 747	6 295 -4 496	78 961 76 067	508 605 504 053	429 644 427 987	171 247

Source: BCL 1) Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. 2) Les soldes se calculent comme la différence entre les avoirs et les engagements.

Chapitre 4

ACTUALITES

4	ACTUALITÉS	146
	4.1 Actualités	148
	4.2 Liste des circulaires de la BCL	150
	4.3 Publications de la BCL	152
	4.4 Publications de la Banque centrale européenne (BCE)	156
	4.5 Liste des abréviations/List of Abbreviations	159

4.1.1 MESSAGE DE M. YVES MERSCH À L'OCCASION DU DÉCÈS DE M. WILLEM F. DUISENBERG

En mon nom personnel et en celui des Membres du Conseil et de tous les agents de la Banque centrale du Luxembourg, je tiens à exprimer ma vive émotion suite au décès inopiné de M. Willem F. Duisenberg.

En tant que premier président de la Banque centrale européenne (BCE) de 1998 à fin 2003, M. Duisenberg a joué un rôle décisif dans la constitution de l'Union monétaire et dans l'introduction réussie de la nouvelle monnaie, l'euro.

Ayant participé pendant plus de 5 ans aux réunions du Conseil des gouverneurs de la BCE sous sa présidence, mon admiration pour un président déterminé s'est doublée de sentiments d'amitié pour un homme pratiquant la

communication franche et conviviale avec la ferme volonté d'aboutir.

Ce fut un honneur et un plaisir de l'accueillir à plusieurs reprises à la Banque centrale du Luxembourg. Il a rendu une première visite à la BCL en octobre 1998; il est revenu lors de la cérémonie d'inauguration de la Banque en mai 2001 puis en juillet 2002, à l'occasion de la centième réunion du Conseil des gouverneurs de la BCE.

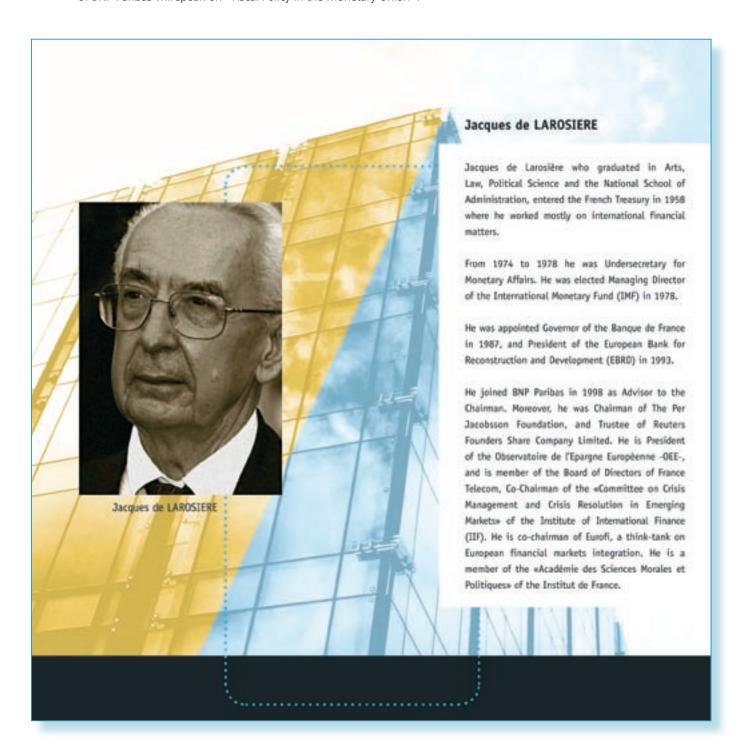


M. Willem F. Duisenberg et M. Yves Mersch en octobre 1998 devant la Banque centrale du Luxembourg

4.1.2 PIERRE WERNER LECTURE

On Tuesday, 11 October 2005 at 6.00 p.m., the BCL will organise the third Pierre Werner Lecture.

The guest speaker, Jacques de Larosière, Honorary Governor of the Banque de France and Advisor of the Chairman of BNP Paribas will speak on "Fiscal Policy in the Monetary Union".



4.2 LISTE DES CIRCULAIRES DE LA BCL

- Circulaire BCL 98/151 du 24 septembre 1998 Aspects comptables du basculement vers l'euro
- Circulaire BCL 98/152 du 6 novembre 1998 Introduction d'un système de réserves obligatoires
- Circulaire BCL 98/155 du 9 décembre 1998 Rappel des obligations en matière de réserves obligatoires
- Circulaire BCL 98/156 du 21 décembre 1998 Décomposition des corrections de valeur constituées par les établissements de crédit au 31.12.1998
- Circulaire BCL 99/157 du 17 décembre 1999 Révision du pourcentage de déduction uniforme de la base de réserve
- Circulaire BCL 2000/158 du 25 février 2000 Modification des tableaux statistiques S 1.1 «Bilan statistique mensuel» et S 1.2 «Bilan statistique mensuel simplifié»
- Circulaire BCL 2000/159 du 11 août 2000 Application de quotités de valorisation de titres applicables aux titres éligibles «Eligibilité des créances privées néerlandaises»
- Circulaire BCL 2000/160 du 13 novembre 2000 à tous les OPC monétaires concernant l'adhésion de la Grèce à l'UEM
- Circulaire BCL 2000/161 du 13 novembre 2000
 Date de remise des rapports statistiques mensuels à la BCI
- Circulaire BCL 2000/162 du 13 novembre 2000 à tous les établissements de crédit concernant l'adhésion de la Grèce à l'UEM
- Circulaire BCL 2001/163 du 23 février 2001 La surveillance par la Banque centrale des systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres au Luxembourg
- Circulaire BCL 2001/164 du 28 mars 2001 Recensement du marché global des changes et des produits dérivés
- Circulaire BCL 2001/165 du 5 mai 2001 Reprise des activités de l'Institut belgo-luxembourgeois du change par la Banque centrale du Luxembourg et le Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques
- Circulaire BCL 2001/166 du 5 juillet 2001 Instructions concernant les modifications de la collecte de données relative à la balance des paiements

- Circulaire BCL 2001/167 du 19 novembre 2001 Dates de remise des rapports statistiques mensuels à la BCL
- Circulaire BCL 2001/168 du 5 décembre 2001
 Politique et procédures en matière de surveillance des systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres au Luxembourg
- Circulaire BCL 2002/169 du 30 mai 2002 Enquêtes sur l'investissement direct étranger
- Circulaire BCL 2002/170 du 5 juin 2002 à tous les établissements de crédit – Modification des tableaux statistiques S 1.1 «Bilan statistique mensuel» et S 2.5 «Bilan statistique trimestriel» et abolition des tableaux statistiques S 1.2 «Bilan statistique mensuel simplifié» et S 2.6 «Détail des créances sur la clientèle»
- Circulaire BCL 2002/171 du 5 juin 2002 à tous les organismes de placement collectif luxembourgeois – Modification des tableaux statistiques S 1.3 «Bilan statistique mensuel des OPC», S 2.10 «Ventilation par pays», S 2.11 «Ventilation par devises» et S 2.12 «Détail sur les titres détenus par les OPC»
- Circulaire BCL 2002/172 du 28 juin 2002 Protection des systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres contre le crime et le terrorisme – aux opérateurs et agents techniques de systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres
- Circulaire BCL 2002/173 du 3 juillet 2002 –
 Modification des Conditions générales de la BCL
 à tous les établissements de crédit
- Circulaire BCL 2002/174 du 17 juillet 2002 Modification de la collecte statistique relative aux taux d'intérêt – à tous les établissements de crédit
- Circulaire BCL 2002/175 du 17 juillet 2002 Nouvelle collecte de données statistiques en vue de l'Union économique et monétaire – à tous les établissements de crédit – Modification du tableau statistique S 1.4 «Ajustements liés aux effets de valorisation»
- Circulaire BCL 2002/176 du 20 décembre 2002
 Dates de remise des rapports statistiques à la Banque centrale du Luxembourg à tous les établissements de crédit
- Circulaire BCL 2002/177 du 20 décembre 2002 – Liste de codes-pays pour les déclarations statis-

tiques du répertoire de la balance des paiements et du rapport statistique trimestriel S 2.5 – à tous les établissements de crédit

- Circulaire BCL 2002/178 du 20 décembre 2002

 Dates de remise des rapports statistiques à la Banque centrale du Luxembourg – à tous les organismes de placement collectif luxembourgeois
- Circulaire BCL 2003/179 du 8 mai 2003 Obligations de retrait et de transmission de signes monétaires en euros faux ou présumés tels – à tous les établissements de crédit, aux services financiers de l'entreprise des Postes et Télécommunications et aux établissements participant à la manipulation et à la délivrance au public de signes monétaires
- Circulaire BCL 2003/180 du 11 juin 2003 Enquêtes sur l'investissement direct étranger – à tous les établissements de crédit et aux services financiers de l'entreprise des Postes et Télécommunications (service des comptes chèques postaux)
- Circulaire BCL 2003/181 du 17 novembre 2003
 Modification du système de réserves obligatoires
 à tous les établissements de crédit
- Circulaire BCL 2003/182 du 19 décembre 2003
 Dates de remise des rapports statistiques à la Banque centrale du Luxembourg – à tous les établissements de crédit
- Circulaire BCL 2003/183 du 19 décembre 2003
 Dates de remise des rapports statistiques à la Banque centrale du Luxembourg – à tous les organismes de placement collectif luxembourgeois
- Circulaire BCL 2004/184 du 5 mars 2004 Modification des conditions générales de la BCL à tous les établissements de crédit et aux services financiers de l'entreprise des Postes et Télécommunications (service des comptes chèques postaux)
- Circulaire BCL 2004/185 du 10 mai 2004 Enquêtes sur l'investissement direct étranger – à tous les établissements de crédit et aux services financiers de l'entreprise des Postes et Télécommunications (service des comptes chèques postaux)
- Circulaire BCL 2004/186 du 5 novembre 2004
 Dates de remise des rapports statistiques à la Banque centrale du Luxembourg
- Circulaire BCL 2004/187 du 5 novembre 2004
 Dates de remise des rapports statistiques à la Banque centrale du Luxembourg et dates de début

- et de fin des périodes de constitution des réserves obligatoires en 2005
- Circulaire BCL 2005/188 du 13 mai 2005 Modification des conditions générales de la BCL à tous les établissements de crédit et aux services financiers de l'entreprise des Postes et Télécommunications (service des comptes et chèques postaux)
- Circulaire BCL 2005/189 du 13 mai 2005 Enquêtes sur l'investissement direct étranger – à tous les établissements de crédit et aux services financiers de l'entreprise des Postes et Télécommunications (service des comptes et chèques postaux)
- Circulaire 2005/190 du 11 juillet 2005 Collecte des données balance des paiements: Fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts. Traitement particulier en matière de balance des paiements – à tous les établissements de crédit et aux services financiers de l'entreprise des Postes et Télécommunications (service des comptes et chèques postaux)

4.3 Publications de la BCL

BULLETIN DE LA BCL

- Bulletin BCL 1999/1, novembre 1999
- Bulletin BCL 1999/2, janvier 2000
- Bulletin BCL 2000/1, juin 2000
- Bulletin BCL 2000/2, septembre 2000
- Bulletin BCL 2000/3, décembre 2000
- Bulletin BCL 2001/1, juin 2001
- Bulletin BCL 2001/2, septembre 2001
- Bulletin BCL 2001/3, décembre 2001
- Bulletin BCL 2002/1, juin 2002
- Bulletin BCL 2002/2 Spécial: stabilité financière, septembre 2002
- Bulletin BCL 2002/3, septembre 2002
- Bulletin BCL 2002/4, décembre 2002
- Bulletin BCL 2003/1, juin 2003
- Bulletin BCL 2003/2, septembre 2003
- Bulletin BCL 2003/3, décembre 2003
- Bulletin BCL 2004/1 Spécial: stabilité financière, avril 2004
- Bulletin BCL 2004/2, juin 2004
- Bulletin BCL 2004/3, septembre 2004
- Bulletin BCL 2004/4, décembre 2004
- Bulletin BCL 2005/1, Spécial: stabilité financière, avril 2005

RAPPORT ANNUEL DE LA BCL

- Rapport Annuel 1998, avril 1999
- Rapport Annuel 1999, avril 2000
- Rapport Annuel 2000, avril 2001
- Annual Report 2000 Summary, July 2001
- Rapport Annuel 2001, avril 2002
- Annual Report 2001 Summary, June 2002
- Rapport Annuel 2002, avril 2003
- Annual Report 2002, June 2003
- Rapport Annuel 2003, avril 2004
- Annual Report 2003, May 2004
- Rapport Annuel 2004, juin 2005
- Annual Report 2004, July 2005

CAHIER D'ÉTUDES DE LA BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

Working Paper No. 1, April 2001
 An assessment of the national labour market – On employment, unemployment and their link to the price level in Luxembourg, by Erik Walch

- Working Paper No. 2, November 2001
 Stock market valuation of old and new economy firms, by Patrick Lünnemann
- Cahier d'études N° 3, mars 2002 Economies d'échelle, économies de diversification et efficacité productive des banques luxembourgeoises: une analyse comparative des frontières stochastiques sur données en panel, par Abdelaziz Rouabah
- Working Paper No. 4, June 2002
 Potential output and the output gap in Luxembourg: some alternative methods, by Paolo Guarda
- Working Paper No. 5, October 2002
 Monetary Transmission: Empirical Evidence from Luxembourg Firm-Level Data, by Patrick Lünnemann and Thomas Mathä
- Working Paper No. 6, January 2003
 The sustainability of the private sector pension system from a long-term perspective: the case of Luxembourg, by Muriel Bouchet
- Working Paper No. 7, February 2003
 The analysis of risk and risk mitigation techniques in payment and securities settlement systems and the impact on central bank's oversight, by Simona Amati
- Working Paper No. 8, April 2003
 What to expect of the euro? Analysing price differences of individual products in Luxembourg and its surrounding regions, by Thomas Mathä
- Cahier d'études N° 9, octobre 2003
 Règle de Taylor: estimation et interprétation pour la zone euro et pour le Luxembourg, par Patrick Lünnemann et Abdelaziz Rouabah
- Cahier d'études N° 10, novembre 2003 Nouveaux instruments de paiement: une analyse du point de vue de la Banque centrale, par Li-Chun Yuan
- Cahier d'études N° 11, juin 2004
 The New Keynesian Phillips curve: empirical results for Luxembourg, by leva Rubene and Paolo Guarda
- Working Paper N° 12, November 2004
 Inflation Persistence in Luxembourg: A Comparison with EU 15 countries at the disaggregate level
- Cahier d'études N° 13, février 2005 Les déterminants du solde de la balance des transactions courantes au Luxembourg, par Abdelaziz Rouabah
- Working Paper N° 14, April 2005
 Nominal rigidities and inflation persistence in Luxembourg: a comparison with EU 15 member countries with particular focus on services and regulated prices, by Patrick Lünnemann and Thomas Y. Mathä
- Working Paper N° 15, June 2005
 Estimating the natural interest rate for the euro area and Luxembourg, by Ladislav Wintr, Paolo Guarda and Abdelaziz Rouabah

BROCHURES DE LA BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

- EuroPratique, Vade-Mecum sur l'introduction de l'euro (en français, en allemand et en portugais), mai 1998
- Introduction des billets et pièces en euro au Grand-Duché de Luxembourg (en français, en allemand, en anglais et en portugais), octobre 2000
- Les emplois à la Banque centrale du Luxembourg, novembre 2001

- Brochure de présentation «Banque centrale du Luxembourg» (en français, en anglais et en allemand), juin 2003
- Brochure sur les produits numismatiques de la Banque centrale du Luxembourg, édition 2005

MATÉRIEL D'INFORMATION DE LA BCL SUR L'EURO

CONDITIONS GÉNÉRALES DES OPÉRATIONS DE LA BCL

"THE BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG IN THE EUROPEAN SYSTEM OF CENTRAL BANKS", by Michael Palmer, May 2001

"IN MEMORIAM PIERRE WERNER, 1913-2002. UN HOMMAGE", by Michael Palmer, August 2002

COMMANDE

Les publications sur support papier peuvent être obtenues à la BCL, dans la limite des stocks disponibles et aux conditions qu'elle fixe. Ces publications peuvent également être consultées et téléchargées sur le site www.bcl.lu



EUROSYSTÈME

Secrétariat général L-2983 Luxembourg Télécopie: (+352) 4774-4910 http://www.bcl.lu e-mail: sg@bcl.lu

4.4 PUBLICATIONS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (BCE)

Pour une liste complète des documents publiés par la Banque centrale européenne (BCE), ainsi que pour les versions traduites dans les langues officielles de l'UE, veuillez consulter le site internet de la BCE www.ecb.int

For a complete list of the documents published by the European Central Bank (ECB) and for the versions in all official languages of the European Union, please visit the ECB's web site www.ecb.int

RAPPORT ANNUEL DE LA BCE

ECB Annual Report

- Rapport Annuel 1998 / Annual Report 1998, April 1999
- Rapport Annuel 1999 / Annual Report 1999, April 2000
- Rapport Annuel 2000 / Annual Report 2000, May 2001
- Rapport Annuel 2001 / Annual Report 2001, April 2002
- Rapport Annuel 2002 / Annual Report 2002, April 2003
- Rapport Annuel 2003 / Annual Report 2003, April 2004
- Rapport Annuel 2004 / Annual Report 2004, April 2004

Les Rapports annuels de la BCE (disponibles en français, anglais et allemand) sont diffusés gratuitement aux abonnés des publications de la BCL.

The ECB Annual Reports (available in French, English and German) are distributed free of charge to the subscribers of the BCL publications.

BULLETIN MENSUEL DE LA BCE

ECB Monthly Bulletin

Articles parus depuis 2005 / Articles published from 2005 onwards:

"The new Basel Capital Accord: main features and implications", January 2005

"Financial flows to emerging market economies: changing patterns and recent developments", January 2005

"Bank market discipline", February 2005

"Initial experience with the changes to the Eurosystem's operational framework for monetary policy implementation", February 2005

"Euro area balance of payments and international investment position vis-à-vis main counterparts", February 2005

"Asset price bubbles and monetary policy", April 2005

"Comparability of statistics for the euro area, the United States and Japan", April 2005

"The ESCB-CESR standards for securities clearing and settlement in the European Union", April 2005

"Monetary policy and inflation differentials in a heterogeneous currency area, May 2005

- "Consolidation and diversification in the euro area banking sector", May 2005
- "The evolving framework for corporate governance", May 2005
- "The Harmonised Index of Consumer Prices: concept, properties and experience to date", July 2005
- "The Lisbon strategy five years on", July 2005
- "The use of harmonized MFI interest rate statistics", July 2005
- "The reform of the Stability and Growth Pact", August 2005
- "The role of "Emerging Asia" in the global economy", August 2005
- "The euro banknotes: developments and future challenges", August 2005

La version anglaise du Bulletin mensuel de la BCE est diffusée gratuitement aux abonnés des publications de la BCL.

The English version of the ECB Monthly Bulletin is distributed free of charge to the subscribers of the BCL publications.

ETUDES AD HOC

Occasional Paper Series

Depuis 2005 / from 2005 onwards

- "Assessing potential output growth in the euro area a growth accounting perspective" by A. Musso and T. Westermann, January 2005
- "The bank lending survey for the euro area" by J. Berg, A. Van Rixtel, A. Ferrando, G. de Bondt and S. Scopel, February 2005
- "Wage diversity in the euro area an overview of labour cost differentials across industries" by V. Genre, D. Momferatou and G. Mourre, February 2005
- "Government debt management in the euro area recent theoretical developments and changes in practices" by G. Wolswijk and J. de Haan, March 2005
- "Analysing banking sector conditions How to use macro-prudential indicators" by L. Mörttinen, P. Poloni, P. Sandars and J. Vesala, April 2005
- "The EU budget how much scope for institutional reform?" by H. Enderlein, J. Lindner, O. Calvo-Gonzalez and R. Ritter, April 2005
- "Regulatory reforms in selected EU network industries" by R. Martin, M. Roma and I. Vansteenkiste, April 2005
- "Wealth and asset price effects on economic activity" by F. Altissimo, E. Georgiou, T. Sastre, M. T. Valderrama, G. Sterne, M. Stocker, M. Weth, K. Whelan and A. Willman, June 2005
- "Competitiveness and the export performance of the euro area" by Task Force of the Monetary Policy Committee of the ESCB, June 2005
- "Regional monetary integration in the member states of the Gulf Cooperation Council" by M. Sturm and N. Siegfried, June 2005

"Managing financial crises in emerging market economies – experience with the involvement of private sector creditors" by International Relations Committee Task Force, July 2005

"Integration of securities market infrastructure in the euro area" by H. Schmiedel and A. Schönenberger, July 2005

ETUDES

Working Paper Series

La liste exhaustive des articles est disponible sur le site de la BCE, www.ecb.int, et dans le Rapport Annuel 2004 de la BCE.

A complete list of articles published is available on the ECB website, www.ecb.int and in the Annual Report 2004 of the ECB.

BROCHURES D'INFORMATION

Information brochures

"Information guide for credit institutions using TARGET", June 2005

"TARGET 2 – the future TARGET system" (update 2005), August 2005

"TARGET – the current system" (update 2005), August 2005

"ECB statistics: A brief overview", August 2005

COMMANDE / Order

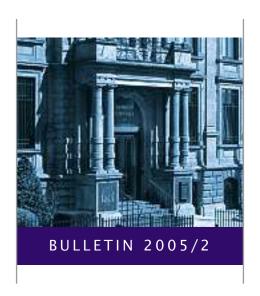
BCE / ECB Postfach 160319 D-60066 Frankfurt am Main http://www.ecb.int

[&]quot;Hedge funds and their implications for financial stability" by T. Garbaravicius and F. Dierick, August 2005

4.5 LISTE DES ABRÉVIATIONS/ LIST OF ABBREVIATIONS

ABBL	Association des Banques et	EMI	European Monetary Institute (1994-1998)
A (T.).	Banquiers, Luxembourg	EMC	
AFN	Avoirs financiers nets	EMS	European Monetary System
AGDL	Association pour la garantie des dépôts, Luxembourg	EMU	Economic and Monetary Union
BCE	Banque centrale européenne	ESCB	European System of Central Banks
		EU	European Union
BCL	Banque centrale du Luxembourg	EUR	euro
BCN BEI	banque(s) centrale(s) nationale(s) Banque européenne	EUROSTAT	Office statistique des Communautés européennes
	d'investissement	FBCF	Formation brute de capital fixe
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	FCP	Fonds commun de placement
BIS	Bank for International Settlements	FDC	Fleur de coin
BNB	Banque Nationale de Belgique	FMI	Fonds monétaire international
BRI	Banque des règlements internationaux	GAFI	Groupe d'action financière pour la lutte contre le blanchiment de capitaux
CAIL	Commission chargée d'étudier	GDP	Gross domestic product
CATE	l'amélioration de l'infrastructure législative de la place financière de Luxembourg	HICP	Harmonised Index of Consumer Prices
ССВМ	Correspondent central banking	IADB	Inter American Development Bank
ССЫМ	model	IBLC	Institut belgo-luxembourgeois du change
CEC	Centre d'échange d'opérations à compenser du système financier	IGF	Inspection générale des finances
	belge	IFM	Institution financière monétaire
CETREL	Centre de transferts électroniques Luxembourg	IME	Institut monétaire européen (1994-1998)
CPI	Consumer Price Index	IMF	International Monetary Fund
CSSF	Commission de surveillance du secteur financier	IML	Institut Monétaire Luxembourgeois
DTS	Droits de tirage spéciaux	10550	(1983-1998)
ECB	European Central Bank	IOSCO	International Organisation of Securities Commissions
ECG	Enlarged Contact Group on the	IPC	Indice des prix à la consommation
EIB	Supervision of Investment Funds European Investment Bank	IPCH	Indice des prix à la consommation harmonisé
210	zaropean investment bank		Harrionisc

LIPS-Gross	Luxembourg Interbank Payment System – Gross Settlement System	SICAF	Société d'investissement à capital fixe		
LIPS-Net	Luxembourg Interbank Payment System – Net Settlement System	SICAV	Société d'investissement à capital variable		
MBCC	Modèle de banque centrale	SME	Système monétaire européen		
MFI	Correspondante Monetany Financial Institution	SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication s.c.		
	Monetary Financial Institution	SYPAL GIE	Groupement d'intérêt économique		
NCB	National central bank	STI AL OIL	pour la promotion et la gestion des		
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques		systèmes de paiement au Luxembourg		
OECD	Organisation for Economic Cooperation and Development	Target system	Trans-European Automated Real-time Gross settlement Express Transfer system		
OICV	Organisation internationale des commissions de valeurs	Système Target	Transfert express automatisé transeuropéen à règlement brut en temps réel		
OLS	Ordinary least squares	TCE	·		
OPC	Organisme de placement collectif	TCE	Traité instituant la Communauté européenne		
OPCVM	Organisme de placement collectif en valeurs mobilières	UCI	Undertaking for Collective Investments		
OPEP	Organisation des pays exportateurs et producteurs de pétrole	UCITS	Undertaking for Collective Investments in Transferable		
PIB	Produit intérieur brut		Securities		
PSC	Pacte de stabilité et de croissance	UCM	Union des caisses de maladie		
PSF	Autres professionnels du secteur	UE	Union européenne		
	financier	UE15	Etats membres de l'Union européenne avant le 1 ^{er} mai 2004		
RTGS system	Real-Time Gross Settlement system	UEBL	Union économique		
Système RBTR	6 () 1 1 1 1	OLDL	belgo-luxembourgeoise		
	Système de règlement brut en		belgo-luxembourgeoise		
DTGC I GIE	temps réel	UEM	belgo-luxembourgeoise Union économique et monétaire		
RTGS-L GIE	temps réel Groupement d'intérêt économique pour le règlement brut	UEM USD			
RTGS-L GIE	temps réel Groupement d'intérêt		Union économique et monétaire		
RTGS-L GIE SDR	temps réel Groupement d'intérêt économique pour le règlement brut en temps réel d'ordres de paiement	USD	Union économique et monétaire Dollar des Etats-Unis d'Amérique		
	temps réel Groupement d'intérêt économique pour le règlement brut en temps réel d'ordres de paiement au Luxembourg	USD	Union économique et monétaire Dollar des Etats-Unis d'Amérique		





EUROSYSTÈME

2, boulevard Royal L-2983 Luxembourg Tél.: +352 4774-1 Télécopie: +352 4774-4901 www.bcl.lu sg@bcl.lu